LE SOLEIL
est lu dans la quasi-totalité des familles canadiennes-françaises de Québec.
★ ★ ★
80e ANNEE — No 49

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage de la ville et de la région de Québec

QUEBEC, MERCREDI 22 FEVRIER 1961

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui et demain :
Doux.
(Voir details en page 31)
PRIX CINQ CENTS

M. Tschombé et l'ONU tombent d'accord

(Dernière heure)

Elizabethville. (PA) – M. Moïse Tschombé, premier ministre du Katanga, annonce que son gouvernement et les Nations unies ont convenu de geler tous les mouvements de troupes. Il publie le communiqué suivant :

"A une réunion ce matin entre le représentant des Nations unies et les membres du gouvernement du Katanga, un accord a été conclu aux termes duquel cesseront tous les mouvements de troupes de nature à créer des frictions."

Macmillan affronte la plus dure épreuve de sa carrière

Londres (UPI) Le premier ministre Harold Macmillan a affronté aujourd'hui la plus grave crise de sa carrière, provoquée par les propositions de son gouvernement d'accroitre le pouvoir des Africains en Rhodésie du Nord. Les nationalistes africains et l'opposition travailliste ont exigé un suffrage plus étendu pour les Noirs. Sir Roy Welensky, le premier ministre de la Fédération, et même certains observateurs du parti de Macmillan se sont opposés vigoureusement à ces propositions. Macmillan a accepté de soumettre la question au parlement aujourd'hui.

Welensky, à Salisbury, a rejeté hier ces propositions gouvernementales soumises en Rhodesie par le secrétaire aux Colonies, Ian MacLeod. Le premier ministre a appelé sous les drapeaux 3,000 réservistes. Cinq membres du parti de Welesnky, le soutenant dans son opposition, ont démissionné du gouvernement de la Rhodésie du Nord dont le siège est à Lusaka. L'un des démissionnaires est un Africain. En raison de ces événements, le territoire est plongé dans une crise ministérielle et le gouverneur sir Evelyn Home, à son retour de Londres, suspendra la constitution, croit-on. Les camions, remplis de policiers, patrouillent les rues de Lusaka. Welensky est le chef blanc de cette Fédération britannique comprenant la Rhodésie du Nord, la Rhodésie du Sud et le Nyassaland au coeur de l'Afrique.

Il n'y a pas unanimité derrière Macmillan. Environ 150 de ses collègues l'ont exhorté à ne pas aller trop vite dans la voie des concessions aux Africains. Le premier ministre a déclaré aux chefs nationalistes africains que ses propositions avaient l'appui solide de tout son cabinet et qu'il se proposait de faire adopter son projet de constitution.

Spaak apprécie les vues de J.Kennedy

Washington (UPI) Paul-Henri Spaak, secrétaire général démissionnaire de l'Otan, s'est dit heureux des vues du président Kennedy sur l'Otan. Hier, il s'est entretenu pendant une heure avec le président Kennedy, qui lui a présenté la Médaille de la liberté. "J'ai soumis au président un long rapport sur les problèmes et les difficultés dans l'Otan, y compris les questions militaires ,politiques, économiques et diplomatiques. "J'ai eu un entretien long et détaillé avec le président et il a été bien bon de m'écouter avec tant d'intérêt et de compréhension", a ajouté l'ancien secrétaire général. Lors de cet entretien, il n'a pas été question de son successeur à l'Otan ni de la possibilité d'une réunion des premiers ministres des pays de l'Otan à Oslo en mai.

En vue d'une Fédération congolaise

Pression des E.-U. auprès de Bruxelles

Nations Unies, N.Y. (PC) On mande que les Etats-Unis recommandent à la Belgique de faire pression auprès du président Moïse Tschombé pour qu'il permette que la province du Katanga soit incluse dans une Fédération des Etats du Congo qui coopérerait avec la force des Nations unies au Congo.

Des informateurs sérieux ont dit que les Etats-Unis font également pression auprès de la Belgique pour que ses nationaux ne se rendent pas au Katanga, comme soldats mercenaires, pour l'armée de la province du Katanga que Tschombé a proclamé Etat indépendant l'été dernier, peu après que le Congo eut obtenu son indépendance des Belges.

Tschombé a décrété la mobilisation hier au Kantanga pour s'opposer à toute tentative de mettre en vigueur dans sa province la nouvelle résolution du Conseil de sécurité d'utiliser la force si nécessaire pour empêcher la guerre civile. L'armée de Tschombé, commandée par des Belges, a poursuivi son offensive contre les tribus rebelles Bulabas dans le nord du Katanga.

Tschombé a également rejeté une demande du Conseil de sécurité que tous les conseillers civils et militaires belges quittent le Congo.

QUE FERONT LES BELGES?

Un tel exode ferait disparaitre de son administration et de son armée les principaux dirigeants et Tschombé a dit que les Belges demeureront même si le gouvernement de Bruxelles leur ordonne de rentrer au pays.

A Elisabethville, cependant, la capitale du Kantanga, plusieurs Belges ont laissé entendre qu'ils obéiraient aux ordres de Bruxelles.

Des informateurs disent que le secrétaire général Dag Hammarskjold a dit à son comité sur le Congo, hier soir, qu'il écrirait à la Belgique pour lui demander de rappeler ses conseillers politiques et militaires du Congo, selon la résolution.

Plus tôt, hier, à Bruxelles, un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères a dit que les autorités congolaises — et non la Belgique — avaient demandé des conseillers belges politiques et militaires et que le gouvernement de Bruxelles ne pouvait intervenir. Il a ajouté qu'il appartient aux autorités congolaises, y compris Tschombé, d'ordonner aux Belges de s'en aller.

Des sources autorisées ont dit que les Etats-Unis ont également offert des hélicoptères au Soudan pour dépister les camions qui pourraient tenter de faire passer des armes en

(Suite à la page 30, 4e col.)

DEUX DES FILS de Patrice Lumumba, François 10 ans et Patrice 9 ans, ont assisté à une messe commémorative à la mémoire de l'ancien premier ministre congolais en une église du Caire. A leurs côtés, on voit Madame Ishak, épouse du conseiller à l'ambassade de Léopoldville, de la République arabe unie. Le conseiller a été expulsé du Congo et son épouse a accompagné les enfants de Lumumba au Caire. (Téléphoto P.A.)

Assassinat possible de 16 prisonniers

Elisabethville (UPI) Selon des rapports, seize prisonniers politiques ont été fusillés à Stanleyville lundi en représailles des assassinats de Patrice Lumumba et de plusieurs de ses partisans, a annoncé aujourd'hui le commandement des Nations-Unies.

Un porte-parole des Nations-Unies, tout en éprouvant des craintes sur le sort des prisonniers, a déclaré ne pouvoir confirmer les rapports qu'ils étaient tombés sous les balles des Lumumbistes au camp Ketele à Stanleyville. Figurent parmi les victimes, dix parlementaires et six officiers de l'armée, dont le sénateur Alphonse Songolo et Gilbert Pongo, ancien chef de la sécurité sous le président Joseph Kasavubu.

Dans l'intervalle, Moise Tshombé, le président du Katanga, a déclaré que ses troupes n'attaqueraient pas les forces des Nations-Unies, mais il a exhorté la population katangaise à se tenir prête à toute éventualité. L'organisme international n'a pris aucune mesure spéciale à la suite de la proclamation de Tshombé, décrétant la mobilisation générale, a dit le porte-parole des Nations-Unies. Il a ajouté : "Ce n'est qu'une déclaration et l'on ne nous en a pas informés officiellement."

Le général Sean McKeown,

(Suite à la page 30, 7e col.)

"Prêts à participer au prochain lancement" (Les astronautes)

Cap Canaveral — (UPI) — Deux des trois astronautes choisis en dernier ressort pour s'envoler à bord de la première fusée américaine habitée par hommes, ont déclaré aujourd'hui qu'ils étaient désireux de le faire dès le prochain lancement sans autre essai. Ce lancement s'effectuera dans le cadre du projet Mercury.

Le troisième finaliste n'était pas présent à la conférence de presse donnée ce matin. "Oui j'aimerais certainement participer à cette expérience" a dit le commodore Alan B. Shepard, son compagnon, le lieutenant-colonel John H. Glenn a fait écho à ces sentiments en ajoutant d'une voix ferme : "absolument".

Les deux satellites USA

Succès moindre que celui escompté

Washington (PA) — Le lancement de deux satellites hier soir au moyen d'une unique fusée n'est qu'un succès partiel, annnce-t-on aujourd'hui à Washington au laboratoire John Hopkins de physique appliquée. L'orbite n'est pas celle qu'on avait prévue, précise-t-on.

Les deux engins voyagent à environ 100 milles au-dessus de la Terre. Ils devaient tourner autour de notre planète à une altitude de 500 milles.

Les deux satellites sont peut-être encore ensemble. Ils devaient pourtant se séparer.

Un rat dans une fusée française

Colomb Bechar, Sahara français (Reuter) — La France a lancé aujourd'hui sa première fusée porteuse d'un animal: il s'agit d'une fusée Véronique dans le cône de laquelle un rat, vêtu d'un minuscule costume spécial, a été placé.

Le rat, Hector, a été propulsé à une hauteur de 93 milles et il était encore en vie quand l'ogive a été récupérée.

Un rapport officiel précise que le cône est retombé à 28 milles du point de lancement. On a suivi sa trajectoire par radar et c'est un hélicoptère qui l'a récupéré.

La Véronique est une petite fusée qui ne comporte qu'un étage et que les scientifiques français ont maintes fois utilisée dans leurs recherches sur l'atmosphère.

Le temps dira si la politique sur le chômage est bonne, dit M. Starr

Montréal (PC) — Le ministre du Travail, M. Michael Starr, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement fédéral était prêt à étudier d'autres mesures pour combattre le chômage, si le programme actuel ne donnait pas les résultats voulus.

Prenant la parole lors d'un déjeuner de l'Advertising and Sales Club de Montréal, M. Starr a ajouté que le gouvernement est convaincu que les mesures qu'il a adoptés sont bonnes et qu'il faut maintenant lui donner le temps de voir les résultats qu'elles auront.

"Si celles-ci ne sont pas efficaces, nous sommes prêts à en étudier d'autres", a affirmé le ministre.

Commentant le programme de 12 mesures d'urgence proposé au Congrès américain par le président Kennedy, M. Starr a dit que le Canada avait déjà pourvu à 11 des points soulevés. La seule exception est la question d'augementation du salaire horaire minimum, qui serait porté à $1.25 aux Etats-Unis. Le ministre a dit que l'adoption d'une telle loi n'apporterait pas grand

(Suite à la page 30, 3e col.)

L'étude du bill 34

"Délai raisonnable" demandé

L'audition des représentations

(Par Joseph Voisard)

Le comité des bills publics de l'Assemblée législative entendra cet après-midi les représentations que voudraient faire des groupements au sujet du projet de loi concernant la Régie des alcools dans la province. Le premier ministre a déclaré hier soir que l'audition des représentations de ces organismes se poursuivra au besoin jeudi.

Cet après-midi, il y aura une cérémonie de sanction de nouvelles lois à trois heures. C'est après cette brève cérémonie que débutera l'audition des groupements prêts à se faire entendre au comité des bills publics sur le projet de régie des alcools.

Le premier ministre part cet après-midi pour la conférence fiscale fédérale-provinciale à Ottawa. Les travaux sessionnels se poursuivront toutefois pendant l'absence du premier ministre. Le procureur général de la province,

(Suite à la page 30, 4e col.)

(Par Joseph VOISARD)

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a donné lecture en Chambre, hier, d'un télégramme des ligues du Sacré-Coeur plaidant, au nom de quinze groupements divers, pour qu'un "délai raisonnable" soit accordé afin de faire une "étude complète et approfondie" du projet de loi concernant la Régie des alcools du Québec. M. Talbot a déclaré qu'à son avis cette demande est d'une grande importance.

Le premier ministre a souligné au chef de l'opposition qu'à l'unanimité de la Chambre, il a été décidé qu'entre la première et la deuxième lecture, ce bill soit référé au comité des bills publics. Il a été entendu, rappelle M. Lesage, que le comité siégera demain à trois heures.

Je sais, a ajouté M. Lesage, que des groupes prêts à faire des représentations sont déjà à Québec. Ceux qui ne sont pas encore prêts, dit-il, pourront demander une remise en apportant toutes les justifications possibles.

"Il ne saurait être question de partisannerie politique", a déclaré le premier ministre, et "je suis certain que les membres du comité étudieront sérieusement les demandes de délais de la part des organismes à faire des représentations".

Le chef de l'opposition a répondu qu'il n'a pas de difficulté à

(Suite à la page 30, 4e col.)

SESSION PROVINCIALE
Nouvelles en pages 5, 13, 27 et 32

Fleming répond à Pearson

Responsabilité de la Banque du Canada

Par Gilles NERON

Ottawa — M. Donald Fleming, ministre des Finances, a déclaré hier, en Chambre des Communes qu'en matière de politique monétaire le Parlement a confié la principale autorité à la Banque du Canada et non pas au gouvernement. Le ministre répondait point par point aux critiques formulées par le leader de l'opposition, M. Lester B. Pearson, au sujet de l'action du gouvernement actuel dans le champ de la monnaie.

En effet, M. Pearson a reproché au gouvernement lundi après-midi dans une résolution de non-confiance, de fuir ses responsabilités en politique monétaire et d'ainsi être causé de la hausse du taux d'intérêt et de la baisse de confiance dans l'avenir économique du pays.

M. Fleming s'est surtout attardé à démontrer que le gouvernement n'avait aucune espèce de contrôle

(Suite à la page 30, 5e col.)

SESSION FEDERALE
Autres nouvelles en page 18

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	28 et 29
Bandes illustrées	9
Bridge	29
Décès	31
Editoriale	4
Finance	8 et 9
Météorologie	31
Mots croisés	29
Pages féminines	23 à 26
Patrons	6 et 27
Propos médicaux	7
Rive Sud	14
Spectacles	16
Sport	10 à 12
Television	15

La Crane dit: "Décision retardée"

(par J.-L. Hardy)

M. D.-D. Edwards, gérant de Crane Steelware Co. Ltd, dont les usines du centre industriel St-Malo, à Québec, ont été incendiés il y a quinze jours, a déclaré ce matin que "la compagnie ne prendra aucune decision au sujet de la reconstruction aussi longtemps que la bâtisse incendiée n'aura pas été nettoyée et qu'un inventaire n'aura pas été fait de la machinerie et du matériel endommagés." Ce n'est probablement pas avant

(Suite à la page 30, 7e col.)

Rencontre De Gaulle Bourguiba

Paris, (UPI) Le président Charles de Gaulle et le président tunisien Habib Bourguiba doivent se rencontrer au cours de la prochaine fin de semaine, afin de préparer la voie à des négociations pour mettre fin à la guerre en Algérie. La rencontre aurait lieu samedi et dimanche, au château de Rambouillet, à 30 milles au sud-ouest de Paris.

Les Libéraux à Montréal

Montréal, (PC) Une réunion spéciale de la Fédération libérale du Québec se tiendra à Montréal le 6 mars; les délégués entendront le rapport d'un comité constitutionnel désigné en octobre dernier pour tracer le programme des divers organismes de la Fédération.

L'interdépendance est ce qui empêche les "grosses querelles" USA-Canada

Par Harold MORRISON
de la Presse Canadienne

Washington (PC) Le Canada et les Etats-Unis ne peuvent pas être tellement en désaccord "parce que leurs intérêts sont irrémédiablement voués à l'interdépendance". Telle est la conviction qu'a exprimée hier le sénateur George Aiken, du Vermont.

"Nous avons des liens trop étroits, a fait observer l'homme d'Etat américain au cours d'une interview, pour avoir de grosses querelles; nos économies sont trop interdépendantes et nos convictions sont trop analogues".

CONFERENCE INTERPLANETAIRE

M. Aiken sera président américain de la conférence interparlementaire canado-américaine qui s'ouvre à Ottawa aujourd'hui.

Vingt-quatre congressistes des Etats-Unis auront à cette occasion pendant trois jours des discussions à huis clos avec douze sénateurs et douze députés canadiens. Les entretiens porteront sur divers sujets notamment sur les armes atomiques et les exportations à Cuba. Les délégués américains passeront la fin de semaine à Québec avant de retourner à Washington dimanche soir.

REUNION UTILE

Ancien observateur des relations canado-américaines, M. Aiken a fait remarquer que ces réunions s'avèrent utiles, contribuent à réduire les causes de tensions entre les deux pays voisins et tendent à faire disparaître les incompréhensions.

"Selon certaines rumeurs qui ont couru récemment, dit-il, des Canadiens auraient proposé que le Canada retire sa participation de la défense aérienne nord américaine (NORAD). Nous désirons savoir ce qui a donné lieu à ces rumeurs et pourquoi on a fait de semblables suggestions".

Le sénateur américain faisait allusion à la proposition des dirigeants du parti libéral qui ont suggéré que le Canada réduise son rôle au sein de NORAD de façon à collaborer avec les Etats-Unis dans la détection par radar des avions ennemis, mais non dans l'interception de ces appareils envahisseurs.

M. Aiken a également fait remarquer que les Américains veulent aussi obtenir des précisions sur la politique canadienne relativement à l'acquisition d'ogives nucléaires américaines et notamment au contrôle des missiles antiaériens Bomarc qui seront entreposés au Canada l'an prochain.

CUBA

Au sujet du commerce avec Cuba, le sénateur a laissé entendre que les différends entre la politique canadienne et américaine ont "grandement été exagérés". Il a fait remarquer que le Canada avait consenti à ne pas servir d'intermédiaire pour exporter à Cuba des produits américains frappés par l'embargo et de ne pas faire parvenir d'armements dans cette île des Antilles.

"Chaque pays a ses propres différends et il y a des mésententes entre le Canada et les Etats-Unis tout comme il peut en exister entre deux Etats ou deux provinces. Je ne crois pas, -t-il conclu, que ces différends s'aggraveront".

A travers le Canada

Projet de loi

Victoria (PC) Le gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique a présenté un projet de loi selon lequel il serait interdit aux syndicats de verser à un parti politique une partie des cotisations qu'ils reçoivent.

Les syndicats coupables d'une telle action perdraient le droit de prélever les cotisations sur les salaires.

Que faire

Toronto, (PC) Le Conseil des Arts ne versera pas de subsides pour fins de construction aux nouvelles universités, tant qu'il n'aura pas réglé l'imbroglio d'un problème où se mêlent des questions politiques et légales.

On se demande en effet que faire des demandes de subsides préhaut-savoir créées après 1957, année de la fondation du Conseil.

Protestation

Sherbrooke, (PC) Le conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste a protesté à son tour contre le choix du conseil municipal de Sherbrooke relativement au nom de la nouvelle piscine du parc Victoria. Le conseil municipal a décidé de baptiser la piscine "Victoria".

La SSJB a réclamé un nom plus original et a rappelé qu'elle avait suggéré par le passé les deux noms suivants : "A la Claire Fontaine, et Montplaisant."

Une enquête

Kenora, Ont., (PC) Une enquête a été ouverte hier, relativement à la mort d'une femme survenue dans une salle d'opération lorsqu'un appareil anesthésique a fait explosion.

M. John Pike, directeur de la police, a déclaré hier que le ministère du procureur général de l'Ontario avait permis qu'une enquête soit ouverte sur la mort de Mme Norma Dorothy Garrow, âgée de 38 ans.

Autres problèmes

Sherbrooke, (PC) M. Ernest Breton, agent de la route de la Sûreté provinciale, division de Sherbrooke, qui vient d'être réinstallé en fonction une seconde fois, n'est pas au bout de ses démêlés judiciaires.

En effet, les frères Guy et Jean Marier ont intenté des poursuites réclamant respectivement la somme de $5,597.47 et $5,497.48 en dommages contre le policier.

Réduction prévue

Toronto, (PC) L'Ontario consacre en hiver environ 40 pour cent de son budget pour l'entretien des grandes routes, a déclaré aujourd'hui M. W. J. Fulton, sous-ministre de la Voirie de cette province, devant les participants à la réunion annuelle de l'Association ontarienne pour les bonnes routes.

M. Fulton a fait savoir que le temps favorable qui caractérise cette année permettra peut-être de réduire les dépenses de 10 pour cent.

Voyage à Québec

Hull, (PC) Une délégation formée de conseillers municipaux et de représentants de la cité a quitté Hull, hier, à destination de Québec, où elle se présentera devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative. M. Armand Turpin, maire de Hull, dirige la délégation.

Cette dernière désire apporter de nombreux amendements à la charte municipale. De plus, les délégués discuteront avec les autorités provinciales du projet de construction d'une annexe de 250 lits à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Une plainte

Toronto, (PC) Le comité directeur de la ville de Toronto a pris connaissance hier soir d'une plainte de la marine. En effet les autorités navales se sont plaintes de ce que les fonctionnaires municipaux, qui prennent un congé de deux semaines pour un entraînement naval sont rapportés comme "ayant manqué de se présenter au travail".

Peine de 7 ans

Port Arthur (PC) Mme Inga Santala, 46 ans, a été condamnée à une peine de sept ans d'emprisonnement pour un attentat à l'acide sur la personne d'un conseiller municipal de Nipigon, le Dr E. Somerleigh.

LE JUGE EMMETT C. CHOATE a décidé hier que le syndicat de Miami des techniciens du bord s'était rendu coupable de mépris envers la Cour fédérale et a condamné l'organisme à $200,000 d'amende, "ou au montant dont pourrait encore disposer la caisse du syndicat."

A. ROY & FILS
545-549 ST-PATRICE — TEL.: LA 5-6118 — LA 4-4158

Steak Ronde "rouge" lb. GRANDE TRANCHE DESOSSEE - SP. .89
Poule fraîche tuée sp. JEUNE - TENDRE - 5 A 6 LBS .35
Rôti porc frais (ép.) lb. MAIGRE - NOURRISSANT - SPE. .45
Boeuf haché "rouge" lb. MAIGRE - TOUJOURS FRAIS - NO 1 .39

Aubaine répétée : Magnifiques taies d'oreiller "percale" de coton, bordure de couleur 42 x 38, valeur 1.79 pour seulement .59 (la paire) et 39 coupons accumulés.

Beurre "peanut" (CLUB-HOUSE) "HOMOGENEISE" — JARRE 16 OZ SPECIAL .35

Voyez notre magnifique circulaire et profitez de notre grande vente "un dollar" — Livraison gratuite

STEAK BOEUF CENTRE DE RONDE	87
STEAK HACHE	69
SURLONGE PRESQUE DESOSSEE	1.09
PREMIERE COUPE DE SURLONGE	57
FILET BOEUF PRESQUE DESOSSE	99
ROSBIF COTE PRESQUE DESOSSEE	79
CROUPE DE BOEUF DESOSSEE	83
POITRINE DE BOEUF SALEE	39
ROTI DE BOEUF	39
ROTI BOEUF PRESQUE DESOSSE	69
FILET DE PORC PRESQUE DESOSSE	69
ROTI SOC OU EPAULE DE PORC	57
JAMBON COTTAGE 77 CUIT	97
JAMBON EPAULE	57
TRANCHE DE FESSE DE JAMBON	83
PAIN DE VIANDE TRANCHE	47
GALANTINE AU VEAU TRANCHEE	77
ROTI DE VEAU PRESQUE DESOSSE	79
EPAULE VEAU PRESQUE DESOSSEE	89
CROUPE VEAU PRESQUE DESOSSEE	1.13
DINDE FRAICHE	53

W. E. Bégin
500 ST-JEAN — LA 4-5271
SUCCURSALE A ST-ROCH, 520 DE LA SALLE LA 9-1331

ÉCONOMISEZ PLUS DE $200.00 EN 1961 CHEZ JATO

CETTE SEMAINE Epargnez $5.12

SUR CES AUBAINES DE "QUALITÉ CERTIFIÉE"

FESSE de VEAU DE LAIT "FRAICHE" Complète ou moitié

lb .66¢
PRIX REG: .99 LB.
EPARGNEZ 1.65 sur 5 lbs

Café Instant "NESCAFE" FORMAT JUMBO JARRE 8 OZ 89¢ PRIX REG. $1.49 — EPARGNEZ .60
Jus Tomate "CLARK" DE LUXE 2 BTES 48 OZ 45¢ PRIX REG. .29 — EPARGNEZ .13
Saumon Rouge "SOCKEYE CLOVER LEAF" DE LUXE BTE 7¾ OZ 53¢ PRIX REG. .63 — EPARGNEZ .10
Breuvage à l'Orange "CORONATION" VITAMINE (½ GALL.) JARRE 64 OZ 44¢ PRIX REG. .59 — EPAR. .15
Graham au Miel 2 BISCUIT "CHRISTIE" BTES 13½ OZ 59¢ PRIX REG. .37 — EPARGNEZ .15
Confiture aux Fraises "MARQUETTE" AVEC PECTIN JARRE 24 OZ 39¢ PRIX REG. .49 — EPARGNEZ .10
Pois Verts No 4 "IDEAL" DE CHOIX 7 BTES 20 OZ $1.00 PRIX REG. 2/.33 — EPARGNEZ .16
NOUVELLE MARMELADE "SHIRRIFF'S" Marma-Jel SAVEUR AU CHOIX 2 JARRES 9 OZ 39¢ PRIX REG. .25 — EPARGNEZ .11
Pêches Moitiés "BRIGHT" DE CHOIX 5 BTES 15 OZ $1.00 PRIX REG. 2/.45 — EPARGNEZ .13
Mélanges à gâteaux "BRODIE" FAITES 2 GATEAUX PAR PQT — PARTICIPEZ AU CONCOURS DES JUMEAUX 3 PQTS 21 OZ $1.00 PRIX REG. .39 — EPARGNEZ .17
NOUVEAU DETERGENT POUDRE Duz Bleu AVEC LINGE A VAISSELLE GRATIS FORMAT GEANT 69¢ PRIX REG. .91 — EPARGNEZ .22
Cigarettes MARQUES POPULAIRES CARTON 200 CIGARETTES 10 PQTS $3.49 PRIX REG. $3.79 — EPARGNEZ .30

VIANDES
Boeuf Haché TRES MAIGRE — PREPARE A TOUTE HEURE DU JOUR LB 39¢ Prix rég. .49 — Epargnez .20 sur 2 lbs
Saucisse à Déjeuner "BILOPAGE" — PURE AU LARD LB 43¢ Prix rég. .59 — Epargnez .16
Salade aux Légumes "BILOPAGE" — FRAICHE CONT. 12 OZ 33¢ Prix rég. .49 — Epargnez .16

FRUITS ET LEGUMES
Pamplemousses DE LA FLORIDE JUTEUX ET SUCRES GR. 96 10 PR 49¢ Prix rég. .10 pour .69 — Epargnez .20
Choux Verts FRAIS — IMPORTES LB 07¢ Prix rég. .11 — Epargnez .12 sur 3 lbs
Choux-Fleurs BLANC-NEIGE — GROSSE TETE IMPORTES DE CALIFORNIE CH. 33¢ Prix rég. .49 — Epargnez .16
Epinards Frais LAVES DES E.U. 2 CELLOS 12 OZ 39¢ Prix rég. .27 — Epargnez .15

Jato
"où magasiner est un plaisir"
15 Ave Myrand Sud STE-FOY
2455 Chemin St-Louis SILLERY

Accumulez les TIMBRES JATO UNITED POUR DE PLUS BELLES PRIMES

Employé municipal sur la sellette

LE CONSEIL EXIGERA DES EXPLICATIONS

Par Benoit MASSICOTTE

Le comité administratif a cité hier devant lui le président du syndicat des policiers et pompiers, M. Maheux, pour expliquer certaines déclarations qu'il a déjà faites et il a aussi entendu durant le même débat portant sur les accusations qu'on fait planer contre le conseil ou certains échevins, le maire suppléant Isidore Deschênes réclamer une enquête sur l'administration et l'échevin Henri Beaupré, leader du conseil, proposer un remaniement des cadres du conseil municipal.

M. Maheux, qui était absent hier, paraîtra j e u d i devant les échevins.

Le maire Hamel, qui a entendu l'énoncé des théories, a invité ses collègues à ne pas oublier qu'on est en démocratie. "Moi le premier, je ne donnerai pas ma place à qui que ce soit. Ce n'est pas le système qui est mauvais. Mais on n'aurait plus à se plaindre de ce qu'on reproche aujourd'hui si on maintenait une décision une fois qu'elle a été rendue."

La discussion a commencé avec l'échevin Moisan après la lecture de la lettre du juge en chef de la Cour Municipale.

L'échevin Bédard a affirmé qu'il ne croit pas qu'un seul échevin ait jamais exigé de l'argent pour protéger quelqu'un.

Il existe un doute, à la suite des articles des journaux et des paroles qu'on entend partout, a répliqué M. Moisan. Je demande que M. Maheux soit appelé ici immédiatement.

M. Deschênes a demandé d'attendre un moment pour expliquer que le conseil actuel subit peut-être les effets d'une faiblesse d'un ancien échevin et il ajoute: "Je doute qu'un membre actuel du conseil ait déjà exigé de l'argent de quelqu'un pour accorder une faveur." Il suggère alors que si l'on veut assermenter de nouveau le policier, on assermente aussi celui qui a reçu le prétendu pot-de-vin.

Qui va nommer celui qui a reçu le pot-de-vin, s'il y en a un, demande le Maire. Il serait trop facile pour quelqu'un de se cacher devant la cour, ajoute-t-il.

M. Moisan précise qu'on lui a affirmé avoir payé pour obtenir un emploi, et qu'il a répété ce qu'on lui a affirmé mais qu'il n'a jamais dit qu'on avait donné de l'argent à des échevins.

M. Deschênes répond qu'un journal implique un échevin et M. Moisan réplique que cela a été dit au comité administratif, par M. Maheux.

M. Deschênes propose alors une réforme dans le fonctionnarisme à l'hôtel de ville.

Me Beaupré déclare qu'il est temps de repenser le système administrtif et voir s'il n'y aurait pas lieu de procéder de façon différente pour enlever cette ambiguité dans l'esprit du public. Il demande une enquête pour voir si le mode ad-

(Suite à la page 6 2e col.)

Paiement de $1,894 à un entrepreneur

Par Benoit MASSICOTTE

Le comité administratif a décidé hier de retourner sans amendement, sa recommandation au conseil de payer à l'entrepreneur Breton une somme de $1,894 pour l'enlèvement de la neige, pendant trois ans, dans les petites rues à l'est de la rue Arago.

M. Breton qui a fait ce travail pendant 5 ans, sans y être obligé par son contrat, devait réclamer le paiement pour un an puis s'est ravisé et l'a réclamé pour 5 ans, soit une somme total de plus de $3,000.

Le comité avait décidé de le rembourser pour trois ans, et jeudi l'échevin Beaupré proposait au conseil de retourner le rapport au comité.

Hier, l'échevin Moisan a demandé comment il se faisait que pendant cinq ans, on a su que l'entrepreneur Breton faisait un travail sans avoir à le faire, qu'on ne l'a prévenu d'aucune façon. C'était aux ingénieurs de la cité de le prévenir dès 1956, a dit M. Moisan.

L'ingénieur Paul Lefebvre a expliqué que la cité devait pousser la neige de ces bouts de rue, soit du pied de la falaise à la rue Arago où l'entrepreneur la prenait. La cité ne pouvait toujours le faire au moment où l'entrepreneur déblayait la rue Arago. Celui-ci a donc trouvé plus avantageux de pousser la neige lui-même, pour ne pas avoir à revenir.

L'échevin Morency a expliqué qu'il a eu souvent des plaintes à ce sujet, et qu'on en a parlé assez souvent au conseil, malgré que plusieurs échevins prétendaient n'en avoir jamais entendu parler auparavant.

M. Lefebvre a ajouté que l'entrepreneur avait un outillage plus approprié que celui de la cité pour faire le travail dans ces endroits.

Après ces explications, le comité a décidé de maintenir sa recommandation, et de renvoyer devant le conseil le rapport 712.

LES ECHOS DE L'HOTEL DE VILLE

Règlement définitif aujourd'hui

Le problème des signaux de circulation de l'intersection Boul. Charest-Marie de l'Incarnation serait réglé définitivement aujourd'hui, selon ce qu'a dit hier l'échevin Flibotte.

Il a conféré hier avec le chef-adjoint Girard, en charge de la circulation, et l'ingénieur de la cité.

On cherche un système de signaux qui éliminera les accrochages et les anomalies dont les automobilistes ont souffert depuis la mise en service de ces lumières.

Aucune réponse de la Crane Steelware

La cité attend toujours des nouvelles de la Crane Steelware.

L'échevin Lafond a demandé au maire si on avait reçu des nouvelles hier, comme le conseil l'espérait.

Le maire a répondu dans la négative.

La cité a proposé à la compagnie un prêt de $400,000 pour qu'elle reconstruise son usine qui vient d'être ravagée par le feu, au centre industriel St-Malo.

Indemnités aux locataires expropriés

Le contentieux municipal a remis au conseil un avis disant que selon la charte de la cité, article 1475, le conseil n'a pas le droit d'accorder d'indemnité à des locataires autres que celle qui couvrirait la balance de loyer de l'année courante ou encore le loyer dans le cas où un bail durerait une autre année suivant la date d'expropriation d'une maison.

Le maire Hamel a donné lecture de cet avis à la suite de l'intervention de l'échevin Laroche et de deux requêtes de locataires demandant que la cité les indemnise dans le cas des expropriations du boulevard Charest.

Autres échos de l'hôtel de ville en page 6

Les cadres sont débordés . . . !

CENT CINQ JEUNES GENS SUIVENT LES COURS DU SOIR EN LOISIRS

Aux cours du soir en loisirs, ils sont 105 venus de la région métropolitaine de Québec !

Chaque semaine pendant quatre mois, ils se retrouvent autour d'une table de bricolage ou d'un ballon, au gymnase de l'école secondaire Marie-de-l'Incarnation, ou apprenant à danser et à faire danser, à la salle de réception des gardes-malades de l'hôpital St-François d'Assise, où ont lieu les cours.

Ils viennent de tous les milieux, bénévolement, défrayant eux-mêmes le coût des cours, ou grâce à la générosité du centre des loisirs qu'ils représentent. Il y a par exemple Agnès Tremblay et Claire Lemieux, deux étudiantes en rhétorique au collège des Ursulines de Québec; il y a Denis Picard, Yvon Martel et Donat Falardeau, des étudiants de Loretteville; il y a des personnes plus âgées comme M. Josaphat Boivin, professeur de travaux manuels dans les écoles de Giffard; il y a un religieux comme le Frère Hilaire, s.c., de l'école du St-Esprit, ou deux religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, Soeur Marie-Berthilon et Soeur Gilles-Emilien.

Tous sont venus suivre des cours du soir en loisirs organisés par le Centre de Culture populaire de l'Université Laval en collaboration avec la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec.

"Nous sommes débordés de demandes et nous avons dû en refuser," a dit un responsable des cours. M. Pierre Leclerc. Le nombre a été limité à une centaine pour assurer une meilleure participation et un enseignement plus individualisé.

Pour sa part, le secrétaire du Centre, M. François Provencher, déclare que les dirigeants en loisirs et en récréation comprennent de plus en plus la nécessité de former des moniteurs et des monitrices en loisirs. La fonction de moniteur ne s'improvise pas. On voit donc les candidats nombreux au cours du soir en loisirs qui ont débuté la semaine dernière à Québec et qui dureront jusqu'en mai.

La première année des cours vise avant tout à donner au moniteur et à la monitrice la formation de base nécessaire à l'efficacité de leur travail. La deuxième année permet d'approfondir le secteur des loisirs qui l'intéresse particulièrement.

La popularité des cours du soir en loisirs a débordé les cadres de la région de Québec. A Arvida, en mars, une centaine de participants suivront volontairement ces cours. Ils sacrifieront quatre fins de semaine afin d'acquérir des connaissances dans le domaine des loisirs. Leurs efforts profiteront à des milliers de jeunes et souvent même d'adultes.

Le Centre de Culture populaire déplace les professeurs pour ces cours au lieu de déplacer les élèves. On a mis au point un système d'autofinancement des cours; c'est plus expéditif et moins compliqué qu'en faisant appel à des ressources financières extérieures (gouvernement par exemple). La cité d'Arvida contribuera en partie, cette année, aux cours du soir en loisirs qui seront donnés dans cette ville du Saguenay.

Les dirigeants des cours du soir en loisirs espèrent implanter leur programme dans d'autres régions dès que les demandes seront en nombre suffisant. Il n'y a pas de mot d'ordre officiel à ces cours. Et s'il y en avait un, il pourrait s'énoncer ainsi : "La préparation contre l'improvisation". Il y aura de moins en moins de moniteurs et de monitrices improvisés dans le monde des loisirs de demain.

M. A. Gervais, M. L. Lortie, le R. F. Gustave, M. R. Ruel et M. l'abbé R. Miville

Laval créerait bientôt une école normale supérieure universitaire

Par Jean-Marie TREMBLAY

A l'occasion d'un colloque sur "le cours secondaire public", M. l'abbé Roméo Miville, doyen de la faculté des Arts a annoncé hier soir que l'Université Laval de Québec espère être en mesure de posséder une école normale supérieure universitaire pour le début de l'année académique 1961-62. Il a affirmé que cette institution est devenue une nécessité et c'est pourquoi l'Université Laval a décidé de la mettre sur pied dans le meilleur intérêt de l'enseignement supérieur.

M. l'abbé Miville qui était l'un des "panellistes" au colloque de l'Association des Instituteurs et des Institutrices de Québec a dit que la future école dispenserait une formation pédagogique véritablement supérieure. Les cours seront de quatre ans après quoi les finissants poursuivront un stage dans les différentes institutions spécialisées de l'enseignement secondaire.

Il a aussi précisé que l'un des objectifs de cette école normale supérieure sera de coordonner cet éventail de cours spécialisés et de perfectionnement qu'offrent l'université Laval au personnel enseignant. M. l'abbé Miville a par ailleurs exprimé sa conviction qu'avant longtemps, le brevet "A" sera le diplôme régulier de tous les éducateurs et qu'il faudra préparer de plus en plus de meilleurs titulaires et à son avis, au-delà des 7ième et 8ième années, les professeurs devront être spécialisés dans les matières qu'ils enseignent."

M. LEON LORTIE

Le directeur du service de l'extension à l'Université de Montréal M. Léon Lortie a, pour sa part, déploré la trop grande confusion qui existe dans l'enseignement secondaire public et souhaité que les autorités procèdent au plus tôt à une revision des méthodes afin de les rendre plus rigoureuses. Il estime qu'il ne peut en être du cours secondaire public comme pour le cours primaire "en ce sens qu'on doit être infiniment plus exigeant. Or, selon M. Lortie, il ne semble pas que cet idéal ait été atteint, loin de là car les méthodes propres à l'enseignement primaire sont appliquées sans vergogne à l'enseignement secondaire. Il s'en suit que la fin de l'enseignement à ce niveau a été tronquée en sorte qu'il n'est plus une préparation à des études poussées, par exemple universitaires ou à la vie.

Il considère qu'une revision est devenue urgente. Le programme du cours secondaire public devrait être portée jusqu'à la 12ième et même la 13ième années, pour être au pair avec l'Ontario, les Etats-Unis et certains pays d'Europe.

LE R. F. GUSTAVE

A titre de secrétaire de la commission de l'enseignement des Frères enseignants, le R. F. Gustave, é.c., a expliqué que si l'on désire que le personnel enseignant soit à la page, la chance lui doit être donnée de poursuivre sa culture, de suivre des cours de perfectionnement à des heures raisonnables et dans des conditions qui lui permettront d'en jouir davantage." "Parce qu'il est un intellectuel, le professeur devrait jouir de conditions favorables à sa vie culturelle. On s'attend, au niveau secondaire, que l'enseignement soit diffusé par des compétences. Des conditions favorisant la recherche, de bonnes bibliothèques, des salles propres à la réflexion et au travail sont urgents."

A propos de la qualité du titulaire, le R. F. Gustave a noté "qu'on ne saurait être trop exigeant, au niveau secondaire, quant au choix d'un personnel qualifié, compétent mais aussi pédagogue dans toute l'acception du mot.

D'autre part, "il ne faut pas avoir peur de maintenir à un niveau assez élevé les conditions d'admission des candidats qui se destinent au cours secondaire."

M. ROGER RUEL

Selon M. Roger Ruel, directeur-adjoint des écoles normales de la province de Québec, l'un des cinq "panellistes", "la faiblesse principale du cours d'école normale se situe surtout chez ceux qui ont fait le cours régulier et elle porte principalement sur les sciences et les mathématiques."

Il a dit que "les diplômés du brevet "A" devraient acquérir une formation spécialisée équivalente à l'année de scolarité à plein temps dans une ou deux matières qu'ils ont choisies d'enseigner. En outre, les porteurs d'un brevet spécialisé d'enseignement secondaire devraient faire un cours régulier

(Suite à la page 6, 1ère col.)

CITE A SON ENQUETE PRELIMINAIRE

Georges Morin, 28 ans, de St-Sylvestre subira son enquête préliminaire sur l'accusation d'avoir volé une somme de $25, propriété du Carnaval d'hiver de St-Sylvestre, à Mlle Louise Fillion, le 12 février au soir. Lors de sa comparution, il y a une semaine, tout cautionnement lui avait été refusé par le juge en chef des Sessions, le juge Thomas Tremblay.

Or, pendant qu'il était confiné à la prison des Plaines, on a porté contre lui une autre accusation: celle d'avoir, dans la nuit du 11 au 12 juillet 60, à St-Gilles de Lotbinière, volontairement mis le feu à l'entrepôt de Gérard Chabot, commettant par là le crime d'incendie auquel réfère l'article 374 du Code criminel. L'enquête du prévenu, sous ce nouveau chef d'accusation, a également été reportée au 9 mars. Le cautionnement de $500 en argent, exigé contre sa liberté, est valable pour les deux causes, selon la décision rendue par le juge Achille Pettigrew.

30 MOIS A L'OMBRE POUR UN VOL

Paul-Emile Demers, journalier de 23 ans, sans adresse au dossier, a écopé d'une sentence de 30 mois de prison de la part du juge Alphonse Garon. Ceci, pour sa participation au vol d'un coffre-fort contenant $237 en plus de différents documents, le tout propriété du ministère provincial de Chasse et Pêche.

Le vol avec effraction avait été perpetré dans la nuit du 13 au 14 juillet 1960, aux bureaux du ministère, rue Conroy. On sait que Demers avait été sentencié à la mi-décembre, à une peine de trois ans de pénitencier par le juge Gérard Simard, pour voies de fait sur les gendarmes Maurice Emond et Jules Delisle, de la Sûreté provinciale, agissant dans l'exercice de leurs fonctions comme ils allaient reconduire l'inculpé à la prison de Québec, le 29 novembre 60. En plus de ce délit, on l'avait également trouvé coupable, à la même occasion, d'avoir, tenté de s'évader d'une garde légale. Hier, le juge Garon, dans le prononcé de sa sentence, a spécifié que les 30 mois de détention qu'il imposait à l'accusé devront être purgés au pénitencier St-Vincent de Paul, concurremment avec celle de trois ans prononcée anterieurement.

Au Palais de Justice

$50 d'amende pour avoir VENGE son "petit fiston"

(par Marcel BOURASSA)

"Nulle passion n'a pire visage que la colère, dit Sénèque, qui ajoute, que les bêtes, qu'elles soient irritées par la faim ou par un fer enfoncé dans leur corps, offrent un aspect moins farouche qu'un homme brûlant de colère". "Use your brains" dirait Punch Imlach, à un joueur par trop enclin à prendre des punitions inutile et nuire à la cause des Leafs.

Le fiston de Jean-Paul s'amena au foyer et fit part à sa maman des mauvais traitements du méchant professeur à son égard. Parait-il qu'il lui avait donné un gros coup de poing dans le cou. La maman référa immédiatement le cas au paternel, et à ce stade des procédures, le coup de poing était devenu gros coup de pied, à un endroit où le dos perd son nom. Un bref conciliabule dans la cuisine, et le terme "exécution" dont on se sert dans l'armée pour clore une discussion et passer de la parole aux actes, fut prononcé comme un cri de guerre suffisamment fort pour ébranler le cadre du Sacré-Coeur plaqué au-dessus de la porte d'entrée du logis et dont l'inscription rappelle le plus grand commandement d'amour et de charité.

Tant il est vrai de dire, comme le Dr François Goust, dans "L'Adolescent dans le monde contemporain", que de leur tâche éducatrice, les parents n'ont gardé qu'un seul souci : éviter à leur gosse la souffrance et l'effort.

Le papa vengeur rappliqua en vitesse au collège, et ce n'était pas dans l'intention d'aller y discuter avec les autorités de l'endroit des recommandations d'un Edouard Montpetit ou des enquêteurs de la Commission Tremblay concernant l'enseignement. Ce que ce pauvre professeur encaissa comme raclée avait de quoi lui faire oublier tout l'accordement des adjectifs et les conjugaisons des verbes "aimer" et "patienter". S'amena sur les entrefaites le directeur des études, avec identique effet produit par de la teinture d'iode versée sur une brûlure. Ultimatum lui fut lancé, par le paternel, et en des termes qu'on ne retrouve pas dans la supplique à "Marie, Reine des Coeurs", d'avoir à se tailler ou risquer d'en

(Suite à la page 6, 3e col.)

Les taxes doivent être payées

Si vous opérez un commerce de vente au détail, vous êtes mandataire du ministre des finances de la province, sous les dispositions de la loi de l'impôt concernant la vente au détail. A ce titre, il vous faut payer au dit ministre les droits perçus pour la Couronne. Pour avoir négligé de ce faire, un commerçant de Giffard a été condamné à payer une amende équivalent au total des taxes non perçues, ou non remises au ministère, en plus des frais de cour, ou à défaut huit jours de prison. Le commerçant a préféré régler illico.

Il devait être suivi d'un Québécois qui, lui, avait négligé de payer la taxe de 3% sur le prix net de vente au montant de $1,800, en vertu de cette loi de l'impôt sur la vente en détail, chapitre 88 S.R.Q. 1941, lorsqu'il acheta en janvier une Dodge 57. Amende de $54.00 en plus des frais sinon la prison. Egalement dans ce cas on a préféré "régler".

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 59F

MODISTE DE CHAPEAUX

D'expérience demandée
Ecrire en donnant références à :
Dépt: 1081 Le Soleil

"L'ATTACHÉ"

NOUVEAU MODELE D'APPAREIL AUDITIF

Portez-le quand votre oreille ne suffit pas. Ayez-le toujours à la portée de la main et portez-le au besoin. Il tient en place même durant l'exercice de sports violents. Pesant moins d'une once, cet appareil est complet par lui-même et inclut même une batterie minuscule. Grâce à sa position au niveau de l'oreille, le porteur de cet appareil MAICO entend naturellement et n'est pas ennuyé par le bruit du frottement de son linge.

Succursales dans tout l'Est de la Province

SERVICE AUDITIF MAICO Inc. 895 Côte d'Abraham Centre Médico-Dentaire Québec

S.V.P. envoyez-moi gratuitement votre livre sur la surdité.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

Désirez-vous un soulagement rapide des douleurs arthritiques et rhumatismales?

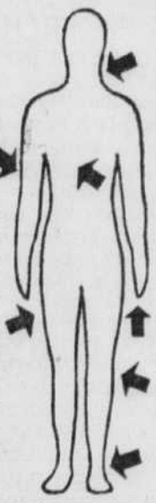

Souffrez-vous de douleurs arthritiques et rhumatismales au genou, à l'épaule, à la hanche ou aux doigts? Vite! Massez le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE à l'endroit endolori. En 30 secondes, vous sentirez une chaleur bienfaisante . . . un soulagement apaisant aux jointures et aux muscles. Vous vous sentez mieux, vous vous reposez mieux la nuit. Le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE contient un mélange spécial d'ingrédients à l'action très pénétrante. Non huileux, il ne tache pas. Pourquoi souffrir plus longtemps? Achetez sans tarder le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE.

Nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE

Toujours clair . . . nuit et jour

Un produit sans rival d'une canne à sucre réputée

LE SEUL
RHUM BLANC
CRYSTAL – TRANSPARENT

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe), Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mercredi 22 février 1961

Mgr Paré succède à Mgr G. Mélançon à Chicoutimi

La délégation apostolique au Canada a annoncé en fin de semaine dernière que le Saint-Siège avait accepté la démission de Son Exc. Mgr Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi depuis plus d'une vingtaine d'années, pour en confier la direction de ce diocèse à son auxiliaire, Son Excellence Mgr Marius Paré.

La nouvelle, même si elle n'a pas pris la population par surprise (il avait été question à quelques reprises déjà du désir de l'évêque de Chicoutimi de se faire relever de ses lourdes responsabilités) l'a quand même profondément attristée. Elle avait appris avec les années à mesurer toute la place que Mgr Mélançon occupait dans son estime et l'attachement qu'elle lui portait, attachement fait de reconnaissance et d'admiration pour ce pasteur dévoué qui lui venait du diocèse de Nicolet, au cours de l'année 1940 et qui avait réussi à gagner son affection et sa confiance, laissant pour illustrer son passage sur le siège épiscopal de nombreuses oeuvres qui témoignent de son zèle apostolique.

S'il est plus difficile d'apprécier le rayonnement spirituel d'un évêque sur ses diocésains, on peut cependant s'en faire une excellente idée par les réalisations matérielles qui ont marqué son règne, par la multiplication des oeuvres qui ont pour but d'assister les autorités religieuses dans la conquête des âmes. Les vingt années d'épiscopat de Mgr Mélançon furent une longue succession de progrès sur le plan physique aussi bien que sur le plan spirituel. Amputé à deux reprises, son immense diocèse, à cause des développements économiques de la vaste région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, demeure encore l'un des plus importants de la province de Québec.

Isolé des grands centres urbains il a conservé des caractéristiques que son évêque a cherché à protéger contre les influences extérieures, mais sans bouder les tendances nouvelles qui constituaient une source d'enrichissement pour ses diocésains dans tous les domaines de leurs activités. Pour répondre aux besoins croissants d'une population qui se multipliait à un rythme accéléré, il a tout le long de son règne, fondé de nouvelles paroisses, ouvert de nouvelles missions et encouragé la fondation et l'expansion d'institutions nécessaires au bien-être matériel et spirituel de ceux dont il avait la charge.

Depuis quatre années, depuis que Rome lui avait donné un auxiliaire dans la personne de Mgr Marius Paré, il avait graduellement délégué à ce dernier une partie de son autorité, le faisant bénéficier de son expérience et lui communiquant son amour des âmes, le préparant à accéder un jour à sa succession, quand serait arrivée pour lui l'heure de la retraite, retraite à laquelle il songeait "non pas, comme il le disait lui-même, par découragement ou désaffection, mais en vue d'assurer le plus grand bien possible aux chères âmes de ses fidèles".

Son successeur est lui aussi un fils du milieu rural. Membre d'une famille nombreuse qui a vécu dans la région de Montmagny, c'est au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, d'abord comme élève, ensuite comme professeur, directeur spirituel et supérieur, que Mgr Paré s'est préparé à son important ministère des âmes. C'est là qu'il se dépensait au service d'une des plus belles institutions d'enseignement secondaire du Québec lorsque le Saint-Père l'appela à la dignité épiscopale. En l'espace de quatre années à peine, il a réussi à s'indentifier à la population du diocèse de Chicoutimi lui prodiguant le meilleur de lui-même.

Sous sa direction éclairée le diocèse de Chicoutimi grandira dans la tradition de ceux qui ont déjà illustré ce siège épiscopal.

Un programme en huit points pour les filiales américaines

Il incombe nettement au gouvernement du Canada de formuler des principes coordonnés en matière de commerce et de placements et d'adopter des mesures adéquates pour que tous les intéressés y restent fidèles, pour corriger les abus qui peuvent se commettre ici et là au détriment du bien commun de la population. Tout programme comporte un but, des objectifs à atteindre mais aussi des règles et des conditions bien déterminées à suivre pour assurer sa réalisation.

Le ministre du Commerce, M. George Hees, vient de proposer un programme de citoyenneté canadienne en huit points à l'adresse des compagnies américaines qui possèdent des filiales dans notre pays. Il énumère quelques principes qu'une compagnie américaine qui possède une entreprise au Canada devrait mettre en pratique pour devenir une partie intégrale du Canada et des citoyens canadiens.

M. Hees leur propose de permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'acquérir des actions dans leurs filiales, d'entraîner un personnel canadien à assumer une plus grande part à la direction de ces entreprises, d'exécuter plus de travaux de recherches et d'entreprendre un plus grand nombre de projets au Canada. Il leur suggère de promouvoir l'exportation des produits de leurs filiales, d'utiliser autant que possible des matériaux canadiens et de faire subir aux matières brutes autant d'opérations que peut le permettre la concurrence avant d'en faire l'exportation, d'accorder une plus grande autonomie au bureau de direction des filiales canadiennes et d'encourager ces usines à participer aux activités de la communauté.

Si tous ces principes étaient observés dans leur esprit la paix régnerait dans le monde et nos relations avec nos voisins qui sont et doivent rester cordiales ne causeraient aucune confusion, aucune préoccupation. La réalité est tout autre. C'est pourquoi il importe de reviser tous les aspects des relations canado-américaines dans un esprit de bonne entente, d'interdépendance, afin d'améliorer les échanges de vue entre les Etats-Unis et le Canada.

Notre pays, pour une bonne part, doit aux Etats-Unis son mode de vie actuel et dépend de son voisin du sud pour ce qui est des marchés d'exportation, des capitaux et de l'apport technique. Les Etats-Unis dépendent du Canada comme principal marché d'exportation et principale source d'approvisionnement en matériaux essentiels.

Pour assurer son développement futur, la principale tâche que doit envisager le Canada est l'expansion d'une industrfie de transformation secondaire profitable. Cela exige une main-d'oeuvre hautement spécialisée, un vaste programme de recherches, des industries et produits nouveaux protégés par des brevets canadiens et des droits commerciaux de portée internationale.

Les entreprises gouvernementales et commerciales ont un grand rôle à jouer dans ce domaine. Le Canada a encore besoin des capitaux étrangers mais il doit chercher à en créer en allégeant le fardeau fiscal, en exerçant un contrôle rigoureux des prix de revient et de vente des produits industriels canadiens, en augmentant les moyens de production et en modérant les revendications exagérées de ses citoyens. Le temps est venu de faire un nouvel examen des procédés de politique bancaire de la Banque du Canada et d'examiner les moyens de mettre en oeuvre un meilleur fonctionnement du marché des capitaux.

L'apport de nos mines dans notre économie

Dans le **Canadian Geographical Journal**, livraison du mois de juin 1960, M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines du Québec, a publié une intéressante étude sur "l'apport des mines dans l'économie du Québec". A cause de l'importance du sujet et de la compétence de l'auteur, le ministère des Mines vient de reproduire, en une jolie plaquette illustrée, cette étude de M. Dufresne, qui apporte une contribution fort opportune au développement plus intense de l'industrie minière de notre province.

L'auteur expose, à vol d'oiseau, les phases diverses de l'exploitation des mines du Québec au cours du dernier quart de siècle. Les recherches géologiques ont amené des découvertes étonnantes de gisements et de gîtes de métaux et de minéraux d'une richesse insoupçonnée, et plusieurs régions jusque là inconnues du nord de la province sont devenues des centres d'activité qui forment autant d'éléments de base de la prospérité économique de la province. M. Dufresne le démontre par des chiffres et des statistiques qui indiquent, à juste titre, l'importance de cette industrie qui représente une production annuelle d'un demi-milliard de dollars et qui procure de l'emploi à plus de 32,000 hommes qui travaillent dans les mines, sans compter les milliers d'autres ouvriers dans les usines de transformation des produits miniers.

Avec l'expansion de l'industrie minière, de nouveaux territoires s'ouvrent à la civilisation et au progrès: les vastes solitudes de l'Ungava en comptent un bon nombre, dont Schefferville, centre de gisements de fer, de Chibougamau, réputé pour ses mines de cuivre et de zinc, puis Chapais, Gagnon, Port-Cartier et tant d'autres qui annoncent une ère nouvelle d'exploitation sur la Côte Nord jusqu'aux confins de la Baie d'Hudson et du Détroit de l'Ungava.

A armes égales

La pensée de Kennedy sur le plan international se précise

(par W. N. EWER)

Le tableau de la pensée et des plans du Président Kennedy dans le domaine des affaires internationales commence à apparaître clairement. Nous avons, pour nous guider, son discours inaugural et son Message sur l'état de l'Union au Congrès. Nous pouvons invoquer aussi ses conférences de presse et celles de son Secrétaire d'Etat. Il existe encore d'autres indices.

Dans l'ensemble, me semble-t-il, ce tableau donnera satisfaction à l'opinion publique d'Angleterre: il me paraît s'harmoniser, dans ses grandes lignes, avec la pensée du gouvernement anglais.

Il va sans dire je n'entends pas qu'il existe ou puisse exister un accord complet sur chaque détail. Cela n'arrive pas et ne peut arriver entre les démocraties libres même les plus étroitement associées. Au reste, l'identité n'est pas nécessaire à l'harmonie. Le tableau, en général, s'harmonise.

Prenons d'abord l'accent qu'on met sur la nécessité dans l'état actuel des choses, de maintenir fermement l'organisation et les forces défensives de l'Alliance atlantique. L'avenir pourrait apporter des changements. Il pourrait apporter des mesures de désarmement, ainsi qu'on l'espère. Il pourrait apporter l'allégement de la tension. Mais, pour l'heure, nous devons forcément prendre les circonstances telles qu'elles se présentent. Les assurances qu'a données M. Kennedy qu'on ne verra ni affaiblissement ni retraite chez les Américains ont mis fin à certaines anxiétés qui s'étaient exprimées, surtout dans l'Europe continentale.

Le temps de la réflexion

Mais, à cela s'ajoute cette déclaration du discours inaugural: "Recommençons à neuf, nous rappelant des deux côtés que la civilité n'est pas un indice de faiblesse et que la sincérité reste toujours subordonnée à la preuve. Ne négocions jamais par crainte, mais ne craignons jamais de négocier".

En même temps — et tout cela reste dans le même courant de pensée —, M. Kennedy ne se montre aucunement disposé à se lancer à corps perdu dans des négociations sans préparation avec l'Union soviétique tout simplement pour l'amour de la négociation, ni à prendre une initiative quelconque à la seule fin de prendre une initiative. Il a évidemment conscience des dangers dont parlait l'autre jour le ministre anglais des Affaires étrangères à propos de réunions qu'un côté ou l'autre fait servir à de simples "manoeuvres de la guerre froide". Il y a là une évidente harmonie de pensée.

Ce que j'aime à propos de la façon qu'a le Président d'aborder ces questions, c'est son intention évidente de réfléchir à tous ces aspects, d'examiner les problèmes avant d'agir ou avant d'adopter un point de vue ferme et public. Naturellement, il peut se voir forcer la main, que ce soit par quelque rapide évolution des événements ou par un geste soudain de la part de M. Khrouchtchev ou du Président Mao-tsé-Toung. Et puis, n'oublions pas les questions de principe, qu'il faut tenir à part de la tactique. Par exemple, ainsi que M. Dean Rusk le faisait remarquer au cours d'une conférence de presse, "la Sûreté et la sécurité de la population de Berlin-Ouest".

Réaction soviétique

On a un cas d'espèce dans la requête visant à la remise à plus tard de la prochaine réunion de la conférence relative aux essais nucléaires (à laquelle on remarque avec plaisir que le gouvernement soviétique se rallie). Il faut de nouvelles réflexions des deux côtés pour éviter une fâcheuse répétition des impasses du passé à l'égard d'un sujet ou d'un autre.

D'autre part, après avoir annoncé dans son Message sur l'état de l'Union qu'il prenait des mesures "pour coordonner et accroître l'effort de défense" le Président a ajouté: "Nous devons nous assurer que nos négociateurs soient mieux préparés à formuler des propositions d'ordre pratique qui nous soient propres et à juger sainement les propositions des autres". J'y vois encore un appel à la réflexion plus mûrie avant que nous nous précipitions vers la table des conférences.

A mon sens, tout cela créera une bonne impression dans les nombreux pays neutres aussi bien que parmi les alliés des Etats-Unis. Que dire, maintenant, de la réaction en Union soviétique?

On a eu des indices (par exemple, la libération de l'équipage du RB-47) que le gouvernement soviétique se montre enclin à répondre de "façon positive" au "recommençons à neuf" de M. Kennedy. A vrai dire, la **Pravda** et les **Izvestia** ont ensuite critiqué certains passages du Message sur l'état de l'Union, près d'une semaine après ce discours. Par exemple, les remarques de M. Kennedy au sujet de la "bonne volonté" se trouvaient réduites à néant par la "détermination d'affermir la puissance militaire des Etats-Unis" (bien qu'il faille noter en passant que l'accent mis sur la nécessité d'affermir la puissance militaire de l'Union soviétique forme un thème constant sur les lèvres des dirigeants soviétiques et dans les colonnes des journaux soviétiques). Toutefois, ces commentaires gardaient un ton réservé, et l'on réservait le jugement définitif.

On peut donc considérer que la réaction soviétique reste encore indécise. Nous possédons maintenant un tableau assez net de la pensée de M. Kennedy. La pensée de M. Khrouchtchev exige encore des éclaircissements.

L'opinion du lecteur

Etudiants en automobiles

Lac Beauport, février 1961.

Monsieur le rédacteur,
Le Soleil.

Monsieur,

Nous avons appris par votre journal du 3 février que l'honorable ministre de la Jeunesse avait fait une déclaration devant l'Assemblée législative concernant des bourses et des prêts consentis aux étudiants même s'ils possèdent une auto, c'est-à-dire que le fait d'avoir une auto pour un étudiant, ne saurait l'empêcher de profiter d'une bourse et même d'un prêt.

Sans pour cela jeter les hauts cris et taxer une telle mesure d'excès de prodigalité, nous sommes quand même tentés d'y voir une surenchère à notre prétendu esprit démocratique.

Que des bourses soient accordées indifféremment à des étudiants pauvres ou à d'autres possédant une auto, il n'y a là ni préjudice ni favoritisme puisque ces bourses sont données par de gros industriels, d'importantes compagnies ou par les gouvernements et sont destinées aux plus méritants ou à ceux qui offrent le plus de garantie de réussite.

Quant à ceux qui réclament des prêts d'aide aux étudiants, et qui déjà possèdent une auto, vous n'êtes pas sans remarquer que ça donne un peu l'impression d'une compagnie de fiducie.

Sauf quelques rares exceptions pour qui il est utile et nécessaire d'avoir une auto pour se rendre à leurs cours, les transports publics étant inexistants, ce qui est plutôt rare, il est difficile de s'imaginer un coût de transport plus économique qu'avec les autobus par exemple. On peut toujours invoquer que payer 3 dollars par semaine à l'autobus ou les donner à un copain avec qui on voyage soir et matin, il n'y a pas de différence et même qu'on a plus de confort pour le même argent. Oui, cela est juste, mais pas conforme aux lois régissant les transports en commun. Parlez-en à un homme de taxi.

Si nous considérons que pour les années 59-60, on a accordé 495 prêts aux étudiants pour un montant de $185,000 et qu'avec ça on a dû en refuser 560 autres parce qu'il manquerait $225,000 de fonds, on est en droit de se demander dans l'avenir, combien d'étudiants possédant une auto se verront accorder des prêts de préférence à d'autres tout aussi méritants et qui n'ont pas d'auto.

Pour ma part, je ne serai pas sans me demander à la prochaine sollicitation en faveur du prêt d'honneur aux étudiants, si mon argent ne va pas aller à un étudiant qui se balade en auto pendant que moi j'utilise l'autobus 2 fois par jour pour accomplir mon travail à 10 milles de distance. Non pas que j'envie tellement les propriétaires d'auto, car c'est tellement plus économique en autobus.

Laissons là ces considérations d'ordre purement matériel et négligeable qui sont susceptibles d'ennuyer les plus fortunés, et rappelons-nous en terminant, des statistiques peu encourageantes pour les étudiants automobilistes. Au cours d'une enquête assez récente aux Etats-Unis, il fut établi que parmi les étudiants universitaires possédant une auto, 85% échouaient à leurs examens régulièrement. Les chiffres seraient beaucoup moins impressionnants chez nous, étant donné qu'il y a beaucoup moins d'autos!

A moins que la gratuité scolaire ne soit amorcée jusqu'au niveau universitaire, l'institution des Prêts d'honneur sera désormais à la mode et fort à propos. C'est pourquoi il serait regrettable que des décisions pour le moins hâtives viennent entraver la marche de cet organisme progressant, quoique encore insuffisant.

Pour résumer, les prêts aux étudiants possédant une auto seront préjudiciables aux campagnes du Prêt d'Honneur. Et même si l'argent des prêts était entièrement octroyé par le gouvernement de la province, plus pertinentes en seraient les critiques car le contribuable n'est pas toujours dupe de ce qu'on fait avec ses taxes et nos appréhensions d'aujourd'hui deviendraient l'imponderable d'alors.

Très sincèrement.

PENSATOR.

Un barrage pneumatique en nylon

Un barrage de retenue pneumatique qu'on "gonfle" en période de sécheresse et qui s'escamote automatiquement pendant la saison des pluies pour éviter tout risque d'inondation, a été installé sur le fleuve Los Angeles, contribuant à régler le régime des eaux dans le sud de la Californie.

Il s'agit d'un dispositif tubulaire de 164 pieds de long et de 33 pieds de circonférence, fait de nylon flexible très solide, recouvert d'un enduit spécial appelé néoprène qui résiste aux intempéries comme à l'usure par le frottement du sable ou des pierres. Ce "barrage", qui peut être "gonflé" en 25 minutes, évite la déperdition des eaux du fleuve Los Angeles pendant l'été en les acheminant vers un réservoir souterrain d'où elles permettent d'alimenter le système de distribution urbaine. En période de crue, le barrage se "dégonfle" de lui-même sous la pression croissante de l'eau. Il peut être complètement vidé d'air et "aplati" en moins de 15 minutes.

Le barrage pneumatique a été soumis l'an passé à une série de tests qui ont été couronnés de succès; il est maintenant en plein fonctionnement. Les autorités californiennes estiment que l'eau qu'il permettra de récupérer représente une économie de 75,000 dollars par an. Des expériences antérieures avec un barrage en bois s'étaient révélées inefficaces, ce barrage ayant été emporté au premier orage.

(UNESCO)

Enseignement des langues en Ouzbekistan

(Par I. Sigalov)

L'enseignement des langues vivantes se développe dans les écoles des républiques soviétiques de l'Asie centrale. En Ouzbekistan, par exemple, tous les établissements scolaires ont une langue étrangère au moins à leur programme.

La plupart enseignent l'anglais, le français ou l'allemand, mais des langues orientales — l'hindi, l'ourdou, l'arabe, le persan et le chinois — sont maintenant étudiées dans dix écoles ouzbèques. En général, chaque établissement n'offre qu'un cours de langue étrangère, bien que quelques-uns des plus importants en enseignent deux. Les parents choisissent l'école selon la langue qu'ils désirent voir apprendre par leurs enfants.

Dans les écoles ordinaires de huit — ou onze — classes, cet enseignement commence avec la cinquième année de scolarité, à l'âge de 11 ou 12 ans. Pendant les deux premières années, trois leçons par semaine sont consacrées à la langue étrangère, deux pendant la troisième année et trois les années suivantes.

Dans les internats — il y en a maintenant plus d'une cinquantaine en Ouzbekistan — les classes de langues commencent deux années plus tôt. L'enseignement, à ce stade, est surtout oral, la grammaire n'étant étudiée qu'en cinquième année, comme dans les externats.

L'enseignement des langues orientales, qui est une initiative relativement récente, présentait des problèmes inédits pour les éducateurs ouzbeks. Ils ne pouvaient en effet, pour établir leurs cours, s'inspirer de l'expérience acquise, comme pour les langues européennes. Il a donc fallu préparer des programmes spéciaux et former les maîtres à des méthodes nouvelles. Les cours de langues orientales comportent cinq leçons par semaine. En fin d'études, certaines matières, comme la littérature, seront enseignées entièrement dans la langue, et les élèves devront alors être aussi capables de parler celle-ci que de la lire et de l'écrire.

Il existe à présent quelque 2,000 professeurs de langues étrangères d'origine ouzbèque, et autant venus en Ouzbekistan des autres républiques soviétiques. L'Institut des Langues Etrangères de Tachkent forme des professeurs d'anglais, de français et d'allemand, tandis que la section orientale de l'Université de l'Asie centrale, à Tachkent également, offre aux maîtres des cours d'hindi, d'ourdou, de chinois, d'arabe, d'ouigour, de persan, de patchou et d'indonésien.

Autre problème: la préparation de livres de classe tenant compte des particularités de la langue ouzbèque. Pour l'anglais, le français et l'allemand, une série de nouveaux manuels seront prêts, d'ici cinq ans.

En ce qui concerne les langues orientales, une méthode de production différente a été adoptée. Puisqu'elles sont introduites simultanément dans les écoles des autres républiques transcaucasiennes et d'Asie centrale, les différents ministères de l'Education ont décidé qu'ils se partageraient la tâche et que les livres de classe produits dans chaque république seraient à la disposition des autres. C'est ainsi que l'Ouzbekistan a publié des manuels pour l'hindi et l'ourdou, le Tadjikistan pour le persan, l'Azerbaïdjan pour l'arabe, et la Fédération russe un livre de chinois.

(UNESCO)

Pour apprendre les règles de la circulation

C'est ce que font un grand nombre d'écoliers autrichiens sur des pistes expérimentales créées à leur intention par la Croix Rouge de la Jeunesse. Il s'agit de véritables rues en miniature, où la circulation est réglée par des agents de police assistés de jeunes. Les enfants y jouent tour à tour le rôle de piétons, de cyclistes, et de conducteurs, pilotant de petites voitures qui sont mises à leur disposition. Ils développent très vite le "sens de la route" et la plupart d'entre eux passent leur examen, sans commettre de faute, après quelques leçons. D'ailleurs leurs camarades, spectateurs en attendant d'être eux-mêmes sur la sellette, ne se font pas faute de leur signaler leurs infractions au Code de la Route.

(UNESCO)

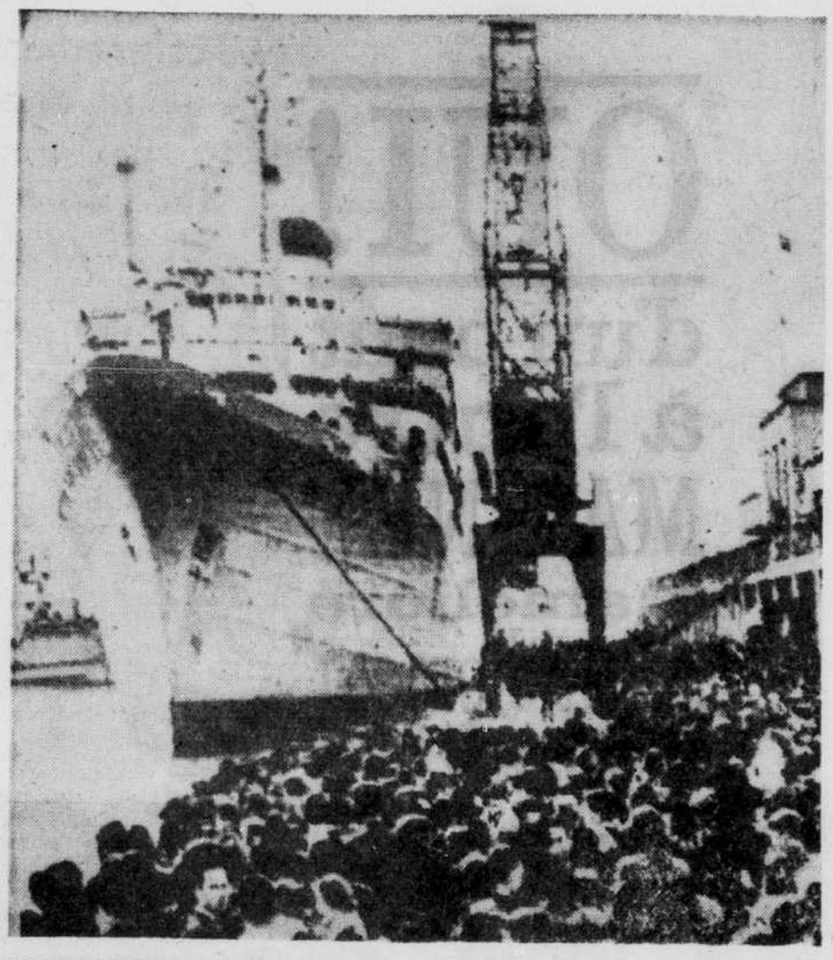

LE SANTA MARIA, paquebot portugais, saisi en mer par des rebelles le mois dernier, est arrivé à Lisbonne. Une foule de 100,000 personnes a accueilli le paquebot. (Téléphoto PA)

La nécessité de nouvelles routes se fait sentir surtout dans le Québec

Montréal (PC) — M. J. C. Bourguignon, directeur gérant du Conseil du port de Montréal, a déclaré hier qu'au Québec, on devra travailler d'arrache-pied, si l'on veut compenser le retard attribuable à de nombreuses années de négligence en ce qui a trait à la construction de routes.

Prenant la parole devant le congrès annuel de l'Association des camionneurs du Québec, M. Bourguignon a précisé que la construction de nouvelles routes est comprise dans les cadres "du programme, coûteux mais nécessaire, de travaux publics qui devraient être entrepris de façon à pallier le chômage et apporter des améliorations permanentes".

Il a ajouté que la nécessité de meilleures routes se faisait sentir partout au Canada particulièrement au Québec.

Si on avait entrepris un tel programme dès que la nécessité s'en est fait sentir, a-t-il dit, "ceci se serait peut-être traduit par plusieurs années de prospérité pour nombre d'industries qui bénéficient de la construction de routes soit qu'elles les construisent ou les utilisent".

MONTREAL

M. Bourguignon a poursuivi en disant qu'il était convaincu que la présente administration municipale de Montréal entend agir sans délai afin de remédier aux problèmes de la circulation de la métropole.

Il a noté que le conseil municipal avait placé, en tête de sa liste d'urgents projets en matière de transport, la construction d'un métro. Il a ajouté: "Je suis assuré que, cette fois, on fera suite à ces projets".

Il a déclaré que le port de Montréal réclamait un plan directeur afin de développer la région industrielle et commerciale adjacente au port

L'un des articles essentiels de ce plan comprendrait l'établissement de terminus centraux pour les camions, des points stratégiques dans le voisinage du port de Montréal.

RESOLUTIONS

Les délégués représentant les entreprises de camionnage de la province, ont formulé certaines propositions spécifiques visant à améliorer les conditions du transport au Québec.

Ils ont réclamé l'élargissement de la route No 9 de façon qu'elle comprenne quatre travées entre Montréal et Québec, l'abolition des restrictions relatives au poids des véhicules commerciaux au cours de la période printanière et la construction d'un pont à Terrebonne Ils ont également réclamé l'abolition du péage sur ce pont, éliminant ainsi le régime médiéval de perception.

Ce congrès se clôturera aujourd'hui Au cours de la journée, on procédera à l'élection des directeurs et à l'adoption ou au refus des résolutions proposées.

L'achat de gaz correspondra à la clause du contrat

Montréal (PC) — M. Glen O. Maddock, président de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, a annoncé hier qu'à la suite des contrats de vente passés avec plusieurs industries de la région métropolitaine, la compagnie était maintenant assurée de satisfaire aux exigences minimales d'achat de gaz stipulées dans son contrat d'approvisionnement avec la Trans-Canada Pipe Lines Ltd.

M. Balcer dit qu'il enquêtera sur ces taux

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, a déclaré hier à la Chambre qu'il fera enquête sur le rapport voulant que les navires qui emprunteraient la voie maritime du St-Laurent cette année seront obligés de payer des tarifs d'assurance de 10 à 17 pour cent plus élevés que l'an dernier.

Il répondait alors à M. Hazen Argue, leader social démocrate, qui avait fait état d'une nouvelle parue à ce sujet dans la Gazette de Montréal.

Margarine du Québec vendue en Ontario?

Toronto (PC) — Le ministre provincial de l'Agriculture et la Sûreté provinciale de l'Ontario ont révélé hier qu'ils avaient saisi 4,000 livres de margarine jaune et accusé un individu de Cornwall de s'être livré à la vente de ce produit.

Le ministère a ajouté que Robert David, grossiste de Cornwall, devra répondre à quatre accusations, vendredi à Oshawa.

Selon des porte-parole, de la margarine québécoise était vendue dans les magasins de détail et les restaurants d'Oshawa, Pickering et Whitby.

Conférence de J. Philibert

Propriétés des métaux précisées depuis 10 ans

Par E.-A. GRENIER

"La micrographie électronique a fait depuis dix ans, dans le domaine des propriétés des métaux, des découvertes qui laissent bien loin en arrière les élucubrations pourtant hardies auxquelles s'était livrée jusque là l'imagination des physiciens de laboratoire".

Disposant d'instruments dont la puissance rendait anachroniques les analyses par réaction chimique et les examens au simple microscope ou aux rayons-X ou indicateurs, les "métallogistes" de l'heure peuvent vérifier la plasticité et la malléabilité des métaux par l'observation de leurs atomes, de leur arrangement cristallographique et de leur modification structurale.

C'est ce qu'a démontré hier soir, à l'aide de projections lumineuses, M. Jean Philibert, attaché au Centre national de recherches scientifiques de France et professeur invité à la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

Parlant sous les auspices des Mardis Universitaires, M. Philibert avait intitulé sa causerie "Qu'est-ce qu'un métal?"

Après avoir souligné l'importance des métaux dans le développement des civilisations depuis la proto-histoire, le conférencier énuméra les propriétés que les peuples leur ont progressivement découvertes: plasticité, durcissement, écrouissage, alliage, élasticité, sécabilité, résistance plus ou moins grande à la chaleur, à l'oxydation, aux vibrations, à la pénétration par les neutrons.

Il retraça les travaux d'analyse entrepris depuis un siècle pour connaître "ce qu'est le métal", depuis les efforts pour éliminer les impuretés par "parties de millions", jusqu'aux dernières batailles en vue de réduire à néant les "inclusions" dans les trempes ou les alliages.

Il définit enfin que les métaux sont des empilages d'atomes sous forme de mono-cristaux, quand les atomes ont la même orientation, ou poly-cristaux, quand il y a divers champs d'orientation séparés par des joints de grains.

Les défauts apparents, constatés au micrographe électronique, sont en réalité des modalités ou propriétés des métaux: plasticité, durcissement ou malléabilité, selon qu'il y a dislocation, superfétation ou dislocation dans le pain cristalloïde des atomes.

Il révéla enfin qu'un fil (trichite ou wisker) de métal de 1/100,000 de millimètre de diamètre se redresse comme un cheveu lorsqu'on l'a plié en forme d'anneau: c'est l'élasticité.

M. Philibert avait été présenté par le Dr Gérard Letendre, directeur du département des mines et de la métallurgie à la Faculté des Sciences de Laval.

Parmi les assistants, l'on remarquait M. Etienne Spire, de Montréal, membre de l'IRSID ou Institut de la recherche sidérurgique de Paris.

La police croit qu'il a participé au cambriolage

Un Québécois a été arrêté, hier soir, par les sergents Bisson et Robert de la brigade judiciaire municipale. Il est soupçonné d'avoir pris part à un cambriolage dans une maison de la rue de la Reine, la semaine dernière. L'inspecteur suppléant Pat Horrigan précise qu'à cette occasion, un appareil de télévision et divers accessoires de maison avaient été volés. La télévision a été récupérée.

Deux autres jeunes Québécois ont été surpris hier soir, par le constable Antoine Lépine. Ils auraient arraché un appareil de téléphone public au théâtre Laurier, sur la rue St-Vallier

Tôt hier, deux autres individus ont été retracés à la suite de deux vols, l'un au Club libéral de Limoilou et l'autre à la salle de billard Poulin. Ces deux établissements sont voisins sur la 3e avenue, soit aux numéros 468 et 478.

Les deux suspects se sauvaient quand les policiers sont arrivés pour répondre à la plainte au sujet de ces vols. L'un d'eux fut déniché dans le haut d'un escalier où il se cachait tandis que l'autre avait pu parvenir à se glisser sur le toit d'un édifice au 325, 3e avenue et tentait de s'y cacher également.

Au cours de la même nuit, trois adolescents ont été arrêtés dans le sous-sol d'une maison de rapport située au 20 rue Lockwell. Ils s'étaient introduits à cet endroit pour s'emparer de l'argent contenu dans les lessiveuses automatiques placées là, à la disposition des locataires de cette maison.

Hier soir les cellules municipales hébergeaient de plus quatre individus pour ivresse; un cinquième pour désertion; et les deux derniers pour refus de pourvoir. Les quatre premiers ont pu retrouver leur liberté provisoire sous cautionnement.

MAURICE Pollack LIMITÉE

- Economisez jusqu'à 50% et beaucoup plus.
- Repérez les étiquettes spéciales et profitez de ces rabais.
- S.V.P. pas de commandes par poste ni téléphone.

SOLDES!

Formidables rabais sur ces vêtements du stock régulier

MANTEAUX D'HIVER

✓ **GROUPE 1 – Rég. $49.98 à $69.95** — $25

Drap tout laine de qualité. Belle confection, coupe automne-hiver et la saison 1960-61, tissus de très belle qualité, doublure de satin et chaude entredoublure. Teintes variées.

Tailles: 8 à 18 dans le groupe.

✓ **GROUPE 2 – Val. rég. $79.98 à $89.95** — $35

Mohair et laine. Sealskin, velours laine, ont servi à la confection soignée de ces manteaux à chaude entredoublure de chamois. Teintes: brun, noir, beige, vert, taupe.

Tailles: 8 à 18 dans le groupe.

✓ **GROUPE 3 – Val. rég. $109.00 à $119.00** — $50

Collets de castor ou renard noir. Tissus de très belle qualité tels: velours laine, laine et mohair, Shag, taillés d'une façon experte pour donner une coupe parfaite. Choix de noir, brun, vert, beige.

Tailles 8 à 18 dans le groupe.

✓ **GROUPE 4 – Val. rég. $149.00 à $179.00** — $75

Tissus Sealskin anglais, laine et Alpaca, mohair. Coupe style 60-61, Collets garnis de riche castor canadien choisi ou de somptueux grand vison mâle. Teintes variées.

Tailles 8 à 18 et demi-tailles 16½ à 24½.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SI DESIRE

Pollack — MANTEAUX POUR DAMES — Deuxième étage

SOLDES DE VÊTEMENTS SPORT ET DE SKI

BLOUSES CHEMISIERS IMPRIME – Rég. $5.98 — 3.99

Ravissants modèles présentés dans un tissu de qualité aux couleurs variées.

Pollack — BLOUSES POUR DAMES — Deuxième

Pratiques slacks en laine unie ou plaid. - Dames

Val. Rég. $7.98 à $8.98 — 3.99
Val. Rég. $9.98 à $12.98 — 5.99
Val. Rég. $14.98 à $16.98 — 8.99

Vaste choix de slacks de style étroit, en laine de belle qualité, modèles unis ou plaid à gros quadrillés de couleurs variées. Tailles: 10 à 18.

Pollack — SLACKS POUR DAMES — Deuxième

Jupes en lainage ou mohair pour dames

Val. Rég. $5.98 à $8.98 — 2.99
Val. Rég. $8.98 — 5.99
Val. Rég. $12.98 — 7.99

Beau choix de modèles confectionnés dans des tissus de belle qualité de laine et mohair unis ou quadrillés. Couleurs variées. Tailles: 10 à 18.

Pollack — JUPES POUR DAMES — Deuxième

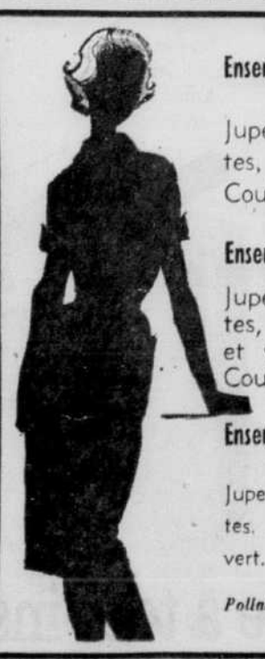

Ensembles de lainage — Rég. $10.98

Jupe et veste appareillantes, en lainage quadrillé. Couleurs variées. 3.99

Ensembles tricot de coton — Rég. $12.98

Jupe et veste appareillantes, modèle à jupe droite et veste sans manches. Couleurs variées. 6.99

Ensembles lainage ou bouclé — Rég. $29.98

Jupe et veste appareillantes. Couleurs: beige et vert. Tailles: 10 à 18..... 14.99

Pollack—VETEMENTS SPORT POUR DAMES— Deuxième

Slacks de ski en nylon, viscose et worsted

Pour hommes:

Rég. $19.98 — 10.99
Rég. $29.98 et $35 — 24.99

Extensibles et de première qualité, ils sont présentés en noir, vert, bleu, et bleu royal. Tailles: 36 à 40 dans le groupe.

Pour dames:

Val. Rég. $19.98 — 14.99
Val. Rég. $29.98 — 15.99
Val. Rég. $39.98 — 24.99

Couleurs: noir, bleu, vert, corail. Tailles: 10 à 16 dans le groupe.

Pollack — CHALET DU SKI — Deuxième

Laval créerait bientôt...

(Suite de la page 3)

dans une institution de formation pédagogique, la scolarité requise pour l'obtention de ce même brevet."

Parlant de la popularité grandissante du cours secondaire, M. Ruel a dit qu'il a pour résultat plusieurs problèmes dont le plus important est sans doute la préparation d'un personnel enseignant nombreux et assez bien qualifié pour répondre aux exigences de l'heure et aux besoins futurs."

"La qualité des professeurs est le premier principe d'efficacité de tous les efforts que les autorités scolaires suscitent et coordonnent pour assurer la valeur de l'instruction publique et pour élever le standard culturel et moral de notre peuple."

M. ALBERT GERVAIS

Le court exposé de M. Albert Gervais, directeur de la revue "L'Enseignement" et l'un des plus chauds partisans de l'école secondaire régionale lui a permis de soutenir une autre fois que le problème actuel consiste "à vendre le programme du cours secondaire aux parents et à leurs mandataires, les commissaires d'écoles."

Il s'est dit en faveur d'un système de rotation par spécialité dans les classes du cours secondaire car "l'éparpillement, le papillonage, la politique du touche-à-tout, même dans l'économie scolaire, ne vaudra jamais la concentration intellectuelle."

Il a affirmé plus loin qu'une politique du regroupement, de la concentration peut jouer aussi son rôle bénéfique : grouper les heures de cours de façon à ce que le temps libre du professeur ne soit pas émietté en une série de "temps creux" mal utilisables".

Il faudrait donc un horaire rationnel plus humain qui donne au titulaire le temps de se perfectionner et d'exploiter tout ce complexe tonifiant des contacts sociaux qui échancrent avantageusement l'horizon de l'école et de ses maîtres. Le fait de regrouper les heures permettrait aussi au professeur de se libérer au moins une demi-journée par semaine afin de suivre des cours de perfectionnement, fréquenter les bibliothèques, assister à des conférences, etc. En somme, il aurait ainsi l'occasion de se tenir à la page.

M. Gervais a dit enfin que le professeur devrait être libéré d'une foule de tâches serviles qui en font un bureaucrate plutôt qu'un professionnel de l'enseignement.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4960

Madame, nous avons pour vous cette robe de style chemisier, que vous ferez sans manche ou à manches courtes ou trois-quarts. Nous vous suggérons le coton, ou la soie unie ou imprimée pour cette robe.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 requiert 5 verges d'un tissu de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

LES ECHOS DE L'HOTEL DE VILLE

Ordonance sur les billets d'autobus

La Régie des Transports a rendu hier son ordonnance dans la requête de Québec Autobus.

Me André Leclerc du Contentieux municipal a fait part de la décision hier au comité administratif.

L'ordonnance autorise la série de billets à 9 pour $1.00 et à 5 pour $0.25 pour les écoliers entre 7 h. a.m. et 7 h. p.m. Le billet sera payé en espèces $0.15.

Elle maintient l'ordonnance préliminaire de décembre qui faisait disparaître la série de 20 billets pour $2.00 et abolit la série de 4 pour $0.50.

L'ordonnance est émise par le président J.-J. Harold, le vice-président, Me Pierre Roger et le régisseur, André Houde.

Circulation lourde sur la rue Arago

Québec reprendra les pourparlers avec Ste-Foy à propos de l'orientation de la circulation lourde.

Le Maire en a prévenu les échevins hier à la suite d'une intervention de l'échevin Morency.

M. Morency a cité au conseil le renversement de la charge d'un camion sur la rue Arago, près de Mazenod. La rue penche à cet endroit et tout le bois de pulpe a déboulé dans la rue, jusque sur le trottoir et les maisons.

Heureusement que personne ne se trouvait là à ce moment, a dit M. Morency. Il a demandé qu'on détourne la circulation lourde de la rue Arago, qui ne peut admettre de si gros véhicules.

La surveillance de nos parcomètres

L'échevin Morency a demandé au comité administratif que la police exerce une surveillance encore plus sévère sur les jeunes qui défoncent les parcomètres.

Il a déploré que plusieurs jeunes de son quartier en aient fait une espèce de passe-temps.

Le maire a remarqué que la police appréhende régulièrement des enfants qui brisent et volent les parcomètres, dont dernièrement une fillette de 12 ans.

Rapport sur l'état des négociations

Le comité administratif tiendra une séance spéciale lundi après-midi pour entendre le directeur du personnel, M. Paul Simard.

Celui-ci fera rapport aux échevins de l'état des négociations de la convention collective de travail avec le Syndicat des employés des services intérieurs de la cité.

Maintien de l'ordre du jour réclamé

L'échevin David Burns s'est levé hier pour réclamer le maintien de l'ordre du jour lorsque l'un de ses confrères s'est levé pour soumettre un cas qu'il avait en main.

Le comité administratif avait décidé de passer d'abord les affaires du maire, puis l'ordre du jour de l'administration et enfin les affaires des échevins.

Tous les autres échevins ont suivi et l'échevin qui venait de se lever a admis immédiatement l'intervention et laissé suivre l'ordre du jour. En fait, il n'a pas ramené devant le comité cette question lorsque les affaires des échevins sont venues.

L'information sur l'administration

L'échevin Isidore Deschênes a demandé hier au comité administratif que le chef du contentieux, Me Benoit Pelletier, produise l'article de la charte ou de la loi sur lequel il se base pour dire que les cotiseurs n'ont pas pu répondre à cinq des 6 questions qu'il a posées en rapport avec le prochain rôle d'évaluation.

La réponse que les cotiseurs m'ont faite contraste avec ce que vous avez dit, la semaine dernière, a remarqué l'échevin Deschênes au maire. Vous nous aviez dit que les échevins pouvaient avoir toutes les informations dans tous les départements de l'administration municipale.

Pour ma part, j'ai fouillé la charte, a-t-il ajouté. Je n'ai rien trouvé qui autorise les cotiseurs et justifie l'opinion de Me Pelletier.

Soufflage de la neige rue Champlain

A la suite d'un appel téléphonique la cité a obtenu hier après-midi la permission de souffler la neige de la rue Champlain sur les terrains de la Commission des Ports nationaux entre la Gare maritime et les limites de la cité, du côté de Sillery.

L'échevin Paul Mecteau a profité du passage au comité administratif de l'ingénieur Paul Lefebvre pour lui demander de communiquer avec la Commission. La réponse est venue quelques instants plus tard, et l'échevin Mecteau a annoncé la nouvelle aux échevins.

Il ne reste plus qu'à attendre la prochaine tempête, ont dit plusieurs échevins.

Employé municipal sur la sellette...

(Suite de la page 3)

ministratif répond aux besoins du jour.

M. Deschênes propose alors un projet de règlement demandant au directeur du personnel un rapport et des recommandations, pour enlever certaines interventions des mains du conseil.

M. Moisan répond qu'il s'agit là d'une bonne suggestion mais que les échevins sont élus sous serment, qu'il croit chacun honnête; mais qu'il comprend aussi difficilement qu'un employé de la ville vienne accuser les échevins d'avoir reçu de l'argent.

Le maire remarque qu'il y va carrément et M. Moisan réplique que M. Maheux a axonéré un seul échevin et qu'il veut le voir revenir devant le conseil.

M. Matte rappelle alors les circonstances des aproles de M. Maheux.

M. Robichaud dit qu'il a demandé, il y a déjà huit mois, d'étudier la possibilité d'une expertise municipale.

L'échevin Beaupré propose ensuite son idée sur les modifications à apporter aux cadres du conseil municipal. Il déclare que le conseil ne fait qu'estampiller les décisions du comité administratif.

Il propose le même conseil municipal, qui remplacerait toutefois le comité administratif, par un comité exécutif formé du maire suppléant, de deux échevins, du directeur des services et du maire.

Ce comité exécutif serait chargé de régler tous les détails administratifs pour laisser au conseil son rôle de législateur, sa tâche d'administrer la chose municipale.

Me Beaupré déplore la faiblesse du 8-contre 8, échevins des propriétaires et des locataires.

Il trouve que l'exécutif pourrait travailler dans la discrétion.

L'échevin Moisan demande si ce comité aurait plus d'influence que les comités du conseil.

L'échevin Flibotte se montre favorable à une idée de l'exécutif mais il trouve que les échevins sont les premiers responsables de ce qui se passe. Il ajoute que le conseil prend une décision une journée et qu'il la change par la suite. Il cite le cas des salaires qui ne devaient revenir devant le conseil qu'une fois par année alors que les échevins lui accorderaient tout le temps voulu; mais on n'a pas maintenu cette décision.

La discussion tombe alors qu'on prévient le maire de l'absence de M. Maheux. Elle reprendra sûrement sur un autre ton demain.

Au Palais de Justice...

(Suite de la page 3)

avoir autant. Il n'a pas choisi, mais il prit la meilleure part et s'éloigna.

Le tout à rebondi devant le juge Achille Pettigrew qui en a déjà vu bien d'autres dans sa carrière de magistrat. Me P.-A. Gagné a brillamment défendu la cause du prévenu, mais le président du tribunal, devant les faits portés à son attention par les témoins et le procureur de la Couronne Me Anatole Corriveau, en vint à la conclusion qu'il ne pouvait approuver le geste de l'inculpé ayant jugé bon de se faire justice lui-même, et que d'autre part il jugeait par trop sévère de l'envoyer en prison, étant père d'une famille de six enfants. Ce dernier, honnête travailleur, aurait eu une saute d'humeur par trop intempestive à la suite des déclarations de son fiston lui donnant sa propre version des faits.

Il le condamna à $50 d'amende et les frais en plus de lui imposer l'obligation de signer un document officiel par lequel il s'engage à garder la paix pendant les deux prochaines années. Ce devait être l'épilogue d'une autre des malheureuses histoires tirées du livre blanc de nos valeureux éducateurs.

OUI!

d'un bout à l'autre MATINÉE a amélioré "naturellement" la cigarette filtre

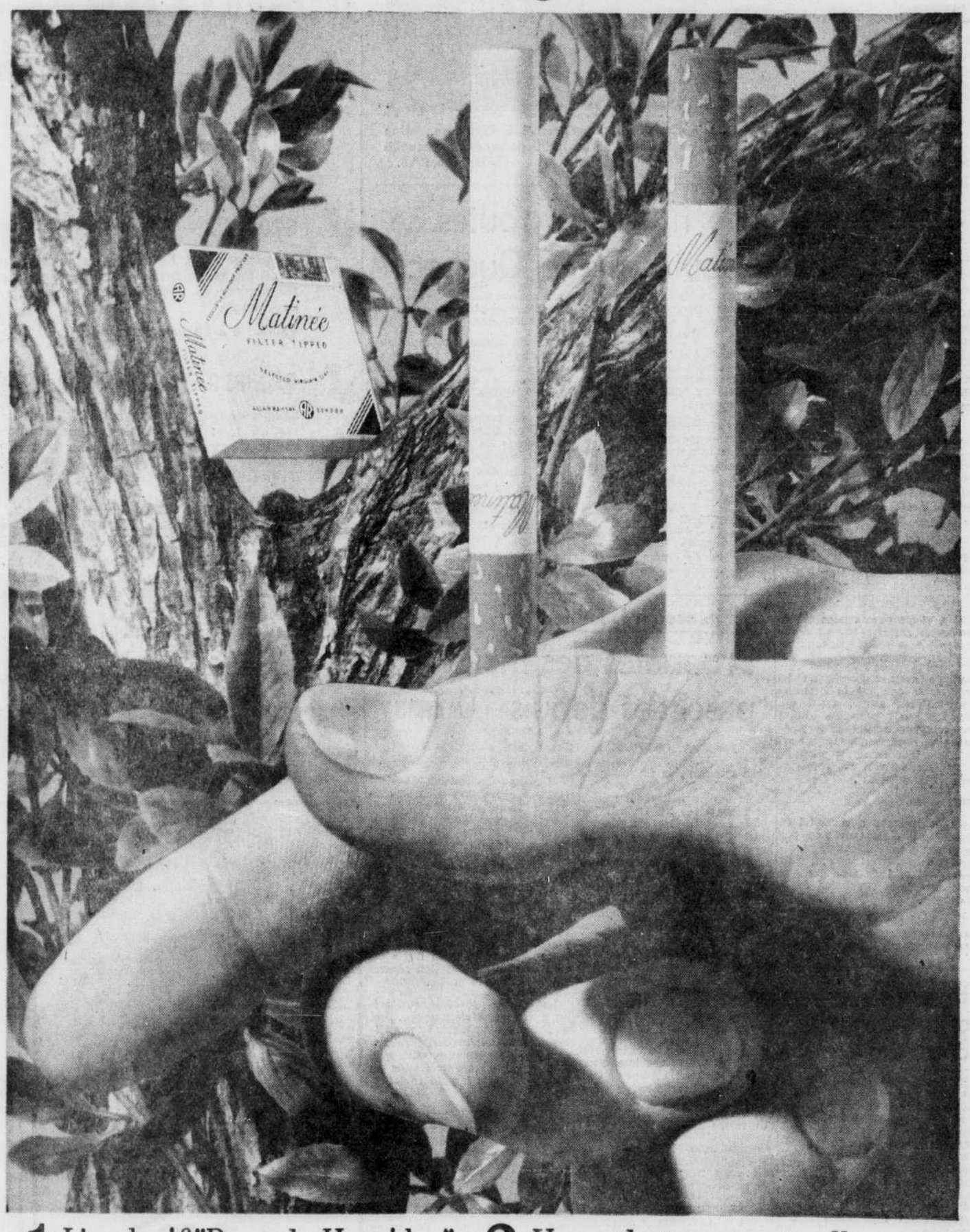

1 L'exclusif "Procédé Humidor" rend à chaque feuille de tabac son humidité naturelle

2 Une substance naturelle filtre chaque bouffée

De par sa nature, *le tabac a besoin d'humidité*. Un tabac sec ne fait pas de bonnes cigarettes.

Les fabricants de Matinée le savent si bien qu'ils emploient un nouveau procédé breveté exclusif, le "Procédé Humidor", pour humidifier doucement, mais complètement, *chaque* feuille de tabac. C'est pourquoi *chaque* Matinée est *ferme, uniforme* et *fraîche* au goût.

Le filtre de la Matinée est, lui aussi, *naturel*. Fait de cellulose soyeuse et pure, il donne à chaque bouffée une douceur veloutée. Vous savourez pleinement l'arôme naturel du tabac.

Essayez une Matinée... vous verrez!

En 30 secondes, la Matinée vous convaincra!

Tapez-la! Ouvrez un paquet, tapotez le bout d'une Matinée: pas de tabac qui tombe!

Pincez-la! Pas de vides, pas de zones molles! Chaque Matinée est *ferme*, uniforme!

Allumez-la! L'extrémité de la Matinée ne s'effiloche pas, s'allume parfaitement!

Goûtez-la! Le filtre vous laisse savourer tout l'arôme du tabac frais de la Matinée.

Agréable à tout instant: MATINÉE ...*naturellement!*

Propos médicaux

(Par le Dr Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo).

UNE MALADIE SOLITAIRE

Quelle est la maladie la plus solitaire? Je ne la connaissais pas jusqu'à aujourd'hui, quand j'ai pris connaissance du rapport de la réunion annuelle du Comité présidentielle sur le chômage des handicapés, publié à Washington. J'y trouve un récit d'une femme remarquable qui, d'elle-même, est entrée dans un grand hôpital pour malades mentaux et a demandé d'y être admise. Elle a appris très vite, dit-elle, "ce que signifie d'être atteint de la maladie la plus solitaire du monde." L'un des traits d'une psychose, c'est que cette maladie pousse les patients à l'égocentrisme; ils se sentent si écrasés par leur propre détresse qu'ils ne peuvent, d'aucune façon, se soucier des difficultés des autres.

Souvent, en raison de leurs particularités, leur irritabilité et leur manque d'intérêt en dehors de leur personne, ils perdent tout contact avec les autres membres de leur famille. Ils n'écrivent jamais à leurs frères et soeurs, ou à leurs amis, et il vient un temps où ils ne savent pas où sont leurs parents. En conséquence, s'ils entrent dans un hôpital pour malades mentaux, comme cette pauvre femme, personne ne leur rend visite ou ne s'informe de leur état. Personne n'envoie de lettre ou de carte de Noël.

Cette femme écrit que le névrosé est porté à devenir très sensible au sujet de son handicap. Cela porte à un isolement nuisible. De plus, elle parle du fait que la "maladie mentale ne se voit pas." Il semble que ce soit de la faute du patient. C'est pour cette raison que même nous médecins disons: "Allons, sortez de cette léthargie."

Cette femme, maintenant guérie, parcourt le pays donnant des conférences devant les groupes qui s'occupent des malades mentaux.

Elle milite pour que l'on fasse tout pour préparer l'entrée dans la vie normale de ces personnes malheureuses qui sortent des institutions mentales avant de pouvoir s'occuper d'elles-mêmes ou de se trouver un emploi et de le garder.

Voici comment s'exprime cette femme: "Venez avec moi et voyez l'encombrement dans les hôpitaux pour malades mentaux, les immeubles dangereux en cas d'incendie, le manque de facilités; venez avec moi et voyez l'état des personnes déficientes mentalement, négligées pendant de nombreuses années; venez avec moi et voyez ces patients assis dans les salles, végétant, et ne recevant pas la thérapeutique adéquate."

LE TORTICOLIS CHEZ LES ENFANTS

Récemment, les Drs Mark B. Coventry, Lloyd E. Harris, Anthony J. Bianco et Arthur H. Bulbulian, de la Clinique Mayo, ont écrit une étude intéressante sur les enfants qui ont toujours la tête penchée d'un côté en raison de la concentration d'un muscle ou d'un tendon dans le cou. On ne connaît pas toujours la cause de cette anomalie, mais il est significatif que dans 40 pour cent des cas l'enfant est arrivé au monde le siège le premier. En conséquence le gynécologue a dû tirer assez fort pour sortir la tête avant que le bébé n'étouffe.

Selon les médecins de Mayo, dans ces cas, le tissu contracté peut être coupé; ensuite on peut redresser la tête et la maintenir dans le plâtre jusqu'à la guérison finale. On peut effectuer l'opération n'importe quand après un an. D'habitude l'opération réussit à corriger l'anomalie. Mais après 12 ou 14 ans, la correction est douteuse.

LE HEMORROIDES NE DEVIENNENT PAS TOUJOURS CANCEREUSES

Bien des gens me demandent: "Mes hémorroïdes deviendront-elles cancéreuses?" Et je réponds "Non". Mais je dois immédiatement dire qu'un fort pourcentage de personnes atteintes d'un cancer au rectum perdront la vie parce qu'elles-mêmes et leurs médecins présument constamment que l'écoulement du sang vient des hémorroïdes. On doit toujours se souvenir que bien des personnes, souffrant d'hémorroïdes, ont en plus un cancer à quelques pouces plus haut.

(Distribué en 1961 par The Register and Tribune Syndicate)

"Hubert a découvert ce merveilleux petit coin où on sert un merveilleux repas au steak pour $1.50."

BULLETIN:

Grâce aux recherches de la Shell sur le givrage des hélices, l'essence du jour Super Shell prévient les arrêts de moteur par temps froid et donne à votre voiture un rendement maximum

Par suite de la découverte par Shell d'un moyen nouveau pour empêcher la glace d'adhérer au métal, le carburateur se débarrasse du givre avant que ce dernier étouffe le moteur—un problème qui se pose à plusieurs degrés au-dessus du point de congélation.

Lisez et apprenez quelques causes peu connues des arrêts de moteur et le remède qu'y apporte l'un des neuf ingrédients de l'essence du jour Super Shell.

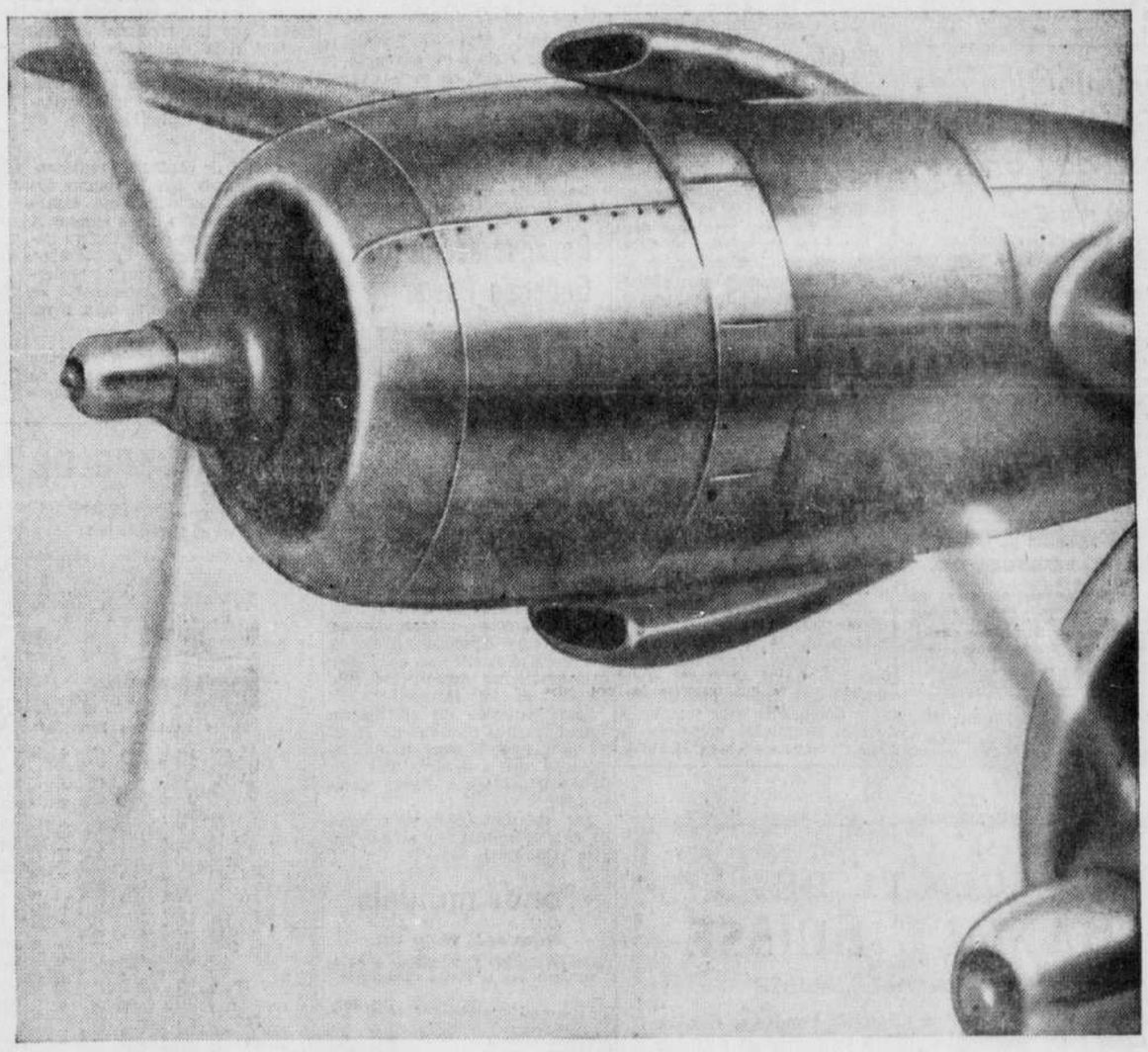

A quelque chose, malheur peut être bon. Pendant que les savants des laboratoires Shell cherchaient la solution au problème du givrage des hélices, ils s'aperçurent qu'un enduit de surface épais d'un dix-millionième de pouce suffisait à empêcher la glace d'adhérer au métal. Le même principe est à la base de l'ingrédient antigivre que contient l'essence du jour Super Shell. Si vous avez l'ennui d'arrêts de moteur inexplicables, même les jours où la température est au-dessus du point de congélation, essayez de faire le plein avec l'essence Super Shell. Il se peut fort bien que le givrage du carburateur soit à la base de vos ennuis.

DANS des conditions malheureusement trop fréquentes, le carburateur de votre voiture peut fabriquer de la glace plus rapidement que le réfrigérateur de votre cuisine.

De menues parcelles de glace s'y accumulent au point de bloquer la gorge du carburateur. Le moteur s'arrête. C'est un phénomène fort ennuyeux qui peut affecter deux sur trois des voitures en route.

Depuis des années ce problème embarrasse les ingénieurs et les automobilistes, surtout parce qu'il se pose même à une température de 45 degrés. Les savants des laboratoires Shell, en cherchant le moyen de prévenir le givrage dangereux des hélices d'avions, ont trouvé la solution.

Ils ont découvert un moyen nouveau pour empêcher la glace d'adhérer aux surfaces métalliques. Aujourd'hui l'antigivre de carburateur Shell applique exactement le même principe.

Pourquoi du givre à 45 degrés?

L'air que le moteur respire est humide. Une grande partie de cette humidité se condense dans le carburateur, précisément là où l'évaporation de l'essence peut faire baisser la température bien au-dessous du point de congélation; de là, le givre.

Aujourd'hui, l'antigivre de l'essence Super Shell couvre tout simplement les pièces essentielles du carburateur et empêche le givre d'y adhérer. C'est là tout le problème.

Voici quelques explications sur les effets des autres ingrédients de l'essence Super Shell. Lisez comment ces derniers contribuent *au rendement maximum* de votre voiture.

Ingrédient 2: TCP—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles, une durée prolongée des bougies

L'essence Super Shell contient maintenant une formule améliorée de cet additif fameux, destiné dès son origine à l'essence aviation.

L'additif TCP peut donner à votre voiture jusqu'à 15 pour cent plus de puissance, 17 milles de plus par plein d'essence et une double durée des bougies.*

Le nouveau TCP neutralise l'effet nocif des dépôts qui se forment dans le moteur. Il les empêche de chauffer au rouge—une cause majeure de la perte de puissance. Il les empêche aussi de dévier l'étincelle—une cause majeure des ratés du moteur.

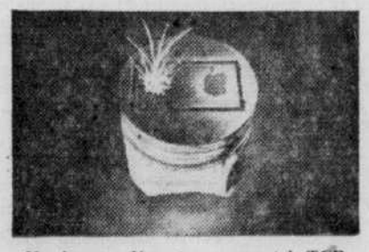

Un épreuve démontre comment le TCP neutralise l'effet des dépôts de moteur chauffés au rouge. On a chauffé électriquement le piston illustré ci-dessus et on y a placé des dépôts de deux sortes. Le dépôt incandescent à gauche n'est *pas* neutralisé par du TCP. Le dépôt à droite *l'est*. L'effet du TCP est d'éliminer toute incandescence des dépôts de moteur.

Ingrédient 3: Essence de craquage catalytique—de la puissance qui ronronne

Il s'agit d'un pétrole littéralement "craqué" sous une température de 1000 degrés et un procédé catalytique, dont les molécules plus lourdes ont éclaté en molécules plus légères et plus énergiques.

Il en résulte un ingrédient à indice d'octane supérieur, qui fait ronronner le moteur avec puissance, dès que vous donnez du pied.

NOTE: Dans le "craquage catalytique", on emploie un catalyseur—soit une substance qui a la propriété mystérieuse de modifier les molécules sans s'altérer.

Un employé de Shell vérifie la fournaise qui préchauffe le pétrole avant que ce dernier passe au craquage catalytique. De près, le ronflement de la fournaise est un bruit d'enfer.

Ingrédient 4: Alcanes lourds—de la puissance et de l'économie à toutes les vitesses

Les savants des laboratoires Shell vous diront que l'essence peut être "*instable*".

Voilà leur description peu flatteuse d'une essence "capricieuse", dont le rendement est satisfaisant à faible vitesse, mais qui cause du cognage et une perte de puissance à l'accélération.

Ces techniciens ajoutent donc à l'essence Super Shell un ingrédient reconnu pour sa "*stabilité*". Son contenu est riche en alcanes lourds—soit des hydrocarbures qui maintiennent l'indice d'octane suffisamment élevé pour dégager une puissance sans cognage à n'importe quelle vitesse.

NOTE: Les alcanes lourds possèdent l'avantage de réduire la consommation d'essence. Le moteur peut les consommer lentement—tout en dégageant la puissance voulue.

Ingrédient 5: Mélange antidétonant—une résistance meilleure au cognement

Vous pourriez croire que deux ingrédients à indice d'octane supérieur suffiraient à donner un rendement sans cognage. Mais les savants des laboratoires Shell ont une oreille de musicien.

Ils exigent l'addition d'un mélange antidétonant. Ce mélange est si efficace qu'une cuillerée à thé par gallon d'essence augmente l'indice antidétonation par sept points.

Ce mélange joue un rôle difficile, celui de régler la combustion de façon que la Super Shell donne à chaque piston une poussée ferme et uniforme—plutôt qu'un à-coup qui causerait le cognage.

Ingrédient 6: Butane—un démarrage rapide par matin froid

Le butane est si volatil en lui-même qu'il peut *bouillir* à une température assez basse pour congeler l'eau. Dans l'essence Super Shell le butane favorise le démarrage en un clin d'oeil. Songez aux avantages qui en découlent par temps froid. Votre accumulateur et votre patience ne sont pas mis à l'épreuve.

NOTE: L'essence Super Shell contient du butane l'année durant. En hiver, les savants des laboratoires Shell en augmentent simplement la dose pour faciliter le démarrage.

Ingrédient 7: Mélange de pentanes—un réchauffage rapide par temps froid

Les pentanes proviennent du fendillement de l'essence, un peu comme le petit bois d'allumage vient d'une bûche fendue.

Dans ce cas, les "bûches" sont les lourds hydrocarbures du pétrole. Un procédé spécial transforme leurs molécules de "bûches" à combustion lente en "petit bois" à feu vif.

RÉSULTAT NET: Un réchauffage rapide et un rendement maximum du moteur en peu de temps.

Ingrédient 8: Antigomme—le maintien de la propreté du système d'alimentation

Même l'essence la plus pure peut former une gomme à l'entreposage. Cette gomme peut ensuite obstruer le carburateur, la tuyauterie et la pompe à essence. Avec l'essence Super Shell, pas de souci. Un ingrédient antigomme prévient l'inconvénient.

Cet agent agit tel un constable qui contrôle une foule. Il surveille les éléments subversifs, les empêche de se grouper et de former de la gomme.

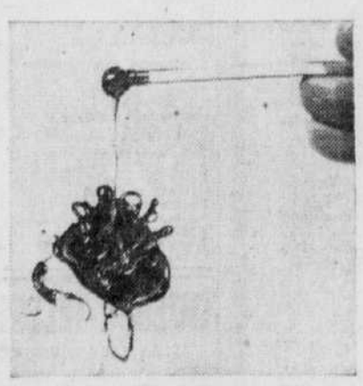

Vous n'aurez jamais à voir une telle saleté, si vous faites le plein avec l'essence du jour Super Shell. Il s'agit de la gomme qui pourrait se former dans le système d'alimentation de votre voiture, si l'essence *ne contenait pas* un ingrédient antigomme.

L'essence Super Shell élimine à tout jamais les moteurs gommés.

Ingrédient 9: "Platformate"—une puissance accrue, un meilleur rendement-milles

Shell utilise une quantité de platine catalyseur évaluée à un million de dollars pour produire le "Platformate". Heureusement pour vous et pour nous, le précieux métal peut servir maintes et maintes fois.

Ce procédé au platine, qui donne son nom au "Platformate", modifie la structure chimique du pétrole et forme des composés très puissants, tels que la benzine, le xylène et le toluène.

Ces trois composés seuls donnent 7 pour cent plus de puissance utilisable par gallon que la meilleure essence aviation à indice d'octane 100.

Ne vous y trompez pas. Cette puissance n'est pas désordonnée. Au contraire. L'énergie du "Platformate" est contrôlée par les huit autres ingrédients de l'essence Super Shell; elle y est si bien ordonnée qu'on pourrait en ignorer la présence, si le rendement-milles n'en trahissait pas l'effet. Alors sa présence ne fait plus de doute.

Eprouvez vous-même l'essence Super Shell

Essayez l'essence Super Shell la prochaine fois que vous ferez le plein. Vous constaterez une différence dans le *rendement* et le *ronflement* de votre moteur.

Cette différence, c'est le *rendement maximum*.

SHELL

SHELL—6618F

UN BULLETIN DE LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL

*TELLE EST LA MARQUE DE COMMERCE SHELL QUI IDENTIFIE CET ADDITIF UNIQUE DE L'ESSENCE, PERFECTIONNÉ PAR LA DIVISION DES RECHERCHES SHELL. BREVET 1955.

Le Téléphone Bell a gagné $2.52 l'action l'an passé

Selon le 81e rapport annuel de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada publié aujourd'hui, le revenu net de la compagnie pour l'année terminée au 31 décembre 1960 s'est chiffré par $53,511,907, soit l'équivalent de $2.52 par action ou un rendement de six pour cent sur le capital investi.

Le rapport, signé par le président de la compagnie, M. Thomas W. Eadie, compare les résultats obtenus en 1960 avec les bénéfices de 1959 qui s'élevaient à $50,283,578, soit $2.48 par action.

Le programme de construction de $208 millions entrepris l'année dernière fut le plus vaste dans l'histoire de la compagnie, précise le rapport, et 184,130 téléphones ont été ajoutés à ceux déjà en service.

Cette expansion s'est reflétée à Québec par l'addition de quelque 7,318 téléphones, a déclaré M. J.-Paul Gagnon gérant du district de la compagnie dans cette région, et, au 31 décembre 1960, le nombre de téléphones en service ici atteignait 132,415.

Les dividendes de l'année se sont élevés à $2.20 par action et le surplus s'est accru de $6,072,867 à $52,732,735 soit $2.47 par action.

Les impôts se sont chiffrés par $64,731,000 soit $5,649,000 de plus qu'en 1959. Les gages et salaires ont atteint $159,028,668 au cours du dernier exercice.

"Par suite d'une évolution plus lente de l'économie nationale, les revenus n'ont dépassé que 7.5 pour cent ceux de 1959" déclare le rapport. "Les dépenses ont augmenté de 5.5 pour cent. Le rapport entre ces deux postes souligne l'efficacité du contrôle assidu des prix de revient".

"Le service local et le service interurbain, les deux éléments principaux du revenu, se sont accrus parallèlement de 7.4 pour cent. Les autres revenus ont accusé une hausse de 9.7 pour cent".

En fin d'exercice, la compagnie comptait 171,288 actionnaires dont 166,627 ou 97.3 pour cent résident au Canada et détiennent 92 pour cent du capital-actions. Parmi les entreprises nationales, la compagnie de téléphone Bell est de loin celle qui compte le plus d'actionnaires canadiens. Seulement 3½ pour cent de ses actions est maintenant détenu par l'American Telephone and Telegraph Company.

Records établis par la Compagnie de Papier Rolland

Dans un rapport préliminaire couvrant l'année terminée le 31 décembre 1960, la Compagnie de Papier Rolland Ltée révèle que ses ventes et ses bénéfices ont établi de nouveaux records. Les ventes se sont chiffrées par $18,137,384, soit une augmentation de 6.7% sur celles de 1959, tandis que les bénéfices nets, après toutes les charges, ont atteint $945,078, soit un accroissement de l'ordre de 24.6%. Les bénéfices équivalent à $4.98 l'action "A" et $4.58 l'action "B" avant le récent fractionnement sur la base de 8 pour 1. La subdivision des actions a été approuvée lors d'une assemblée spéciale tenue vendredi dernier.

Steinberg's dans un nouveau domaine

Montréal — Steinberg's Limited, une des chaines de supermarchés les plus progressives au Canada, vient d'annoncer son intention d'établir une chaine de magasins à rayons des plus modernes dans les provinces de Québec et d'Ontario. M. Sam Steinberg, président de la compagnie, a déclaré que Miracle Mart Limited, une filiale de Steinberg's, dirigera la nouvelle entreprise qui comptera un total de neuf magasins à rayons dans les principaux centres, dont Montréal, Toronto, Hamilton, Ottawa et Québec. Chaque magasin comprendra environ 60 rayons loués à des détaillants bien connus, a ajouté M. Steinberg.

Elu directeur de l'Aluminium Ltd

Montréal — Le président de l'Aluminium Limited, M. Nathanael V. Davis, a annoncé l'élection du directeur général des services industriels, M. M.P. Weigel, de Montréal, au conseil d'administration de la Compagnie. M. Weigel a été choisi par les administrateurs de la Compagnie pour remplir la vacance récemment créée par le décès du très honorable C.D. Howe.

Dimminution des bénéfices de la Ford du Canada

Toronto (PC) — Les ventes de Ford Motor Company of Canada Ltd ont augmenté de $517,238,922 en 1959 à $543,707,383 l'an dernier. Le bénéfice net a toutefois diminué de $25,217,015 ou l'équivalent de $15.20 l'action à $20,599,395 ou $12.42 l'action. M. Karl E. Scott, président, explique que la baisse du bénéfice est due à la diminution des ventes de voitures de type régulier au Canada et au fait que les résultats des filiales d'outre-mer ont été amoindries par les frais encourus pour entreprendre la fabrication de la nouvelle voiture Falcon en Australie.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

GERARD BELANGER INC.

Avis est par les présentes donné que "GERARD BELANGER INC.", compagnie incorporée sous l'autorité de la Première Partie de la Loi des Compagnies de Québec, demandera à l'Honorable Procureur Général de la Province la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des Compagnies de Québec.

QUEBEC, ce 20e jour de février 1961.

(S) NOEL, ALLEYN & RIOUX
Procureurs de Gérard Bélanger Inc.

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Siège social: BÂLE, SUISSE

Berne • Bienne • La Chaux-de-Fonds • Genève
Lausanne • Neuchâtel • St-Gall • Schaffhouse • Zurich

CAPITAL 180,000,000 Frs. S. — RÉSERVES 134,000,000 Frs. S.

1872

Situation au 31 décembre 1960

ACTIF	Francs Suisses
Disponibilités en caisse et en banques	1,124,834,868
Autres avoirs en banques	573,996,449
Effets à recevoir	756,518,232
Avances à court terme	26,519,148
Avances aux clients, etc.	2,104,203,356
Fonds d'Etat et autres valeurs mobilières	541,228,698
Autres postes de l'actif	10,325,693
Immeubles de la Banque et autres biens immobiliers	13,000,000
Total Frs. S.	5,150,626,444

PASSIF	Francs Suisses
Capital social	180,000,000
Réserves	120,000,000
Dépôts à vue	2,857,764,523
Dépôts à terme	1,382,575,408
Dépôts fixes ("obligations")	400,487,030
Effets à payer	18,712,656
Acceptations	27,406,063
Autres postes du passif	125,173,809
Bénéfices	38,506,955
Total Frs. S.	5,150,626,444

Cautionnements Frs. S. 171,250,925

AGENCE DE NEW-YORK
Bureau principal: 15 Nassau Street, New York 5, N.Y.
Bureau de la 49ième: 10 W. 49th St., New York 20, N.Y.

SIÈGES DE LONDRES
Bureau principal: 99, Gresham Street, E.C. 2
Bureau du West End: 11c, Regent Street, S.W.1

REPRÉSENTANTS

EN FRANCE:
31, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

EN ARGENTINE:
616, Avenida Roque Saenz Peña, Buenos Aires.

AU BRÉSIL:
Praça Pio X, no. 118, sala 1101, Rio de Janeiro.
Rua Libero Badaró 293, Suite 29A, Sao Paulo.

AU PÉROU:
Camana 370, Of. 703, Lima.

FILIALES

AU MAROC:
Banque Franco-Suisse pour le Maroc
26, avenue de l'Armée Royale, Casablanca.

AU CANADA:
Swiss Corporation
for Canadian Investments Ltd.
(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)
360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

NOMINATION A LA DOW

M. A. J. HUNTER

Monsieur J.-Armand Desrochers, président de la Brasserie Dow Limitée, annonce la nomination de M. A. John Hunter au poste d'adjoint au vice-président exécutif de la compagnie. Cette nomination entrera en vigueur le 1er mars. Depuis son entrée à la Brasserie Dow en 1949, M. Hunter a occupé plusieurs postes importants à l'administration. —

Le dollar canadien gagne du terrain

New York (PC) — Le dollar canadien a monté hier de 5-64 de cent à $1.01 13-64 au regard de $1.00 15-16 mardi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.79 53-64, soit une baisse de 1-32 de cent.

X-X-X-X-X-X

Montréal (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 1 3-16 pour cent en devises canadiennes, soit une baisse de 1-32 de cent hier, à la fermeture.

La livre sterling a baissé de 1-8 de cent à $2.76 1-2.

Le dollar américain: offert 98 25-32; demandé 98 27-32.

Revenus accrus de Gatineau Power

Hull — La Gatineau Power Company a rapporté un revenu d'exploitation et d'autres revenus se chiffrant à $19,961,971 pour l'année terminée le 31 décembre 1960 en regard de $18,443,718 pour 1959.

Le solde à être ajouté au surplus fut de $4,549,328 pour l'année 1960 alors que le chiffre correspondant pour l'année 1959 était de $4,089,773.

L'augmentation du revenu a résulté d'une plus grande demande pour l'électricité et d'un accroissement dans ses usages et aussi de la vente d'excédent d'énergie par suite d'excellentes conditions hydrométriques durant les neuf premiers mois de l'année.

L'augmentation du chiffre des autres revenus provient de l'intérêt acquis par le montant de l'indemnité reçu à date de The New Brunswick Electric Power Commission.

Les frais ont augmenté à cause du coût d'exploitation et des impôts plus élevés.

Fonds mutuels

Séance du 21 février 1961

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	7.86	8.22
All Cdn Div	5.76	6.26
American Growth	8.42	9.18
Beaubrian	30.11	32.69
Canadian Investment	9.27	10.16
Canafund	38.87	40.81
Champion Mutual	5.65	6.21
Commonwealth Inter.	8.35	9.18
Corporate Investors	9.30	10.16
Div. Inc. Shs. Ser. "B"	4.09	4.40
Dividend Shares	3.20	3.50
Dominion Equity	13.95	16.31
First Oil and Gas	4.14	4.53
Fonds Collectif "A"	5.63	6.11
Fonds Collectif "B"	5.41	5.75
Fonds Collectif "C"	5.61	6.31
Group Inc.	3.65	3.98
Grouped Income Accum.	5.64	6.16
Growth Oil and Gas	7.63	8.01
Investors Growth Fund	6.33	6.88
Investors Mutual	11.89	12.92
Keystone	15.34	16.60
Leverage Fund	7.25	7.97
Mutual Accumulating Fund	8.12	8.87
Mutual Income Fund	5.17	5.65
North American Fund of Can.	9.45	10.27
Prêt et Revenu Mutuel	5.41	5.91
Radisson	4.44	4.86
Supervised Amer. Fund	7.31	7.38
Supervised Exec 55	40.32	--
Supervised Exec 56	33.24	--
Supervised Exec 57	5.69	--
Supervised Exec 58	6.01	6.07
Supervised Growth Fund	1.76	1.78
Supervised Income Fund	4.07	4.11
TV Electronic	8.45	8.99
Timed Investment Fund	5.80	6.26
United Accumulative	16.07	17.56

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	7.95	8.59
American Bus Shares	4.44	4.74
Boston Fund	18.48	19.98
Bullock Fund	13.53	14.83
Group Sec Auto	8.99	--
Group Sec Rail	9.35	--
Group Sec Steel	9.44	--
Keystone Cust B-3	15.46	16.87
Keystone Cust B-4	9.32	10.29
Keystone Cust K-1	9.06	9.91
Keystone Cust K-2	16.71	18.23
Mass Inv Growth Stock	16.54	17.88
Wellington Fund	14.73	16.06

QUEBEC-TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés, payables le 1er avril 1961, aux actionnaires enregistrés le 14 mars 1961.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 5%

Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 5½%, Série 1958

Un dividende trimestriel de 27½ cents par action.

ACTIONS CLASSE "A"

Un dividende semestriel de 38 cents par action.

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende de 55 cents par action.

Le dividende mentionné ci-après a été déclaré, payable le 1er avril 1961, aux actionnaires enregistrés le 24 mars 1961.

ACTIONS PRIVILEGIEES, 5½%, Série 1961

Un dividende de 9 1/6 cents par action pour 1 mois.

PAR ORDRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
P.-E. GAGNON,
Secrétaire

RIMOUSKI, P.Q.,
le 17 février 1961.

Expansion constante des affaires de l'Alliance

Le rapport annuel des administrateurs de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1960 dénote clairement la solide situation financière de cette institution et les progrès exceptionnels réalisés au cours de l'année écoulée. Au 31 décembre 1960, l'actif total de la compagnie s'élevait à $34,554,463, soit une augmentation de $2,531,666 représentant une majoration de 7.9% sur l'actif de l'année précédente. Il s'agit là de la plus forte augmentation jamais enregistrée dans toute l'histoire de la compagnie. L'alliance vient donc de franchir une très importante étape dans la réalisation de son objectif.

La solidité financière de l'Alliance est quasi unique dans le domaine de l'assurance-vie. Pour chaque dollar d'obligation, la compagnie détient une réserve de $1.45. Il est intéressant de signaler que l'intérêt moyen réalisé sur les placements relatifs à l'assurance-vie a touché le taux net avantageux de 5.37 pour cent en regard de 5.12% pour l'année 1959. C'est là le résultat d'une politique de placements saine tout en étant progressive.

Pour la douzième année consécutive, la compagnie a enregistré une augmentation dans les ventes de l'assurance-vie individuelle. Les réalisations de 1960 sont spectaculaires si on les compare aux résultats obtenus dans l'ensemble du commerce de l'assurance-vie au Canada. Alors que l'on rapporte une augmentation générale de l'ordre de 2%, l'Alliance a enregistré une augmentation de 27.6% sur l'année 1959. Et ce pas en avant est d'autant plus significatif que les résultats de 1959 avaient déjà excédé de 23% les résultats de 1958. Chaque mois de l'année 1960 établissait un nouveau record sur les mois correspondants de toute l'histoire de l'Alliance.

Le total de $55,631,014 représente plus de six fois le volume des assurances individuelles émises par la compagnie il y a seulement dix ans. En plus de ce chiffre imposant d'assurances individuelles, au-delà de $20 millions de protection par voie d'assurance-vie de groupe furent inscrits aux livres de la compagnie.

On constate que la marche progressive de la compagnie se poursuit à un rythme encourageant puisqu'au 31 décembre 1960, le total de l'assurance en vigueur s'élevait à $341,917,457. Il est intéressant de signaler que, pour la seule année 1960, la compagnie a versé à ses assurés ou à leurs bénéficiaires l'importante somme de $2,464,715 formant ainsi le grand total de $43,633,509 de bénéfice que l'Alliance a versés depuis sa fondation.

Dividendes déclarés

Par la Presse Canadienne

Bowater Mersey Paper Co. Ltd., 68 3-4 cents l'action privilégiée 5 1-2 pour cent, payable le 1er avril inscription 24 février.

British Columbia Telephone Co. 55 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 17 mars.

R.L. Crain Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription 10 mars.

Gordon Mackay and Stores Ltd., 12 1-2 cents l'action des classes A et B, 15 mars, inscription 1er mars.

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., 17 1-2 cents plus un boni de 12 1-2 cents l'action ordinaire et 3 pour cent l'action privilégiée 6 pour cent, 30 mars, inscription 2 mars.

Valeurs étrangères à New York

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 182, rue Saint-Pierre, Québec 2. Téléphone: LA 2-7006.

Séance du 21 février 1961

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	92¼	93¾
Bolivie 2% 1993	11	13
Bolivie 7% 1958	15	--
Brésil 3½% 1979 (série 1)	97¼	--
" 3½% 1979 (série 2)	97¾	--
" 3½% 1979 (série 3)	98	--
" 3½% 1979 (série 4)	98	--
" 3½% 1978 (série 5)	97½	--
" 3½% 1979 (nl. 11 à 20)	96½	--
" 3½% 1979 (nouvelles)	85	--
" 3½% 1979 (anciennes)	85	--
Chili 3% 1993	44⅜	48½
Colombie 3% 1970	73	74½
Cundinamarca 6½% 1969	104	--
Cundinamarca 3 % 1978	50½	52½
Italie 1 à 3% 1977	76	77
Medellin 3% 1978	50½	52½
Milan 6½% 1952	104	--
Panama 5% 1958 Stamped	98	--
Pérou 3% 1997	44⅜	45¾
Rome 6½% 1962	102	--

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 21 février 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indique dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	930	$41	40⅞	41	+ ¼
Acad Atl	175	$20½	20½	20½	
Acad Atl A	100	$20	20	20	— ¼
Algoma	1215	$26¼	25¼	26	+ ½
Alumini	970	$33¾	33⅜	33½	+ ¼
Alum 3pr	25	$46⅝	46⅝	46⅝	
Ang C Pr	50	$52	52	52	+ ¼
Ang T 2Spp	50	$51½	51½	51½	+ ¼
Arg 2Spp	40	$49¼	49¼	49¼	+ ¼
Asbestos	170	$27½	27½	27½	+ ¼
Atlas Steel	400	$24½	24⅝	24⅝	+ ⅛
Bank Mnt	592	$61½		61½	+ ½
Bank NS	80	$69¾	69¾	69¾	— ¼
Banq CN	240	$58¾	58	58¾	+ ¼
Banq PC	534	$41¾	41	41	— ¼
Bath P A	z5	$42¼	42¼	42¼	
Bell Phon	2562	$49¼	49	49	— ¼
Bow Spr	25	$48⅝	48⅝	48⅝	+ ⅛
Bowater	z30	$71½	71½	71½	
Bw Mer pr	50	$49	49	49	— ¾
Brazil	720	415	415	415	
BA Oil	1125	$34⅛	33⅞	34	+ ⅛
BCE 5½pr	25	$52¼	52¼	52¼	— ¼
BC Pow	430	$38¼	38¼	38¼	— ¼
BC Phone	25	$48½	48½	48½	+ ¼
Brockvl pr	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Bruck B	100	240	240	240	—60
Cal Pow	325	$27½	27½	27½	+ ½
Cal P 5pr	50	$102½	102	102	
Can Cem	419	$27¼	27	27	— ¼
Can Cm pr	z12	$27¼	27¼	27¼	
CI Fndry	z75	$21¼	21¼	21¼	
CI F 4½pr	z10	$83	83	83	
CSL	z10	$47	47	47	
C Aviation	1545	$24¾	23	24½	+ 1¼
C Bnk C	496	$63½	63½	63½	— ½
Cdn Brew	2240	$47¼	47	47	— ¼
C Br Alum	z20	$10½	10½	10½	
C Bronze	z20	$19	19	19	
Cdn Celan	425	$23½	23½	23½	
C Cel 1.75p	z1	$32	32	32	
C Chem	300	$6⅝	6⅝	6⅝	
C Frbks A	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
C Frbks B	100	$8½	8½	8½	+ ¼
C Husky	4490	$6½	6¼	6¾	+ ¼
C Hydro	300	$11	11	11	— ¼
CIL	1406	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
CI Pow pr	60	$40	40	40	
C Marconi	z50	$5	5	5	
Cdn Oil	35	$28	28	28	
CPR	1968	$23	23⅛	23	
Cdn Pet pr	366	$9¾	9¾	9¾	
C Vickers	z25	$19	19	19	
Coll Cel	400	$5½	5	5⅛	+.22
Comb Ent	z25	$9	9	9	
Con M S	1720	$21	21	21	— ¼
C Glass	445	$22	22	22	+ ¼
Con Can	z20	$38¾	38¾	38¾	
Corby A	725	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Corby B	z50	$16½	16½	16½	
Cor Credit	300	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Credit F	360	$103	103	103	+ ½
Cr Zel A	500	$25	19¾	19¾	— ¼
Dist Seag	1470	$35½	35½	35⅞	+ ⅛
D Bridge	625	$18¼	18¼	18¼	— ¼
D Fndry	225	$47½	47½	47½	— ⅛
D Glass	z5	$73	73	73	
D Glass pr	100	$14	14	14	
D Steel	525	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
D Stores	115	$65	64¾	64¾	
Dom Tar	14442	$18½	15¼	15¼	— ¼
Dm Tar pr	280	$21	21	21	+ ¼
Dom Text 1960		$11¾	10⅞	11⅝	— ⅝
Donohue	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Du Pont	760	$20¾	20¼	20¾	+ ⅜
Du Pont p	z22	$76¾	76¼	76¼	
Fam Play	6668	$19	18¾	18¾	
Fleetwood	6250	$12	11¾	12	
Ford US	60	$70	70	70	+ 1
Fndtn	671	$12¾	11¾	12¾	+ ½
Fraser	330	$24	24	24	
Fr Pete pr	375	365	365	365	
Gatineau	75	$39	38¾	39	+ ⅜
GS Wares	100	9	9	9	
GL Paper	450	$48½	46½	48½	+ ½
Handy A	z150	$12¾	12	12¾	
Handy A wt	20	300	300	300	
Hardee	z50	$18¼	18¼	18¼	
Home A	1930	$11¾	11¾	11½	— ¼
Home B	150	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Horne Pf	150	370	370	370	—10
H Smith	3294	$38¾	38¼	38¾	
H Smith pr	25	$40½	40½	40½	
Hud Bay	465	$47	46¾	46¾	— ⅛
Imp Bnk	500	$71½	71½	71½	+ ½
Imp Inv A	55	$12	12	12	
Imp Oil	634	$41⅞	41½	41⅞	+ ⅛
Imp Tob	334	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Ind Accep	934	$49¾	49¾	49¾	— ¼
Int Ae wts	z50	$24¼	24¼	24¼	
Inlnd C pr	z50	$14¾	14¾	14¾	
Int Nickel	1183	$64½	63¾	63¾	— 1⅛
Int Paper	x126	$34⅛	34	34	
Int Util	785	$41⅞	41½	41⅞	+ ⅜
Int Util pr	175	$46½	46½	46½	
Inter PL	1475	$64	63¾	63¾	+ ⅜
Labatt	30	$33½	33½	33½	— ½
Leob M	83	$9¾	9	9	
MB & PR	868	$17¾	17¼	17¼	
Marl Tel	650	$18¾	18¾	18¾	
Mass-F	7080	$12	12	12	
Mass-F 5½p	50	$103½	103½	103½	— ½
Mitch RA	140	$10	10	10	— ¼
Molson A	253	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Molson B	30	$26	26	26	— ¼
Molson pr	58	42	42	42	
Mont Loan	275	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Mont Trust	150	$65	65	65	— ¼
Morgan	200	$37	37	37	
N Stl Car	325	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Noranda	738	$42	42	42½	+ ⅜
NS LP	410	$16	16	16	— ¼
Ont Steel	150	$20	20	20	
Pac Pete	3475	$12	12¾	12¾	+ ⅛
Page Hers	375	$25½	25	25	
Pow Corp	225	$55½	55½	55½	
Price Bf	150	$45¾	45½	45¾	
Price Pr	8	$81¼	81¼	81¼	
QN Gas	3025	89	8½	8¾	+ ¼
QN Gas wt	z10	250	250	250	
QN Gas Un	357	$61	58	60	+ 3¾
Que Pow	z10	$40	40	40	
Reitman	100	$17¾	17¾	17¾	— ½
Reed A E	z65	$7	7	7	
Roberton	z25	$14	14	14	
Roe AV C	880	5¼	5¼	5¾	+ ⅛
Rolland A	z10	$55	55	55	
Royal Bnk	432	$73¼	72⅜	73¼	+ ⅜
Royalite	6100	120	100	105	—10
Stl Cm A	z25	$12¾	12¾	12¾	
Stl Corp	3014	$21	20¾	20¾	
Salada-S	2020	$14¾	14	14	
Shawin	1862	$28	27¾	27¾	— ¼
Shw 4½pr	2000	$46¾	46¾	46¾	— ¼
Sicard	225	$6½	6½	6½	
Simon pr	z2	$85½	85½	85½	
Sogamines	160	$17½	17½	17½	+ ½
Southam	25	$26¼	26¼	26¼	— ¼
SS Steel	125	9¾	9¾	9¾	
Steel Can	225	$74¾	73¾	74¾	+ ¾
Steinbg A	1500	$24¾	24	24	— ¾
Steinbg pr	20	$101	100½	100½	— ¼
Texaco Can	50	$62¼	62¼	62¼	— ¼
Tor-Dom	425	$58¾	58½	58¾	+ ¼
Tr-Dom rt	3902	545	540	540	— 5
Tr Can PL	996	$22½	22¼	22½	+ ⅛
Triad	700	220	215	215	— 5
US Steel	1130	71¾	71¾	71¾	+ ⅛
Viau	100	$14	14	14	
Walk GW	740	$42½	42¼	42½	+ ½
Webb Knp	900	270	270	270	+10
Weston A	100	$46½	45½	45½	+ ¼

BOURSE CANADIENNE

SECTION OFFICIELLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Alscope	12000	7½	7	7½	+ ½
Ang Nfld	125	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Atlas Tel	2560	55	52	55	+ 2
Augustus	4300	33	32	33	+ 1
Avalon	180	8¼	8¼	8¼	
Bailey SA	100	730	730	730	+20
Baker	2000	9½	9½	9½	
Bateman	27000	8	7	8	+ 1
Belle Ch	300	5	5	5	+ 1
Bluewtr	4700	26	25	26	+ 1
Bonnyvl	500	18	18	18	+ 1
Burnt Hill	2000	7	7	7	— 1
Cal Ed	100	$18	18	18	— ¼
C Colleries	100	8			
C Dredge	125	$14¾	14¾	14¾	— ¼
CP Prod	600	68¾	68¾	68¾	— ¼
CG Inv	z3	$33	33	33	
C Kodiak	200	85	85	85	— 5
Carbec	5000	7	7	7	— ½
Catelli A	25	$38½	38½	38½	— ¼
Cent Man	z325	3	3	3	
Chemalloy	14480	230	217	228	+ 9
Chess	100	2	2	2	
Chib Cop	8000	3	3	3	— 1½
Cleveland	2000	6½	6	6½	— ½
Cominco	1000	7	7	7	
C New Pac	100	125	125	125	— 5
C Vauze	700	81	81	81	+ 1
Coprand	2500	89	87	89	+ 8
Crusade	100	115	115	115	— 5
Dome	z10	222	222	222	
D Eng	z50	$18	18	18	
D Lease	3500	114	110	114	+ 2
D Oilcloth	135	$23½	23½	23½	+ ½
Emp Oil	800	3½	3½	3½	
Falcon	100	$40½	40½	40½	+ ½
Fano	3000	2	2	2	
Fundy	500	7½	6½	7½	+ 1
Futurity	3800	23	21	21	— 2
Hastings	14000	90	88	88	— 2
Haitian	17100	3	3	3	— ½
Iso	1000	62	62	62	+ 1
Labrador	300	$21½	21½	21½	
Lambt A	100	$13	13	13	+ ½
Lambt B	25	$13½	12½	12½	
Lith Corp	6700	46	44	46	+ 1
McIntyre	100	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Mid Chib	2000	17	16½	16½	— ½
MR Rice	50	$25	25	25	— 2
Native M	z100	9	9	9	
N Forma	2000	5	5	5	
N Jack L	500	3	3	3	+ ½
NW Amul	11500	17½	15	15	— 2½
Nocana	2000	4½	4½	4½	— 1
NA Asb	z150	4	4	4	
Okalta	1000	35	35	35	+ 2
Opm Expl	2000	10	9	10	+ 1½
Opemiska	2000	630	600	625	+25
Paramaq	5000	9	9	9	— ½
Pandash	11500	13	11	13	+ 2
Permo pr	1100	65	65	65	+10
Porcupine	3500	8½	8	8½	— ½
Prem Stl	200	2	2	2	+ ⅛
Provo	200	246	246	246	+ 1
Qu Cobalt	1100	200	200	200	— 4
Que Lith	2000	425	425	425	
Que Smelt	1000	8	8	8	
Que Phone	z10	$41½	41½	41½	
Qu P 5½pr	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
StL Colum	1105	830	825	825	—16
Suacon	10000	127	127	127	
Siscoe	3400	135	130	130	— 5
Sobel	325	15	14½	14½	— ⅝
Spartan	34200	85	80	85	+ 5
Spartan wt	1000	20	20	20	+ 2
Sptest ord	z80	$16¼	16¼	16¼	
Taxin	1000	7	7	7	
Tib Expl	1000	6	6	6	— ½
Titan	2000	13	12	12	
Tr C Corp	175	$34½	34½	34½	
U Prin	6850	125	110	125	
U Pr rts	100	⅛	⅛	⅛	
Vanguard	9100	7	7	7	
Westburne	1800	58	58	58	— 2

SECTION NON-OFFICIELLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Alta Tnk A	220	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Camp Chb	100	715	715	715	+10
C Dm Sug	241	$17¾	17¾	17¾	— ¼
C Pack B	30	$54½	54½	54½	
Cdn Dev	200	455	455	455	—10
Cent Del	6400	615	585	615	+20

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 21 février 1961

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

s pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

HUILES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Perm.	Chan.
Acme G.	1000	11	11	11	— 1
AP Cons	1080	45	45	45	— 1
Alminex	6080	205	196	205	— 5
Anchor	1000	8	8	8	
Anglo Am	176	650	650	650	+25
Asamera	500	37	37	37	— 8
Ball S A	3460	750	745	745	
Banff	10200	101	101	101	— 1
Bata	6300	6	5½	5½	— 1
Bralsa	800	35	35	35	
Calalta	2000	31½	30	30	— 1½
Cal Ed	1100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Camerina	1200	116	116	116	+ 1
CS Pete	5300	345	335	340	+ 5
C Chieftn	800	78	78	78	+ 1
Cdn D	17645	470	455	460	— 8
C Ex G	18300	181	177	180	— 2
C High C	500	30	30	30	— 3
C Homes	1000	90	89	90	
C Super.	3535	$14	12¾	14	+ ¼
Cent D	25720	620	580	605	—15
Chart. O	3200	114	110	110	
C Dragon	4500	15	14½	15	
C Mic M.	400	205	202	205	
C West P	2700	270	245	255	—16
Dev-Pal	5700	74	70	70	— 5
Dome Pete	600	985	980	980	—15
Duvex	700	4	4	4	— 1
Dynam.	40558	87	81	86	+ 4
Fargo	2400	385	375	385	+10
Fr P. pr	405	370	350	350	—10
G Plains	1561	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅛
Gridoil	4100	96	95	95	—15
Home A	2005	$11¾	11¾	11⅞	+ ⅛
Home B	1104	$10⅝	10¼	10½	— ⅛
H B O G	1718	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅜
Jupiter	800	250	250	250	+15
Ll Pete	3000	8	7	8	— 1
Long Pnt	3500	46	45	45	— 1
Maitrana	6000	2½	2	2½	+ ½
Medal	7855	218	212	212	— 3
Midcon	6400	33	32	33	+ 2
Mill C.	11500	22	21½	22	+ 1
N Davies	2500	9	9	9	
NCO wts	2760	105	76	108	+35
Okalta	8000	35	34	34	— ½
Pac P.	24121	$13	12⅜	12⅝	+ ¼
Pac P. w	430	$65	77½	77½	+35
Pamoil	52600	41	38½	41	+ 1
Permo p	20000	66	59	65	+ 6
Per. Oils	50	127	127	127	— 4
Petrol	16900	80	76	79	— 1
Phillips	700	42	42	42	
Place	3200	40	38	38	— 1
Ponder	1800	45	45	45	— 1
Prairie O	300	270	270	270	
Provo G	3450	246	243	243	
Ranger	1000	105	105	108	+ 2
Reef. Ex.	1800	4	3½	4	
Royalite	2285	720	700	705	—10
Sapphire	1000	49	49	49	
Sarcee	3000	75	74	74	
Sec. Free	2350	460	435	440	—10
South U	20300	16	14	14½	— 1½
Spodner	3050	10½	10	10½	+ ½
Stanwell	2000	20	19	20	
Tidal	3500	59	58	58	+ 1
Tr Can	5000	46	45	46	+ 1
Triad Oil	5000	224	215	220	+ 1
U Can v	3400	110	106	106	— 9
Un Oils	17328	148	142	144	— 5
Wayne	3800	11	8½	11	+ 2½
W C OG	6100	112	106	112	+ 6
W CO w	1350	60	50	60	+11
Westburn	6300	83	80	83	+ 3
Westate	1200	105	100	100	
W Decal	7000	92	90	92	+ 2
W Naco	1100	39	39	39	+ 1
Yan C.	1000	3	3	3	

CURB

Dalhous.	11100	17½	15	17½	+ 3½

MINES

Abacus	1000	12	12	12	— 1
Acad Ur	9100	8	7	8	+ ½
Advocate	3450	370	360	365	+ 5
Agnico	1072	73	73	73	
Akaitcho	3300	44½	44	44½	+ 2½
Alba Ex	1500	4½	4	4	— ½
Am Neph	800	42	43	43	
Anacon	700	39	39	39	
Anall	32000	8	8½	8½	— ½
Area	300	72	72	72	— 1
Arjon	1000	7½	7½	7½	
A Arcadi	1800	26	25	25	— ½
Atl C C	4100	132	122	132	+ 9
Aumach	16000	14	13	13½	— ½
Aumaq	1500	7½	7	7½	+ ½
Aunor	100	267	267	267	+ 2
Barnat	1200	175	174	175	
Bary Ex	1000	42	42	42	
Base Met	2000	8	8	8	
Baska	6250	15	14	14½	— ½
B-Duq	1000	9	9	9	
Beav Lo	7000	6½	6	6½	+ ½
Belcher	1500	46½	46	46	
Bethlm	3700	90	89	89	— 1
Bevcon	500	12	12	12	+ ½
Bibis	1700	7	6	7	+ 1
Bidcop	1000	11	11	11	— ½
Black By	48000	10	9	10	
Bouzan	4500	46	45	45	
Bralorne	900	715	700	716	+ 5
Broul Re	1000	28½	28	28	+ 1
Bunker H	8000	10	9	9	
Camp Ch	7806	720	710	715	
Camp Rl	1300	$14¼	14¼	14¼	
C Tung	3400	155	150	152	
C Astor	7000	8	7½	8	+ 1
C Dyno	278	49½	49	49	+ 1
C Malar	4500	33	32	32	— 1
C N Inc	2500	10	9½	10	+ ½
Cdn Nw	5100	23	23	23	+ 1
Cdn Tho	1000	3	3	3	— ½
Can-Eri	24050	51	50	50	— ½
Cassiar	330	$13¾	13¼	13¼	— ⅛
Cent Pa	1400	90	88	90	
Cent Po	13500	15½	14	15½	
Chesk'rk	4150	3½	3	3½	+ ½
Chester	1000	26	26	26	
Chib M	1600	70	65	65	+ 6
Chimo	1000	50	50	50	— 2
Chrom	700	830	825	825	
Coch Wi	2300	350	345	345	—10
Con Mc	1333	23	22	23	— 1½
Coniagas	7700	89	84	89	+ 3
Contaur	550	78	78	78	+ 2
Con-Key	500	18	18	18	— 4
C Beta G	1000	4½	4½	4½	
C Callina	500	6	6	6	+ 1
C Discov	2825	365	360	365	
C Fen	2071	16	16	16	+ 1
Con Gill	3800	6½	6½	6½	— 1
Cg Arro	4000	27	24½	27	+ 3
C Halli	32850	47½	45	46½	+ 1½
C Marben	1000	50	50	50	
Con M S	1404	$21⅛	20⅞	20⅞	— ¼
C Mogul	800	83	83	83	
C Morri	11000	17	15	17	+ 2
C Mosher	600	185	182	182	— 6
Con Nich	1000	4½	4½	4½	
C Northl	1000	26	25	25	— 2
C Sanorm	500	5	5	5	
Conwest	900	330	325	325	
Cop Cor	1350	16½	16½	16½	+ ½
Cop Man	500	7	7	7	— ½
Cop Ra	20861	89	85	88	+ 4
Coulee	600	32	32	32	+ 1
Cowich	1100	22	21	21	— 2
Crstaur	3000	8	8	8	
Croinor	800	6	6	6	— 2
Crowpat	500	7	7	7	
D'Aragon	3500	18	17½	18	
Deer Ho	14300	26	25	25½	— ½
Delnite	3698	29	29	29	
Denison	1712	10½	10⅜	10½	+ ⅛
Dicknan	2490	310	300	300	
Dome	750	$21⅞	21⅝	21⅝	— ⅜
Duvan	2016	9½	9½	9½	— ½
East Mal	750	155	155	155	
East Sull	575	162	161	161	— 1
Elder	200	106	105	106	+ 3
Eldrich	3000	12	12	12	— ½
El Sol	10000	7	7	7	— ½
Falcon	525	$40¼	40	40	— ¼
Faraday	13550	141	135	137	+ 3
Fwest T	1000	8	8	8	
Fatima	5000	34½	33	33	— 2
Francoeu	3000	5	5	5	
Frobisher	15350	16	15	15	— 1
Gallwin	500	5½	5½	5½	
Geco Mi	2435	$19¼	19	19¼	+ ¼
Genex	1000	9½	9½	9½	+ ½
Geo Scie	10000	57	57	57	— 2
Giant Yk	352	$11⅜	11	11	
Glacier	3000	16	15½	16	
Goldale	2000	21½	21½	21½	— 1
GP Minin	1000	20	20	20	+ ½
Granduc	800	160	157	157	— 3
Gulch	500	5	5	5	
Gunnar	8571	785	775	775	
Gwillim	2000	5	5	5	
Hard Roc	1150	13½	13½	13½	+ ½
Hasaga	500	15	15	15	
H of Lk	11000	8½	8	8	+ 1
Heath	5600	4½	4½	4½	
High-Bell	1700	197	195	195	— 4
Hollinger	2775	$23½	23	23⅜	— ⅛
Howey	120	255	255	255	+ 5
Hud Bay	360	347	46⅝	46⅝	
Int Moly	7500	5½	4½	4½	
Int Nicke	6384	$64¾	63	63½	— 1½
Irish Co	12400	85	81	85	+ 3
Iron Bay	600	205	205	205	—10
Iso	1600	62	60	60	— 2
J Waite	9800	38½	35	35	— 4
Jacobus	6050	77	75	77	— 1
Jaye Ex	4000	14	12	14	— 2
Jellicoe	500	6	6	6	
Jonsmith	1000	10½	10	10½	— ½
Jowsey	1000	28½	28½	28½	
Kenville	4000	6	5½	6	+ ½
Kerr Ad	4503	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ¼
Kopan	3000	14	14	14	
Labrador	125	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅜
L Dufaul	4500	45	43	45	— 2
L Shore	175	360	360	360	— 5
Lamaque	3723	370	355	355	—10
Langis	9000	48	47½	48	
Latin A	6400	47	46	47	— ½
Leitch	3500	154	151	151	— 3
LL Lad	3200	186	181	185	— 2
Lorado w	8000	5½	5	5½	
Louvict	5000	5½	5½	5½	
Lyndhst	1800	9	8	8	
Macassa	1600	275	275	275	
Macdon	2500	18	18	18	
MacLeod	800	101	101	101	— 2
Madsen	800	286	283	286	+ 1
Magnet	3000	6	6	6	— ½
Malartic	600	79	79	79	+ 3
Marbay	1000	16	16	16	
Maritim	30700	84	76	81	+ 6
Martin	1200	41	39	39	— 1
Matatch	19000	9½	9	9	+ ½
Mattgami	100	650	650	650	
McIntyre	300	$28	27¾	27¾	— ½
McMar	500	5	5	5	
McWat	2000	29	28½	29	+ ½
Mentor	10500	26	25	25	— 1
Merrill	2500	70	67	68	+ 3
Meta Ur	10500	12	11½	11½	
Midrim	600	36½	36½	36½	— 1½
Min Corp	250	$11⅞	11⅞	11⅞	
Min-Ore	1000	6	6	6	
Moneta	1000	70	70	70	+ 5
Mt Wrig	1700	51	50	51	
Murra M	21000	62	58	59	
New Ath	3625	32	31	32	+ 3
New Bid	5000	6	6	6	— ½
New Cal	3500	33½	33	33	— ½
New Del	300	8½	8½	8½	— ½
New Hon	22200	61	55	58	+ 2
New Jas	2300	6	6	6	— ½
N Kelore	2000	8	8	8	
Newlund	2000	12½	12	12	
N Man	709	29	29	29	+ 2
N Myla	11200	48	47	47	
Nickel M	2000	43	43	43	
Nipissing	1000	85	85	85	
Nor-Acme	1000	14	14	14	— 1
Noranda	9886	$42½	41⅞	42	— ¼
Norbeau	500	40	40	40	
Norlartic	1000	20	20	20	— 1
Normetal	2250	280	225	225	— 5
Norpax	6600	11	11	11	— ½
N Coldst	2382	94	93	93	+ 3
N Golder	3333	22	22	22	
N Rank	1800	45	45	45	
Nudui	1000	12	13	13	+ 2
Opemisk	7991	630	600	610	+ 5
Orchan	2700	183	183	183	— 3
Ormsby	5100	22	22	22	
Pato	1315	245	235	235	—10
Paymast	1100	16	16	16	
Peerless	6000	10	10	10	
Pick Cr.	1685	98	97	97	— 1
Pitch-Ore	500	4½	4½	4½	+ ½
Placer	730	$16⅛	16	16	
Preston	900	515	510	515	+ 5
Pros Ai	13600	132	126	132	+ 6
Purdex	2000	4½	4½	4½	
Que Lab	1700	3½	3	3½	+ ½
Que Lit	1320	430	420	420	+10
Que Man	1000	7	7	7	
Q Metal	1850	68	68	68	
Qunston	1083	13	11	12	
Quemon	11975	870	860	870	+20
Radiore	54100	54	47	53	+ 6
Rayrock	28250	70	65	68	
Rexspar	4200	16	15½	15½	
Rio Algo	4677	835	815	835	+ 5
Rio Rup	10000	8	7	7½	
Rix Ath	3650	34	33	33	— 1
Roche	2500	10	9½	10	
Rowan Co	1500	8½	8½	8½	
Ryanor	51300	20	19	20	
San Ant	1900	136	131	136	+ 5
Satellite	1000	21	21	21	— 1
Sherritt	14000	390	375	380	—10
Sigma	100	420	420	420	— 5
Sil Mill	8500	42	41	42	
Siscoe	9300	135	130	133	— 2
Starratt	8000	7	6	7	
Steeley	500	4	4	4	
Steep R	27080	845	820	825	+ 5
Sturgeon	1000	27	26	27	+ 1
Sullivan	735	151	151	151	— 4
Sunburst	6000	19½	19	19	— 1
Sylvanite	1800	24	23½	24	
Teck-H	485	171	171	171	+ 2
Temag	1200	135	133	135	+ 4
Territory	2840	18	15	15	— 1
Thom L	6200	51	49½	49½	— ½
Tombill	73560	62	55	62	+ 7
Ult-Shaw	2731	7	7	7	
U Asbest	2500	405	400	400	+ 5
Un Keno	1363	925	910	910	—15
Un Fort	1825	11½	11½	11½	
Upp Can	1140	119	118	119	— 1
Ventures	6375	$32⅜	32¼	32½	— ⅛
Vent Deb	110	$91½	91½	91½	
Vespar	1500	18½	18½	18½	— ½
Violam	1500	74	71	71	
Waite A	897	610	600	600	
Weedon	500	2½	2½	2½	— ½
Willroy	5800	120	116	118	— 2
Will wts	800	13	13	13	
Wiltsey	10600	9½	8½	8½	— ½
Wr Harg	1175	107	106	106	
Yk Bear	400	100	100	100	
Young H	1500	60	58	60	
Yukeno	1000	4	4	4	
Zenmac	28600	21	19½	20½	+ 1½
Zulapa	11500	23	23	23	— 1

CURB

Buloio	100	615	615	615	— 5
Gaspe	250	221	21	21	
Pend Ore	100	261	253	253	
Yukon Co	6000	52	50	50	

Ventes totales : 2,146,000 actions.

POUR UN SÉJOUR INOUBLIABLE
À MONTRÉAL
L'HÔTEL
Reine Elizabeth

L'HÔTEL LE PLUS MODERNE À MONTRÉAL
Choix de chambres ordinaires ou de chambres-salons
CHAMBRE POUR 1 PERSONNE À PARTIR DE $9.00
CHAMBRE POUR 2 PERSONNES À PARTIR DE $13.00
Tarif spécial pour famille — Pas de supplément pour enfants
RADIO ET TV DANS CHAQUE CHAMBRE
Air climatisé. Communication directe avec la Gare Centrale du CN et le Terminus des lignes aériennes.
8 RESTAURANTS ET SALONS
Du "Café" à la "Salle Bonaventure" — un choix complet de repas à tous les prix.
STATIONNEMENT DE NUIT ENTIÈREMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS RÉSIDANT À L'HÔTEL
(Aucun frais pour l'enlèvement et la livraison des voitures à l'hôtel)
Pour réservation, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez l'interurbain et demandez ZENITH 65400 (sans frais). Pour les abonnés "Telex", signalez 01-2208.

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
LA Salle Bonaventure
Les meilleurs repas agrémentés des meilleurs spectacles. Musique de danse tous les soirs, avec Denny Vaughan et son orchestre, le plus réputé d'Amérique du Nord.
LE REINE ELIZABETH

Il n'y manque que le Vin...

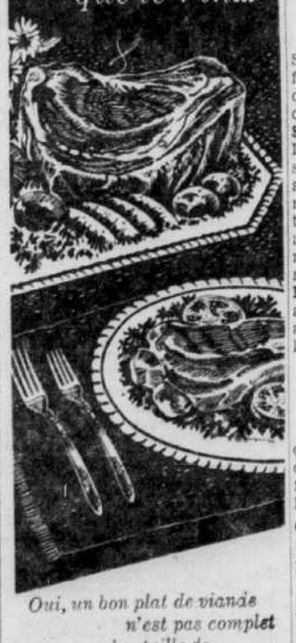

Oui, un bon plat de viande n'est pas complet sans une bouteille de Chianti Melini ... le roi des chiantis.

Rouge rubis, chaud, d'un bouquet subtil, le Chianti Melini ne coûte que quelques cents de plus et les vaut bien!

Pour les fruits de mer, le poisson, et les pâtes alimentaires, un Orvieto Melini bien entendu!

MARTINI & ROSSI
CHIANTI
MELINI
OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessus un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 93 points en solide 64¼
Québec, 92 points en solide 64½
Québec, No 1 moule d'une livre 65

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
A ex-gros	32-32½	38-38½	48-49	56-57	-41½
A-gros	31-31½	37-37½	47-48	55-56	-41
A-moyen	30-30½	36-36½	46-47	54-55	-41
A-petit	27-27½	33-33½	42-43	50-51	-33
	26-26½	32-32½	40-41	48-49	-33
	12-13	18-19	25-26	33-34	-30

N.-B. — Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 21 février.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs

poids vivants

POULETS A GRILLER

3 à 4 livres 19-20

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres	19-20
5 à 6 livres	21-22
6 livres et plus	23-29

POULES

3 à 4 livres	10-12
4 à 5 livres	12-14
5 livres et plus	22-24

DINDONS

Moins de 9 livres 28-29

PRIX AUX DÉTAILLANTS

POULETS A ROTIR

(sujets flattus)

	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6lbs et plus
Catégorie "A"	32-34	38-40	40-42

POULES

	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 lbs et plus
Catégorie "A"	18-20	24-26	32-34

POULETS A GRILLER

SUJETS EVISCERES

Catégorie "A" 3 à 4 livres	32-34
Catégorie "B" 3 à 4 livres	30-32

(Sujets éviscérés)

POULETS A ROTIR

	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
Catégorie "A"	38-40	41-45	42-47
Catégorie "B"	35-37	40-42	40-42

POULES

3 à 4 livres, catégorie "A"	26-27
4 à 5 livres catégorie "A"	31-32
5 livres et plus, catég. "A"	39-43
3 à 4 livres, catégorie "B"	24-25
4 à 5 livres, catégorie "B"	28-30
5 livres et plus, catégorie "B"	35-37

Prix aux détaillants

DINDONS EVISCERES

Catégorie "A", moins de 9 livres 46-49

PRIX DES POMMES DE TERRE

SAC NEUF COUSU

Québec, 75 lbs. nouvelles $1.70-1.75
N.-B. 75 lbs. nouvelles $1.80-1.90

LE MARCHE A QUEBEC

Au cours de la semaine écoulée, le prix des oeufs, à l'exception des catégories A-E-Gros et C, a accusé une légère augmentation, signalait hier le Service fédéral des marchés dans son communiqué hebdomadaire. La demande est bonne et le marché semble vouloir se raffermir.

Les arrivages de volailles ont diminué un peu cette semaine dans nos abattoirs locaux. Malgré cette diminution de la quantité de volailles, les prix demeurent réguliers, car la demande a également diminué sensiblement.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) A la fermeture de la Bourse canadienne des Denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 63¾ cents la livre (prix offert) Le beurre, 93 points, se cotait à 63¾.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : catégorie A extra-gros, 41½ cents la douzaine; gros 41 cents; moyens 41 cents, petits, 35; catégorie B., 33; catégorie C., 20.

Montréal, (PC) Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisse de bois : A-extra-gros, 42½ cents la douzaine; gros 42; moyens, 41; petits, 36; B., 34; C., 21. Arrivages: 55 caisses.

BEURRE : Arrivages courants, prix admissible, 64 cents; non admissible, 63½ cents. Beurre frais de beurrerie, enveloppe de première qualité, 65-66 cents. Frais, prix de gros, prix admissible, 92 points, 64; 93 points, 64 cents; non admissible, 63 cents.

FROMAGE : Livré à Montréal ciré, arrivages courants, blanc du Québec, 31; coloré, 31. Prix de gros, blanc du Québec, 32 cents; coloré du Québec, 32¼.

POMMES DE TERRE : Québec, nouvelles, 75 lbs, $1.75-1.85; 50 lbs, $1.10-1.15; 10 lbs, $0.27-0.28. Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $1.85-1.95; 50 lbs, $1.15-1.25; 10 lbs, $0.28-0.34. Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, $2.00-2.15; 50 lbs, $1.50-1.55; 10 lbs, $0.35-0.37. Floride, 50 lbs, $3.50-3.75.

Montréal (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés ou légèrement à la hausse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était suffisante pour une demande passable. Les prix du beurre étaient stables et les prix des pommes de terre étaient inchangés. Les arrivages par voie ferrée se sont chiffrés à 18 wagons, 3 ont été dirigés vers d'autres points et l'on en comptait 30 sur rails.

LE MARCHE DU BETAIL

Montréal, (PC) Les vaches et les génisses se vendaient bien hier sur les marchés à bestiaux de la métropole, rapportant 50 cents de plus que la semaine dernière.

Les arrivages se chiffraient hier matin par 72 bovins, 161 veaux et 34 porcs.

Lundi 899 bovins, 756 veaux, 249 porcs et 39 moutons et agneaux furent mis en vente.

Les bouvillons de bonne qualité étaient offerts entre $22.75 et $23.50 alors que ceux de qualité moyenne rapportaient de $20 à $22.75 et que les communs étaient entre $14 et $20.

Les génisses de qualité moyenne rapportaient de $18.75 à $19.25 pendant que les communes allaient de $14.50 à $18.25.

Les bonnes vaches rapportaient de $16.50 à $18, celles de qualité moyenne de $15.50 à $17, et les communes de $14.25 à $16 pendant que les sujets pour la mise en conserve étaient entre $10 et $15.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient entre $18.50 et $20 et ceux de qualité moyenne ou commune allaient de $14.25 à $19.

Les veaux de choix et les veaux de qualité rapportaient de $31 à $34 pendant que les communs se vendaient entre $18 et $30.

Au marché de l'ouest, les porcs de la catégorie "A" rapportaient $30.50 et les truies de $24.25 à $26.25.

Au marché de l'est, on a mis en vente 160 porcs. Ceux de la catégorie "A" se sont vendus à $29.50 et quelques truies ont rapporté $23.

Profits moindres d'Atlas Steels

Welland, Ont (PC) — Atlas Steels Limited a réalisé un bénéfice net de $3,025,000 en 1960, ce qui représente $2.77 par action comparativement à $3,288,961 ou $3.02 l'action l'année précédente. Les ventes de la compagnie se sont accrues de 12 pour cent pour atteindre $50,699,000. Atlas Steels rachètera le 21 mars ses débentures convertibles à 5% actuellement en circulation. Ces dernières émises en 1951 arrivaient à maturité le 1er décembre 1967. Elles peuvent être converties en actions ordinaires en tout temps avant la fermeture des affaires, le 20 mars.

Le cuivre baisse

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Cuivre	Ferm.	Ferm. préc.
Prix courant :		
	226¾ A-227	227¾ A-228
Marché à terme		
	226¾ A-227	227½ A-227¾

Ventes totales: 2,900 tonnes.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 132, rue Saint-Pierre, Québec 2. Téléphone : LA 2-7006.
Séance du 21 février 1961

Titres	Off.	Dem.
Acadic	15	25
Am. Chib	8	12
Ass. Dev.	3	6
Bald Min.	8	12
Bronsan	4	8
Blackhawk	14	21
Cdn. Jav.	10	11½
Chesbar	21	26
Gibson Chib.	3	5
Hazeur		10
Hucamp	19	26
Laduboro	75	100
Main Oka	40	60
Martin Bird	3	5
Olympia	40	45
Raglan	16	18
Roxboro	30	35
Tamara	9	16
Wesley	1	4

Les finances de Page-Hersey Tubes

Toronto (PC) — Page-Hersey Tubes Limited a réalisé un profit net de $3,011,870 ou l'équivalent de 92½ cents l'action en 1960; c'est là une baisse sensible sur les résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné $4,560,862 ou $1.40 par action. La compagnie publiera le mois prochain un rapport financier plus complet.

LARRY BRANNON

LES AVENTURES DE PAULINE

JOS PALOOKA

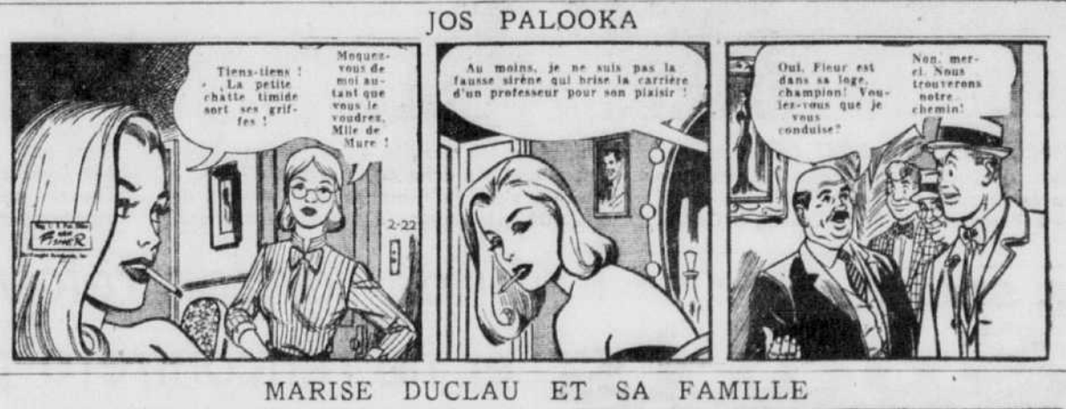

MARISE DUCLAU ET SA FAMILLE

LE PROMOTEUR DE BOXE Jack (Deacon) Allen a plusieurs problèmes à régler depuis que la bataille qui devait avoir lieu lundi soir à Toronto entre Brian London et George Chuvalo a été retardée d'une semaine parce que Chuvalo souffre de la grippe. Allen, à gauche, s'est vu demander une somme de $12,000, par London à cause de ce retard, "sans quoi je retourne en Angleterre", de dire London. A droite, Lynne, l'épouse de Chuvalo, prend la température du champion canadien des poids-lourds. (Téléphoto PC)

LE SOLEIL
Sports
Mercredi 22 février 1961, Page 10

Dave Charnley a conservé son titre des poids-légers

Londres, 22 (UPI) — Dave Charnley, le champion de Grande-Bretagne et de l'Empire a conservé son titre européen des poids légers hier soir en se méritant la décision sur Fernand Nollet, le champion de France, dans un combat de 15 rondes.

La victoire de Charnley était sa 37ième en 44 combats professionnels et lui assure un combat, le 18 avril, contre le champion des poids légers, Joe Brown. Charnley, âgé de 25 ans, pesait 134 1-4 livres contre les 135 de Nollet. Charnley a déjà rencontré Brown pour le titre mondial à Houston, Texas, le 2 décembre 1959 et avait été battu dans la sixième ronde.

Aucun des deux boxeurs n'est allé au plancher durant cette dure bataille mais Charnley est venu à un cheveux près de le faire dans la dernière ronde lorsqu'il fit plier les genoux du boxeur français avec une série de gauches et de droites. Nellet semblait hors d'équilibre lorsque la cloche a annoncé la fin du combat.

Nollet a touché son adversaire avec quelques bonnes droites dans les premières rondes mais Charnley a définitivement pris le dessus à la douzième. Dans cette ronde il débuta avec une attaque des deux poings qui fit réclamer un Knockout à la foule. Dans le treizième round, les deux boxeurs se sont frappés là tête ce qui eut pour effet de couper l'arcadre sourcilière droite de Charnley.

À L'HEURE DE LA détente...

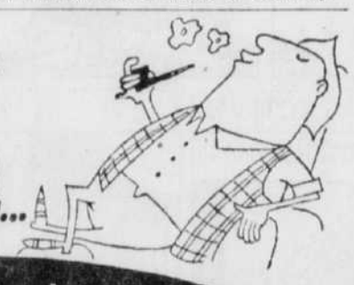

TABAC À PIPE COMFORT

Supérieur par son arôme, préféré pour sa saveur, c'est le tabac des vrais fumeurs.

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Qui veut RÉUSSIR choisit...

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE

722, rue St-Jean
Québec 4

Cours Commercial Scientifique Spéciaux

SECTION COMMERCIALE

- Commercial complet
- Comptabilité supérieure
- Sténo-dactylo
- 8e et 9e commerciale
- 8e et 9e pratique
- VENTE
- GERANCE DE BUREAU
- NOTRE FAMEUX COURS DE CONVERSATION ANGLAISE (avec disques et devoirs)

SECTION SCIENTIFIQUE

avec examens officiels du département de l'Instruction publique

- 12e (garçons et filles) A-B
- 10e et 11e (garçons et filles) A-B
- Cours pour aspirantes gardes-malades
- 8e et 9e pré-scientifique
- Préparatoire à l'école technique
- CHIMIE théorique et PRATIQUE Avec équipement de LABORATOIRE

- Cours de langues étrangères (espagnol, italien, etc.)

Je désirerais recevoir des renseignements sur le cours mentionné ci-haut

NOM ..... Age .....

ADRESSE .....

Cté ..... a/s de .....

8-22-2-61

Brian London retourne chez lui et ne rencontrera pas Chuvalo

Toronto, Ontario, 22 (UPI)- Le boxeur anglais Brian London a déclaré hier qu'il retournait chez lui.

London a fait cette déclaration par l'entremise de son avocat, David Rose, après que le promoteur Frank Tunney ait refusé la requête de London qui exige une bourse minimum de $12,000 pour affronter George Chuvalo lundi soir.

Les deux boxeurs devaient se faire face au Maple Leaf Gardens de Toronto lundi, mais la bataille a été remise parce que Chuvalo a été atteint de la grippe.

Tunney a fait savoir qu'il offrirait à London une autre semaine de dépenses seulement et le contrat original qui stipule une garantie minimum de $5,540.

Rose a fait cette déclaration après une réunion avec Tunney. Rose a dit que le fait que London se soit présenté au Gardens, le contrat se trouve rempli.

"Il n'y a absolument rien dans ce contrat au sujet d'une espèce quelconque d'ajournement de la bataille", a-t-il ajouté.

"Baloney", de déclarer Tunney. "J'espère tout de même qu'il a fait un bon voyage".

London a declaré que Tunney et le promoteur Jack (Deacon) Allen "n'ont même pas eu la décence anglaise de me téléphoner pour m'avertir. Je suis arrivé à mon hôtel, après avoir été au cinéma, à 4:15 p.m. et mon père m'a fait savoir que le combat était remis".

Le champion canadien avait passé l'examen médical à la pesée de midi dans le bureau de la Commission Athlétique de l'Ontario.

Tunney a dit que la décision de remettre le match a été prise par les gérants de Chuvalo lorsque ceux-ci décidèrent que le boxeur Canadien, était trop faible pour se battre.

London a laissé entendre qu'il croyait que Chuvalo "a peur de se bottre contre moi". Il a poursuivi: "Si j'avais cru que Chuvalo voulait me faire face réellement, je serais peut-être demeuré ici."

Dans la ligue Nationale

Les commentaires vont bon train sur la joute de demain au Forum

New York (PA) — Les trois semaines qu'a passées Jacques Plante en exil dans le hockey mineur ont eu un certain effet sur le versatile cerbère des Canadiens de Montréal.

"Je pense que l'on apprécie à sa juste valeur ce que c'est que de jouer dans la ligue Nationale seulement lorsqu'on est renvoyé dans les ligues mineures", de dire le gardien de buts de trente-deux ans, cinq fois détenteur du trophée Vézina, attribué au meilleur cerbère de la ligue Nationale.

"J'y ai joué neuf joutes et je ne dirais pas que je n'ai pas aimé cela. Mais je n'ai pas assez aimé cela pour y rester", d'ajouter le cerbère-masqué.

"Lorsqu'on est habitué de voyager de première classe dans la ligue Nationale, c'est difficile de revenir aux longs voyages en autobus et de jouer dans des arénas où l'éclairage n'est pas tellement bon. Quelques fois, nous nous sommes couchés à quatre heures du matin après avoir voyagé en autobus pendant trois ou quatre heures".

Plante s'est blessé le genou gauche le 24 novembre dernier et fut remplacé par le cerbère substitut Charlie Hodge. Hodge l'a si bien remplacé que lorsque Plante fut rétabli, il fut incapable de reprendre son poste. A sa propre demande, Plante fut envoyé au Royal de Montréal. Il y est demeuré jusqu'à ce que les Canadiens le rappellent le 6 février dernier. Il a marqué son retour dans la ligue Nationale avec une victoire de 5-1 sur les Bruins de Boston le 9 dernier.

IL NE POUVAIT PAS DORMIR

"Je n'ai pu dormir deux nuits avant la joute contre Boston", d'avouer Plante, "et j'étais très nerveux lorsque nous avons sauté sur la glace. Je ne savais pas quel rendement je pourrais donner".

Au cours de ses sept premières parties avec les Canadiens depuis son retour, Plante n'a alloué que 15 buts. Il a

(Suite à la page 12, 5e col.)

Potins de la Nationale

En tenant compte des joutes disputées jusqu'au 16 février inclusivement, neuf joueurs avaient réussi à compter 20 buts ou plus dans la ligue Nationale de hockey cette saison. C'est naturellement le jeune et fameux compteur des Leafs, Frank Mahovlich, qui vient en tête du peloton avec 43 tandis que les deux as du Canadien, Dickie Moore et Bernard Geoffrion avaient compté respectivement 33 et 32 buts. Viennent ensuite Bobby Hull, du Chicago, avec 25, Don McKenney, du Boston, Alex Delvecchio, du Detroit et Andy Bathgate, des Rangers, avec chacun 23 et enfin Jean Béliveau, avec 22.

o—o—o—o

Un seul de ces fameux compteurs a réussi à compter plus souvent à l'étranger que sur sa propre glace. Il s'agit d'Andy Bathgate qui a compté 11 buts à New York et 12 sur la route. Frank Mahovlich, lui, a fait presque aussi bien à l'étranger qu'à Toronto avec 23 buts sur la glace du Maple Leaf Garden et 20 sur la route. Alex Delvecchio et Jean Béliveau ont eux aussi fait presque aussi bien à l'extérieur que sur la glace de l'Olympia ou du Forum. Delvecchio a en effet réussi 12 buts à Detroit et 11 sur la route tandis que Béliveau a également brillé avec 12 buts au Forum et 10 à l'étranger.

o—o—o—o

Bobby Hull et Don McKenney ont compté presque trois fois plus de buts chez eux qu'à l'étranger. McKenney, de même a enregistré 17 buts à Boston et 6 sur la route. Andy Hebenton, des Rangers, a beaucoup mieux fait, lui aussi, sur sa propre glace avec 14 buts à New York et 8 à l'étranger.

o—o—o—o

Dickie Moore, tout comme Mahovlich et Béliveau, et aussi Bernard Geoffrion, il faut le mentionner, ont fait presque aussi bien à l'étranger que sur leur propre glace. Moore a en effet compté 19 buts au Forum et 14 à l'extérieur pendant que Géoffrion s'est également distingué avec 19 buts au Forum et 13 sur la route pour du très bon travail.

o—o—o—o

Bobby Hull, le 4e meilleur compteur de buts du circuit avec 25, n'a pas encore compté un seul but contre le Canadien. Il a par contre enfilé 8 buts contre les Leafs soit plus que contre tout autre rival. Il a de plus compté 7 buts contre les Rangers et 5 chacun contre Boston et Detroit. Alex Delvecchio et Andy Hebenton, par contre, ont mieux fait contre le Canadien que contre tout autre club. Delvecchio a enregistré 8 de ses 23 buts contre les Habitants 7 contre les Bruins et 6 contre les Rangers. Il a de plus compté 2 fois contre Chicago mais n'a pu obtenir un seul but contre Toronto. Hebenton, lui, a très bien fait contre tous les clubs rivaux avec 6 buts contre le Canadien, 5 contre Boston, 4 chacun contre Detroit et Chicago et 3 contre Toronto.

o—o—o—o

Mahovlich a compté plus de la moitié de ses 43 buts contre les deux clubs qui occupent la 5e et la dernière place dans le classement puisqu'il a enregistré 17 buts contre les Rangers et 11 contre le Boston. Ses 15 autres buts ont été réussis contre Chicago (6), Canadien (5), et Detroit (4). Andy Bathgate, lui, n'a pu compter une seule fois jusqu'ici contre les Black Hawks. Il a par contre réussi 10 buts — soit presque la moitié de son total de 23 — contre les Bruins de Boston et les autres contre le Canadien (6) Detroit (4) et Toronto (3)

o—o—o—o

Don McKenney, du Boston, a compté 19 de ses 23 buts contre trois rivaux. Il a obtenu 7 buts contre les Rangers, 6 contre les Red Wings et six aussi contre les Black Hawks. Il n'a toutefois réussi qu'un seul but contre le Canadien. Moore, Geoffrion et Béliveau ont assez bien fait contre tous les autres clubs du circuit bien que Moore et Geoffrion aient surtout excellé contre les Rangers. Moore a compté 11 fois contre les Rangers, 7 fois contre Boston, six fois contre Chicago, cinq fois contre Detroit et quatre fois contre Toronto. Geoffrion a enregistré, lui, 10 de ses 32 buts contre les Rangers, 7 contre les Leafs, 6 contre les Bruins et 6 aussi contre les Red Wings mais il dû se contenter de trois buts contre Glenn Hall et les Black Hawks Béliveau, enfin et même si la chose peut paraître quasi-incroyable, a compté moins souvent contre Boston et New York que contre les Autres équipes. Le Gros Bill a en effet réussi 7 buts contre le Chicago, 6 contre Detroit, 4 contre Toronto mais a dû se contenter de 3 buts contre les Rangers et de seulement deux contre les faibles Bruins de Boston.

Version de l'arbitre

Mercante révèle que Patterson avait les "yeux dans le beurre"

New York, 22 (UPI) L'arbitre Arthur Mercante a donné sa réponse hier pour éclaircir la question à savoir si Floyd Patterson fut réellement secoué ou s'il a voulu se montrer rusé lorsqu'il a été frappé durement dans la deuxième ronde de son deuxième combat de championnat avec Johansson le 20 juin dernier.

"Il avait encore les yeux abattus", de dire le jeune Mercante, qui était le troisième homme dans l'arène lors du deuxième combat.

"Floyd fut frappé par cette droite au front — une des plus rapides que j'ai jamais vues", de continuer l'arbitre, "ses yeux étaient encore abattus, comme ce fut le cas lors de leur premier match. Mais il était encore conscient — il n'avait pas complètement perdu son équilibre — il avait assez de réflexes pour retraiter, au lieu de continuer à se battre".

Si le Suédois Ingemar avait été "un peu plus alerte" à ce moment-là, il aurait pu "avoir" Patterson dans la deuxième ronde, de déclarer Mercante. Mais Ingo a permis à Floyd de se retirer avant de l'attaquer à nouveau.

Patterson, qui était en excellente condition, s'est raplombé avant la fin de la ronde et il a pris le dessus dans la troisième ronde et a infligé une râclée à Ingo qui a subi deux chutes dans la cinquième pour le compte complet après 1:51 minute dans cette ronde. Et Patterson devenait le premier homme à reconquérir le championnat poids-lourd.

"Si cette droite dans la deuxième ronde avait été décochée au menton de Floyd au lieu de la lui porter au front, qui sait ce qui serait arrivé ?" de conclure Mercante. "Ce fut un coup très puissant".

Floyd soutient qu'il n'a pas été tellement ébranlé par cette droite et qu'il a fait mine d'être secoué pour forcer Ingo à se présenter à lui.

Dans la première bataille Patterson-Johansson, le 26 juin 1959, l'habile Ingo et sa foudroyante droite avait couché Floyd à sept reprises dans dans la troisième ronde pour décrocher le titre par knockout technique.

Cette soirée-là, la première droite a atteint Floyd en plein visage et l'a envoyé au matelas pour un compte de neuf. Lorsque Floyd s'est relevé, Johansson s'est lancé sur lui comme un affamé, le frappant sur tous les angles, même derrière la tête.

Lorsque Floyd fut étendu pour la septième fois au plancher, essayant de se relever, l'arbitre Ruby Goldstein a arrêté le combat après 2:03 minutes dans la troisième ronde, et Johansson est devenu le troisième boxeur du continent européen à décrocher le championnat poids-lourd.

Mercante, prenant la parole lors du diner de l'association des rédacteurs de boxe tenu hier, s'est abstenu de prédire le vainqueur du troisième match de championnat Floyd-Ingo à Miami Beach le 13 mars. Mais l'arbitre, un ancien boxeur des Golden Gloves, n'a laissé aucun doute au sujet de son admiration sur la puissance de Johansson dans ses coups.

Le jeune Bill Fugazy, président des Feature Sports Inc., promoteurs du combat de Miami Beach, est revenu de Floride hier en temps pour le diner et a révélé que, jusqu'ici, Patterson et son gérant Cus D'Amato s'étaient objectés à une seule chose pour le combat, un officiel new-yorkais.

Il n'a pas révélé le nom de l'arbitre. Cependant, Cus et Floyd ont critiqué vertement Goldstein après le premier match pour avoir présumément permis à Ingemar de le frapper derrière la tête, sans l'avertir.

La commission athlétique de Miami Beach choisira l'arbitre parmi les officiels de Floride, New York ou tout autre Etat.

Fugazy a déclaré que la vente des billets était bonne et qu'une recette d'environ $650,000 et $700,000 était prévue pour le combat qui sera présenté au Convention Hall de Miami Beach.

Jacques Marcotte prend la vedette avec le St-Paul

Indianapolis, 22 (PA)- Le gardien de buts Jacques Marcotte a tout fait à l'exception de chercher des mines autour des buts du St-Paul, cette saison, dans sa campagne pour attirer de nouveau l'attention des clubs de la ligue Nationale de hockey. Le meneur chez les gardiens de buts de la ligue Internationale de hockey essaie de reprendre le prestige qu'il a perdu à cause d'une malchance personnelle.

Il y a trois ans, les Maple Leafs de Toronto avait acheté Marcotte des Rangers de New New York pour une somme approximative de $50,000. après qu'il eut fourni des performances sensationnelles avec le Cincinnati, champion de la ligue Internationale de hockey en 1955-56, et dans la ligue du Québec. Le gardien de buts avait reçu une rondelle dans l'oeil lors d'une pratique avec Toronto et avait presque perdu la vue.

Son oeil est finalement revenu normal et Marcotte a commencé sa campagne de retour cette saison. Ce jeune homme de 25 ans a réussi son cinquième blanchissage de la saison à Omaha samedi soir. Il porte un masque maintenant (il est le seul à le faire dans la Ligue Internationale) et cela ne semble pas lui nuire du tout. Il a accordé 263 buts en 56 parties pour une moyenne de 2.91 par joute. Il a aussi récolté 52 minutes de punition pour ses arguments avec les arbitres lorsqu'il croit que les buts ne devraient pas être accordés à l'adversaire.

Hockey

HIER

Ligue Nationale
Aucune partie.

Ligue Américaine
Hershey 1, Québec 6

Ligue de l'Est
Aucune partie.

Ligue Lévis-Lotbinière
(Finale 3 de 5)
St-Edouard 3, Deschaillons 7
(Deschaillons gagne 3-2)

Ligue de l'Ouest
Portland 2, Winnipeg 2

Ligue Junior Ontario
St-Michael's 1, Hamilton 6

Joute hors-concours
Trail 7, Tchécoslovaquie 1

Ligue de l'Est des E.-U.
Haddonfield 3, Johnstown 0

Ligue Internationale
Minnéapolis 4, Fort Wayne 2
Toledo 5, Indianapolis 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Chicago à New York

Ligue Americaine
Rochester à Buffalo
Springfield à Cleveland
Hershey à Providence

Ligue de l'Est
Hull à Kitchener
Royal à Kingston

Ligue Interuniversitaire
McGill à Montréal

Ligue Junior Provinciale
Shawinigan vs As Jrs

Ligue Intermédiaire
Royal 22e vs Red Cap
P. Tardif vs Inst. Deny's

Ligue Intermédiaire "C"
(Finale 3 de 5)
Beauport à Courville
(Beauport en avant 2-1)

Ligue Junior Q.-Montmorency
(Finale 3 de 5)
Montmorency à Ste-Anne
(Ste-Anne en avant 2-1)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	58	33	16	9	212	161	75
Toronto	59	33	17	9	199	152	75
Chicago	58	24	20	14	160	150	62
Detroit	57	21	23	13	159	172	55
New York	58	18	31	9	166	201	45
Boston	58	12	34	12	146	206	36

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	57	38	18	1	266	160	77
Buffalo	55	30	24	1	210	199	61
Cleveland	57	30	27	0	183	182	60
Rochester	55	26	25	4	196	181	56
Hershey	56	27	27	2	184	164	56
Québec	57	23	32	2	171	205	48
Providence	59	19	40	0	175	274	38

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull	55	37	14	4	221	138	78
S. Ste-Marie	57	27	22	8	204	193	62
Kitchener	56	25	22	9	188	188	59
Kingston	57	22	30	5	214	229	49
Sudbury	56	19	30	7	186	223	45
Royal	57	17	29	11	139	181	45

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As Jrs	38	27	11	0	139	120	54
Shawinigan	37	23	13	1	202	153	47
Citadelles	36	21	15	0	155	137	42
T.-Rivieres	38	18	20	0	191	164	36
St-Hyacinthe	37	11	25	1	109	178	23
Montréal-N.	36	10	26	0	107	141	20

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal 22e	26	13	9	4	79	74	30
Inst. Deny's	26	13	11	2	98	78	28
Red Cap	26	8	10	8	77	87	24
P. Tardif	26	8	12	6	75	90	22

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	11	7	3	1	51	34	15
Bulldogs	11	7	4	0	48	47	14
Castors	11	4	7	0	40	46	8
Aigles	11	3	7	1	37	49	7

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	10	8	2	0	67	28	16
Laval	9	6	3	0	36	29	12
Montréal	10	3	7	0	46	62	6
McGill	9	2	7	0	26	56	4

LIGUE INTERCOLLEGIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jésuites	9	6	2	1	25	19	13
Ecole Normale	9	4	3	2	37	28	10
Séminaire	9	3	4	2	26	23	8
Académie	9	2	6	1	28	47	5

Rinaldi très confiant de battre Moore pour le titre

Anzio, Italie, 21 (UPI) — Guilio Rinaldi dit qu'Archie Moore "dégonflera comme un ballon percé si je puis le retenir dans les premières rondes". Rinaldi parlait ainsi de ses chances contre Archie dans leur combat pour le titre mondial qui aura lieu au Madison Square Garden, le 10 juin.

Rinaldi, qui a remporté une victoire par décision contre Moore le 29 octobre dernier à Rome, a déclaré: "Il m'a été dit que Moore donnera tout ce qu'il est capable dans les premières rondes pour ralentir beaucoup par la suite. Je le dégonflerai comme un ballon percé si je puis le retenir dans les premières rondes". Rinaldi se reposait un peu avec un genou endolori résultant des exercices en vue de son combat de vendredi prochain non pour le titre avec l'américain Freddie Mack.

Le Champion italien a déclaré que son contrat pour le mois de juin, signé le 18 février, lui permettait de se battre avant d'aller à New York mais il a révélé qu'une clause du contrat permet à Moore de refuser de le rencontrer s'il perd l'une de ces batailles. "Pour cette raison" a dit Rinaldi, "je me prépare avec grand soin pour cette rencontre avec Mack". Il a admis qu'il avait de la difficulté à baisser son poids "mais je pense qu'Archie a de semblables difficultés.

Rinaldi a dit qu'il ne s'en faisait pas à la pensée de paraître au Garden de New York. "Il y aura des centaines d'italiens pour m'encourager et de cette manière, je ne me sentirai pas loin d'Anzio.

La pêche au Casting Club

Les amateurs de pêche et membres du Casting Club de Québec sont invités à aller pratiquer leur sport favori: la pêche à la mouche.

Comme à l'habitude il y aura concours individuel. Pour ceux qui ne sont pas au courant de la manière dont se font les concours ils diront sans doute que les concours de pêche pas de poisson, c'est impossible. Eh bien voici:

Il y a des cibles qui ressemblent beaucoup à celles dont se servent les tireurs à la carabine avec la différence que celles-là ont 28 pouces de diamètre. On les place à plat sur le plancher et le lanceur se place à 35 pieds de la cible, il lance 10 fois pouvant ainsi obtenir à chaque coup 5 points 4-3-2-0 s'il lance hors de la cible de notre faune.

Bientôt on formera des équipes et il devrait y avoir beaucoup de plaisir à prendre part à ces concours.

Lorsque vous réussirez à lancer les 10 coups dans les cinq vous pourrez dire "saperloppe je suis un bon moucheur".

Les dirigeants du Casting Club se feront un plaisir de recevoir tous ceux qui sont intéressés à faire partie du club, à la salle paroissiale St-Malo, 295 rue Marie de l'Incarnation, demain soir de 8.00 heures à 11.00 heures.

Nous rappelons que le but du Casting Club est avant tout la conservation de notre faune. "Tout bon pêcheur devient conservateur

Gala de boxe amateur

CE SOIR à 8h.30

au

Centre des Loisirs de St-Malo

Commandité par la

BRASSERIE 'MOLSON' LTEE

3 RONDES

Jacques Lachance (Gymnase St-Malo)	120 LIVRES	Yves Robitaille (Gymnase St-Malo)
Robert Barrette (Gymnase St-Malo)	130 LIVRES	Raymond Bouchard (Gymnase St-Malo)
Gerry Barrette (Gymnase St-Malo)	135 LIVRES	Maurice Gauthier (Camp Valcartier)
Pierre Tremblay (Gymnase St-Malo)	150 LIVRES	L.-R. Audet (Camp Valcartier)

FINAL 5 RONDES

Gaston Tancrède (Montana) (Gymnase St-Malo)	145 LIVRES	C. Mercier (Camp Valcartier)
Germain Côté (Chicoutimi)	175 LIVRES	Lucien Raymond (Trois-Rivières)

SEMI-FINAL 5 RONDES

Noël Dallaire (Gymnase St-Malo)	160 LIVRES	René Beaudet (Chicoutimi)

Les recettes de cet événement sportif seront versées au Centre des Loisirs de St-Malo.

ADMISSION
$1.00 sièges réservés
50c admission générale

CETTE ANNONCE EST UNE COURTOISIE DE

MOLSON

dont les produits sont distribués dans la région de Québec par

Dumais Ltée

Mauvaise soirée pour Perreault

Une victoire de 6-1 pour les As aux dépens des Bears de Hershey

Par Léonce JACQUES

Les As de Québec ont mis fin hier soir à une longue série de huit parties consécutives sans victoire en décrochant un gain de 6-1 contre les Bears de Hershey pour gâcher complètement la dernière visite régulière de ces derniers dans la Vieille Capitale. La joute fut disputée devant 3,602 amateurs.

En plus de remporter un premier gain en neuf parties, les As ont empêché les Bears de grimper seuls au quatrième rang du circuit "Canning", place qu'ils partagent avec les Americans de Rochester.

Mauril Morissette, Jackie Leclair, Jean-Marie Cossette, Butch Bouchard, Norm Corcoran et Obie O'Brien ont réussi les six buts des As dans cette partie marquée de seize punitions mineures dont huit à chaque équipe. Une seule figure au pointage et ce fut quand Morissette "cassa" la glace au début de la rencontre alors que Les Duff purgeait la première punition de la soirée.

Bob Perreault, qui avait blanchi les As dimanche après-midi, fut beaucoup moins chanceux hier, particulièrement à la deuxième période alors que les As y allèrent de trois buts en moins de cinq minutes. Dans les filets des As, Claude "Baba" Dufour repoussa vingt-trois lancers et il se mérita le trophée "Couronne d'Or". Il fut privé d'un blanchissage au milieu de la deuxième période quand Hec Lalande, posté près de ses filets, compléta une courte passe de Frank Mathers.

Trente points de suture

La joute donna lieu à une dure mise en échec du commencement à la fin et on ne ménagea pas les coups d'un côté comme de l'autre. Le joueur le plus sérieusement ébranlé fut Marc Réaume des Bears qui s'infligea une profonde entaille derrière la tête vers la fin de la première période. La blessure nécessita trente points de suture et Réaume passa la balance de la partie sur le banc des visiteurs. Réaume tomba la tête sur la glace après une dure mise en échec de Leclair. Ce dernier avait vu venir le joueur de défense des Bears à toute vitesse dans sa direction et Leclair put ainsi prévenir le coup tout en "knockoutant" Réaume.

As en avant 4-1

Durant l'absence de Duff, au début de la joute, Morissette réussit le premier lancer de la partie en direction de Perreault pour donner une avance de 1-0 aux As. Morissette accepta une passe de Labrosse pour lancer d'une vingtaine de pieds. Perreault plongea pour toucher à peine la rondelle de sa jambière mais le disque roula dans le fond des filets.

Au milieu de la deuxième période, après que le trio Cossette-Labadie-Harvey eut donné beaucoup de misère aux Bears, Martin lança de la ligne bleue et Leclair fit dévier la rondelle derrière Perreault pour porter le compte à 2-0. Moins d'une minute plus, Lalande réduisit cette avance à 2-1 mais Cossette répliqua en faveur des As à 12:04 minutes avec un but de toute beauté. Il prit le retour d'un lancer de Harvey pour reculer de quelques pouces et lancer habilement par-dessus Perreault qui était couché sur la glace.

A 14.58 minutes, alors que Duff et Morissette étaient tous deux au pénitencier, Bouchard reçut la rondelle de Leclair de derrière les filets de Perreault pour surprendre ce dernier avec un lancer de près.

Cadeau de Perreault

Au début de la troisième période, Corcoran donna une avance de 5-1 aux As avec un but identique à celui de Cossette. Corcoran accepta une passe de Lewicki de derrière les filets pour lancer par-dessus le gardien des Bears. Moins de quatre minutes avant la fin de la partie, au moment où Harvey sortait du pénitencier, Perreault quitta ses filets pour aller chercher la rondelle dans le coin. Il devança O'Brien de quelques pieds et en voulant faire une passe à Zeidel en avant des filets, la rondelle tomba sur le bâton d'O'Brien qui lança dans un filet désert.

ENTRE LES PERIODES: Les Bears ont quitté Québec par train immédiatement après la partie pour se diriger vers Providence où ils joueront ce soir . . . Les As joueront leur prochaine partie samedi soir à Springfield . . . Hollingsworth en vint aux prises avec Harvey à la fin de la rencontre et se mérita deux punitions contre une pour Harvey . . . Perreault fut blessé au petit doigt de la main droite en bloquant un lancer de son coéquipier McKenzie au cours de la pratique avant la joute . . . Reach Healy, rappelé de Sudbury par les Bears, fit une première apparition à la fin de la deuxième période . . . Fleming Mackell a joué une bonne partie, particulièrement quand les As étaient en désavantage numérique . . . Labrosse, Bouchard, Martin et Morrison accordèrent une bonne protection à Dufour.

Courville annule avec les Maroons

Les Maroons de Charlesbourg ont fait partie nulle 4-4 avec le club intermédiaire de Courville hier soir après avoir perdu 2-1 dans les deux joutes hors-concours disputées entre ces deux clubs.

Deux des quatre buts des Maroons hier soir furent crédités à Jean-Guy Bourbeau. Raymond et André Baribeau en ont marqué les autres en plus de récolter deux aides chacun.

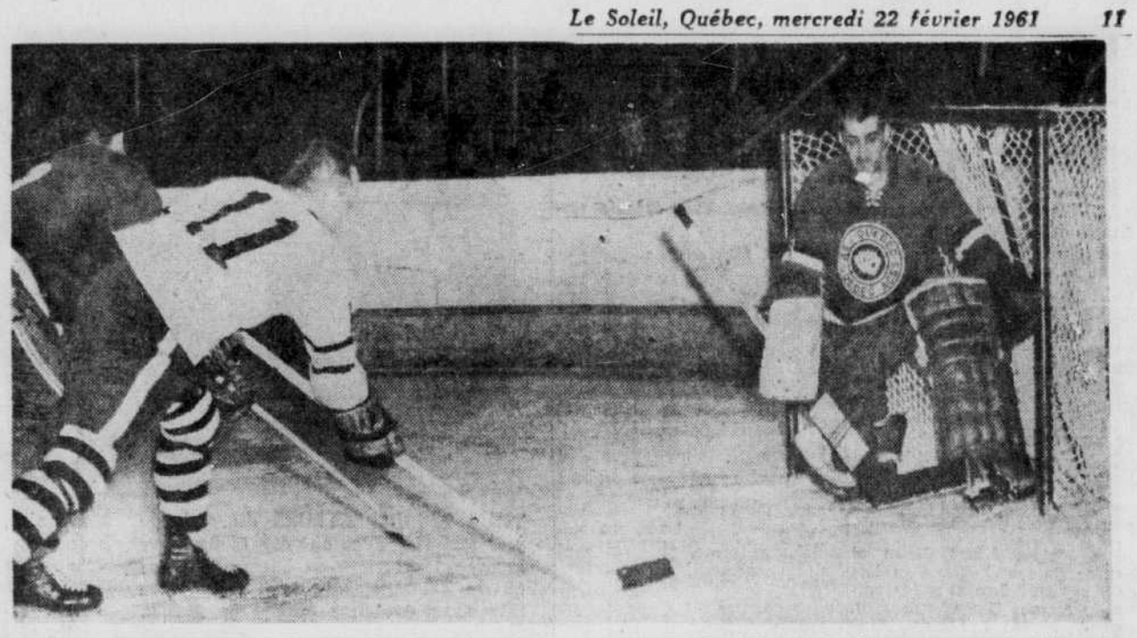

CLAUDE "BABA" Dufour, gardien de buts des As de Québec, bloque un lancer à bout portant de John McKenzie (11) des Bears de Hershey au cours de la victoire de 6-1 que les As ont remportée hier soir au Colisée. A gauche de McKenzie, on voit Gary Collins (12) des As.

Première période

1—Québec: Morrissette, (Labrosse) 8:52
2—Québec: Leclair, (Corcoran, Martin) 9:49
3—Hershey: Lalande, (Kinasewich, Mathers) 10:28
4—Québec: Cossette, (Labadie, Harvey) 12:04
5—Québec: Bouchard, (Leclair, Lewicki) 14:58

Punis: Duff 4:33, Morrison 6:12, Bailey 12:16, Cossette 18:43.

Deuxième période

Punis: Morrison 4:03, Morrissette et Duff 13:13, Labrosse 17:03, Zeidel 18:42

Troisième période

6—Québec: Corcoran, (Lewicki, Leclair) 3:31
7—Québec: O'Brien, 16:29

Punis: Hollingworth 8:37, Lalande 9:30 et 12:17, Harvey 14:27, Hollingworth (deux) 19:59, Harvey 19:59.

ARRETS —

Perreault,	2	6	8—17
Dufour,	9	9	5—23

TOUT JUSTE ARRIVES

chez TIP TOP TAILORS

Exigez le meilleur – et trouvez-le dans la magnifique collection TIP TOP de superbes tissus tout laine pour le printemps '61. Nos acheteurs ont visité les filatures britanniques réputées telles que Pepper Lee & Co., T. & M. Bairstow et Salt's (Saltaire) Ltd. dans le but de vous procurer les résistants tissus en fils retors et les riches flanelles... les somptueux tissus de laine peignée et autres de renommée mondiale quant à leur durée prolongée et à leur apparence impeccable. Les complets confectionnés de tissus aussi incomparables ne se vendent nulle part ailleurs à moins de $95.00. Grâce à son pouvoir d'achat important, TIP TOP, dès maintenant, peut vous consentir un choix illimité, au prix de $69.95, de complets taillés spécifiquement suivant vos propres mesures. Voici une collection élégante de tissus que vous ne voudrez sûrement pas manquer. Tip Top Tailors a surnommé avec fierté cette collection le

BEST OF BRITAIN

nul autre que Tip Top

- Vous offre la dextérité combinée de plus de 1,400 artisans canadiens incomparables !
- Vous confectionne un complet suivant vos 21 mesures individuelles vous assurant un ajustement vraiment personnel !
- Vous offre un tel choix de tissus et modèles incluant la toute nouvelle SILHOUETTE BRITANNIQUE (modèle Mayfair) !

VÊTEMENTS TAILLÉS SUR MESURES

un seul prix $69.95 $10 COMPTANT

714 rue ST-JEAN – Tél.: LA 2-1900

Dans le monde du Sport

par Léonce JACQUES

Millar s'en souvient encore

Bob Perreault, gardien de buts des Bears de Hershey, avait joué le rôle de héros dimanche dernier au Colisée mais ce fut une histoire toute différente hier soir. Pour Perreault, la soirée commença mal — il fut blessé à la main droite par un lancer au cours de la pratique — et elle devait se terminer encore plus mal quand il fit littéralement cadeau à O'Bie O'Brien du sixième et dernier but des As, en voulant aller chercher la rondelle dans le coin de la patinoire.

Assis dans la loge des journalistes, Al Millar ne put s'empêcher de se rappeler un jeu semblable dont il avait été victime dans l'ancienne Ligue Professionnelle du Québec alors qu'il s'alignait pour les As.

"Je m'en souviens comme si c'était hier", de dire Millar. "Il s'agissait de notre première partie de la saison à Québec contre les Saguenéens de Chicoutimi". "Il devait rester environ une minute à jouer et nous tirions de l'arrière par 2-1". "Je sors de mes filets pour aller chercher la rondelle dans le coin mais c'est Stan Smrke qui s'en empare et nous encaissons une défaite de 3-1".

Et d'ajouter Millar: "J'avais gagné le trophée "Vézina" cette année-là mais la lutte avait été très contestée jusqu'à la fin et j'avais pensé à ce cadeau que j'avais fait à Smrke durant toute la saison".

On sait que Perreault remplaça Millar dans les filets des Bears quand ce dernier fut blessé à une cheville. Millar n'est pas encore parfaitement rétabli et il ne croit pas revenir au jeu d'ici la fin de la saison.

Quand les As prirent une avance de 5-1 au début de la troisième période, un confrère cria à Millar: "Tu peux te préparer à retourner dans les buts demain soir à Providence". "Ah", de répliquer Al "ça ne veut rien dire". "Nous avons perdu trois joutes consécutives dernièrement et c'est encore Perreault qui est là".

"Bien entendu, s'il le faut absolument, je jouerai même si je ne suis pas en bonne condition" d'ajouter Millar. "Ça fait partie du métier et quand le patron vous demande de jouer, vous devez le faire même si on doit vous transporter sur la glace sur un brancard".

Après la partie, à un journaliste qui lui souhaitait bonne chance d'ici la fin de la cédule en attendant de le revoir la saison prochaine, Millar répondit: "Vous allez me revoir à Québec cet été". "N'oubliez pas que je possède une maison ici et il faut bien que je surveille mes intérêts". Et Millar partit rejoindre ses coéquipiers.

Ici et là dans le sport

Georges "Butch" Bouchard et Mauril Morissette, les deux joueurs rappelés par les As depuis la fin de semaine, ont très bien fait les choses depuis leur retour à Québec. Bouchard a joué deux solides parties contre les Bears de Hershey et Morissette s'est payé le luxe d'ouvrir le pointage hier soir . . .

A quelqu'un qui demandait à Al Millar si Baz Bastien, gérant-général des Bears, avait accompagné le club à Québec, Millar répondit: "Non, et nous aimons autant ne pas l'avoir avec nous". "Il a fait onze voyages avec l'équipe cette saison et nous avons alors conservé un pauvre record d'une victoire contre dix défaites". "La seule fois que nous avons gagné sur la route avec Bastien", d'ajouter Millar", "ce fut ici à Québec et pas un joueur ne savait quil était sur les lieux" . . .

Rich Healy, le joueur de défense rappelé du club Sudbury par les Bears de Hershey puor la joute d'hier soir, a figuré dans deux parties avec les Red Wings de Detroit depuis le début de la saison. La joute d'hier était perdue pour les Bears quand Healy a fait sa première apparition sur la glace . . .

Michel Labadie, avec 18 buts, Michel Harvey et Jackie Leclair, avec chacun 17 buts, ont d'excellentes chances d'atteindre le total de 20 buts cette saison et même de le dépasser. Les As ont encore quinze parties à jouer d'ici la fin de la cédule. Cossette et Corcoran ont tous deux enregistré hier leur 21e but de la saison.

Les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal sont en congé depuis dimanche et c'est dire que les deux équipes seront bien reposées demain soir quand viendra l'heure de sauter sur la glace du Forum pour ce que les experts considèrent comme la partie de l'année dans la ligue Nationale . . .

La nouvelle de l'admission d'un club de Québec dans la ligue Provinciale de football a été accueillie avec enthousiasme par tous ceux qui s'intéressent à ce sport . . . Un directeur des Indiens de Québec de la ligue Provinciale de baseball a nié la nouvelle parue lundi dans un journal de la métropole à l'effet que quatre clubs avaient été officiellement admis dans le circuit et que duex autres clubs seront invités à faire la même chose prochainement. Selon le même directeur, rien d'officiel n'a été décidé lors de l'assemblée tenue en fin de semaine à Montréal.

Un simple-record de 1050 réussi par l'équipe Genest

Les joueurs de l'équipe Garage Genest ont conjugué leurs efforts pour s'emparer du plus haut simple d'équipe pour la saison en cours dans la Ligue des Petites Quilles Classe A Québec District avec une partie de 1050. Cette équipe a également réussi le plus haut triple en totalisant 2850.

Raymond Donnelly de "L'Industrielle Cie d'Assurance" se mérite le prix Dow de la semaine avec un simple de 255.

Daniel Cloutier de la "Salle Barbeau" a réussi le plus haut triple hebdomadaire en roulant 614 pour ses trois parties.

Les équipes Albert Julien et Damier Rose sont égaux en tête de la section 3 avec 68 points, suivis du Marché Central qui a 67. Dans la section 2, Lahaye Fleuriste avec 66 points détient une confortable avance de 9 points sur son plus proche concurrent le P. Beaulieu-Lunettes. Salle Courville détient 64 points soit une marge de 4 points d'avance, sur le Restaurant Chez Yves dans la section 1.

SECTION No 1

	PG	Pts	Tot	Pins
Salle Courville	46	18	64	51463
Rest. Chez Yves	43	17	60	52171
Café Le Parisien	44	15	59	51134
Paul Lacroix	43	13	56	51162
J.-A. Auclair Enrg.	40	14	54	48830
Rest. Chez Fidèle	37	13	50	49263
Paradis Mufflers Inc.	34	14	48	48799
Garage Genest	36	11	47	49619
Robert Julien	33	12	45	49858
Salle Lévesque	33	10	43	49471
Salle Gros Louis	30	10	40	46372
Taxi Mercier	25	10	35	48421
Salle Fontaine	24	4	28	45881
Bouchard Auto	22	6	28	39336
Taverne A. Ruel	14	5	19	43138
Salle Ste-Cl. d'Ass.	10	3	13	30641

SECTION No II

	PG	Pts	Tot	Pins
Lahaye Fleuriste	48	18	66	53883
P. Beaulieu, Lunettes	41	16	57	48805
Centre Loretteville	39	16	55	50748
Centre N.-D.-de-Pitié	39	15	54	48461
Plage Jacques	38	14	52	49652
Salle St-Rodrigue	38	14	52	49635
Cordonnerie Idéale	37	12	49	49190
Taverne R. Mallette	36	12	48	47376
Salle Barbeau	36	10	46	48213
Salle St-Malo	30	9	39	49693
Rest. Salle Limoilou	27	10	37	45978
J.-A. Maingus & Fils	27	7	34	49904
Salle Valière	26	7	33	42261
Centre St-Anselme	27	5	32	46396
L. Bédard, Epicier	24	7	31	41493
Pharmacie Labbé	8	1	9	33801

SECTION No III

	PG	Pts	Tot	Pins
Albert Julien	42	26	68	52489
Damier Rose	49	19	68	50642
Marché Central	51	16	67	53921
Salle Limoilou	41	16	57	51514
Magasin Montcalm	42	14	56	51240
Salle Tremblay	38	11	49	50126
Crispo Sunoco	37	10	47	46495
Syndical du Bijou	29	11	40	48628
Rest. Chez Bob	29	10	39	46759
Salle Myrand	28	11	39	49658
O'Keefe	27	8	35	48455
S. Bouffard Ltée	27	7	34	47131
Rest. Chez Philippe	32	7	39	36203
Salle Drolet	18	5	23	34408
Chev. Colomb 446	15	6	21	42147
L'Industrielle Cie Ass.	13	1	14	44728

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Moy.
1—René Chabot, Marché Central	18	184.2
2—Marc-A. Fortin, Rest. Chez Fidèle	60	172.11
3—Bruno Savard, Centre Loretteville	58	171.68
4—Jacques Levesque, Plage Jacques	60	170.36
5—Lionel Plante, Lahaye Fleuriste	60	168.33
6—Lucien Cloutier, Café Le Parisien	48	167.10
7—Roger Doré, O'Keefe	57	166.43
8—J.-Guy Rousseau, Salle Courville	51	166.26
9—Guy Chantal, Albert Julien	63	166.9
10—Jacques Desmeules, Café Le Parisien	51	166.7
11—Jean Laperrière, Salle Courville	44	166.3
12—Fernand Cadoret, Rest. Chez Yves	66	166
13—Luc Cimon, Lahaye Fleuriste	54	166
14—Roger Gilbert, Rest. Chez Yves	58	165.35
15—Charles Drolet, Salle Limoilou	54	165.27

Joueurs ayant roulé 550 et plus — Daniel Cloutier du Salle Barbeau, 614; Bill Flipper du Café Le Parisien, 599; J.-Guy Rousseau du Salle Courville, 590; Roger Bédard du P. Beaulieu, Lunettes, 576; Gilles Plante du Garage Genest, 575; Henri Vallière du Taverne R. Mallette, 572; John Aurea du L. Bédard, épicier, 572; Paul Cousigny du Salle St-Rodrigue, 562; Roger Doré du O'Keefe, 557; Raymond Donnelly du Industrielle Cie Ass., 556; J.-Yves Lefebvre du P. Beaulieu, Lunettes, 553; René Chabot du Marché Central, 552.

Victoires 4 à 0 — Café le Parisien contre Paul Lacroix; Garage Genest contre Taverne A. Ruel; Taxi Mercier contre Salle Levesque; Centre Loretteville contre J.-A. Maingay & Fils; Damier Rose contre Crispo Sunoco; Marché Central contre O'Keefe; Magasin Montcalm contre Chev. Colomb 446.

Simples d'équipes de 900 et plus — Garage Genest, 1050; Taverne R. Mallette, 915.

Triples d'équipe de 2700 et plus — Garage Genest, 2850; Marché Central, 2800; P. Beaulieu, Lunettes, 2483; Plage Jacques, 2436; Lahaye Fleuriste, 2418; Café Le Parisien, 2415; Salle St-Rodrigue, 2412.

Plus haut simple individuel — Ray. Donnelly, l'Industrielle, 255.
Plus haut triple individuel — Daniel Cloutier de Salle Barbeau, 614.
Plus haut simple d'équipe — Garage Genest, 1050.
Plus triple d'équipe — Garage Genest, 2850.

Cassius Clay bat Fleeman

Miami Beach, 22. (UPI) — Le champion mi-lourd olympique Cassius Clay, utilisant une puissante attaque au corps, l'a emporté par knockout technique à la septième ronde sur Donnie Fleeman de Dallas, Texas, à l'auditorium de Miami Beach hier soir.

Le Dr Alexander Robbins a recommandé que le combat soit interrompu après avoir examiné le côté gauche de Fleeman à la fin de la sixième ronde. Le boxeur de Dallas qui pesait 184 livres, n'a pas répondu au son de cloche pour la septième ronde.

Clay, de Louisville, Kentucky, s'en est tenu à des crochets et jabs tout au cours des quatre premières rondes, mais il s'est concentré sur l'attaque au corps dans les deux dernières rondes. Clay pesait 190½ livres. Une foule de 2,076 spectateurs a assisté au combat.

Machen affronte Garvin Sawyer

Stockton, Californie, 22 (UPI) — Eddie Machen, aspirant poids lourd hautement classé, tentera de remporter sa deuxième victoire sur Garvin Sawyer ce soir alors qu'ils s'affronteront dans un combat de 10 rounds.

Machen, qui boxe maintenant à Portland, Oregon, a défait par décision unanime le boxeur de New York lors d'un match de 10 rounds disputé à Fresno, Californie, en 1959.

Les deux boxeurs étaient supposés se faire face mercredi dernier, mais leur rencontre avait été remise et Sawyer a ainsi été capable de faire un peu d'entraînement sur la route. Il lui avait été impossible de le faire à New York à cause de la neige.

Sid Flaherty, le gérant de Machen doit assister à la bataille. Toutefois Sawyer devra peut-être se battre sans voir Bobby Gleason son pilote, dans le coin. Gleason est retenu à New York par la grève des compagnies d'aviation.

COLISÉE
HOCKEY, 'Ligue Jr A'
CE SOIR, 8 h. 15
(30ième joute locale)
★ CATARACTES ★
de Shawinigan
- vs -
★ AS JUNIORS ★
• Adultes 75c - Enfants 25c
• Billets en vente à 7h. ce soir au contrôle du Colisée.
Admission générale seulement
Section des loges

Gene Fullmer en bonne condition

Las Vegas, Nevada, 22. (UPI) — Le champion ponds-moyen Gene Fullmer qui semble être presqu'en parfaite condition, a tenu une série d'exercices hier en prévision de son combat de championnat ici le 4 mars prochain contre Sugar Ray Robinson.

Fullmer n'a pas boxé avec un partenaire pour la deuxième journée consécutive ici, mais il s'est concentré surtout sur le gros sac de pratique, dans à la corde et des exercices de gymnastique.

Aujourd'hui, Fullmer boxera deux rondes avec Nathen Ish de Phoenix et deux autres avec Wiley Johnson de Chicago. Un examen préliminaire par les médecins de la commission de boxe du Nevada a déclaré Fullmer en bonne condition, de déclarer un porte-parole.

LA BILE CONTRIBUE À LA DISSOLUTION DES GRAISSES
DANS L'APPAREIL DIGESTIF

Les essais en laboratoire ont prouvé que la bile émulsionne les graisses, c'est-à-dire qu'elle les divise littéralement. Il est reconnu que lorsqu'on verse de la bile sur des solides gras, il se forme un liquide onctueux.

Dans le système digestif, la bile a le même effet. Les aliments arrivent souvent dans le système digestif sous forme de solides gras. La bile sécrétée par le foie active alors leur dissolution pour rendre la digestion plus complète.

Les Petites Pilules Carter pour le Foie, formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.

Quand vous souffrez de lourdeurs, de maux de tête ou de nervosité et qu'il vous faut un laxatif, prenez les Petites Pilules Carter pour le Foie.

En plus de soulager la constipation, les Petites Pilules Carter pour le Foie améliorent le débit de la bile. Achetez-en aujourd'hui même!

Grand choix de chars usagés

RAMBLER Super 1958, 4 portes autom.	$1750.	STUDEBAKER Président 1956, autom.	$850.
RAMBLER Sedan 1957, 4 portes	$1250.	RAMBLER Station Wagon 1955	$650.
VAUXHALL Station Wagon 1959	$1450.	RAMBLER Sedan 4 portes 1956	$925.
AUSTIN A55 4 portes 1958	$1175.	PLYMOUTH sedan 4 portes, autom.	$975.
RAMBLER American, 2 portes, 1958, automatique	$1450.	METROPOLITAN H. Top 1959	$1250.

Ces voitures sont toutes très propres et en bonne condition. Conditions faciles de paiement.

J.-R. RACINE AUTOMOBILES INC.
269 ARAGO-EST — TEL. : LA 2-2019

TOUS LES DIRECTEURS du club de golf Royal Quebec ont été réélus pour l'année 1961, lors de l'assemblée annuelle générale, hier soir. Nous remarquons, première rangée de gauche à droite, Paul-Emile Côté, le président Jean-Paul Fortin, W. L. Bennett et Me Louis de B. Gravel. Deuxième rangée, même ordre, Jos. Lemay, Florent Roy, J. B. Little, Gaston Amyot, Robert Poulette et E. H. Ross.

A Boischatel

On jouera en août le tournoi des golfeurs professionnels canadiens

Par Roland SABOURIN

Les meilleurs golfeurs professionnels du Canada tiendront leur championnat à Québec, au cours de l'année 1961!

Voilà la décision la plus importante prise à l'occasion de l'assemblée annuelle générale du club de golf Royal Quebec, hier soir. En effet, après avoir été réélus en bloc pour la prochaine saison, les directeurs du club de Boischatel ont acquiescé à une demande de l'Association des Golfeurs Professionnels du Canada pour présenter leur tournoi annuel dans notre région.

Une confirmation à cet effet sera envoyée à l'association dès aujourd'hui. Les dates proposées pour cette compétition sont les 17, 18, 19 et 20 août, un tournoi pro-amateur précédant le concours officiel de 54 trous.

On sait que ce même tournoi a déjà été présenté au Royal Quebec, en 1953, et Henry Martel d'Edmonton, Alberta, avait été le vainqueur en battant de justesse Stan Leonard de Vancouver.

M. Jean-Paul Fortin a été maintenu à la présidence, après que M. Robert Poulette eut demandé un délai d'un an pour accepter la direction du club. Il a été réélu vice-président. Le secrétaire demeure M. Louis de B. Gravel, tandis que W.L. Bennett est encore le trésorier honoraire. Les autres directeurs sont MM. Paul-Emile Côté, Gaston Amyot, J.B. Little et E. H. Ross, qui verront à s'occuper des divers comités. Florent Roy est maintenu dans ses fonctions de capitaine, tandis que M. Jos. Lemay sera de retour comme administrateur.

M. Fortin s'est dit très heureux de l'assemblée d'hier et prévoit une autre saison intéressante pour le plus vieux club de la région métropolitaine de Québec.

Dans le monde du ski

Mont Ste-Anne et Lac Beauport choisis pour le grand combiné alpin provincial

Les 25 et 26 février prochains se dérouleront les championnats de descente et de slalom pour le championnat de la division du Québec pour les classes A et B senior, hommes et femmes, ainsi que junior A. A cette occasion, le mont Ste-Anne connaîtra ses plus importantes compétitions depuis 1955. Dû à l'effort de certains skieurs qui dès l'automne ont travaillé très durement à la remise en bon état de la piste de descente, nous connaissons maintenant le résultat de leur travail avec la venue à Québec de cette importante compétition. Le mont Ste-Anne, d'une longueur d'un mille et demi a une descente verticale de 2125 pieds.

Les championnats canadiens ont été tenus en 1947 dans ce site enchanteur de Beaupré. Parmi les compétiteurs qui ont su s'illustrer dans la descente de cette montagne, dont tous les détours comportent un danger, nous retrouvons Andy Tomy qui remporta le championnat provincial de descente en 1952 en 2 minutes 20 secondes 7-10. En 1955, André Bertrand gagnait le "Jean Saucier" le 5 février en 2 minutes 23 secondes. Le lendemain, soit le 6, il remporta le "Sidney Dawes" en 2 minutes 21 secondes 6-10. L'on se rappellera que le temps record de 2 minutes 24 secondes 1-10 a été longtemps détenu par notre compatriote Pierre Jalbert. Toutefois, M. Mike Denouk nous communique qu'une certain Pete Kirby est détenteur du record actuel soit 2 minutes 18 secondes. Cette épreuve de fin de semaine est pour l'obtention de deux trophées "Molson", soit un pour le gagnant Alpin, et l'autre pour la gagnante Alpin.

A une assemblée tenue, aux salles du Club de Ski de l'Union commerciale, les derniers préparatifs ont été établis sous la présidence de M. Claude Brunelle. Dès maintenant, nous pouvons assurer tous les compétiteurs de la plus grand protection possible. M. Jean-Paul Sanfaçon du ski secours était présent à cette assemblée, et son personnel très devoué sera au poste les 25 et 26 février. De plus, un service d'ambulance assurera le transport des blessés à un hôpital le plus rapproché du Mont Ste-Anne. Nous rappelons à tous les compétiteurs que le règlement de l'Association Canadienne du Ski Amateur, division du Québec, sera en vigueur à l'effet que chaque compétiteur senior devra porter le casque protecteur pour la descente, et que le compétiteur junior devra le porter pour la descente et le slalom.

Les entrées doivent parvenir au plus tard, jeudi le 23 février, à 12 heures p.m. à M. Claude Brunelle, 855 des Jésuites, ou en téléphonant à MU 1-1913. Toutes les entrées reçues après cette date limite ne seront pas acceptées. La descente est cédulée pour le 25 février du Mont Ste-Anne, et le premier départ sera donné à 11 heures a.m. précises.

Le slalom aura lieu dimanche au Lac Beauport, et il est de deux manches, dont la première est fixée pour 11 heures a.m. Le comité se réserve le droit de changer le site de la course, suivant les conditions prévalant au moment du concours. L'on rappelle à tous les compétiteurs que les règlements F.I.S. seront en vigueur. Le tirage des départs sera exécuté au Club de Ski de l'Union Commerciale de Québec, 275 rue de la Couronne, à 7.30 heures p.m. le 23 février. On invite tous les compétiteurs.

La brasserie Molson qui commandite cette compétition sera heureuse de décerner en plus de ses magnifiques trophées, des cadeaux à tous les gagnants. De plus un trophée souvenir sera remis aux trois premiers de chaque compétition. La distribution des prix ainsi que la lecture des résultats des concours sera faite au chalet du Club de Ski de l'Union Commerciale au Lac Beauport, immédiatement après le concours.

Un slalom pour écoliers au centre de ski de Valcartier en fin de semaine

Un grand concours de ski pour les écoliers est organisé pour samedi et dimanche au centre de ski du camp militaire de Valcartier. Il est ouvert à tous les étudiants, âgés de 8 à 18 ans inclusivement, dans la région de Québec.

Ce concours est un slalom. La journée de samedi sera consacré aux plus petits, 8 à 12 ans, tandis que dimanche, le tout sera pour les concurrents de 13 à 18 ans. Chaque jour le signal du départ sera donné à 1 h. 30 p.m.

Le capitaine Jacques Savary instructeur des Cours Populaires et responsable du club de ski des militaires, sera en charge de cette compétition. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Tous ce que les concurrents ont à faire est de rendre sur les lieux pour l'heure indiquée.

Nouvelles de baseball

Par la Presse Canadienne

Gino Cimoli, anciennement des Royaux de Montréal, a signé son contrat hier avec les Pirates de Pittsburgh. Les voltigeurs Joe Christopher et Henry Mitchell ont également accepté les termes de la direction des champions du monde.

Seuls le joueur de premier but Dick Stuart et le lanceur George Witt n'ont pas encore été réengagés par les Pirates. Les Pirates doivent commencer leur entraînement aujourd'hui à Fort Myers en Floride.

Les Orioles de Baltimore ont aussi réengagé le voltigeur Jackie Brandt, au prix de $15,000. Les lanceurs Jack Fisher, Steve Barber et Billy Hoeft sont cependant récalcitrants, de même que le joueur d'arrêt-court Ron Hansen.

A Chicago, les White Sox ont reçu les contrats signés par le voltigeur Jim Landis et le receveur Camilo Carrson.

A St-Louis, le vétéran lanceur Curt Simmons, obtenu des Phillies de Philadelphie l'an dernier, a signé son contrat avec les Cardinals de St-Louis. Seul l'artilleur Larry Jackson est considéré comme gréviste chez les Cards. Simmons, qui exigeait un salaire de $30,000 aurait obtenu $25,000. Il a surpris tout le monde en finissant la saison avec un dossier de sept victoires et quatre défaites l'an dernier.

Autre victoire du Trail, 7-1

Vienne 22 (PC) — Les Smoke Eaters de Trail ont défait hier l'équipe junior nationale de Tchécoslovaquie au compte de 7-1 dans une joute hors concours à Pilsen, rapporte Radio-Prague.

Les Canadiens, qui se préparent au tournoi de championnat mondial de hockey amateur du mois prochain, ont scellé l'issue de la joute avec quatre buts dès la deuxième période, alors que les Tchèques ont évité le blanchissage.

C'était la cinquième joute entre les Smoke Eaters et des équipes tchèques et les Canadiens les ont gagnées toutes les cinq. Carl Hockley a conduit l'attaque des Smoke Eaters avec deux buts.

Les Canadiens joueront leur prochaine partie vendredi contre une équipe de l'Allemagne de l'Est, à Werwasser. C'était la 11e victoire des Smoke Eaters en 14 parties hors concours. Ils ont subi deux

Tournoi mondial de hockey

Les Russes semblent décidés à décrocher le championnat 1961

Genève, Suisse, 22 (UPI) — Les performances peu impressionnantes fournies par les joueurs canadiens favoris et l'équipe des Etats-Unis, championne olympique, dans leurs tournées actuelles de joutes hors-concours en Europe, indiquent que les champions du tournoi mondial de hockey amateur de 1961 émergeront entre trois pays soient la Russie, la Tchécoslovaquie ou la Suède.

Si la préparation à ce tournoi a quelque chose à y faire, les Russes seront sûrement des favoris évidents. Ils n'ont laissé aucun détail inexploré dans leurs efforts pour choisir la meilleure équipe possible qui fera le voyage en Suisse.

Ils croient que les Canadiens leur fourniront la plus sérieuse opposition et ils ont eu une bonne idée de la force des représentants du Canada en invitant les Smoke Eaters de Trail à jouer trois parties à Moscou. Mais en leur opposant un club comptant des joueurs représentatifs des environs de Moscou, ils ont caché l'alignement possible de leur propre club national.

L'organisation d'un alignement national a commencé trois jours après les éliminatoires de leur championnat national. Trois pilotes sont en charge, soient Arkady Chernyschev, Alexander Vinogradov et Anatoly Kostryukov. Ce trio remplace l'ancien pilote-en-chef Anatoly Tarasov qui a été congédié. Les autorités soviétiques n'ont donné aucune raison au sujet de son congédiement. Jusqu'à ce que les six joueurs soviétiques ne partent pour la Suisse le 25 février, où une partie contre Chaux-De-Fonds est cédulée avant le tournoi, ces trois pilotes feront pratiquer les aspirants. Environ une douzaine de joueurs sont assurés de faire le voyage mais il se fait une chaude compétition entre les aspirants pour obtenir les autres places.

Les Russes seront en superbe condition lorsqu'ils débarqueront en Suisse. A l'exception de leurs nombreuses joutes pour le championnat national qui garderont les joueurs en pleine forme jusqu'à la veille de leur départ, les officiels des sports soviétiques ont organisé des parties contre les Finlandais, les Suédois, les Polonais, les Tchèques et les Canadiens. Le programme qui précédera le tournoi leur fournira l'occasion d'expérimenter chaque combinaison possible avec leur alignement et de développer chaque tactique projetée contre l'opposition des équipes internationales, sans avoir besoin de tenir des exercices de camp d'entraînement coûteux et comparativement ennuyeux.

"L'équipe soviétique de cette année sera considérablement plus puissante que le club envoyé aux Olympiques de 1960," de déclarer le secrétaire de la Fédération, Yuri Bazhanov. "Cette année l'équipe de Russie peut aspirer avec confiance au titre de champions mondiaux du hockey."

Le congédiement de Tarasov et son remplacement par une equipe de pilotes dirigés par Chernyshev, indique un retour aux tactiques habiles de l'équipe qui a remporté la médaille d'or à Cortina durant les Olympiques de 1956. Chornyshev était le pilote de l'équipe nationale alors, et les efforts avaient été concentrés sur un superbe maniement du bâton, sur un patinage rapide mais contrôlé et sur un jeu de passes courtes mais précises.

Les rapports sur les joutes hors-concours des Canadiens, disputées au Canada, en Scandinavie et à Moscou, indiquent que c'est l'equipe qui a le moins de caractéristiques remarquables ou surprenantes. Ils ont perdu une partie en Suède, une autre à Moscou et bien qu'ils aient gagné les autres, les Suédois insultés ont protesté que les "tactiques brutales" employées par les Canadiens avaient non seulement fait perdre au club suédois leurs autres parties, mais aussi plusieurs de leurs meilleurs joueurs à cause des blessures.

Le pilote du Trail Bobby Kromm a admis que le club avait besoin d'un peu de temps pour s'habituer aux règlements internationaux, car ils ont joué selon les règlements canadiens jusqu'à la fin de janvier. "C'est là l'une des raisons qui nous a incité à faire cette rude tournée de 17 parties d'exhibition en Europe," de dire Kromm.

Sarge Sammartino, un arbitre qui connaît bien les "Smokies" et qui a fait une tournée au Canada avec un club de Russie l'année dernière, a déclaré: "Le Trail joue du solide hockey de position, ce qui devrait les favoriser sensiblement quand ils joueront en Europe. Leur rapidité sera un facteur important, et l'équipe est en parfaite condition. Ils sont bien préparés à remplir la tâche qui les attend."

Agenda

BOXE

Salle St-Malo: A 8.00 p.m., programme de boxe amateur.

CURLING

Club Cambrai: A 9.15 p.m., finale dans la compétition "Cambrai Shield".

Club Jacques-Cartier: Finale de la compétition "Trakas-Old-Homestead".

HOCKEY

Ligue Junior "A": A 8.15 p.m., Cataractes de Shawinigan vs As Juniors au Colisée.

Ligue Jr Q.-Montmorency: A 8.30 p.m., quatrième partie de la finale Montmorency vs Ste-Anne.

Ligue Intermédiaire: A 7.30 p.m., programme double à l'Arena de l'OTJ.

Ligue Intermédiaire "C": A 8.00 p.m., quatrième partie de la finale entre Courville et Beauport.

Défaite du club des E.-U. par 6-3

Vienne 22 (PA) — La Tchécoslovaquie a défait hier l'équipe de hockey nationale des Etats-Unis au compte de 6-3, dans une joute hors concours.

Dernière joute régulière Shawinigan vs As juniors

(PAR JACQUES ARTEAU)

Les As juniors tenteront de clôturer la saison en beauté sur leur propre glace ce soir au Colisée alors qu'ils rencontreront pour une dernière fois cette saison les Cataractes de Shawinigan dans leur dernière joute locale.

Après avoir vu son club encaisser dernièrement deux défaites d'affilée aux mains des Cataractes, Conrad Parent a déclaré: "Si nous continuons à jouer de cette façon, on pourrait bien se faire jouer un vilain tour dans les séries éliminatoires et je ne tiens pas à ce que cela nous arrive". On soit que les As sont déjà assurés du championnat de la saison régulière en dépit du regain de vie soudain du Shawinigan qui a réussi à supplan les Citadelles en deuxième place et semble en excellente posture pour conserver ce rang jusqu'à dimanche alors que se clôturera la saison régulière.

Dans leurs huit dernières parties, les As n'ont remporté que deux victoires et ce déclin subit après un brillant début de saison inquiète Conrad Parent. Le seul changement qu'il prévoit sur son alignement pour ce soir est celui de Jean-Guy Mercier qui remplacerait André Grenier dans les filets. Au cours de leurs quinze dernières joutes sur leur propre glace, les As juniors ont conservé un record de douze victoires et trois défaites. Ils ont une fiche de quatre victoires et deux défaites contre les Cataractes. Ces derniers ont gagné leurs deux dernières joutes contre les As par 8-2 et 7-2.

Dernier programme double de la ligue Intermédiaire

La ligue de hockey Intermédiaire "B" présentera son dernier programme double de la cédule régulière, ce soir, à l'Arena de l'OTJ. Dans la première rencontre, on verra aux prises le Royal 22e Régiment contre le Pierre Tardif tandis que dans la deuxième, le Carling "Red Cap" affrontera l'Institut Denys.

Si l'on considère le classement actuel des équipes, on constate que le programme de ce soir revêt une importance toute particulière. Advenant une victoire de l'Institut Denys contre le Red Cap et une défaite du Royal 22e Régiment aux mains du Pierre Tardif, on verrait une double égalité en première position entre le Royal 22e et l'Institut. Ce dernier occupe présentement la deuxième position, deux points seulement en arrière de l'équipe militaire. Toutefois, si le cas se produisait, l'équipe de l'Institut Denys serait considérée seule en tête du classement du fait qu'elle aurait une victoire de plus à son crédit.

Dans la Nationale...

(Suite de la page 10)

affiche une magnifique tenue mercredi dernier alors que les Canadiens triomphaient des Leafs de Toronto, qui étaient en tête de la ligue, par 3-1 et a brillé une fois de plus dans une victoire de 9-1 sur les Bruins jeudi soir dernier.

A cause de son masque grotesque qui lui recouvre le visage et ses fréquentes sorties hors de ses filets, Plante est la cible de remarques dérisoires dans les six villes de la ligue Nationale.

"Mais j'ai été surpris de la façon dont les gens m'ont accueilli dans la majorité des villes dans les mineures", dit-il. A l'exception de Montréal et Ottawa, les spectateurs étaient de mon côté.

"Je crois que c'est la nature humaine. Lorsque vous prenez la vedette, on essaie de vous rabaisser. Et une fois que vous êtes rabattu, on a de la peine pour vous".

Bientôt!...
l'événement mémorable, notre
75e ANNIVERSAIRE
S
LE Syndicat DE QUÉBEC
LE MAGASIN DE LA COURTOISIE

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

80e ANNEE — No 49 QUEBEC, MERCREDI 22 FEVRIER 1961 ★★★

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

Situation alarmante au port de Québec

UNE BRECHE QUI REVIENT CHAQUE ANNEE

(Par Lucien Quinty)

Deux larges fissures, atteignant une longueur de près de 500 pieds qui se sont pratiquées presque subitement, à l'intérieur et à l'extérieur du hangar 26, ont placé les autorités du port de Québec devant un problème aigu de déboursés de plusieurs milliers de dollars. Il en résultera aussi de toute évidence, pour l'entreposage de marchandises destinées à l'exportation hivernale, un manque d'espace qui menace de nuire en partie à la navigation d'hiver.

Le gérant du port, M. Louis Beaudry, nous déclarait ce matin que les ingenieurs ont déjà commencé à étudier la situation et qu'une décision devrait être prise d'ici deux jours. M. Beaudry n'a pas caché cependant qu'on envisage la fermeture de ce hangar pour un laps de temps plus ou moins long.

BRECHES DE 15 PIEDS DE PROFONDEUR

L'incident qui n'est pas nouveau, puisqu'il se répète depuis une quinzaine d'années, a cependant pris des proportions alarmantes, au début de la semaine, surtout pour les travailleurs du port qui achevaient alors le chargement du cargo danois "Manja Dan".

Ces derniers ont constaté, en premier lieu, qu'une brèche s'était pratiquée à l'intérieur du hangar, et allait de la porte No 1 à la porte no 22, soit presque les trois quarts de la longueur du bâtiment. Cela, c'était au début de la semaine. Hier, on se rendit compte que la brèche s'était allongée de quelques pieds, qu'elle était parvenue à la porte no 23 et qu'à certains endroits, elle était large de deux pieds et profonde de trois à quatre pieds.

A l'extérieur, sur le quai dont la construction remonte à 1900, on a constaté que l'échancrure atteignait la moitié de la longueur totale du hangar, par exemple. Des mesures ont permis de se rendre compte que certaines sections étaient larges de trois pieds environ et profondes de dix à quinze pieds.

Comme conséquences immédiates de l'incident, les policiers ont dû abandonner le local qu'ils occupaient jusqu'à ce jour, à l'extrémité est du hangar, près du quai, pour déménager du côté opposé. Des égouts ont été sectionnés rendant impossible l'utilisation des lieux d'aisance.

DEUX PROBLEMES MAJEURS

Comme conséquences beaucoup plus importantes, l'incident place le port devant deux perspectives de lourds déboursés pour les réparations, et, plus immédiatement, le probleme de trouver un autre hangar pour l'entreposage de marchandises que viendront chercher au cours des deux prochaines semaines, deux cargos danois.

Interrogé sur le fait que ces fissures se sont partiquées depuis plusieurs années aux mêmes endroits et qu'elles ont pu nécessiter des réparations assez dispendieuses, M. Beaudry a répondu que l'argent dépensé par les années passées était classé comme déboursés mineurs, mais il admit

(Suite à la page 30, 8e col.)

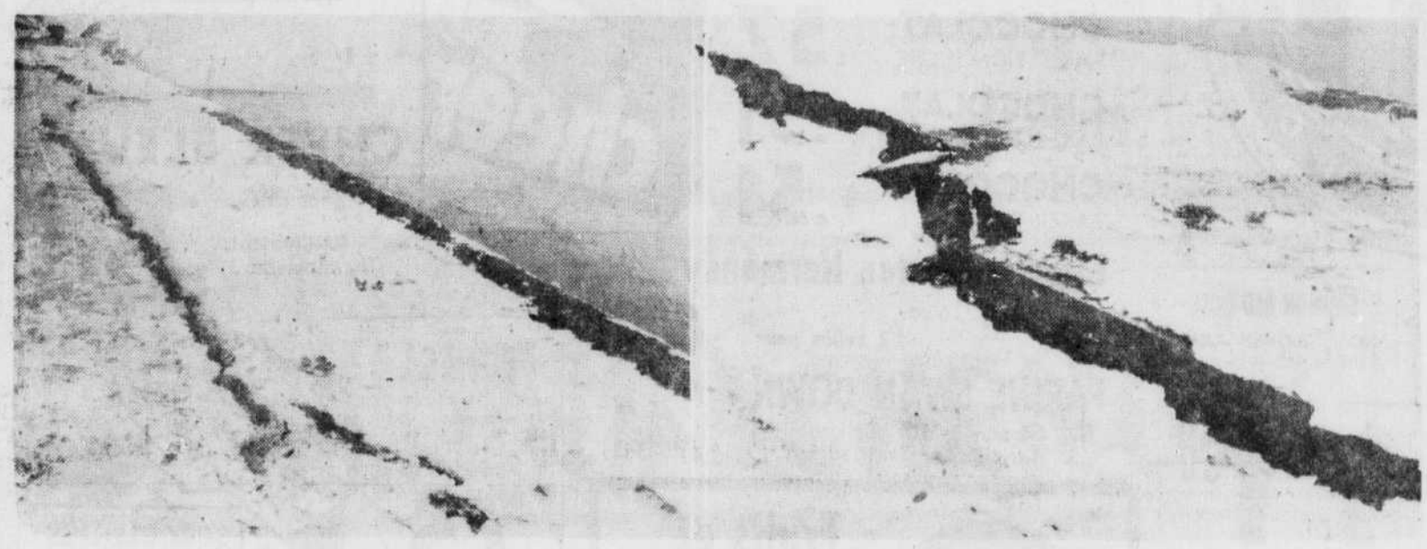

EST-CE LE DEGEL QUI FAIT "TRAVAILLER" A CE POINT LE QUAI No 26?...

Recherches forestières

CESSION D'UNE FORET A LAVAL

L'Université Laval disposera bientôt de 12,000 acres de forêt (Arsenault)

Par Jean-Marie Tremblay

Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Bona Arseneault a annoncé ce midi, en inaugurant le nouveau centre de calcul électronique de la faculté de Génie forestier, que le gouvernement provincial sera "très bientôt" en mesure de céder à l'Université Laval, aux fins de recherche forestière, un immense domaine d'une superficie de 12,000 acres.

Cette forêt composée d'une multitude d'essences forestières et située sur la rivière Montmorency fait présentement partie des concessions de la compagnie Anglo Canadian Pulp, mais appartient au Petit Séminaire de Québec. Des négociations se poursuivent entre le ministère et cette compagnie afin d'en obtenir la restitution. La province remettrait une autre étendue équivalente en retour. M. Arseneault s'est dit confiant que le gouvernement, en vertu d'un arrêté-en-conseil, pourra remettre dans quelque temps à l'Université Laval cette forêt de 12,000 acres.

M. Arseneault a déclaré que le ministère fera la remise à des conditions "sûrement très généreuses". Il a ajouté que de toutes les nombreuses mesures annoncées par le gouvernement depuis quelques mois, cette cession d'une étendue boisée, "constitue l'une des plus importantes, à long terme". Elle servira de terrain expérimental pour l'exploitation et la génération de la sylviculture.

Il a précisé que l'Université Laval désire de plus longtemps déjà avoir une forêt bien à elle où se poursuivraient des expériences pratiques. Lui-même a été saisi de la question et il s'est aussitôt mis à la tâche d'étudier

(Suite à la page 30, 5e col.)

M. Bona Arseneault, Mgr A.-M. Parent

Les feux resteront la . . .

Le chef-adjoint Gérard Girard a déclaré, aujourd'hui, que "les feux et panneaux de signalisation sur la rue Marie de l'Incarnation à l'angle du boulevard Charest et de la rue Franklin resteront en place aussi longtemps que le conseil de ville n'aura pas décidé autrement". Le directeur du service de la circulation a ajouté que "l'échevin Gaston Flibotte s'est trompé" et il a précisé que la police n'avait enregistré aucun accident à des enfants à l'un de ces croisements et que l'ingénieur de la ville avait contribué à la présentation du projet accepté par les autorités municipales".

"Je ne suis engagé en aucune manière avec la compagnie Québec-Autobus", a ajouté M. Girard. "La critique est toujours facile. Avant de lancer quoique ce soit et de faire des commentaires dans les journaux on devrait connaitre tous les faits."

Le chef du service municipal de la circulation a affirmé que l'ingénieur de la ville, un électricien, un représentant de Québec-Autobus et lui-même ont bel et bien soumis le rapport aux autorités municipales. C'est sur l'approbation de cette recommandation que le conseil de ville a donné son assentiment au projet. Il a aussi mentionné que la compagnie a installé à ses propre frais un feu de circulation en face de ses garages afin de prévenir les accidents et faciliter le passage de ses véhicules d'un garage à l'autre.

Le chef-adjoint Girard a terminé ses remarques en disant que "toute suggestion susceptible d'améliorer la situation sera reçue avec reconnaissance."

Palais de justice

Sentence suspendue

Sur les représentations faites par son procureur, Me Denys Dionne, et tenant compte de circonstances atténuantes, le juge Henri Jolicoeur a accordé une sentence suspendue à un étudiant de 18 ans, demeurant à Sillery.

L'inculpé prenait place dans l'une des deux automobiles reliées à ce vol de peaux et de manteaux de fourrure dont avait été victime M. A. Setlake, en décembre dernier, à Sillery.

En compagnie de deux autres copains, libérs depuis par la cour du Bien-Etre social, le jeune étudiant se serait retrouvé bien inconsciemment, le soir du vol, dans l'une des deux autos contenant la marchandise volée. Aucune preuve de sa participation directe à ce vol n'a pu être invoquée de façon certaine contre lui, mais à l'inculpation de s'être trouvé dans une auto volée qui fut endommagée au cours de la randonnée vers Ste-Thérèse de Laval, le prévenu devra acquitter sa part des frais et s'engager par cautionnement personnel à garder la paix pendant les deux prochaines années.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6h.39; coucher: 5h.19. Longueur du jour: 10h.40.

AVIS DIVERS

8 h. 15 p.m. — Jeune Commerce — Dîner-causerie à la Porte St-Jean. Conférencier: M. Pierre Boudreau.

8 h. 30 p.m. — Chambre de Commerce de Giffard — Dîner-causerie chez Marino. Conférencier: Mgr Napoléon Morissette, p.d., curé.

8 h. 30 p.m. — Club Optimiste de Québec — Dîner-causerie chez Marino. Conférencier: M. Jean-Paul Côté.

8 h. p.m. — Alliance Canadienne — Réunion au Château Frontenac. Conférencier: M. F. G. Brander.

8 h. p.m. — Université populaire du Jeune Commerce — Conférenciers: MM. Jacques de Blois et St-Georges Cloutier.

Maurice Kieffer
AVOCAT
Edifice Chien d'Or, 10 du Fort Québec—Téléphone: LA 3-9619

Les Saints

Demain, l'Eglise célébrera la fête de saint Pierre Damien, cardinal et docteur.

MAISONS NEUVES A VENDRE

Parc de la Colline
(ENTREE EN FACE 3181 CHEMIN STE-FOY)
Centre résidentiel comprenant: Centre d'achats, près de l'école et de l'autobus. Maisons de 6 et 6½ pièces. Livraison sur demande.

Maisons modèles RUE DUCHESNEAU
OUVERTES AUX VISITEURS TOUS LES JOURS DE 1 HRE P.M. A 9 HRES P.M.

Paroisse St-Louis de France
- RICHARD-TURNER — 6 pièces et carport
- COIN ARGENTEUIL et SASSEVILLE — 9 pièces, maison de luxe
- CHEMIN ST-LOUIS — 6 pièces
- RUE CHAMBLY — Maison 6 et 7 pièces plus garage
- ROUVILLE — 6 pièces, maison modèle ouverte aux visiteurs tous les jours de 1 hre p.m. à 9 hres p.m.

Aussi autres sites de choix.

W. LEGARE INC.
Entrepreneurs - Généraux
2799 Blvd Laurier
LA 7-3591 ou OL 3-3183
Au service du public depuis plus de 30 ans.

ELECTRICIEN DE MAINTENANCE
Licencié C. A2. A., plusieurs années d'expérience dans grande industrie, parfait bilingue, marié, accepterait ouvrage partout dans la Province.
Ecrire dépt 1080 Le Soleil

À VENDRE
Magasin de Merceries pour hommes. Marchandise et equipement complet. Aussi ameublement de bureau neuf.
Ecrire à Dépt 1079, Le Soleil

Pharmacie à vendre
Quelques pas de la ville, acheteur sérieux seulement.
Ecrire Dépt 1077 Le Soleil

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

L'Honorable Léon Balcer, Ministre des Transports, sera le conférencier d'honneur de la Chambre de Commerce de Québec, a son diner-causerie de jeudi le 23 février, qui aura lieu au Château Frontenac, à 6.00 h. p.m. Il a intitulé sa causerie "Réalisations du Ministère des Transports".

FIFTH AVE STORES
GERANTES ET VENDEUSES DEMANDEES
Avec au moins 5 ans d'expérience, pour centre d'achats Charlesbourg et Canardière. Se présenter l'après-midi de 2 à 5 hres à:
2473 Boul. Ste-Anne, Tél.: MO 1-5524

Au PARLEMENT de Québec

Statut légal aux commissions scolaires catholiques du Québec

(Par Joseph Voisard)

"La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec" a été constituée en corporation aujourd'hui par l'adoption d'une loi au comité des bills privés de la Législature provinciale. La Fédération existait déjà depuis plusieurs années, mais la nouvelle loi lui donne un statut légal et les pouvoirs reconnus aux syndicats professionnels.

M. Albert Morissette, député d'Arthabaska, était le parrain du bill. Le président de la Fédération, M. Paul Desrochers, assistait à l'audition avec le conseiller moral, Mgr Paul Gaudet, de Trois-Rivières. Me Mario Dumesnil a exposé dans le détail au comité des bills privés la requête fut agréé avec de légers amendements. Il avait déja fait l'objet de la Fédération. Le projet de loi d'une étude préliminaire par le comité des bills privés avant Noël. Aucune objection ne s'était élevée d'ailleurs contre la requête de la Fédération.

La Fédération des commissions scolaires catholiques aura son siège dans la Cité de Québec. Elle est constituée des associations diocésaines de commissions scolaires catholiques du Québec. Cet organisme qui rayonnera à l'échelle provinciale a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation, grouper et unir les diverses commissions scolaires catholiques, afin que le travail des associations diocésaines profite mieux à l'ensemble des commissions scolaires.

De même aussi, la Fédération favorisera la fondation d'associations diocésaines de commissions scolaires catholiques dans les diocèses où elles n'existent pas encore. Enfin, elle pourra prendre toute initiative susceptible de défendre, protéger et développer les intérêts de ses membres.

Le conseil d'administration nommera parmi ses membres, et de la façon fixée par les règlements de la Fédération, un comité exécutif d'au moins cinq membres. Ce comité exercera les pouvoirs qui lui sont délégués, sous l'autorité et dans les limites des règlements de l'organisme qui vient de prendre naissance légalement.

Le député de Champlain: M. Maurice Bellemare, a rendu hommage à Mgr Paul Gaudet, conseiller moral de la Fédération, qui accompagnait la délégation. M. Bellemarre a salué en Mgr Gaudet un prêtre très distingué de Trois-Rivières qui a pris une part très active à l'élaboration du projet de loi. Le parrain du bill, M. Albert Morissette a associé ses hommages à l'adresse de Mgr Gaudet, "un éducateur de grand mérite" qui a rendu de grands services à la Fédération des commissions scolaires.

Le comité des bills privés n'est pas un tribunal

Par HENRI DUTIL

Le comité des bills privés de l'Assemblée Législative a refusé ce matin de se substituer aux tribunaux de la province de Québec pour régler un cas litigieux difficile, afin de permettre à la fabrique de St-Pascal de Maizerets d'acquérir certains terrains pour la construction d'un centre paroissial.

La pétitionnaire, dame veuve Robert Poliquin, par l'entremise de son procureur, Me Anatole Corriveau, demandait au comité de décréter "qu'il n'existe aucune servitude de droit ayant pu être établie par destination du père de famille sur la subdivision 49 du lot originaire 585-49 qui fut de nouveau subdivisé par la suite.

L'hon. Hugues Lapointe s'opposait au projet de la loi au nom des créanciers hypothécaires et Me Ovide Laflamme a présenté également une opposition.

M. Jean Lesage a fait remarquer que le comité des bills privés n'est pas un tribunal de droit civil. Me Lapointe s'est opposé à ce qu'un litige légal soit tranché par la Législature et il a demandé aux députés de renvoyer la pétitionnaire devant les tribunaux de la province de Québec, en l'occurrence la Cour supérieure.

Le premier ministre a alors conseillé à Me Corriveau de retirer le

(Suite à la page 30, 7e col.)

Le salaire des frères enseignants

A la suite de quelques rencontres, les frères enseignants et la Fédération des Commissions scolaires du Québec en son venus à une entente relativement aux traitements de cette catégorie d'éducateurs. Il a ainsi été convenu que les frères toucheront désormais 75 pour cent des émoluments fixés pour les laics mariés débutants et, de plus, ils auront droit à la totalité des suppléments attachés à certaines qualifications.

Depuis plusieurs années, la somme à retenir du salaire, là ou la Commission scolaire fournit le logement avait fait l'objet de nombreux litiges. Pour leur part, les frères demandaient qu'un maximum de $400 par année soit retenu alors que les Commissions scolaires decommandaient le retrait d'un montant total de $700. Or, en vertu de l'entente conclue, à l'avenir, une somme de 15 pour cent sera retranchée du salaire des enseignants religieux masculins pour fins de logement.

L'entente est intervenue entre les provinciaux des frères enseignants et l'exécutif de la Fédération des Commissions scolaires.

Messes durant le Carême
Voir horaire dans la page 30

REPRESENTANT DES VENTES
possibilité de poste administratif
Manufacturier québécois recherche candidat hautement qualifié pour clientele professionnelle, dans territoire couvrant la demie ouest de la province de Québec.
- QUALIFICATIONS: Bilingue; âgé de 22 à 30 ans; minimum de 3 ans d'expérience dans un territoire de vente; formation universitaire et préférence accordée à l'habileté technique.
- OPPORTUNITE: Le candidat qualifié obtiendra de grandes chances de promotion.
- CONDITIONS: Salaire et boni basé sur la réussite; plans de pension et d'assurance-vie et hospitalisation; automobile fournie et dépenses remboursées; entrainement fourni concernant le produit et la vente.
- CONFIDENTIELLEMENT: Ecrire, en mentionnant tous les détails concernant l'âge, l'instruction et les états de service, au:

DEPT 1082, LE SOLEIL

Elle achète sa fourrure durant la Vente-Surprise chez J.-B. Laliberté, et elle gagne un cadeau de $100.00

Mme Aimée Jolicoeur, 1127 rue Vitré, Québec
reçoit les félicitations de M. Roland Forgues commis-vendeur.

Chaque jour de la Vente-Surprise cette semaine chez J.-B. Laliberté, une facture est choisie parmi les acheteurs de fourrure. Et la personne chanceuse reçoit un bon de $100.00 qu'elle peut appliquer sur l'achat de sa fourrure ou sur tout autre achat de son choix. N'hésitez pas! Les prix sont terriblement réduits durant cette Vente de fourrure chez J.-B. Laliberté... et vous avez la chance de gagner vous aussi un certificat de $100.

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

CONNIE LIBMAN, 6 ans, sourit en montrant ses dents de lait qui serviront à des recherches sur la proportion de retombées radioactives absorbée par les humains. L'organisation internationale qui a entrepris ces recherches a un bureau à Montréal et fait des collections de dents de lait à cet effet.
(Téléphoto PC)

"PERSPECTIVES" MONDIALES

Relations diplomatiques

Vienne, (PA) La Bulgarie et le régime procommuniste de M. Antoine Gizenga, dans le nord-est du Congo, ont décidé d'entretenir des relations diplomatiques complètes et conséquemment d'échanger des ambassadeurs, annonce Radio-Budapest. Le bloc communiste et quelques pays neutralistes considèrent le gouvernement Gizenga comme le seul gouvernement véritable au Congo.

Fin d'une conférence

Accra, (PA) Les ministres des Affaires étrangères de cinq nations africaines ont mis fin à une conférence, aujourd'hui, en réaffirmant qu'ils appuient le régime congolais rebelle de l'homme de gauche, Antoine Gizenga. La conférence, qui a duré trois jours, réunissait les ministres des Affaires étrangères du Ghana, de la Guinée, du Mali, de la République arabe unie et du Maroc et des représentants du GPRA.

Le 133e avertissement

Tokyo, (UPI) La radio communiste a affirmé aujourd'hui qu'un avion de la Marine américaine avait survolé récemment les eaux communistes au large de la province de Kouang-Toung, près de la colonie britannique de Hong-Kong. C'est le 133e avertissement sérieux de la Chine communiste aux Etats-Unis, a ajouté l'émission de Pékin.

Premier vote de confiance

Colombo, Ceylan, (UPI) Mme Sirma Bandaranaike, premier ministre du Ceylan, a remporté son premier vote de confiance, aujourd'hui, avec une majorité de 31 voix. Les partisans de Mme Bandaranaike, première femme à devenir premier ministre dans le monde, ont défait une motion condamnant le gouvernement pour n'avoir rien fait contre les députés trouvés coupables de corruption. Deux députés et quatre ministres dans le cabinet du feu mari de Mme Bandaranaike ont été trouvés coupables de corruption, le mois dernier.

Peine de 5 ans réclamée

Paris (UPI) La poursuite a réclamé hier une peine de cinq ans de prison pour le journaliste d'Alger, Alain de Sérigny, parce que son journal "L'Echo" a contribué à fomenter la rébellion des colons algériens en janvier 1960. C'est la première fois depuis l'entrée en vigueur de la Loi de 1881 sur la presse qu'un journaliste est traduit devant un tribunal militaire à cause de ses écrits en temps de paix, a déclaré le procureur de la République Gratien Gardon.

Messe de requiem

Requiem dans l'église catholique des Minimes aujourd'hui, pour Requiem dansl 'église catholique des Minimes aujourd'hui, pour le repos de l'âme des 73 victimes de l'écrasement d'avion qui a eu lieu près de Bruxelles il y a une semaine.

Dans la terrible catastrophe, 49 Américains, dont 18 membres de l'équipe américaine de patinage de fantaisie - en route pour Prague, où devait avoir lieu le championnat mondial - ont été tués.

Un certain succès

Washington (PC) — Le Washington Post déclare aujourd'hui dans un de ses éditoriaux que la rencontre qui a eu lieu lundi entre le premier ministre Diefenbaker et le président Kennedy ne contribuera peut-être pas beaucoup à régler les différends qu'il y a dans les relations canado-américaines.

"A en croire certains comptes rendus, la visite de trois heures du premier ministre Diefenbaker ici lundi n'a pas été un aussi grand succès que M. Diefenbaker a bien voulu le dire à son retour à Ottawa.

Admission à l'ONU

Appui de Londres à Pékin

Londres (UPI) — La Grande-Bretagne a décidé de tout mettre en oeuvre pour faire admettre la Chine rouge aux Nations Unies, cette année si possible, déclaraient hier des sources diplomatiques à Londres.

Cette décision a été prise à la suite d'une révision complète de la politique britannique envers le régime de Pékin à date.

Les informateurs commentent que Londres considère qu'il est urgent de donner un siège à la Chine rouge à l'ONU, et cela sans condition. Les Anglais croient que ce serait un pas important vers la reprise des bonnes relations Est-Ouest et des pourparlers fructueux sur le désarmement.

Seul le journal vous apporte des histoires complètes jour après jour, des photos, et le nombre de mots suffisant.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph Lauzon, Terminus 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

"Le Flambeau" de l'Académie Langelier

L'Académie Langelier de Ste-Bernadette, Lauzon, possède depuis quelques mois une revue mensuelle qui sert de lien entre les parents, maitres et eleves. Cette revue s'appelle "Le Flambeau".

Chaque mois, elle livre des messages du principal de l'academie, M. Denys Blanchet, ainsi que des autorités de cette paroisse. En plus de contenir des réflexions sur des sujets sérieux, des informations, des articles préparés par les élèves, des nouvelles sur les activités de cette école, elle contient aussi des concours et jeux. Chaque mois, on souligne dans cette revue les succès remportés par des élèves et l'on fait même écho aux anniversaires de naissance des élèves et professeurs.

La revue "Le Flambeau" témoigne de l'activité qui règne dans cette école ou l'on ne ménage aucun détail pour intéresser davantage les élèves à leur école.

LEVIS AUTORISE DES TRAVAUX D'EXTENSION D'AQUEDUC ET D'EGOUT POUR $95,000.

Des travaux d'extension des services d'aqueduc et d'égout pour un montant de $95,000 ont été autorisés, hier soir, par les membres du conseil de ville de Lévis, qui tenaient une séance spéciale à l'hôtel de ville de cette municipalité. M. l'échevin Jean-Paul Gagné était le seul absent à cette réunion présidée par le maire Clément-M. Thivierge.

Ces travaux seront exécutés à la "Place Lemoyne" (terrain de l'Hôtel-Dieu de Lévis) pour une somme de $26,302.39, d'après une soumission présentée par M. Eucharist Côté. Ces travaux donneront les services d'aqueduc et d'égout à ce nouveau développement domiciliaire.

Des travaux identiques seront faits sur le terrain de l'Institut St-Joseph de la Délivrance de Lévis, pour une somme de $7,175, représentant la soumission de M. Roland Dumont.

Sur la rue St-Georges, entre la rue Dorval et la rue St-Augustin, on installera des plus gros tuyaux que ceux qui existent actuellement, afin de recevoir les égouts de la partie haute de la ville. Ces travaux s'élèveront à $13,600, d'après la soumission de M. Eucharist Côté.

Des travaux pour un montant de $2,800, d'après une soumission de M. Roland Dumont, seront effectués sur la même rue, près du développement de M. Hervé Baribeau.

Sur le développement de M. Hervé Baribeau, le coût des travaux sera de $13,735, d'après la soumission de M. Eucharist, Côté. Ces travaux donneront les services d'aqueduc et d'égout à ce nouveau centre domiciliaire.

Un montant de $4,815 servira à la réfection du quatrième bassin filtrant de l'usine de filtration et de pompage de la ville. Ce bassin est le seul qui n'a pas encore été réparé.

Un montant de $11,356 servira à payer à M. Eucharist Côté les travaux de dynamitage qu'il a faits en vue du nivellement de la rue conduisant au futur siège social de l'Assurance-Vie Desjardins.

Dans ce $95,000, on prévoit aussi un montant de $1,728.59 pour les honoraires professionnels de M. Georges Demers, qui a fait un inventaire du réseau d'aqueduc et d'égout de la ville à la suite d'une demande de la municipalité de Pintendre, qui demanda à Lévis de lui fournir de l'eau.

Enfin, une appropriation de $8,100 servira à payer une partie des travaux d'aqueduc et d'égout décrétés par le règlement No 573, vu que la subvention du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ne fut que de $5,400, après avoir été estimé à $13,500.

Le coût total de ces travaux s'élèvera à $89,612. La différence du montant servira à combler les imprévus ainsi qu'à payer les dépenses inhérentes à l'exécution de ces travaux, qui exigera un emprunt de $51,000. La différence sera payée à même des résidus de règlements d'emprunts antérieurs et avec l'aide des gouvernements fédéral et provincial en vertu de la loi des travaux de chômage.

La seconde et dernière lecture de ce règlement sera faite lors d'une autre assemblée spéciale qui aura lieu mardi soir prochain. Ce règlement sera ensuite soumis aux contribuables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 9 mars.

DEMOLITION DE BATISSES

On accorda ensuite le contrat pour la démolition des deux bâtisses situées à l'angle des rues Dallaire et St-Georges, en vue de l'élargissement de cette partie de la rue Dallaire. On a accepté la soumission de M. Alfred Langlais, de Lévis, qui s'élevait à $1,600. Le contracteur s'engagera à enlever les bâtisses, à niveler le terrain, à fournir une police d'assurance pour les accidents qui pourraient survenir ainsi qu'à compléter tout le travail pour le 25 mars 1961.

Dans ces bâtisses, il ne reste plus qu'un seul locataire que la Cité de Lévis a accepté d'indemniser pour le prix de son loyer en plus d'assumer les frais de son déménagement dans un autre loyer.

ALBUM DU CENTENAIRE

Le troisième et dernier item à l'agenda de cette séance était la confection d'un album-souvenir qui sera préparé à l'occasion du centenaire de l'érection de Lévis en ville. On a autorisé une dépense de $7,050 pour la préparation et l'impression de 3,000 copies de cet album de 112 pages qui devra être complété pour le 15 mai prochain.

Le Souper de la SSJB de St-David

Le Conseil de St-David de la Société St-Jean-Baptiste rendra hommage à ses anciens présidents lors de son souper annuel qui aura lieu, demain soir, à 7 heures au Motel Etchemin. Dix présidents se sont succédé à la direction de cette société depuis sa fondation. M. Martial Frappier sera le conférencier invité à cette réunion qui sera présidée par M. Paul-H. Bélanger, le président actuel.

Nouveaux doyens pour 2 facultés de l'U. Bishop

Sherbrooke (PC) — Le principal de l'Université Bishop de Lennoxville, vient d'annoncer la nomination de doyens à la faculté des Arts et à celle des Sciences.

Le Dr A. L. Kuehner, vice-principal de cette institution, a été nommé Doyen de la faculté des Sciences et le Dr A. W. Preston, doyen de la faculté des Arts.

Entretiens en préparation du bill sur la PP

Le chef Josaphat Brunet de la police provinciale est actuellement à Québec et depuis lundi il a de longs entretiens avec Me Chs-Edouard Cantin, c.r., assistant-procureur-général de la province, concernant le bill relatif à la réorganisation de la sûreté. Ce projet de loi serait tout prochainement soumis aux législateurs.

GROUPE des EPICIERS RIVE-SUD 1960

DES SPECIAUX

Marques fameuses

CRISCO 5c de moins et coupon de 0.10c 3 livres $1.09
CHOCOLAT BAKER NON SUCRE .57
CHOCOLAT BAKER SEMI-SUCRE .51
CHOCOLAT BAKER SUCRE .51

CHEER BLEU 5c de moins offre gratis Thermomètre .84

Biscuits Weston Normandy Mix 16 ozs 2 cellos pour .69
FARINE SWAN DOWN Coupon de 10c applicable sur chocolat Baker sucré .41

SAUMON RED ROSE PINK CLOVER LEAF FANTAISIE 8 zs
Service de caisse rapide
3 pr 1.00

PECHES demies Del Monte surchoix 28 oz 2 pour .75

SUCCULENTES PATISSERIES

Riz Dainty ECONOMISEZ 24c 2 LBS 4 POUR 1.00

OXYDOL NOUVEAU FORMAT 30c DE MOINS 4/ ET 10 ozs 1.23

Fab détergent 45c DE MOINS 1.00

MELANGE Gâteau Brodie 20 oz 2 POUR .73

S.O.S. Laine pour saponifier 2 POUR .45

TABLETTES TOUJOURS PLEINES !

PASSOIR à légumes en aluminium avec 2 poignées en "bakelite". Avec $3.00 d'achat — seulement .89

DE TOUT POUR MARCHE COMPLET

Jus Tomates CLARK FANTAISIE 48 OZS .29

Savon Palmolive vente à 0.01c 5 pour .45

Fruits et Légumes

POMMES McIntosh de fantaisie du Québec Cello 4 lbs .45

PATATES No 1 CANADA SAC 50 LBS .99

VIANDES de CHOIX ECONOMIE ET QUALITE

Rôti de Porc
Rôti de porc dans la ronde bien préparé et partiellement désossé. Partie de la croupe. Partie du gigot, un bout ou l'autre.
La livre .63

BACON Tranché sans couenne traité à l'érable pour votre bon goût. La livre .69

Saucisse Fraîche 2 LIVRES .69

THE LIPTON 60 sacs .79

SALADE FRUITS Del Monte 20 ozs 3/1.00

SERVICE COURTOIS A L'AUTO

Ampoules ELECTRIQUE WESTINGHOUSE 60w 5 POUR 1.00

Meilleures viandes

Graham Wafers 13½ ozs .31

LEVIS
Edgar Carrier, Ltée, 171 St-Georges, Lévis TE 7-5809
René Turgeon, 193 Commerciale, Lévis TE 7-4721
Mastai Nadeau, 85 Côte du Passage, Lévis TE 7-5807
Maurice Laflamme, 33 rue Carrier, Lévis TE 7-5811

BIENVILLE
Lucien Frégeau Enr., 13 Commerciale, Lévis TE 7-4431
Alimentation Bienville, 79 St-Joseph, Lauzon TE 7-5210

LAUZON
P.-E. Couture, 329 St-Joseph, Lauzon TE 7-5869
Yves Dorval, 140 St-Joseph, Lauzon TE 7-9395
Jules Bilodeau, 599 St-Joseph, Lauzon TE 7-4916
Lionel Samson, 594 St-Joseph, Lauzon TE 7-5011

ST-DAVID
P.-E. Lemieux, St-David, Cté Lévis TE 7-4787

ST-ROMUALD
Emile Couture Ltée, 1051 Commerciale, St-Romuald TE 9-9416
P.-E. Lemelin, 58 route de Sault, Chaudière-Bassin TE 9-9378

ARMAGH
Cté Bellechasse, P.-E. Langlois

ST-CHARLES
Cté Bellechasse 21 ou 22, Emile Asselin Ltée

PINTENDRE
Adjutor Brouard, Pintendre, Cté Lévis TE 7-7685

Attaches communistes du Congolais Gizenga

New York (PA) M. Antoine Gizenga, héritier politique de Patrice Lumumba dans le nord du Congo, est cet homme politique formé par les communistes que les diplomates congolais décrivent comme "habile et impitoyable".

Gizenga a fait deux brèves apparitions aux Nations unies, où il s'est exprimé avec calme et assurance et où il a démontré un sens très adroit de la manoeuvre politique. Gizanga ne se sert pas des tactiques flamboyantes de plusieurs nouveaux chefs africains, mais le ton de ses remarques affiche très souvent un caractère anti-occidental.

Le principal lieutenant de Lumumba est né il y a quarante ans. Il fait partie de la tribu de Mutende, dans la région de Kwilu, dans le sud du Congo. Il a fait ses études dans une école catholique de Kinzambi et a par la suite enseigné à une école catholique de Léopoldville.

C'est en juin 1959 qu'il est entré dans la politique, en créant le Parti Solidaire Africain, qui est rapidement devenu un parti de la gauche. Le PSA a obtenu 13 sièges aux élections parlementaires tenues sous les auspices du gouvernement belge. Au début, il préconisait un gouvernement central très fort ; par la suite, le Parti de Gizenga a demandé que le Congo devienne un Etat fédéral formé de six républiques autonomes. Toutefois, on croit qu'à l'heure actuelle, Gizenga, tout comme l'était Lumumba, est en faveur d'un régime plus centralisé.

PRINCIPAL LIEUTENANT

Gizenga a assisté à la conférence de la table ronde sur l'avenir du Congo, à Bruxelles, en janvier 1960. Mais il s'en est absenté pour se rendre à Prague, où il a étudié quelque temps à l'Institut des affaires africaines. Gizenga a été créé premier lieutenant lumumbiste par l'ancien premier ministre assassiné immédiatement après la proclamation de l'indépendance le 30 juin dernier. Il est entièrement dévoué à la cause communiste.

Il a été arrêté en septembre dernier par le major-général Joseph Mobutu, à Léopoldville, qui l'a accusé d'avoir incité des gens à la mutinerie et d'avoir comploté pour l'assassiner. Gizenga a ensuite été libéré.

Il a réussi à s'entourer d'un bon nombre de lumumbistes et de plusieurs milliers de membres de l'armée congolaise qui ont retiré leur allégeance au gouvernement de Léopoldville.

Gizenga et ses associés ont établi un corps de police bien organisé à fortes tendances antioccidentales. Il déclare que son gouvernement est le seul légitime du Congo et demande sa reconnaissance par les peuples du monde entier. Ses troupes ont réussi à étendre son autorité de la province Orientale à celle de Kivu, ainsi que dans le nord du Kantaga.

Toynbee veut une grande famille des nations

Baltimore, (PA) Toynbee, célèbre historien britannique, a demandé que les religions judaïque, chrétienne et musulmane abandonnent leur "exclusivité" afin de promouvoir la création d'une grande famille de toutes les nations."

M. Toynbee a prédit qu'un jour la race humaine ne formerait plus qu'un grand organisme mondial unique, mais qu'il faudrait auparavant que le monde traverse une période dangereuse, étant donné que les moyens de communication et de transport rapprochent des nations opposées les unes aux autres.

M. Toynbee prenait la parole devant plus de 1,500 personnes, dans les cadres du programme de la Semaine de la Fraternité, à l'université John Hopkins.

"Toutes les religions et toutes les idéologies peuvent être divisées en deux groupes, selon qu'elles sont fondées sur la haine, la méfiance et la zizanie ou la coexistence pacifique et la fraternisation."

Parlant de la multiplicité des idéologies religieuses, le professeur Toynbee a dit que, côte à côte, on trouvait la vision d'un Dieu jaloux et la croyance à un Dieu d'amour.

LOINTAINE UNION

"Cependant, nous en arriverons un jour au point où nous devrons en abandonner un. Nous ne pouvons les garder tous les deux."

L'historien de 71 ans a imploré le monde d'accepter ses avancés qui précisent qu'il "y a une part de vérité et de salut dans toutes les formes de religion."

Dans sa conférence, intitulée "De ce qui est Unique", Toynbee a dit qu'il lui paraissait peu probable que toutes les religions se fondent prochainement en une seule.

Cependant, il a ajouté : "Elles commencent à se rapprocher. Les différentes religions commencent à déteindre les unes sur les autres."

M. Toynbee a tenu à souligner qu'au cours d'une période de coexistence, la tolérance était une chose indispensable, mais il a ajouté que la tolérance ne pouvait garantir la fraternité humaine parce qu'elle ne fait que reconnaître le droit à l'existence que possède indiscutablement le prochain.

Parlant de l'idéologie communiste, l'historien a déclaré : "Le communisme est la fusion du mythe judaïque - chrétien sous des dehors séculiers. Le peuple choisi est le prolétariat, le millénium c'est la décomposition lente de l'Etat."

Les nouvelles et commentaires publiés dans la page financière du Soleil, vous tiendront au courant de la situation économique de notre pays.

SERVICE $2.00

NIAGARA TV

GARANTIE 1 AN

Service rapide à domicile 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.

Québec et banlieue

LA 9-7653

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé "La faute d'une mère"
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
3.45 Votre cuisine Madame
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Le Capitaine Tombalo
6.00 Les manchettes int.
6.05 Sherlock Holmes
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Chansonnettes
7.45 Savoir vivre
8.00 Le Point d'Interrogation
8.30 G. M. vous invite
9.00 En Haut de la Pente Douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Remous
10.30 La force de l'Age
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaire
11.29 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - JEUDI

11.00 Mire
12.00 Mire et musique
1.00 Horaire commenté
1.05 Vie de l'Eglise
1.10 Les nouvelles
1.25 Parlons sport
1.30 Siège réservé "Etrange Destin"
3.00 La Jardinière
3.30 Bonjour Madame
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Le Grand Duc
5.30 Roy Rogers
6.00 Les manchettes int.
6.05 Musique en dînant
6.35 Les nouvelles
6.45 Cinéfeuilleton
7.00 Nouvelles sportives
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Panorama
7.30 Le Revers de la Médaille
7.45 La science et la vie
8.00 Clé de sol
8.30 Filles d'Eve
9.00 Rendez-vous avec Michelle
9.31 L'Enlèvement au Sérail"
11.37 Téléjournal
11.51 La météo
11.56 Bulletin sportif
12.00 Commentaire
12.07 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.00 National Schools
3.30 The verdict is yours
4.00 Three Stooges
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Ramar of the Jungle
6.01 Countrytime
6.15 Cartoons
6.30 Sports Clinic
6.45 News and Sports
7.01 7 0 1
7.30 Harbour Command
8.00 Angel
8.30 My three sons
9.00 Perry Como
10.00 Winston Churchill "The Vallant Years"
10.30 Explorations
11.00 CBC-TV News
11.14 Late Show "Bombay Mail"
12.24 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - JEUDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Time Out
3.00 Music in miniature
3.30 The verdict is yours
4.00 At Home
4.31 Junior Roundup
4.46 Junior Roundup
5.30 Roy Rogers
6.30 Dateline Québec
6.45 News and Sports
7.01 7 0 1
7.30 Corliss Archer
8.00 Live a borrowed life
8.30 Checkmate
9.30 Tennessee Ernie Ford
10.00 All Star Golf
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 SIGN OFF

CHLT-TV Canal 7 - MERCREDI

11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Italien Télévisé
12.30 CHLT-TV aujourd'hui
12.35 CBC News
12.45 Première Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Matinée Théâtre
3.30 Bonjour Madame
3.45 Votre cuisine Madame
4.00 Ciné-Feuilleton
4.15 Actualité féminine
4.30 La Boîte à Surprises
5.00 Roquet Belles Oreilles
5.30 Coco et ses amis
6.00 Melody Ranch
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Cent Farces
7.30 La Boîte à Chansons
7.45 Sans Atout
8.00 Le Point d'Interrogation
8.30 G. M. vous invite
9.00 En Haut de la Pente Douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 Remous
10.30 La Force de l'Age
11.00 Téléjournal
11.15 La Météo
11.20 News Round-Up
11.30 Théâtre en Pantoufles
12.30 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

SPÉCIAUX ANNONCÉS

EN VEDETTE A VOTRE ACCUEILLANT MARCHE Steinberg's

12¢ de RABAIS Format géant BREEZE 79¢

SPECIAL ANNONCE !

25¢ de RABAIS Format familial $1.41 8¢ de RABAIS Format géant WISK plus une tasse à mesurer GRATUITE 83¢

SPECIAL ANNONCE !

GRATIS: Brosse à beauté avec 3 pains format rég. de Praise 53¢

SPECIAL ANNONCE !

LUX LIQUIDE ULTRA-RICHE 16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 99¢ 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 83¢ 4¢ de RABAIS FORMAT RÉG. 43¢

Steinberg's PRIX SPÉCIAUX, ÉCONOMIQUES

FORMIDABLES AUBAINES "CHENOR"

CHENOR Ltée MAGASIN à RAYONS

3 est St-Joseph ... angle blvd Langelier

OUVERTS de 9 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au jeudi: le VENDREDI jusqu'à 9.30 p.m. et le SAMEDI de 9 a.m. à 5.00 p.m.

• OCCASIONS de FEVRIER: Soldes de lignes provenant de notre stock régulier à LIQUIDER à PRIX de SACRIFICE.

au rayon des meubles

1 MOBILIER CHAMBRE à COUCHER
Comprenant: Bureau double avec glaces, spacieuse commode et lit bibliothèque. Beau fini "Seamist" 2 tons.
VAL. REGULIERE $189.00, à LIQUIDER à 129.

pour GARÇONS au sous-sol

Soldes de lignes • CHEMISES en broadcloth pour garçons. De première qualité mais légèrement défraîchies. VALEUR $1.95 à LIQUIDER à .91

Soldes de lignes • PALETOTS 3/4 pour garçons "DUFFLE-COATS" Lignes régulières mais incomplètes. Intéressantes valeurs et économies substantielles. à LIQUIDER à MOITIÉ DU PRIX ½

Soldes de lignes • CHANDAILS de laine et • CAR COATS pour garçons. Tons et motifs divers. JUSQU'A $13.98 à LIQUIDER à 2.91 CH.

au rayon des meubles

2 REFRIGERATEURS (ELECTRIQUES) 11 pi. cu. Usagés légèrement mais en parfait ordre. à LIQUIDER à • Un à.. 69. • Un à.. 139.

• PARCS de BEBES De forme rectangulaire. Beau fini naturel à LIQUIDER à $8.95

• MOBILIERS de STUDIOS, 2 MCX Avec riche couverture pâle. VAL. REG. $159.00 à LIQUIDER à $109.

PAYEZ AUSSI PEU QUE $1.00 par sem.

pour DAMES et JEUNES FILLES

Soldes de lignes • MANTEAUX de PRINTEMPS Tons de miel doré, mauve, beige, mauve, rouge, blanc et jaune or. Tailles : 7 à 19 et 38 à 46. VAL. de 39.95 à LIQUIDER à $20.00. VAL. de $59.95 à LIQUIDER à $30.00

Soldes de lignes • 20 DOUZ. BAS EN MECHE Sans couture. Tons de brun café ou "Russet". VAL. 98c. A LIQUIDER. La Paire .67

Soldes de lignes • 48 ROBES A être écoulées jusqu'à la dernière. VAL. JUSQU'A $19.98. A LIQUIDER A 3.00

Soldes de lignes • 31 ROBES de NUIT Un beau choix de patrons et styles. VAL. JUSQU'A $3.98. A LIQUIDER A 2 pour 3.00

Soldes de lignes • 25 TRENCHES De couleurs assorties. Tons de : beige, blanc, bleu, rouge, vert ou blanc et noir. VAL. JUSQU'A $29.95. A LIQUIDER 11.00

Soldes de lignes • 41 COSTUMES de PRINTEMPS Tons de : vert, brun, beige ou bleu. Toutes les tailles. VAL. JUSQU'A $49.95. A LIQUIDER A 25.00

GARÇONS

Soldes de lignes • COMPLETS En worsted pour garçons. Lignes désassorties. Tailles: 24 à 34. à LIQUIDER à 9.61

Soldes de lignes PANTALONS DE SKI En molleton de laine et frise bleu et brun. VAL. DEPUIS 2.95 à LIQUIDER à 2.61

HOMMES

Soldes de lignes • COMPLETS pour hommes et jeunes gens. Confection 100% worsted. Couleurs et textures assorties. Tailles : 4/33, 1/35, 3/38, 4/40, 1/42 et 7/44. Val. jusqu'à $49.95 à LIQUIDER à $25

pour HOMMES et jeunes gens

Soldes de lignes • COMBINAISONS Blanches, côtelées. Manches courtes ou longues et jambes longues. Tailles : 38 à 42. VAL. JUSQU'A $2.29. A LIQUIDER A 1.00

Soldes de lignes • CAMISOLES En Mérino nature laine et coton. Tailles : 36 à 46. VAL. JUSQU'A $5.50. A LIQUIDER A 1.00

Soldes de lignes • CRAVATES De couleurs assorties. VAL. 1.50 à 2.50. A LIQUIDER A 1.00

Soldes de lignes • SOUS-VETEMENTS Hauts ou bas. Très belles valeurs. A LIQUIDER A 2 pour $1.

Soldes de lignes • CHAUSSETTES "Stretchies". Couleurs assorties. A LIQUIDER 3 pres $1.

Soldes de lignes • CHEMISES Blanches ou de couleurs. Encolures : 13½ à 18. A LIQUIDER A 2.00

Soldes de lignes • PYJAMAS De couleurs et patrons assortis. Tailles : P. M. G. et Ex.-G. Très belles valeurs. A LIQUIDER A 2.79

Soldes de lignes • 1 LOT de SOULIERS Pour hommes. Tons de brun ou noir dans le groupe. VAL. JUSQU'A $15.95. A LIQUIDER A 7.00

• 2 T.V. de TABLE 21" Usagés mais fonctionnant parfaitement. à LIQUIDER à $79.

Soldes de lignes VETEMENTS DE TRAVAIL • CHEMISES de travail. Modèles à carreaux ou unis. Pointures : 14 à 17½. à LIQUIDER à $1.

Soldes de lignes • PANTALONS pour hommes et jeunes gens. En worsted et gabardine solide. Couleurs assorties. Tailles : 28 à 44. Val. 5.98 à LIQUIDER à 2.91

CHENOR Ltée, 3 est, St-Joseph — Tél.: LA 2-3851

LES CHANTEURS DE LA COLLINE : Un dîner-concert a marqué, hier soir, le 15e anniversaire de fondation de la chorale mixte appelée "Les Chanteurs de la Colline", qui a comme patron le premier ministre du Québec et comme président d'honneur le secrétaire de la province. Fondé par M. Maurice Montgrain, ce choeur mixte de 50 voix est aujourd'hui sous la direction musicale de M. Réal Joly et sous la présidence de M. Lucien Darveau. Il s'agit d'une chorale formée par les membres de l'Association des Employés civils de la province de Québec et plusieurs chanteurs et chanteuses en font partie depuis la première année. Au nom du secrétaire de la province, le sous-secrétaire M. Raymond Douville a offert ses félicitations à "la chorale officielle du gouvernement" en qualifiant son oeuvre d'indispensable, tant à l'A.E.C. qu'à la province toute entière. Sur cette photo, MM. Lucien Darveau, président de la chorale, Georges-E. Daignault, président du comité culturel de l'A.E.C., Raymond Douville, sous-secrétaire de la province, et Réal Joly, directeur musical des "Chanteurs de la Colline". M. Léopold Fontaine, ing.p., président de l'Association des Employés civils, M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction publique et plusieurs ministres assistaient à la célébration de ce 15e anniversaire. Les "Chanteurs de la Colline", accompagnés de l'orchestre d'Edwin Bélanger, ont interprété des extraits de l'opérette "les cloches de Corneville", ainsi que des arrangements de chansons populaires anciennes et modernes, comme "quadrille au village", "dans les rues de Québec", "Auprès de ma blonde", la "petite diligence", etc.

Gilbert Bécaud "électrise" son public

par Monique Duval

Gilbert Bécaud, quel phénomène ! Pas étonnant qu'on l'ait surnommé "Monsieur 100,000 volts" car le choc qu'il fait éprouver à ceux qui ont le bonheur de l'entendre ne se décrit pas; il faut être là... Après avoir tenu l'affiche pendant des mois au célèbre "Olympia" de Paris, voilà qu'il nous revient enfin. Il faut avouer que nous avions grand hâte de le revoir après ces années d'absence (Bécaud était à Québec il y a exactement six ans).

Revoir et ré-entendre un grand artiste est toujours une chose intéressante et les questions qu'on se pose recevront, on le sait, une réponse favorable ou non. Dans le cas de Bécaud, il n'y a pas de doute. Le triomphe qu'il a remporté hier soir au cours de son premier tour de chant nous fait saluer en lui une fois de plus un artiste de première valeur.

Pourquoi aimons-nous Bécaud ? Est-ce pour l'harmonie de ses chansons, sa façon toute personnelle de les interpréter ? Est-ce pour la gaieté, l'entrain, la jeunesse qui émanent de toute sa personne ? Est-ce pour la variété de ses mélodies qui vous transportent dans le monde du rêve "Si je pouvais un jour revivre ma vie", de la mélancolie "L'Absence", de la gaieté endiablée "Viens danser", de la jeunesse "Tête de Bois", du tragique même "Le Pianiste de Varsovie" ou l'enchantement de ses compositions déjà connues et tellement goûtées "Pilou-pilou-hé" ou "Le Mur" ou d'une création toute récente et peut-être canadienne "Quand l'amour est mort"? Pour tout cela sans doute car ces qualités Bécaud les possède toutes et au plus haut point.

Le restaurant "A la porte St-Jean" a accueilli une foule de grands artistes internationaux et a été le théâtre de bien des bravos mais le succès de Bécaud, l'enthousiasme —le délire même—qu'il suscite dépassent tout. Et avec quelle complaisance il donne ses pièces et répond aux nombreux rappels ! Chansons nouvelles, airs connus, tout est si bien présenté et interprété avec tant de brio qu'à chaque fois, le charme continue. La poésie n'est pas absente de ce spectacle; bien au contraire et les noms de Pierre Delanoe, de Louis Amada et de Charles Aznavour sont là pour le prouver.

Gilbert Bécaud a tous les talents et même celui de choisir ses partenaires. Comment ne pas louer M. Raymond Bernard et ses trois musiciens qui fournissent un accompagnement qu'il n'est pas exagéré de qualifier de formidable et d'extraordinaire. Ils méritent toutes nos félicitations.

Une heure passée "chez Gilbert Bécaud" c'est une expérience à ne pas manquer...

Elle ne se présente pas tous les jours....

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles pour tous y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES — Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL : — L'Orchestre Symphonique de Montréal à 8.30 hrs.

CARTIER : — Sous le plus Grand Chapiteau du Monde (A) : 12.00, 4.15, 8.45 hrs. Houdini le Grand Magicien (A) : 2.30, 6.55 hrs. Nouvelles : 6.45 hrs. Fin : 11.15 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Station du Désir (AR) : 12.35, 3.40, 6.30, 9.50 hrs. Rencontre à Paris (A) : 1.55, 5.07, 8.20 hrs. Actualités : 3.30, 8.10 hrs.

CLASSIC : — La Mort aux Trousses (A) : 1.00, 4.55, 9.05 hrs. Le Bouc Emissaire (?) : 3.25, 7.25 hrs. Fin : 11.15 hrs.

IMPERIAL : — La Malédiction des Pharaons (AA) : 12.50, 3.49, 6.48, 9.47 hrs. Sujet : 2.17, 5.15, 8.15 hrs. Les Yeux Noirs : (AR) : 2.20, 5.19, 8.18 hrs.

EMPIRE : — Sex Kittens go to College (AR) : 12.45, 4.10, 7.45 hrs. Previews : 2.15, 9.15 hrs. Pay or Die (AA) : 2.20, 5.45, 9.20 hrs. Nouvelles : 7.35 hrs. Continu de 12.45 à 11.15 hrs.

LAIRET : — Sous le plus Grand Chapiteau du Monde (A) : 12.00, 4.15, 8.45 hrs. Houdini le Grand Magicien (A) : 2.30, 6.55 hrs. Nouvelles : 6.45 hrs. Fin : 11.15 hrs.

LAURIER : — Vacances Romaines (A) : 1.15, 5.20, 9.25 hrs. Nouvelles : 3.10, 9.00 hrs. Alerte en Extrême-Orient (A) : 3.35, 7.15 hrs. Fin : 11.20 hrs.

PIGALLE : — Actualités : 12.45, 4.24, 8.03 hrs. La Nuit des Suspectes (A R) : 12.55, 4.34, 8.13 hrs. Tabarin (D) : 2.23, 6.02, 9.41 hrs.

PRINCESSE : — Mes Sept Petits Chenapans (AA), vistavision: 12.40, 4.12, 7.44 hrs. L'Aventure (?) : 2.10, 5.42, 9.14 hrs. Sujet : 4.09, 7.41 hrs.

RIALTO : — Nouvelles et annonces : 1.05, 3.54, 6.43, 9.32 hrs. La Revanche d'Ali Baba (AR) : 1.19, 4.08, 6.57, 9.46 hrs. Le Dernier des Corsaires (AA) : 2.36, 5.25, 8.14 hrs. Fin : 11.05 hrs.

VICTORIA : — La Mort aux Trousses (A), vistavision, couleurs: 1.15, 5.10, 9.05 hrs. Le Bouc Emissaire (?) : 3.40, 7.30 hres. Continuel de 1.15 à 11.30 hrs.

SILLERY : — La Chatte (AR) 6.15, 9.45 hrs. La Loi c'est la Loi (?) : 8.05 hrs. Fin: 11.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Mon Coquin de Père (AR) : 6.15, 9.30 hrs. Actualités : 7.45 hrs. Arrêt d'Autobus (CinémaScope) (AR) : 8.00 hrs.

BIENVILLE : — El Tigre (Kiss of Fire) (A), technicolor : 6.30, 9.35 hrs. L'Ascenseur pour l'Echafaud (AR) : 8.10 hrs. Nouvelles : 7.55 hrs. Fin : 11.00 hrs.

ETCHEMIN : — Manuella (AR) : 7.30 hrs. Razzia sur le Chnouf (AR) : 9.15 hrs.

VICTORIA ★ CLASSIC

Cary Grant, James Mason
"La MORT aux TROUSSES"
VistaVision et Couleurs
avec Eva Marie Saint

A L'AFFICHE — AUSSI

Alec Guinness dans
"Le BOUC ÉMISSAIRE"
avec Bette Davis
Deux grands films

"CLUB" La Fayette "RESTAURANT"
565-587 BOULEVARD CHAREST-EST — AIR CLIMATISE
"L'AMBIANCE LA PLUS CHIC A QUEBEC"
SPECTACLES ET DANSE TOUS LES SOIRS
★ MARCEL GIGUERE
comédien de la T.V. et de la radio
★ VERONIQUA
charmante danseuse
★ ENDRE CLEMENT, M.C.
ROGER LACHANCE et son ensemble
—PAS DE MINIMUM—
L'HEURE AMATEUR
TOUS LES JEUDIS SOIRS
à 9 h. p.m.
RES. : LA 2-2053

PIGALLE
A L'AFFICHE
ANNIE CORDY • SYLVIA LOPEZ
SONIA ZIEMANN
MICHEL PICCOLI
TABARIN
MISHA AUER
JEAN-PIERRE KÉRIEN
avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE
en couleurs
Jusqu'à Vendredi incl.
Egalement à l'affiche
La sombre histoire d'une famille dominée par ses passions.
La jeune canadienne GUYLAINE GUY
GENEVIÈVE KERVINE
CHRISTINE CARRÈRE
YVES MASSARD
la nuit des suspectes
(8 FEMMES EN NOIR)

JUSQU'A JEUDI SOIR
Pay or Die!
avec ERNEST BORGNINE
Comédie ajoutée
MAMIE VAN DOREN · TUESDAY WELD · MIJANOU BARDOT
SEX KITTENS GO TO COLLEGE
Dernier spectacle à 7h.35 p.m.
EMPIRE

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
JUSQU'A VENDREDI INCL.
Un tourbillon de fureur passionnée
AMEDEO NAZZARI
KATYA LORITZ
STATION DU DÉSIR
Robert LAMOUREUX
Betsy BLAIR
DANS
1 heure de gaieté assurée
Rencontre à Paris

Sillery
A L'AFFICHE
Françoise Arnoul, dans
"La CHATTE"
AUSSI
Fernandel, dans
"LA LOI C'est La LOI"

RIALTO
Jusqu'à jeudi soir
2 films en TECHNICOLOR !
"LA REVANCHE D'ALI BABA"
(Thief of Damascus)
Paul Henreid & Lon Chaney
AUSSI
"JEAN LAFITTE DERNIER DES CORSAIRES"
(Last of the Buccaneers)
Paul Henreid et Jack Oakie

PRINCESSE
Film d'action :
"L'AVENTURE"
CLARK GABLE et GREER GARSON
Comédie en couleurs :
"MES SEPT PETITS CHENAPANS"
BOB HOPE et MILLY VITALE

IMPERIAL
Deux grandes attractions en couleurs :
'LA MALEDICTION DES PHARAONS'
PETER CUSHING et CHRISTOPHE LEE
Une merveilleuse histoire d'amour !
Une excellente partition musicale !
"LES YEUX NOIRS"
JOHANNA KOSJEAN et YVAN DESNY

YVAN ASSELIN
votre hôte populaire vous présente
Les Dixie Landers
impressionnistes
JOAN SHERWOOD
spectacle de variétés
LEN BOILY
animateur
G. Gosselin orchestre
Spectacle 10 hres et minuit
Pas de minimum ou frais de couvert
Réservation : 872-2821

Château Nancy
Auberge des 4 Chemins Champigny

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
CE SOIR, 8h.30 : L'Orchestre Symphonique de Montréal
DEMAIN, DERNIER JOUR
Continu de 1h. à 11h. : "OSCAR WILDE" à : 2h.45, 6h., 9h.25.
Un film différent qui plaira tout spécialement à l'élite !
L'incomparable
OSCAR WILDE
ROBERT MORLEY
RALPH RICHARDSON
PHYLLIS CALVERT
Aussi à 1h.05, 4h.25, 7h.40
NICO MINARDOS — BARBARA EDEN
'12 HOURS TO KILL'
MATINÉES: 65 - SOIRS: 85

CE SOIR 8 hrs 30
THEATRE CAPITOL
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
sous la direction du brillant chef d'orchestre du Metropolitan Opera de New York :
Thomas SCHIPPERS
et comme soliste, le plus célèbre violoniste français de notre epoque :
Zino FRANCESCATTI
Programme :
"La Fiancée vendue" de Smetana, Concerto en ré majeur de Beethoven, la Symphonie No 4 en fa mineur de Tchaikovsky.
Billets en vente $1.50 à $3.00

(The Greatest Show on Earth)
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE
HUTTON · HESTON · GRAHAME · STEWART · WILDE · LAMOUR
HOUDINI LE GRAND MAGICIEN
TONY CURTIS · JANET LEIGH
JUSQU'A JEUDI SOIR
Dernier spectacle à 6 h. 50 p.m.
CARTIER et LAIRET

La Compagnie PAQUET
PREMIER A QUEBEC
Limitée
Assistez à notre
REVUE de MODES
Printanières 1961 au théâtre Capitol
mardi-mercredi-jeudi
les 28 fevrier, 1er et 2 mars
Matinée: 2h.15 p.m. — Soirée: 8h.15 p.m.
loges 1.25 — orchestre 1.00 — balcon .50
Tous les billets sont en vente au théâtre Capitol seulement.

RÉSERVATIONS
Par téléphone
LA 4-4858
Les billets réservés doivent être réclamés dans un délai de 48 heures.
Par la poste
Seules les commandes avec mandat de poste sont acceptées et remplies immédiatement.

Théâtre Capitol, 972 rue St-Jean, Québec
Ci-inclus un mandat de poste au montant de $..... pour les billets suivants :

	Mardi 28 février		Mercredi 1 mars		Jeudi 2 mars	
	1er choix	2e choix	1er choix	2e choix	1er choix	2e choix
Loges 1.25						
Orchestre 1.00						
Balcon .50						

S. v. p. indiquez un deuxième choix au cas où le premier choix de billets ne serait pas disponible.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Toute personne se rendant au théâtre Capitol peut se procurer sur place les billets disponibles à l'avance.
Premier arrivé ! . . . premier servi ! . . .

SERVICE & PRIX
mercredi-jeudi-vendredi
23-24-25 FÉVRIER
ÉPARGNEZ
UN CHOIX DE NOS SPECIAUX

PAPIER TOILETTE	VOGUE	14 paquets pour	1.00
JUS DE TOMATES	Aylmer, choix, boite de 20 oz		9/1.00
MACEDOINE CORBEIL	boite de 20 oz.		8/1.00
PATES ALIMENTAIRES	Catelli paquet de 16 oz		6/1.00
POIS IDEAL	No 4 boite de 20 oz		6/1.00
TOMATES	SCOOP choix, boite de 28 oz		5/1.00
JUS	DE PAMPLEMOUSSE DONALD DUCK — boite 48 oz		3/1.00
SALADE	AUX FRUITS ALL GOOD, boite de 28 oz		3/1.00
LAIT CARNATION	boite de 16 oz		7/1.00
SUCRE GRANULE	sac de 5 livres		41¢
FARINE	FIVE ROSES sac de 7 livres		59¢
SAUCE	HOT CHICKEN A LA CANADIENNE — boite de 15 oz		6/1.00
SPREAD	DE TABLE BELMONT		4/1.00
FROMAGE	TRANCHE KRAFT, paquet 16 oz.		49¢
CHEEZ WHIZ	bocal de 16 oz		55¢

Voyez notre CIRCULAIRE
distribuée cette semaine pour de plus grandes épargnes !
$1 VENTE $1 $1
RADIS cello 8 oz 2 pour .15
CITRONS 6 pour .19
PAMPLEMOUSSES Grosseur 48, chair blanche, Floride No 1 — 10 pour .49
CELERI DE FLORIDE vert - croquant gros pied .19
BAR-B-Q 2 à 3 livres nettoyé, prêt à cuire — LEGRADE — lb .35

Il y aura autopsie de L. Chaddy

Richmond, (PC) — Une enquête a été ouverte hier relativement à la mort de la petite Linda Chaddy, âgée de cinq ans, dont le corps a été découvert lundi dans la baignoire familiale. Hier soir, on disposait de peu de détails sur l'enquête.

Des rapports ont révélé que la Sûreté provinciale avait ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps de la victime. Cependant, on ignore si l'autopsie a eu lieu.

A Sherbrooke, la division de la police provinciale, qui a pris charge de l'enquête, a déclaré que l'autopsie avait eu lieu à Montréal, mais on n'a pu faire confirmer ses dires.

M. Gérard Paquin, directeur du service de police de Sherbrooke, a déclaré qu'il n'a rien appris de neuf sur la mort de la fillette depuis qu'il en avait avisé la Sûreté. M. Georges Letendre, de Danville, coronèr du district, a également révélé qu'il ne savait rien de cette affaire.

Le père de la victime a trouvé son enfant dans la baignoire familiale après s'être absenté de son domicile pendant trois heures. Son épouse gisait inconsciente sur un lit.

Un médecin de Richmond a déclaré que la petite victime avait succombé une demi-heure avant qu'on ne constate la tragédie.

L'industrie du bâtiment va s'affaiblissant

Montréal (PC) — M. John G. Bourne, président du Builders' Exchange de Montréal, a déclaré hier soir qu'une forte concurrence au sein de l'importante industrie de la construction a rendu la situation "très précaire".

Lors du banquet annuel de cet organisme, M. Bourne a affirmé que la concurrence pousse un nombre sans cesse croissant d'entrepreneurs à présenter des soumissions inférieures à un niveau raisonnable.

"Simplement parce qu'ils possèdent leur propre équipement, ces entrepreneurs croient qu'ils peuvent l'employer sans frais et ne s'arrêtent pas à penser qu'il leur faudra éventuellement le remplacer", a-t-il dit.

Il a également révélé que malgré le nombre des mises en chantier ou des projets complétés l'an dernier, l'année 1960 n'a pas été un "boom" dans l'industrie de la construction.

"Si le mot boom est souvent l'expression de la prospérité, on doit cependant dire que la concurrence a été si forte à Montréal que cette caractéristique du boom a subi un coup mortel.

"C'est maintenant pratique courante de voir de 12 à 15 entrepreneurs de bonne réputation soumettre des prix pour la construction d'un immeuble de taille moyenne".

Espérance des Jésuites: un rapport en 61

Montréal, (PC) — La Société de Jésus s'est dite confiante hier que la commission royale d'enquête sur l'éducation présentera un rapport relatif à la controverse soulevée par sa requête avant la fin de l'année.

Dans une déclaration émise par Me Léon Lalonde, conseiller légal de la communauté, les Jésuites, qui tentent d'obtenir une charte universitaire pour le Collège Ste-Marie, déclarent qu'ils "regrettent . . . ne pas être en mesure de présenter leur cas devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative comme le prescrit la procédure parlementaire usuelle".

Conférence sur les missiles au Rotary

Le Club Rotary de Québec recevait hier midi, à l'occasion de son dîner hebdomadaire, le lieutenant-colonel Robert Feuilleteau, consultant en médecine à l'Hôpital militaire de Ste-Foy. Celui-ci y prononça une conférence portant sur les missiles et les satellites.

Il fit écho aux grands progrès réalisés dans le domaine de la balistique intercontinentale, depuis la dernière grande guerre. A l'aide d'une projection de diapositives, il commenta la constitution et le fonctionnement des divers projectiles présentement en usage en Amérique du Nord.

Présenté par M. André De Serres, le conférencier fut remercié par le président du Club, M. Ernie Ross.

Fillette blessée à St-Gilles, Lotb.

Une fillette de 7 ans, Carole Marcoux, fille de M. et Mme Henri Marcoux, du rang Bras du Sud, à St-Gilles de Lotbinière, a été gravement blessée par une automobile mercredi dernier. Devant la gravité de ses blessures le Dr R. McKinnon, de Ste-Agathe, a ordonné le transport de l'enfant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle souffre d'une fracture du crâne, d'une double fracture à une jambe et des contusions multiples.

La jeune Marcoux a été happée par l'automobile de M. Roland Montminy, le préposé à la distribution de la malle, alors qu'elle traversait la route devant l'autobus scolaire pour courir vers la boîte à lettres. Le conducteur de l'auto n'avait pu apercevoir la bambine qui fut heurtée et projetée à une vingtaine de pieds.

SAUVEZ plusieurs dollars sur votre marché de Fin de Semaine!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 FEV.

GEM "Roi des bas Prix"

TOMATES AYLMER — QUALITE CHOIX	4	BTES 28 OZ	1.00 — EPARGNEZ .16
BLE D'INDE AYLMER — EN CREME — QUALITE CHOIX	6	BTES 15 OZ	1.00 — EPARGNEZ .17
FEVES JAUNES AYLMER — COUPEES — QUALITE CHOIX	6	BTES 15 OZ	1.00 — EPARGNEZ .11
MELASSE GRAND'MA	4	FORMATS 40 OZ	1.00 — EPARGNEZ .16
BETTERAVES IDEAL — MARINEES — SUCREES	5	JARRES 24 OZ	1.00 — EPARGNEZ .35
SOUPES STUART — POULET — NOUILLES	12	ENV. POUR	1.00 — EPARGNEZ .08
MELANGE BRODIE — A GATEAUX — BLANC OU CHOCOLAT	2	BTES 21 OZ	73¢ — EPARGNEZ .05
THE EN SACHETS LIPTON — OBTENEZ 1 ALBUM 15,000 TIMBRES POUR $1.00 SEULEMENT		BTE 60 SACS	79¢ — EPARGNEZ .04
BEURRE PEANUT YORK — VERRE DECORE — JOUEURS HOCKEY CANADIEN		VERRE 9 OZ	31¢

BETTES RONDES AYLMER — MEDIUM		BTE 20 OZ	19¢
EPINARDS AYLMER — QUALITE FANTAISIE		BTE 20 OZ	23¢
CONFITURES IDEAL — AUX FRAISES		JARRE 24 OZ	39¢
FROMAGE — KRAFT CHEEZ WHIZ		JARRE 8 OZ	33¢
		JARRE 16 OZ	59¢
SHORTENING CRISCO — PUR VEGETAL — .08 DE RABAIS		BTE 3 LBS	1.09
DETERGENT OXYDOL — .30 DE RABAIS — FORMAT FAMILIAL			1.25
OFFRE COMBINEE SAUCE A SPAGHETTI ITALIEN AVEC VIANDE ADAMACO BTE 10 OZ — SPAGHETTI TROUE GATTUSO SAC CELLO 16 OZ		LES DEUX SEULEMENT	59¢
RINÇAGE FLEECY — REND LE LINGE DOUX ET MOELLEUX		BTE 32 OZ	43¢

Fruits et Légumes

PATATES — No 1 Nouveau-Brunswick — sac 50 lbs 1.19

LIVRAISON GRATUITE

TOMATES — GROSSES ET FERMES — IMPORTEES — NO 1	CELLO PLASTIQUE — 14 OZ		19¢
LAITUE ICEBERG — IMPORTEE — NO 1	2	GROSSES POMMES	29¢
EPINARDS — FRAIS — NO 1		SAC CELLO 10 OZ	19¢
ORANGES — MEXICAINES	SAC 5	LBS	59¢

Boeuf de choix de l'ouest

STEAK DE RONDE

Désossé tranche complète — Lb. 89¢

FESSE D'AGNEAU — JARRET COUPE — MOITIE OU COMPLETE	LB	49¢
JAMBON PICNIC — SANS JARRET — HYGRADE	LB	45¢
DERNIERE CHANCE POUR VOUS PROCURER DES LIEVRES BLANCS — DE L'ABITIBI	LE COUPLE	1.29

Ensemble 3 PASSOIRS en aluminium avec manche 'Bakelite' avec $3.00 d'achats et seulement 99¢

Participez à notre Formidable "CONCOURS de PÂQUES GEM"

A GAGNER

3 Anglia 105E — MODELE DE LUXE 1961

avec LICENCE, GARANTIE 12 MOIS

vendues par: Raymond Côté Automobiles Inc. — Route 9 - Rond-Point Pont de Québec.

— Plus 180 PRIX de $10.00 chacun — Une valeur de $7,200.

Conditions du Concours

Vous pouvez participer chaque semaine autant de fois que vous le désirez. Il suffit de préparer chaque fois une enveloppe contenant un coupon de participation, et, une ou plusieurs preuves d'achats de la semaine faits à l'un de nos magasins 'GEM' et totalisant $3.00 minimum.
Pour vous éviter des frais postaux, chaque magasin dispose d'une boîte pour recueillir vos enveloppes.
NE MALLEZ PAS VOS ENVELOPPES AU BUREAU-CHEF.
Chaque semaine jusqu'à Pâques 45 noms seront choisis à notre bureau chef par une personne responsable représentant une Oeuvre de Bienfaisance à qui nous remettrons un chèque de $25.00.
Les noms de ces 45 personnes seront publiés régulièrement dans ce journal et elles deviendront automatiquement qualifiées pour le "Grand Tirage de Pâques" qui se fera à la télévision et qui choisira les 183 personnes chanceuses qui se partageront les 3 superbes "ANGLIA" 1961 et les 180 prix de $10.00 chacun.
Les employés du bureau chef et des magasins GEM ne sont pas éligibles pour ce concours.

Coupon de participation - 8e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 22 février et 1er mars et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du "Steak de ronde" ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 8e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain
Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

Coupon de participation - 8e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 22 février et 1er mars et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du "Steak de ronde" ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 8e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain
Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

Coupon de participation - 8e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 22 février et 1er mars et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du "Steak de ronde" ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 8e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain
Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

6e liste des noms éligibles pour notre grand "Concours de Pâques GEM"

Rapport du tirage Concours de Pâques, 6ième semaine, le 17 février 1961. Ce tirage a été fait par : Père Emilien Jobidon, des Missions d'Afrique, à qui nous avons remis un chèque de $25.00.

Mme Chs Masse, 2031 Blvd Benoit XV
André Dallaire, 3220 Duval, Qué. 3
J.-Baptiste Paquet, 19 des Frênes-Ouest, Qué.
Mme J.-P. Falardeau, 1090 Villebon, appt 2, Qué.
Mme A. Frenette, 1555 de la Ronde, Qué.
Mme Albert Belleau, 1044, 4e Ave, Québec
Mme Irène Gousse, 640, 3e rue, Limoilou
Mme Lucienne Girard, 2515 Champfleury, appt 4
Mme Alfred Gendron, 79 rue La Sarre, Québec 3
Mme Lorne Dupont, 129, 2e Avenue, Qué.
Mme Yvonne Castonguay, 280 St-Luc, Québec
Mme Rosaire Chabot, 543, St-Bonaventure, Qué.
Mme Conrad Caron, 556 Kirouac, Qué. 8
Mme Paul Ménard, 165 des Commissiaires
Mme Antoinette Binet, 147 avenue Parent, Qué.
Mme Lucie-M. Labelle, 869 Ls Fréchette, Qué.
Mme Rosario Guay, 1870 St-Michel, Sillery
Madeleine Gagnon, 1422 Dubuisson, Sillery
Mme Philippe Gravel, 1075 avenue la Tour, Qué.
Mme L.-P. Beaudoin, 245 ave Proulx
Lucien Faguy, Ancienne-Lorette
Roland L'Hérault, 310 Fleurie, appt 6
Mme M. Lafrance, 210 ave Ruel, Montmorency
Mme Paul-E. Jacques, 1941 Drouin, Giffard
Mme Emmanuel Vézina, 60 rue N.-D., Boischatel
Mme Emile Martineau, 2645 Petit Village, Giffard
Mme A. Rowley, 231 L'Ormière, Loretteville
Mme Gérard Guay, Baie St-Paul, C. P. 122
Mme P.-N. Nadeau, 25 Perrault, Lévis
Mme Robert Cantin, St-Jean Chrysostome, Co. Lévis
Mme Léon Carlos, 618 St-Joseph, Lauzon
Frs-Xavier Gamache, St-Eugène L'Islet
Jacqueline Vachon, ave des Erables, Ste-Marie Bce
Napoléon Côté, Ste-Germaine, Cté Dorchester
Gilles Lévesque, La Trinité des Monts, Rimouski
Mme Rolland Dubé, 17 rue Jarvis, Rivière-du-Loup
Mme Paul-E. Dubé, 140 rue St-André, Riv.-du-Loup
Mme Bernardine Lévesque, Mont-Joli, 67 rue Thibeault, C. P. 82
M. Jean-Guy Soucy, 51 rue de l'Eglise, Price
Mme Jean-F. St-Laurent, Luceville, C. P. 45
Mme Vincent Delisle, Les Ecureuils, Portneuf
M. Omer Pépin, 293 Jacques-Cartier, Donnacona
M. Henri Lavallée Fils, Jacques-Cartier, Co. Portn.
Mme Geo. Vandal, 129 Racine, Loretteville
Mme Augustin Gravel, Notre-Dame du Bon Pasteur
Mme Roland Cloutier, 51, 8e Rue-Est, Orsainville

Projet de loi pour mieux régir les opérations des sociétés étrangères

Ottawa — Toute corporation privée dont la majorité des actionnaires et des administrateurs sont étrangers ainsi que tout syndicat ouvrier étranger devront présenter un rapport détaillé de leurs opérations au gouvernement canadien sous peu. En effet, le ministre de la justice, M. Davie Fulton, a déposé vendredi dernier un bill qui spécifie la nature t l'étendue de ces renseignements.

Les corporations dites publiques doivent déjà soumettre de tels rapports au gouvernement selon les stipulations de la loi fédérale sur les compagnies. Mais, jusqu'à maintenant, l'Etat n'avait pas de renseignements sur les corporations étrangères dont le nombre d'actionnaires est limité à 50, dont le droit de transférer les actions est restreint et ou il est interdit d'inviter le public à souscrire aux actions ou les obligations. Cependant le gouvernement canadien ne vise, par le présent projet de loi, que les compagnies qui réalisent en 12 mois plus de $500,000 de revenu brut dans les limites du Canada ou qui ont un actif au Canada de plus de $250,000.

Ainsi dans ces limites, toute compagnie, dont la majorité des administrateurs ne sont pas des particuliers résident au Canada ou dont la majorité des actions jouissant des pleins droits de vote ne sont pas détenus par des particuliers résidant au Canada, devra six mois après la ratification de cette loi remettre au gouvernement des renseignements sur la nature de la firme, sur les opérations financières et sur les propriétaires.

Ce bill s'adresse aussi aux syndicats ouvriers qui sont des locaux de syndicats étrangers. Pour être soustrait à la loi, un syndicat ouvrier devra avoir son siège social au Canada ou avoir dans ses rangs moins de 500 membres.

Le projet de loi oblige les compagnies ainsi définies de présenter les états de finances suivants: Un bilan, un état général des revenus et des dépenses, ce qui comprend les montants versés aux administrateurs sous toutes formes, le profit net de l'exploitation, le revenu tiré des placements, les profits et pertes extraordinaires, les montants défalqués aux fins de dépréciation, tout montant défalqué aux fins d'achalandage, l'intérêt sur la dette consolidée.

Les réserves pour les impôts, un état de l'excédent, le montant du capital-actions autorisé et le nombre des actions comprises, le nombre d'actions émises, le nombre de celles détenues par des particuliers résidant au Canada, le nombre de celles détenues par des étrangers, l'ensemble des obligations de la corporation.

De plus, ces compagnies privées devront fournir "le nom et l'adresse de chaque administrateur et sa nationalité, le poste de chaque dirigeant de la corporation qui réside au Canada.

Quant aux syndicats, ils fourniront une copie de la constitution, les états de finances, la perception totale des cotisations individuelles payés par les membres canadiens, l'ensemble des montants déboursés en prestations aux membres résidant au Canada, les traitements aux membres canadiens, les dépenses administratives effectuées au pays, l'actif au Canada.

Il devra aussi donner des précisions sur le nom et l'adresse de chaque dirigeant du syndicat ainsi que le poste, la nationalité du dirigeant qui réside au Canada, le nom et l'adresse de chaque syndicat local ou succursale du syndicat au Canada, enfin le nom et l'adresse de chaque employeur résidant au Canada avec qui le syndicat a conclut une entente collective.

Des amendes de $50 dollars par jour frapperont les entreprises ou syndicats qui ne se conformeront pas à ces obligations. Les administrateurs ou dirigeants des organismes visés seront aussi passibles d'amendes ou de prison.

Le journal "Le Soleil" contatait, le 16 février dernier, qu'il était temps d'examiner l'attitude des filiales américaines au Canada et d'étudier de nouveau les relations canado-américaines en matière commerciale. La dépendance presque totale du Canada à l'égard des restrictions économiques auxquelles nos voisins ont recours constituent de sérieuses causes d'inquiétude, disait un article éditorial.

Ce projet de loi veut justement mieux connaitre les activités des filiales étrangères au pays pour appuyer une politique de "canadianisation" des entreprises, afin que les Canadiens aient un meilleur contrôle sur leur vie économique.

A Ottawa, des photos créent un incident

Ottawa, (PC) — Brandissant un journal dans lequel on pouvait voir une annonce publicitaire accompagnée des photos du premier ministre et du ministre des Travaux publics, M. David J. Walker, un député libéral s'est demandé hier en Chambre si cette publication avait obtenu l'autorisation de publier ces photos.

Cette annonce, qui a été publiée dans le Sudbury Star, le 17 février, avait pour but de mousser la vente de nouvelles habitations.

C'est M. Osias Godin, libéral de Nickel Belt, qui a soulevé le fait en soulignant le texte de la légende: "John et Dave ont rendu possible la réalisation de ce projet". Il a alors demandé si l'emploi de ces photos avait été autorisée par qui de droit.

Le président de la Chambre, M. Roland Michener, jugea cependant sa demande irrégulière.

P. Sévigny nie avoir protesté contre un projet

Ottawa (PC) Le ministre associé de la Défense nationale, M. Pierre Sévigny, a nié hier avoir protesté contre le projet de construction du tronçon québécois de la route transcanadienne dans un discours qu'il avait prononcé à Dorion.

Aux Communes hier, M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, a laissé entendre que la traditionnelle solidarité du cabinet avait été rompue par un ministre dont il n'a pas mentionné le nom.

M. Chevrier a fait cette remarque après que le ministre des Travaux publics, M. David James Walker, eut déclaré que le gouvernement avait donné son consentement à la décision des autorités québécoises de construire la route nationale à l'ouest de l'île de Montréal, sur l'île aux Tourtres au lieu de l'île Perrot.

Le député libéral a fait observer qu'un autre ministre du cabinet fédéral avait protesté contre cette décision dans un discours prononcé à Dorion.

M. Sévigny a déclaré que dans le discours où il a fait allusion à la route transcanadienne, il s'était borné à dire qu'il ne ferait aucun commentaire à ce sujet parce qu'il n'en savait rien.

M. Dorion refuse de produire le texte de la "déclaration de Papineauville"

Ottawa (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a refusé, hier, de se rendre à une requête de l'opposition libérale demandant qu'il dépose devant la Chambre des communes le texte d'une déclaration controversée qu'il a faite en octobre dernier.

La requête a été formulée par le député libéral de St-Jean-Iberville - Napierville, M. Yvon Dupuis.

C'est dans un discours prononcé à une assemblée politique tenue à Papineauville, le 17 octobre, que M. Dorion aurait fait une déclaration que les libéraux lui reprochent vertement.

Neuf députés et sénateurs libéraux ont même signé, il y a quelques jours, une déclaration dans laquelle ils affirment avoir entendu M. Dorion dire que les libéraux avaient pratiqué une immigration britannique massive pour noyer les Canadiens-français, alors que, sous M. Diefenbaker, le gouvernement actuel avait favorisé l'immigration italienne au détriment de l'immigration anglaise.

Le secrétaire d'Etat a carrément nié avoir fait une telle déclaration.

M. Dorion a souligné que les dénégations déjà apportées étaient authentiquement vraies et "qu'il n'est pas besoin de texte pour les confirmer".

"Ce que j'ai dit est exactement vrai et personne ne peut douter de ma parole", a dit le ministre.

"Je proteste, a ajouté M. Dorion, contre la façon de procéder de certains députés qui ont voulu mettre en doute ma parole".

M. Dupuis s'est de nouveau adressé au ministre par la suite pour lui demander "pourquoi la parole de dix députés libéraux ne vaudrait pas la sienne en Chambre ?"

Le président de la Chambre, M. Roland Michener, est alors intervenu déclarant entièrement irrégulière la question du député.

Etat des recherches sur la sclérose en plaques

Dans l'état actuel de la science médicale, aucune thérapeutique ne permet d'obtenir la guérison complète des malades atteints de la sclérose en plaques, une maladie du système nerveux central et de la moelle épinière. Cependant, le jour n'est peut-être pas éloigné où les innombrables chercheurs, décelant enfin les causes pathologiques certaines de la maladie, trouveront l'antidote, sous forme de vaccin ou autre, au terrible mal qui frappe quelque 17,000 Canadiens.

C'est ce qu'a déclaré le Dr Claude Bélanger, neurologue bien connu de Québec, dans une causerie donnée hier soir au Collège des Jésuites, à l'issue de la première réunion en vue de la fondation d'une section québécoise de la Société nationale de la sclérose en plaques du Canada (Multiple Sclerose Society of Canada) qui compte déjà des filiales à travers tout le pays.

Pour résoudre l'énigme de la sclérose en plaques, cette maladie isolée dès 1866 par Charcot et Vulpian, les savants, biologistes, chimistes et autres, n'offrent aujourd'hui que des palliatifs. La médication spécifique, efficace, est à découvrir, mais l'humanité y parviendra comme pour la poliomyélite, la syphilis et la tuberculose.

Partout dans le monde, les savants cherchent à résoudre le problème, très complexe. On oriente la recherche dans toutes les directions.

Les bases de cette noble entreprise ont été établies au Canada en 1948 lorsque la Société nationale de la sclérose en plaques a été fondée et reçut sa charte du gouvernement canadien. Déjà les recherches sont en cours. Si quelques projets ont déçu les espoirs, de nouveaux essais s'avèrent très prometteurs. Afin de maintenir les travaux et d'amorcer d'autres, la Société a besoin d'argent et fait appel à la générosité du public. Il y va de l'intérêt de toute la population canadienne. Chacun de nous peut être frappé par cette maladie insidieuse.

CARACTERISTIQUES DE LA SCLEROSE

Cette maladie, qui frappe principalement les personnes âgées de 25 à 40 ans, est la conséquence de la destruction fragmentaire (en plaques) du revêtement des fibres nerveuses qui deviennent emprisonnées dans du tissu cicatriciel de sclérose. Et cela se passe à tous les paliers du système nerveux central.

La sclérose en plaques se reconnait surtout à son évolution typique par poussées d'aggravation et par périodes de rémission plus ou moins complètes. Les premiers symptômes peuvent être des paralysies, des modifications de la sensibilité (engourdissements ou diminution de la sensation), des changements dans le régime des réflexes, des perturbations de la vision ou de l'équilibre, des désordres urinaires et même des manifestations névropathiques. Le tableau s'assombrit habituellement à l'occasion de nouvelles poussées, mais il arrive aussi que la maladie demeure longtemps stationnaire.

Le diagnostic de cette maladie est parfois difficile à établir, dit le Dr Bélanger, du fait que plusieurs autres maladies présentent des symptômes identiques ou presque. Un certain nombre de raisons militent aussi en faveur du phénomène d'allergie, et cette thèse semble si sérieuse que les recherches médicales actuelles portent en partie dans cette voie. Si la maladie est d'origine infectieuse (virus), et qu'on arrive à le prouver, alors tous les espoirs seront permis. Tôt ou tard, un vaccin sera trouvé, comme pour tant d'autres maladies longtemps réputées incurables.

Plusieurs malades atteints de sclérose en plaques assistaient à cette réunion et à la conférence qui suivit.

En mai, la PP de Montréal aura de nouveaux locaux

Montréal (PC) — M. Josaphat Brunet, directeur de la Sûreté provinciale, a déclaré hier que les dispositions nécessaires pour transférer les bureaux de la Sûreté provinciale du nouvel immeuble de la Cour municipale dans celui des Chemins de fer nationaux sur la rue McGill vers la mi-mai sont pratiquement complétées.

On sait que le gouvernement provincial s'est récemment parté acquéreur de cet immeuble et que le CN doit déménager dans un nouvel immeuble le 15 mai prochain.

40 blessés dans un déraillement

Buffalo, Dakota du Nord (PA) — Le train rapide de la compagnie ferroviaire Northern Pacific, le Mainstreeter, a déraillé près de Buffalo hier, blessant une quarantaine de personnes.

On n'a rapporté aucune perte de vie, et aucun des blessés ne semble dans un état grave.

Léon Balcer

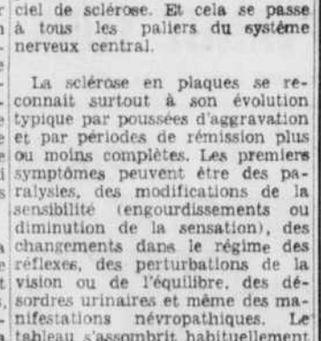

Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme E. L.

BUREAUX A LOUER

340 St-Roch, 700 pi. c. $90.00
880 du Roi, 500 pi. c. $60.00
870 du Roi, 350 pi. c. $45.00

Informations :

EUG. CHALIFOUR INC.

2485 Chemin St-Louis Tél. : LA 7-1627

N'achetez pas sans voir les prix CO-OP

CO-OP

MAGASINS CO-OP

Meubles et accessoires électriques

Siège social: 1537, St-Vallier Ouest Québec MU 1-4605

Succursale: 103, Ste-Famille Kenogami Li 7-1532

Conseillère et coordinatrice de modes

demandée pour important magasin à rayons. S.v.p. mentionner âge, références et qualifications à **Dépt 1059, LE SOLEIL.**

VOTRE PATRON: QUE PENSE-T-IL DE VOUS...?

Avant de vous accorder une promotion votre patron examine votre expérience et vos connaissances.

Ensuite, il étudie votre valeur personnelle. Possédez-vous une vraie confiance en vous-même ? Pouvez-vous communiquer votre enthousiasme ? Devant des problèmes, avez-vous l'esprit de décision nécessaire pour prendre l'initiative et assumer des responsabilités ? Comment vous entendez-vous avec les autres ? Obtenez-vous facilement leur collaboration ? Pouvez-vous exprimer votre opinion avec conviction ? Prenez-vous la parole en public ?

Votre patron: que pense-t-il de vous ? Serez-vous promu ? Cela peut dépendre de votre valeur personnelle. C'est pourquoi le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité peut avoir tant d'importance pour vous: il vous aidera à croire en vous-même, à parler avec persuasion, à réussir dans vos contacts humains, et à découvrir en vous des talents et des qualités que vous ignorez peut-être. C'est une expérience merveilleuse, vécue dans une atmosphère de joie et de collaboration.

Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux gens instruits ou timides vous vous trompez. Il aide toute personne, hommes ou femmes, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 3000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, demain soir, le 23 février et lundi soir, 27 février, à 8 hres, p.m. Edifice Grande-Allée, 580 Est Grande-Allée, suite 180, Québec.

A&P AUBAINES SUR LES PRODUITS DE MARÉE

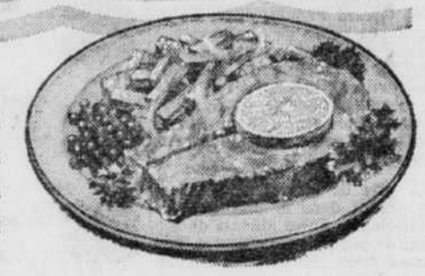

PORTIONS DE MORUE	CUITE ET PANEE, PRETE A MANGER	lb.	39c
EPERLANS	PANES ET CUITS, ENTIERS, PREPARES	2 lbs	49c
DINERS FISH & CHIP	AIGLEFIN SEA-SEALD	2 pqts 16 ozs	89c
PORTIONS DE SOLE	PANE ET CUIT	lb	55c
BATONS DE POISSON	CUITS — WHEATLEY	pqt 10 ozs	39c

A&P ne vend que le meilleur Boeuf de Marque Rouge au Canada provenant de Salaisons Inspectées par le Gouvernement

POULETS CATEGORIE 'A' PRETS POUR LE FOUR ABATIS ENLEVES MOYENNE 2½ A 3 LBS — lb 37c

MOITIE DE POULETS — DE CHOIX COU ENLEVE — lb 39¢

POULETS EN PANIER — DE CHOIX — lb 39¢

ROTI DE PALERON OS DE PALERON ENLEVE — lb 49¢

BOEUF A BOUILLIR — FRAIS, MAIGRE DESOSSE — lb 59¢

EPAULE DE BOEUF — MAIGRE, COUPE POUR HACHER — lb 59¢

VIANDE A SAUCISSE — PURE, MAPLE LEAF — pqt 1 lb 39¢

FOIE de BOEUF — TRANCHE, "SELECT" — lb 45¢

VENTE de CAFE BOKAR — sac 1 lb 63¢ EPARGNEZ 4¢ — sac 3 lbs 1.85 EPARGNEZ 10¢

Venez voir ... Vous épargnerez ... Sur ces Spéciaux Extra chez A&P

THE — MELANGE SPECIAL A&P — pqt 1 lb 69c — Rég. lb 75c—Epargnez 6c

GAUFRES GRAHAM — CHRISTIE AU MIEL — pqt 13½ ozs 29c — Rég. pqt 35c—Epargnez 6c

COOKIES DARE — A LA CREME ET NOIX DE COCO — pqt 1 lb 45c — Rég. pqt 49c—Epargnez 4c

NOURRITURE A CHIEN — SOCIETY — 4 btes 20 ozs 49c — Rég. 2 btes 29c—Epargnez 9c

GELEE DE POMMES — IONA (avec couleur et pectine) — Jarre 24 ozs 33c — Rég. Jarre 41c - Epargnez 8c

SOUPE AUX LEGUMES — HABITANT — 3 btes 15 ozs 29c — Rég. 2 btes 21c—Epargnez 3c

BEURRE D'ARACHIDES — HOMOGENEISE YORK — Jarre 16 ozs 41c — Rég. Jarre 45c—Epargnez 4c

SOUPE AUX POIS — HABITANT — 3 btes 15 ozs 29c — Rég. 2 btes 21c—Epargnez 2c

MELANGES A GATEAU — OGILVIE (blanc et chocolat) — 3 pqts 20 ozs 1.00 — Rég. pqt 37c—Epargnez 11c

VANISH — POUR LA SALLE DE BAIN — bte 20 ozs 29c

Epargnez sur ces Aliments en Conserves

MAIS KERNEL ENTIER 2 btes 14 ozs 29¢ — QUALITE DE FANTAISIE A&P — Rég. 2 btes 33c—Epargnez 4c — CAISSE DE 24 BOITES $3.48 — EPARGNEZ 48c

JUS de P'PLEMOUSSE 3 btes 48 ozs 1.00 — ET ANANAS DEL MONTE — Rég. bte 37c—Epargnez 11c — CAISSE DE 12 BOITES $4.00 — EPARGNEZ 44c

FEVES jaunes coupées 3 btes 15 ozs 49¢ — GREEN GIANT POUR LA CUISINE — Rég. 2 btes 39c—Epargnez 10c — CAISSE DE 24 BOITES $3.92 — EPARGNEZ 76c

ANANAS — 2 btes 20 ozs 49¢ — TRANCHES DE CHOIX NORM LEE — Spécial ! — CAISSE DE 24 BOITES $5.88

SPECIAL A 8¢ DE RABAIS!

AVEC COUPON CHEER DE 20¢ EN PLUS DANS LE PAQUET

CHEER FORMAT GEANT — PRIX SPECIAL A&P 73¢ — Prix rég. A&P 77: Economisez un 4c de plus chez A&P — Epargnes totales 12c

Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

TARTE AUX POMMES — cha. 39¢ — JANE PARKER — Rég. 49c—Epargnez 10c

Garnissez votre congélateur à ce bas prix !

GATEAU ESPAGNOL en BARRE cha. 29c — JANE PARKER — Rég. 39c—Epargnez 10c

BEIGNES — douz. 21c — JANE PARKER, 3 VARIETES — Rég. douz. 29c—Epargnez 8c

ROULES A DEJEUNER — pqt 29c — JANE PARKER, A LA CANNELLE — Rég. pqt 39c—Epargnez 10c

PAIN DE BLE CRAQUE — 2 pains 16 ozs 29c — JANE PARKER

SPECIAUX EN ALIMENTS CONGELES

PATATES FRITES — 3 pqts 9 ozs 49¢ — A&P — Rég. 2 pqts 35c—Epargnez 4c

POIS — 2 pqts 12 ozs 39¢ — DE CHOIX A&P — Rég. pqt 21c—Epargnez 3c

Fruits et Légumes Frais

ORANGES No 1 DE FLORIDE, SUCREES, TRES JUTEUSES, GROSSEUR 200 — douz. 49c

PAMPLEMOUSSE 10 pour 49¢ — No 1 de Floride, Marshseedless, sucrées, juteuses, grosseur 96 — Maintenant à leur meilleur !

BANANES — 2 lbs 29¢ — No 1 jaune doré

LAITUE — AUCUNE A PRIX PLUS HAUT — 2 gros pieds 29¢ — No 1 des E.-U., fraiche, verte, grosseur 24

TOMATES — tube 12 ozs 19¢ — No 1 des E.-U., fermes, mûres, choisies à la main

CHAMPIGNONS — pqt ½ lb 29¢ — No 1 blanc-neige

DATTES FRAICHES — sac cello 24 ozs 49¢ — Fantaisie de Californie

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

A&P Super-Marchés — A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 25 février 1961

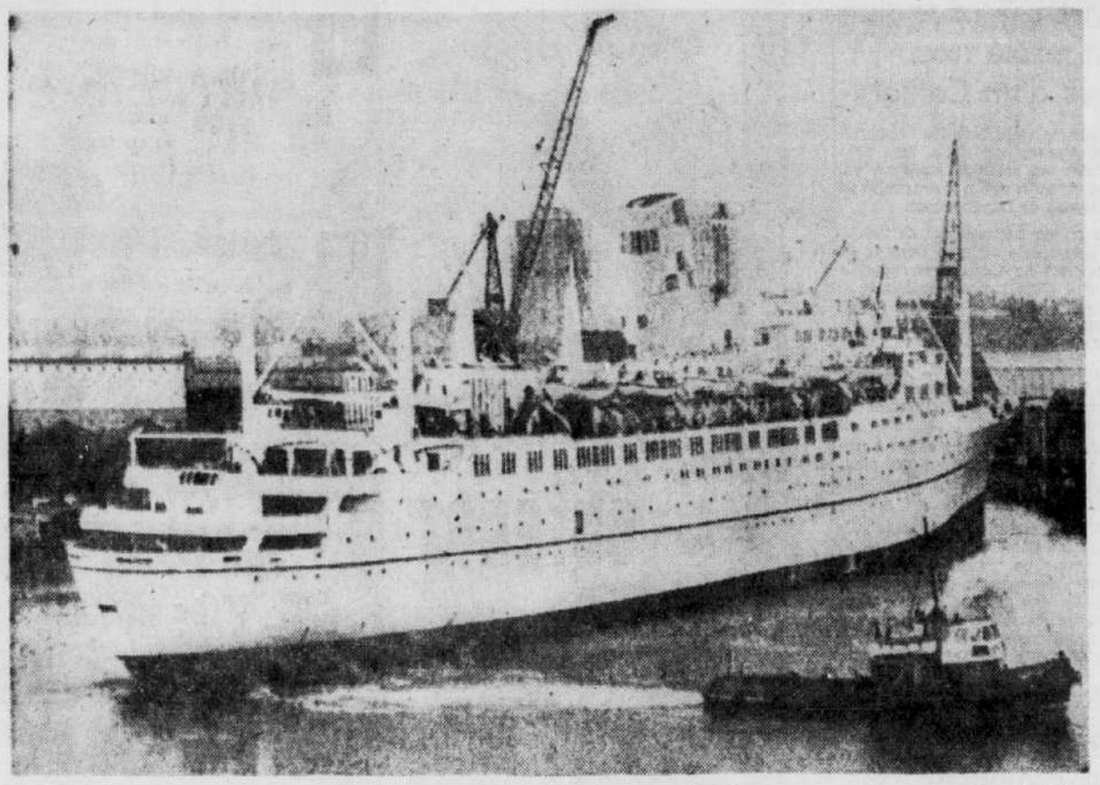

LE NOUVEAU PAQUEBOT du Pacifique Canadien, "l'Empress of Canada", jaugeant 27,500 tonnes, se prépare à effectuer son premier voyage. La scène se déroule à Newcastle-on-Tyne, dans le Northumberland, en Angleterre. Le premier voyage du paquebot à Montréal est fixé au 24 avril. (Téléphoto PA)

L'attitude de l'UN a prouvé qu'elle connaissait les problèmes d'éducation

Par Henri Dutil

M. Maurice Tellier, député de Montcalm (UN), a déclaré, hier après-midi, dans le débat sur l'éducation provoqué par la présentation du bill de l'hon. Paul Gérin-Lajoie pour créer une commission d'enquête sur les problèmes de l'enseignement, que l'Union nationale était parfaitement au courant des problèmes suscités par l'enseignement dans la province de Québec puisque, au cours de la dernière session, 16 projets de loi ont été présentés par l'Union nationale pour régler divers problèmes urgents.

M. Tellier a nié que la politique d'éducation de l'Union nationale ait été élaborée dans le cabinet du premier ministre. Notre système éducationnel, a dit le député de Montcalm, a été élaboré conjointement par l'Eglise, l'Etat et la famille. Il a loué principalement le rôle joué par l'Eglise dans la préparation d'un système éducationnel propre à la province de Québec.

Le député met en contradiction des déclarations du ministre de la Jeunesse avec la décision du gouvernement de recommander à la Chambre de laisser en suspens les demandes de chartes universitaires, en attendant le résultat de l'enquête sur l'enseignement.

Il déclare: Pendant deux ans, tout va être en suspens. Le ministre disait qu'il est urgent de prendre des mesures pour augmenter la fréquentation scolaire. Le bill dit qu'on va attendre deux ans. Ce projet de loi est nécessaire et utile, mais de là à suspendre tout, c'est vouloir se soustraire à ses responsabilités. Il y a des choses urgentes qui doivent être faites et il n'est pas normal qu'on s'en remette à une commission d'enquête.

M. Tellier fait allusion à la manifestation des étudiants du collège Loyola, vendredi dernier, mais le premier ministre invoque le règlement en disant qu'un projet de loi au sujet de cette université est devant un comité de la Chambre et qu'on ne peut en discuter.

M. Tellier reprend que d'aucuns prétendent que le gouvernement sauve de l'argent aux pétionnaires en laissant leurs demandes en suspens jusqu'à la fin de l'enquête. Ceux qui disent cela ne sont pas renseignés, dit-il, parce que des frais ont déjà été encourus pour la présentation des pétitions, l'impression des bills...

Le député ajoute que contrairement aux promesses faites, le ministre de la Jeunesse a laissé entendre, devant les membres du Conseil canadien sur l'éducation qu'il y aurait de nouvelles augmentations de taxes. Si la population doit faire des sacrifices, dit-il, ce n'est pas parce qu'on lui donnera des octrois.

Il ajoute que l'enquête ne dispense pas le gouvernement de continuer d'agir et d'administrer. Il dit que le rapport volumineux du département de l'Instruction publique ne peut pas être ignoré parce qu'il contenait des prévisions jusqu'en 1980 ou 1981.

M. Tellier affirme que les questions scolaires, sous l'Union nationale, n'étaient pas decidées sans un plan d'ensemble et que ce rapport en fait foi.

Indisposition de M. Abel Ratté

Les bureaux de la Cour municipale ont connu une période d'intense émotion hier matin lorsque l'un des membres du comité de revision, M. Abel Ratté, s'est senti indisposé alors qu'il causait avec le juge en chef de la Cour municipale, M. Emile Merin.

M. Ratté était dans le bureau du juge peu avant le début de la séance du comité de revision, vers 10 heures, lorsqu'il s'est senti mal.

On a fait monter immédiatement son fils, qui travaille au bureau des Cotiseurs.

Le malade, demandant à être transporté à sa demeure, on a mandé l'ambulance Cloutier & Fils.

Ce midi, M. Ratté se remettait bien de cette secousse.

LES ECHOS DE L'HOTEL DE VILLE

Tout est normal à la Piste de l'Expo

Le locataire de la piste de courses a prévenu le maire Hamel que tout marche normalement, selon lui, en prévision de la prochaine saison.

Le maire a transmis cette réponse à une demande de l'échevin Moisan faite jeudi dernier.

L'échevin Mecteau s'est inquiété de la rumeur qui veut qu'il n'y aurait pas de courses le dimanche.

Le maire a répondu qu'il ne sait rien de certain des restrictions que le gouvernement imposerait.

Les deux accidents d'un contremaître

Le chef des services, M. Fontaine, a lu hier aux échevins le rapport de deux accidents survenus à un contremaître de la cité, M. Beland.

L'échevin Burns a expliqué les circonstances complètes des deux accidents et exonéré le contremaître qui faisait alors de son mieux, dans les circonstances, pour faire face à la situation, soit répondre à une situation d'urgence dans la Côte de la Montagne.

L'échevin Moisan qui avait demandé des explications a déclaré qu'il ne blâmait pas le conducteur mais qu'il s'était étonné de voir tant de dommages dans ces accidents, alors que le conducteur déclarait qu'il ne roulait qu'à deux milles à l'heure.

Dans un accident, trois véhicules avaient été accrochés, avec dommages à un seul, alors que M. Béland était allé épandre du sable dans la Côte de la Montagne.

Des félicitations pour nos pompiers

L'Association de Bienfaisance des pompiers a reçu deux chèques et trois lettres de félicitations pour l'excellent travail de la brigade.

Mme Camille Rhéaume a envoyé au maire une lettre qui loue le travail des pompiers lors d'un récent feu à l'angle Maufils-St-Eugène.

M. Robert Leclerc félicite aussi les pompiers pour leur travail au dernier feu de la rue Montmartre et y ajoute un chèque de $10.

La Champlain Paper Box félicite les pompiers et ajoute un chèque de $100 pour leur travail lors de l'incendie du 8 février.

L'Association de Bienfaisance s'occupe de faire un arbre de Noël chaque année pour les enfants pauvres, et leur distribue des cadeaux. Elle vient aussi en aide aux familles de pompiers ou d'anciens pompiers qui peuvent être dans le besoin.

La Cité de Québec fournira l'eau

La cité fournira l'eau pour les vespasiennes de la terrasse des Gouverneurs au prix nominal de $1 par année.

La Commission des Champs de Bataille a invoqué, en argument, qu'il s'agissait d'un service pour le public, qui sert autant aux visiteurs qu'aux gens de Québec.

Me Beaupré a appuyé cet argument et M. Gagnon a ajouté qu'il s'agit là d'une terrasse unique.

Malgré l'opposition de l'échevin Boissinot, le comité a approuvé la vente de l'eau à un coût nominal.

Gratifications

Le département de l'Instruction publique de la province de Québec vient de décerner plusieurs gratifications ou certificats à des titulaires meritant de l'Est québécois.

Des gratifications de $20 sont allées à Mlle Doris Sévigny, enseignant au collège de St-Apollinaire, Alice Plante, institutrice dans la paroisse du Sacré-Coeur à Québec, Mlle Lorraine Harvey, de l'école no 1 de Ste-Agnès de Charlevoix ;

Par ailleurs le directeur de l'école des Garçons de La Croche M. Normand Délisle a reçu dernièrement un diplôme d'honneur pour succès dans l'enseignement du français. L'an dernier, aux examens officiels, les élèves de dixième année de cette école se classaient avec la plus haute moyenne en français.

Ce diplôme a été décerné par le Surintendant de l'Instruction publique.

L'inspecteur Gilles Bisson a remis un certificat d'honneur à Mlle Florence Guay, institutrice à l'école No 2 de Saint-Malachie, Dorchester. Ses élèves se sont classées premières en français aux examens 1960 du département de l'Instruction publique.

Treize policiers poursuivis

Washington (UPI) — La Cour Suprême a sanctionné le droit d'un citoyen de poursuivre des policiers qui ignorent les prérogatives constitutionnelles des suspects. Par un vote de 8 à 1, les juges ont décidé qu'un Noir de Chicago pourra se prévaloir de l'Acte de 1871 sur les droits civils pour poursuivre 13 policiers qui ont pénétré dans sa maison, saccagé les chambres et insulté sa famille.

Province de Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
— SOUMISSIONS —

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 23 mars 1961, à 3.00 hres p.m., heure normale, au bureau de l'honorable René Lévesque, ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont en béton armé, sur la rivière Franquelin, au canton Bourdon (Franquelin - Village), comté de Saguenay. Site : Route No 15. L'ouverture des soumissions sera faite le 23 mars 1961, à 3.00 hres de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés à l'est des comtés d'Abitibi, Laviolette, Champlain, Nicolet, Arthabaska, Wolfe ou Compton, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN,
sous-ministre.

Québec, le 16 février 1961

Sur division

Le bill 26 a été voté au Conseil législatif

Le bill 26 créant un Conseil d'orientation économique dans la province de Québec a été voté sur division, hier après-midi, par le Conseil Législatif après des explications de M. George Marler et une critique de M. Edouard Asselin.

Le leader du gouvernement a déclaré que ceux qui sont dans la politique depuis longtemps se souviennent de la loi de 1944 sous le gouvernement Godbout qui créait aussi un conseil d'orientation économique qui avait pour but d'étudier les conditions économiques de l'après-guerre et principalement le problème du chômage. Mais cette loi est restée inopérante sous l'Union nationale et le gouvernement libéral croit qu'il est de l'intérêt de la province de faire revivre ce conseil d'orientation afin de profiter des conseils des experts qui en feront partie.

M. Marler s'est dit convaincu des avantages que procurera ce conseil d'experts.

Le leader de l'opposition a déclaré que la présentation de cette loi est un acte d'humilité de la part du gouvernement, car durant la campagne électorale les orateurs libéraux proclamaient que la province de Québec était mal orientée économiquement et que tout allait mal. M. Asselin a déclaré que le bill ne donne pas de précisions ni sur les activités du conseil ni sur la compétence que l'on exigera de ses membres. C'est un bill inoffensif et décevant.

Le bill 29 a été voté en deuxième lecture et en troisième lectures unanimement. C'est un projet de loi anodin modifiant la loi des dettes et des emprunts municipaux. Quant au bill 30 concernant le contrôle des finances le conseil législatif l'étudiera aujourdhui.

Le parti libéral joue à l'autruche

(Par Joseph VOISARD)

M. Lucien Tremblay, député de Maisonneuve, a déclaré hier à l'Assemblée Législative, que "la bataille de l'éducation fut engagée il y a quinze ans dans la province et que l'Union nationale l'a gagnée en faisant appel à toutes les bonnes volontés". Le gouvernement de M. Duplessis a réussi à rattraper le retard dont ma génération a souffert, dit-il, et il est incontestable que notre système d'éducation est aujourd'hui en mesure de répondre aux besoins actuels. Le député de Maisonneuve parlait sur le projet de loi créant une commission royale d'enquête sur l'enseignement.

M. Tremblay souligne que les effectifs étudiants de la province de Québec se chiffrent actuellement à 1,240,000 jeunes répartis dans 10,400 institutions publiques ou privées bénéficiant d'un enseignement dispensé par 57,000 professeurs. Devant cette marée montante que M. Duplessis avait prévue en faisant construire des écoles au rythme de une par jour pendant les 15 dernières années, dit-il, "le gouvernement actuel fait comme l'autruche, il se cache la tête dans le sable. Il remet à plus tard les décisions qu'il n'a pas le courage de prendre actuellement".

De Gaulle reçoit l'envoyé tunisien

Paris, (Reuter) — Le président de Gaulle a conféré avec un délégué du président Bourguiba relativement à la guerre d'Algérie. Il s'est entretenu durant 45 minutes avec M. Mohammed Masmoudi, ministre de l'Information de la Tunisie, pour fixer la date et l'ordre du jour d'une conférence qu'il doit avoir avec le président Bourguiba sur les moyens d'entamer des négociations avec le GPRA. Le président Bourguiba est présentement en Suisse.

Audience privée

Cité du Vatican (Reuter) — S. S. le pape Jean XXIII a reçu hier en audience papale privée S. Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa.

Il n'est pas facile de trouver une Rambler usagée

(si vous pouvez en trouver une, achetez-la vite)

Si vous avez déjà visité des terrains de voitures usagées ou surveillé les annonces d'autos usagées dans les journaux, vous avez probablement remarqué que les Rambler usagées brillent souvent par leur absence.

Vous saurez pourquoi en causant avec un propriétaire de Rambler. Ces gens-là sont très attachés à leur voiture car une Rambler n'est pas une voiture qu'on achète pour cette année et peut-être pour l'an prochain. La Rambler—quel que soit son modèle—a été construite pour procurer de l'agrément et du confort durant des milliers et des milliers de milles.

LE "SECRET" DE RAMBLER

La Rambler est une voiture spéciale parce que la société American Motors a pris la décision de construire des voitures de dimensions "raisonnables" . . . des voitures confortables, économiques et durables. Il fut également décidé que le style des voitures ne changerait pas, à moins qu'on ait une vrai bonne raison de le changer.

On pourrait croire que c'est la seule façon sensée de construire des voitures mais beaucoup de fabricants ne semblent pas s'en être rendu compte.

COMMENT RAMBLER PROTÈGE LE DOLLAR QUE VOUS PLACEZ DANS UNE VOITURE

Les voitures se déprécient en vieillissant mais Rambler a pris d'importantes mesures pour limiter cette dévaluation de votre placement.

Il est deux causes principales de dépréciation:

1. LA DÉSUÉTUDE: Les changements annuels de style créent une désuétude artificielle, dévalorisant le modèle de l'année précédente.

Le style de la Rambler est étroitement lié aux avantages mécaniques de la voiture. On ne le changera pas, à moins qu'une excellente raison justifie un changement. Les Rambler actuelles sont tout à fait pratiques et confortables. Ni trop petites ni trop grosses, elles sont agréables à l'oeil et agréables à conduire dans la circulation actuelle. A moins que des mises au point techniques ne rendent un changement désirable, elles demeureront comme elles sont.

2. L'USURE: Une voiture qui s'use rapidement ou qui tombe en pièces après un certain nombre de milles perd évidemment de la valeur.

Les Rambler sont faites pour durer. *La construction monocoque* signifie que châssis et carrosserie sont soudés ensemble pour former un tout solide. Pas de boulons . . . donc rien ne grince, rien ne tombe. Il s'agit d'une caractéristique innovée par Rambler.

Le traitement anti-rouille par immersion complète est une autre exclusivité Rambler. Les conducteurs canadiens savent ce qui arrive lorsque la rouille attaque une carrosserie d'auto. Les Rambler sont protégées contre la rouille car on plonge *toute* la charpente de l'auto dans une solution anti-rouille avant de la peindre.

Vous comprenez maintenant pourquoi les propriétaires de Rambler ne sont pas trop pressés de se départir de leur voiture, même en considérant sa haute valeur de revente.

QUE VOUS OFFRE LA RAMBLER CLASSIC 1961?

On remarquera certains changements dans la Rambler Classic 1961. Ils résultent des recherches constamment poursuivies par l'American Motors et ils font, de la Rambler Classic 1961, une voiture encore supérieure.

Un nouveau *plafond acoustique et coussiné en fibre de verre*. Standard sur tous les modèles, il absorbe les bruits de la route et laisse plus d'espace. Il est facile à nettoyer et il ne s'affaissera pas.

Un nouveau moteur d'aluminium coulé sous pression. Le premier de l'industrie. Standard sur tous les modèles. Pesant 80 livres de moins que le moteur conventionnel, il améliore l'équilibre et la maniabilité.

Un nouveau silencieux armé de céramique. Une autre exclusivité Rambler. On a longtemps cru que la principale utilité des silencieux était de fournir du travail aux ateliers de réparation, mais Rambler a changé tout ça. Le silencieux et le tuyau d'échappement des Rambler sont recouverts de céramique et garantis contre les dommages causés par la rouille et la corrosion pour toute la durée de la voiture avec son propriétaire original.

L'économie d'essence a été encore une fois démontrée lorsque la Rambler Classic a surclassé toutes les autres voitures de sa catégorie lors d'une épreuve d'économie d'essence, organisée par un journal de Toronto.

ET CE NE SONT QUE QUELQUES-UNS DES AVANTAGES QUI VOUS INCITERONT À ACHETER UNE RAMBLER CLASSIC 1961. VOTRE DÉPOSITAIRE RAMBLER VOUS EN PARLERA AVEC PLAISIR.

LA VOITURE COMPACTE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES

Rambler

Le nouveau standard mondial de l'excellence

00877 UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Vendeurs autorisés

CANADIAN AUTO CORPORATION
498 DE LA COURONNE
TEL. : LA 9-5381

J.-R. RACINE AUTOMOBILES INC.
269 EST RUE ARAGO
TEL. : LA 2-2019

J.-A. BEGIN AUTO LTEE
10, ROUTE TRANS-CANADA
ROND-POINT — LEVIS
TEL. TE 7-9363

CROWN BRAND *l'améliore!*

Plat du Midi

1 boîte de 12 onces viande pressée (porc)
4 patates sucrées, cuites
½ c. à thé sel
1 c. à thé moutarde préparée
4 clous de girofle (facultatif)
1 c. à table vinaigre
½ tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND

TRANCHER la viande pressée en 8 tranches minces.
DISPOSER dans un plat à rôtir peu profond.
COUPER les patates pelées en deux sur la longueur; en disposer une moitié sur chaque tranche de viande.
MÉLANGER le reste des ingrédients.
VERSER sur la viande et les patates.
CUIRE au four chaud (400°F.) 20 minutes; arroser plusieurs fois pendant la cuisson.
RENDEMENT: 4 portions.

Garniture Royale

⅓ tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
½ tasse beurre d'arachides

CHAMBRER les ingrédients.
MÉLANGER le sirop de blé d'Inde CROWN BRAND et le beurre d'arachides jusqu'à ce que lisse.
UTILISER comme garniture sur les petits gâteaux, pouding "cottage" ou crème glacée.
RENDEMENT: 1 tasse.

TOUTES LES MESURES SONT RASES

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi

SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE

SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK

SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS (valant 59¢) AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE BROSSE À BEAUTÉ

SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement* . . . sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!

pour l'estomac

M. ROSAIRE BEAUREGARD, gérant régional; M. l'abbé Lucien Gariépy, curé à Notre-Dame du Chemin; M. Isidore Deschesnes, pro-maire; M. Yvon Rinfret, gérant du nouveau magasin et M. Nathan Steinberg, vice-président de la maison Steinberg Limitée.

Un cinquième magasin Steinberg inauguré à Québec

La maison Steinberg a inauguré hier soir son cinquième magasin, à Québec, situé sur le chemin Ste-Foy, entre les rues des Erables et Boulamaque. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du curé de la paroisse Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Lucien Gariépy, devant quelque 400 invités.

Avant de procéder à la bénédiction de l'édifice, M. l'abbé Gariépy a offert ses voeux de succès aux intéressés et il a souhaité que les vertus d'honnêteté, de justice et de charité y règnent, comme dans les autres succursales connues.

Pour sa part, le pro-maire de Québec, M. Isidore Deschênes, a formulé le souhait que ce nouveau magasin du chemin Ste-Foy soit aussi prospère que les nombreux autres dont l'efficacité est notoire.

Enfin, le vice-président de la maison Steinberg limitée, M. Nathan Steinberg, a révélé à l'assistance que ce magasin avait été construit pour le grand public. Vous y trouverez un personnel entraîné et empressé qui se fera une joie de bien vous servir, a-t-il ajouté. De plus, de dire M. Steinberg, tout a été prévu afin de faire de ce centre commercial, l'endroit idéal où la famille entière prendra plaisir à faire ses emplettes.

M. Steinberg a, en outre, exprimé sa reconnaissance à l'endroit des autorités municipales et paroissiales pour la collaboration qu'ils ont manifestée tout au cours de la réalisation de ce marché.

Ce matin, ce 132e magasin Steinberg a ouvert ses portes dès 9 heures. Comme on le sait, la maison Steinberg limitée compte 90 magasins dans la province de Québec et 42 en Ontario. Le premier marché Steinberg est apparu sur la rue St-Laurent, à Montréal, en 1917. L'établissement a progressé merveilleusement, et son personnel, comme nous l'a dit le gérant du nouveau magasin, M. Yvon Rinfret, est toujours heureux d'améliorer ses méthodes pour servir le consommateur de mieux en mieux.

Un DC-8 canadien est passé trop près d'un Comet

Londres (Reuter) Un appareil d'Air-Canada est venu bien près d'entrer en collision en plein vol avec un autre avion à proximité de l'aéroport de Londres hier.

Selon un porte-parole de l'aéroport, le réacté de type Douglas de la Société Air-Canada et l'aérobus de type Comet de Misrair, société aérienne de la République Arabe Unie, transportaient un total de plus de 100 personnes.

L'incident s'est produit peu après que l'appareil canadien eut décollé de l'aéroport à destination de Montréal.

L'appareil canadien volait à une altitude de 5,000 ou 6,000 pieds lorsqu'il a rencontré le Comet qui s'apprêtait à atterrir.

A son arrivée à l'aéroport, le pilote du Comet s'est empressé de soumettre un "rapport de protestation". Des porte-parole d'Air-Canada ont déclaré que le pilote canadien devra présenter un compte rendu complet de l'incident à son arrivée à Montréal.

Apologie des pharmaciens de la Province

Sherbrooke (PC) — M. Roland Genest, qui vient d'être élu au Bureau des Gouverneurs du Collège eds Pharmaciens de la province, s'est élevé hier contre les accusations portées contre les pharmaciens relativement à la vente des barbituriques.

Il a affirmé que l'institution avait en mains la preuve que les "goofballs" qui sont mises sur le marché, ou les médicaments qui les composent, ne provenaient pas des pharmaciens mais bien de distributeurs étrangers.

ACCLAMÉE PAR TOUS... maintenant chez Steinberg's LIMITÉE

ÉPARGNEZ plus de $50!

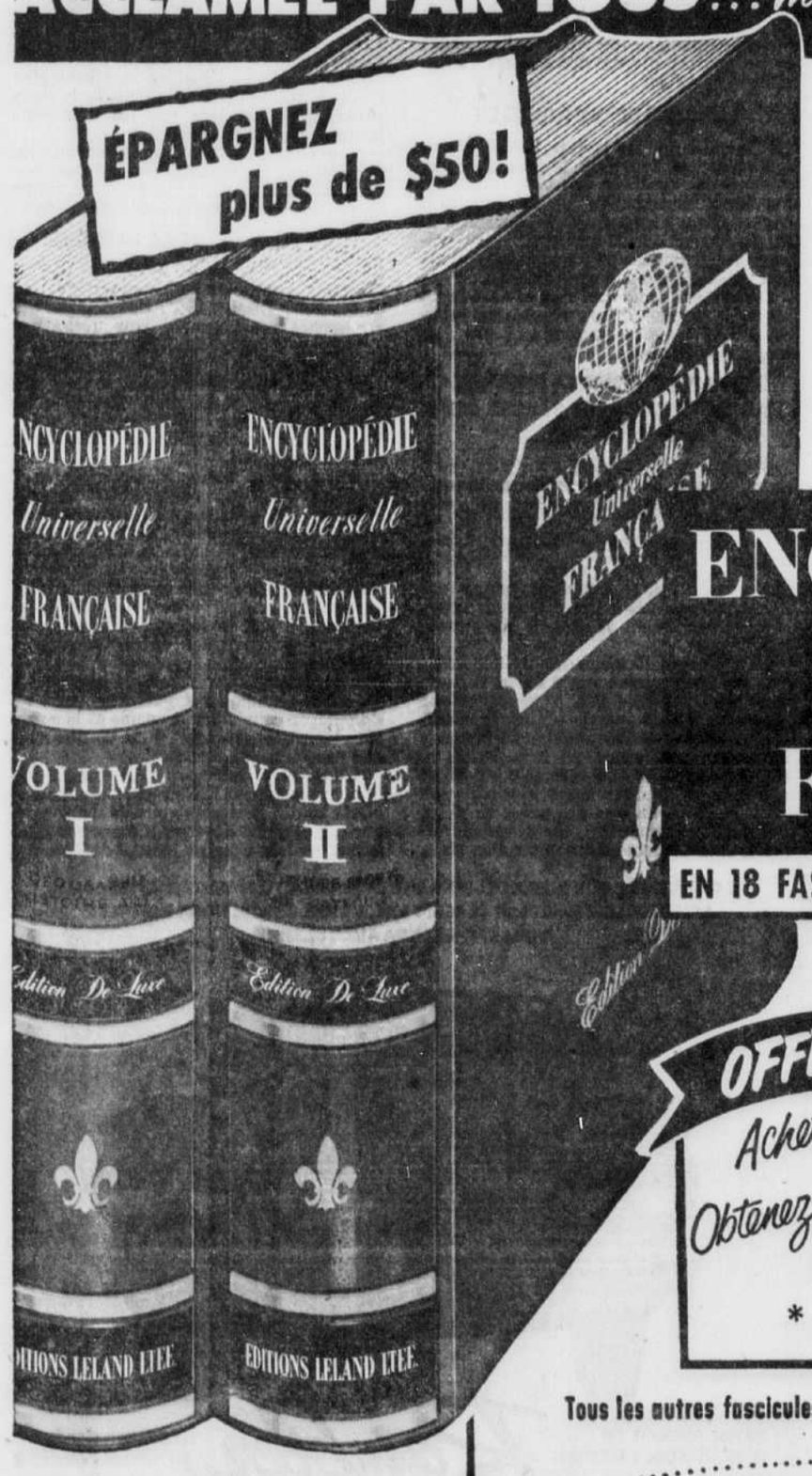

PREMIÈRE ÉDITION à relier vous-même

ENCYCLOPÉDIE Universelle FRANÇAISE

EN 18 FASCICULES et 2 AUTO-RELIURES DE LUXE

ACHETEZ-LA PAR FASCICULE HEBDOMADAIRE... RELIEZ-LA VOUS-MÊME!

OFFRE DE LANCEMENT! *

Achetez LE 1er FASCICULE POUR 99¢...

Obtenez UNE MAGNIFIQUE AUTO-RELIURE DE LUXE POUR LE VOL. I... pour — 1¢

* LA MÊME OFFRE SERA FAITE POUR LE VOL. II

Tous les autres fascicules seront mis en vente à 99¢ CHACUN

TOUTES LES CONNAISSANCES DU MONDE À VOTRE PORTÉE!

RENSEIGNEMENTS SÛRS, COMPLETS!
Traite de tous les sujets imaginables dans pratiquement toutes les sphères de l'activité humaine, avec table des matières pour faciliter la recherche.

ILLUSTRÉE AVEC GOÛT!
Des milliers de dessins... nombre de cartes géographiques et de planches en couleur.

UNE SOURCE DE FIERTÉ!
Lorsque vous aurez fini d'assembler vos deux volumes, ils occuperont la place d'honneur dans votre bibliothèque... Ils feront la joie de votre famille et l'envie de vos amis.

Un véritable trésor dont profitera chaque membre de la famille!

Si facile à relier vous-même!

Une nouveau fascicule de l'encyclopédie vous sera offert chaque semaine au prix de 99¢. Après avoir assemblé neuf fascicules dans votre auto-reliure de luxe, vous aurez complété le premier volume. Avec l'achat de votre dixième fascicule, vous entreprenez de la même façon l'assemblage du second volume. C'est facile et amusant! Et vous serez fier de posséder ce chef-d'oeuvre en deux volumes qui contribuera pendant des années à l'enrichissement intellectuel de tous les membres de la famille!

En vente seulement chez Steinberg's LIMITÉE

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI!

PROCUREZ-VOUS DÈS MAINTENANT LE 1er FASCICULE avec RELIURE DE LUXE

Vous obtenez maintenant 500 timbres "Pinky" additionnels chez

Steinberg's

Découpez et échangez ces coupons! Un choix de plus de 500 cadeaux "PINKY" dans le fabuleux catalogue de suggestions!

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BOITE A SUCRE
USTENSILE TEINTE CUIVRE
POUR SEUL. $1.29 HAWTHORN en aluminium
NUL APRES LE 4 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
TISSUS FACIAUX
BLANC, ROSE OU JAUNE
2 PQTS 58¢ ELEGANT 400 au Pqt
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ANTISEPTIQUE
BOUT. 7 OZ 73¢ MARQUE LISTERINE
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREME POND
PETIT POT 59¢ COLD CREAM ou DRY SKIN
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
THON BLANC
DE FANTAISIE, ALBACORE
2 BTES 7 OZ 78¢ Marque Gold Seal
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES FARCIES
POT 8 OZ 43¢ MANZANILLA McLARENS
NUL APRES LE 27 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SACS DE THE LYON
VARIETE COMMONWEALTH
100 AU PQT 79¢
NUL APRES LE 27 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SOUPE HABITANT
Nouilles-Poulet ou Riz-Poulet
2 BTES 10 OZ 33¢
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ROULE DE BOLOGNE
ROULE 24 OZ 63¢ MARQUE HYGRADE
NUL APRES LE 25 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FEVES ARNO
2 PAQUETS 2 LBS POUR 66¢
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Macaroni & Fromage
CONT. 16 OZ 25¢ CUITS, DE STEINBERG
NUL APRES LE 25 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS SODA
BOITE 1 LB 45¢ KEEBLER CLUB
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FILETS DE TRUITE
PAQUET 16 OZ 75¢ CONGELES, BOOTH
NUL APRES LE 25 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
EGG ROLLS CHINOIS
Congelés, aux Crevettes ou au Porc
6 En Pqt 12 OZ 49¢ BAR-B-Q 'China Town'
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LIVRES (OU PLUS) DE
POMMES DE TERRE
LAVEES, CANADA No 1
UN LEGUME NOURRISSANT!
NUL APRES LE 27 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RIZ FRIT
AU POULET, CHINA TOWN
PAQUET 12 OZ 49¢ FRAIS CONGELE!
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LIVRES (OU PLUS) DE
POMMES FRAICHES
TOUTE VARIETE!
CROQUANTES, TOUT USAGE!
NUL APRES LE 28 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
ROULE AU CITRON
De la Boulangerie STEINBERG
ROULE FRAIS 33¢ RICHE ET CREMEUX!
NUL APRES LE 25 FEV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
10 DELICIEUX (OU PLUS)
PAMPLEMOUSSES
TOUTE VARIETE!
(EN SAC DE POLYTHENE)
NUL APRES LE 27 FEV.

Obtenez davantage pour votre dollar chez Steinberg's LIMITÉE

DES TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL!

"Oui, le coût de la vie est moindre chez Steinberg's ...maman le dit souvent!"

DE BONNES PÂTISSERIES À PRIX D'AUBAINE!

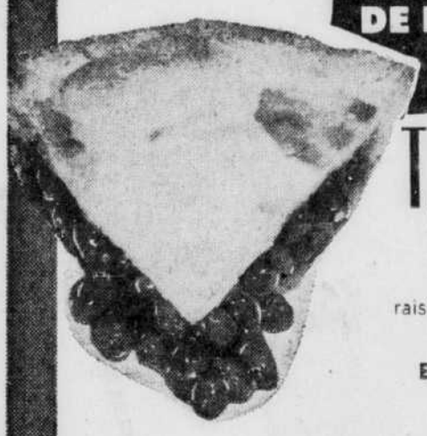

TARTE aux RAISINS

Préparée à la mode de chez nous !

Remplie de gros raisins juteux, d'oranges et d'épices !

EN SPECIAL POUR **39¢**

De la boulangerie de Steinberg !

Petits **GATEAUX ASSORTIS** 6 AU PQT 29¢

ANNEAU DANOIS AUX AMANDES 33c CETTE SEMAINE

GATEAU AUX FRAISES 49c
GATEAU ETAGE, FRAIS, LEGER !

GATEAU A LA VANILLE 59c
GATEAU CHIFFON FRAIS DU FOUR

Nous espérons que nos produits annoncés vous aident à équilibrer le budget familial et à préparer des menus sains et variés pour tous les membres de votre famille.

Cette semaine encore, Steinberg met en vedette pour sa clientèle fidèle et ses nouveaux clients une grande **VENTE A UN DOLLAR !** Notez les item offerts à votre magasin Steinberg du voisinage et vous verrez que chez Steinberg la qualité, la variété et les bas prix prédominent !

Spéciaux d'articles d'épicerie !

LAIT EVAPORE 6 BTES 16 OZ 79c
BORDEN, RICHE EN VITAMINE

BONBONS DE CHOCOLAT LOWNEY Pqt 13½ oz
BRIDGE MIXTURE 49c

DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS À BON MARCHÉ!

TOMATES

Fermes, importées No 1.
Mûries à point ! LB **19¢**

Farcies, grillées, frites, en salade ou dans un sandwich ... elles sont exquises !

LAITUE ICEBERG IMPORTEE NO 1 GROSSEUR 24 — 2 POMMES 33¢

EPINARDS LAVES PRETS-A-CUIRE IMPORTES NO 1 — 2 PQTS 10 OZ 39¢

CAROTTES FRAICHES NO 1 DE CALIFORNIE — 2 BOTTES 33¢

BETTERAVES FRAICHES — 2 BOTTES 29¢
IMPORTEES NO 1 FAIBLES EN CALORIES

ORANGES DE JAFFA SANS PEPINS — 5 LBS 59¢
FRAICHES D'ISRAEL ENSOLEILLEES

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

CANTALOUPS
Frais, mûrs, importés No 1
Grosseur Jumbo 45 — CHACUN **39¢**

ASPERGES
Tendres, importées No 1
Fraiches, un régal ! ½ LB. **29¢**

DE LA VIANDE 'CANADA DE CHOIX' À PRIX AVANTAGEUX!

Rôti de Palette
Pour ragoût ou pot-au-feu
LA LB **43¢**

Rôti de Côtes
Rôti roulé, désossé !
LA LB **99¢**

Boeuf Haché
Frais toutes les heures !
LA LB **41¢**

Délicieuses viandes prêtes à servir !

ROULE DE SALAMI 59c
MARQUE HYGRADE — ROULE 12 OZ

FRANKFURTS DE BOEUF PQT 1 LB 51c
MARQUE COORSH

Aubaines d'aliments de mer !

FILETS D'AIGLEFIN 53c
FRAIS PECHES — LA LIVRE

SAUMON TRANCHE LA LB 93c
"RED COHOE"

PATES DE POISSON 4 AU PQT 25c
"KITCHEN FRESH" DE STEINBERG

Prêts-à-cuire !

Poulets
A ROTIR, FRAIS, CATEGORIE 'A'
(4 LBS ET PLUS) LA LB **49¢**

Viande consistante !

Rôti de Veau
ROULE, DANS L'EPAULE
DESOSSE ! LA LB **49¢**

COUSSINS
Modèles divers, en velours côtelé, rembourrage mousse luxueux, décoratifs, lavables !
CARRE 14", BORD PLAT, CHACUN **99¢**
CARRE 18", BORD PLAT OU CARRE OU ROND 14" A BORD DROIT **$1.79** CHACUN

Steinberg's LIMITÉE

DES ARTICLES D'EPICERIE A PRIX MODIQUE !

VENTE À UN DOLLAR

2 POTS DE 24 OZ. **CONFITURE DE FRAISES** "CANADIANA" additionnée de pectine $1.

3 PAQUETS 8 OZ. DE **FROMAGE GRUYERE** 'A-la-carte' de Suisse 12 portions au pqt $1.

3 BOITES 28 OZ. DE **PECHES TRANCHEES** Ou moitiés 'All Good' fantaisie $1.

4 PAQUETS 8 OZ. DE **FROMAGE TRANCHE** 8 au paquet 'Fields O'Clover' $1.

4 BOITES DE 40 OZ. **MAIS EN EPIS** "MADELEINE" Qualité de choix $1.

4 BOITES 48 OZ. DE **JUS DE TOMATE** 'Orchard King' rafraichissant, de fantaisie $1.

5 BOITES 15 OZ. DE **POIRES BARTLETT** 'Orchard King' Qualité de choix $1.

6 BOITES 20 OZ. DE **POIS VERTS** Marque Banquet, de fantaisie ! $1.

6 BOITES 20 OZ. DE **MAIS DORE** 'Banquet' de fantaisie en crème $1.

6 BOITES 8 OZ. DE **RAGOUT DE BOEUF** ou Irlandais, 'Clark' prêt à servir ! $1.

7 PAQUETS 7½ OZ. DE **KRAFT DINNER** Macaroni et fromage ... exquis ! $1.

7 BOITES 20 OZ. DE **MACEDOINE** De légumes de marque Madeleine $1.

7 BOITES 20 OZ. DE **HARICOTS JAUNES** Coupés, de choix, dorés, marque "Orchard King" $1.

7 BOITES 20 OZ. DE **HARICOTS VERTS** Coupés, de choix, de marque 'Orchard King' $1.

7 BOITES 15 OZ. DE **HARICOTS** A LA FRANÇAISE Verts, de choix, de marque 'Orchard King' $1.

8 BOITES 20 OZ. DE **JUS DE TOMATE** De fantaisie, de marque 'Orchard King' $1.

12 BOITES 8 OZ. **SAUCE aux TOMATES** Riche saveur, de marque Hunt ! $1.

MAINTENANT OUVERT !
Le tout nouveau STEINBERG, au
255 Chemin Ste-Foy
(près Bourlamaque et Des Erables)

SPECIAUX D'ECONOMIE CETTE SEMAINE ET LA SEMAINE PROCHAINE! FABULEUX CONCOURS ... VOUS POUVEZ GAGNER DES PRIX!

UN CAMION CIRCULANT SUR LA RUE ARAGO, près de Maxenod, a eu une mésaventure hier lorsque sa charge de bois de pulpe a brusquement déboulé dans la rue. Les billots de bois ont recouvert le trottoir de la rue Arago, à cet endroit, et se sont immobilisés contre les maisons. Personne ne se trouvait à proximité lorsque cet incident est survenu.

Selon l'hon. G. Martineau, le bill 22 ne serait qu'un changement de nom

Répondant hier après-midi à un discours que venait de prononcer M. George Marler sur le bill 2 qui fusionne en un seul ministère, celui des Richesses naturelles, les deux départements des Mines et des Ressources hydrauliques, M. Gérald Martineau a profité de la circonstance pour rétablir les faits en ce qui concerne les pourparlers qui ont été faits sous l'Union nationale pour l'établissement d'une industrie sidérurgique dans la province de Québec. M. Martineau a répondu plus particulièrement à M. Georges Lapalme, procureur général, qui, à l'Assemblée législative, avait accusé l'ancien premier ministre du Québec, M. Duplessis, d'avoir refusé de permettre l'établissement d'une industrie sidérurgique qui aurait nécessité un investissement de $750,000,000.

M. Martineau a dit que le bill 22 se limite à un changement de nom mais qu'on a profité de sa présentation pour tenter de faire croire que l'Union nationale n'a rien fait pour le développement des richesses naturelles du Québec pendant les seize années qu'elle fut au pouvoir.

"C'est là, a dit le conseiller de Lauzon, une affirmation contraire à la vérité et assez surprenante de la part d'un gouvernement qui a limité ses activités jusqu'ici à se faire une gloire de parler des oeuvres de l'Union nationale en matière de développement de nos richesses naturelles.

Parmi les principales oeuvres de l'Union nationale, dit M. Martineau, je pense en particulier à la décision de développer les ressources hydrauliques de la rivière Manicouagan et à la construction du chemin de fer de port Cartier, sur la Côte Nord, que les libéraux étaient bien fiers d'inaugurer il y a quelques semaines.

LA SIDERURGIE

Toutefois, dit le conseiller, j'ai été surpris de voir dans les journaux récemment une déclaration de l'un des ministres du gouvernement à l'effet que l'ancien premier ministre du Québec, M. Duplessis, s'était opposé à l'établissement d'une industrie sidérurgique dans notre province.

Cette déclaration, dit-il, est contraire aux faits et elle manque d'objectivité; je veux aujourd'hui rétablir les faits et révéler dans leurs grandes lignes les très longs et très sérieux pourparlers engagés pour doter notre province d'une industrie sidérurgique dans la région de Contrecoeur. C'est en 1955 que des entreprises canadiennes-françaises, américaines, françaises et italiennes commencèrent l'étude du projet. Au départ les institutions financières de notre province ne pouvaient pas entreprendre seules ce développement.

Il ajoute cependant que c'est sous l'Union nationale que les Canadiens français ont pris conscience de notre vie économique, ce qui explique leurs développements constants depuis 20 ans.

Malheureusement, a dit M. Martineau, le gouvernement actuel semble revenir aux principes des anciens gouvernements libéraux puisqu'il préfère accorder à des sociétés d'assurance de l'extérieur les assurances de l'Hydro-Québec.

M. Philippe Brais: "Je ne crois pas que le conseiller de Lauzon soit dans l'ordre de parler de cette question sur le bill discuté actuellement.

Continuant, le conseiller de Lauzon reproche à l'Hydro-Québec, entreprise de la Couronne, de donner des contrats à une société de Vancouver, au détriment de la main-d'oeuvre locale.

LES INTERETS ETRANGERS

M. Martineau explique la nécessité où se trouve la province de Québec de faire appel à des intérêts étrangers pour le développement de ses richesses naturelles, surtout lorsqu'il faut envisager une dépense de l'ordre de $300,000,000 comme dans le cas de Contrecoeur. Ce projet, dit-il, a fait l'objet d'un rapport d'experts qui a coûté $100,000 et dont je tiens copie à la disposition du gouvernement, s'il désire l'utiliser.

D'après ce rapport, l'usine sidérurgique que l'on voulait établir à Contrecoeur aurait été rentable à condition que la société intéressée obtienne de très larges exemptions de taxes municipale, scolaire, provinciale et fédérale. Il y avait une autre alternative, celle de l'aide directe du gouvernement au moyen de garanties sur l'émission d'obligations et de subsides particuliers.

Mais ç'aurait été une entreprise véritablement socialisante et le gouvernement aurait dû y engager l'argent des contribuables. Toujours est-il qu'après la présentation du rapport des experts, la Steel Co. of Canada et la Dominion Steel and Coal Co. décidèrent d'installer de petites aciéries à Contrecoeur.

L'ENTREPRISE PRIVEE

M. Martineau ajoute que le gouvernement Duplessis a cru à ce moment et que l'Union nationale croit encore que l'initiative de telles industries revient encore à l'entreprise privée. Si nous sommes encore trop faibles économiquement pour réaliser de telles industries, je suis convaincu, dit-il, qu'une bonne politique peut nous permettre de le faire dans un avenir pas trop éloigné.

Nous sommes en faveur du développement de nos ressources naturelles, a dit le conseiller de la division de Lauzon, mais il ne faut pas que ce soit en imposant de trop grands sacrifices aux contribuables.

M. Martineau ajoute qu'il n'y a jamais eu de tentative plus sérieuse et plus patriotique de rendre service à la province de Québec que durant ces longs pourparlers de 1955 à 1958.

De pareils projets ne se réalisent pas facilement, surtout quand il faut faire face au puissant marché américain de l'acier. Et de pareils pourparlers n'auraient pas été possibles avant la venue de l'Union nationale. Ils ont été au moins possibles parce que M. Maurice Duplessis a éveillé l'activité économique de ses compatriotes.

M. Martineau a qualifié de peu sérieux le projet dont a parlé M. Lapalme à l'Assemblée législative et qui devait nécessiter un investissement de $750,000,000. Il aurait fallu un nouveau chemin de fer, un port de mer, une nouvelle ville industrielle, en plus de l'usine sidérurgique. Cette seule nomenclature dit-il, démontre le peu de sérieux du projet que M. Duplessis n'a pas voulu encourager, surtout après avoir reçu une lettre de M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines, déclarant que le projet n'était ni viable ni pratique.

"C'est vrai que, au mois de février 1958, dit M. Martineau, M. Duplessis avait déclaré que l'installation d'une sidérurgie intégrée dans la province n'était pas pratique parce que la province d'Ontario avait à ce moment plusieurs industries de ce genre ayant amorti leurs dettes de base et produisant à meilleur marché à cause de cela.

Le 13 mars 1958, une société était constituée par des intérêts canadiens-français et européens sous le nom de les Aciéries Nord Atlantique Incorporées. M. Martineau cite une lettre qu'il reçut alors de M. Duplessis dans laquelle le premier ministre du Québec déclarait sa satisfaction de voir que des hommes d'affaires songeaient à établir une industrie sidérurgique dans la province de Québec.

Cette déclaration de M. Duplessis, ajoute M. Martineau, démontre que les affirmations du procureur général n'étaient pas justes.

En terminant, M. Martineau a déclaré que la province de Québec retourne 20 ans en arrière avec le gouvernement libéral et que ce n'est pas l'Union nationale qui a été battue le 22 juin mais le petit peuple de Québec.

Dans sa réplique, M. Marler a reproché à M. Martineau de n'avoir pas dit un seul mot se rapportant au bill en discussion. La deuxième lecture et la troisième lecture du bill 2 ont été votées sur division.

MUCUS DU L'ASTHME DETACHE PENDANT QUE VOUS DORMEZ

Les hommes, femmes et enfants éritent l'éternuement, la respiration sifflante, difficile, la toux, l'enchifrènement durant les attaques d'Asthme Bronchique et Bronchite, en prenant MENDACO, Nouveau, amélioré, à Action Rapide, il combat l'allergie, aide à détacher le mucus épais des bronches et voies nasales. Facilite la respiration, favorise un sommeil plus reposant qui redonne de l'énergie. Sans danger pour jeunes ou vieux. Obtenez MENDACO sans ordonnance chez votre pharmacien aujourd'hui. Sentez-vous vite mieux.

(Ann.)

Sur division, le Conseil adopte le ministère des Richesses naturelles

Le Conseil Législatif a voté hier après-midi, sur division, en deuxième et en troisième lectures, sans amendement, le bill 22 créant un ministère des richesses naturelles du Québec.

L'hon. Georges Marler, leader du gouvernement, a donné de brèves explications aux membres de la Chambre haute sur l'objet du projet de loi et sur les effets qu'il aura sur l'utilisation et l'exploitation des ressources naturelles de notre province.

M. Marler a dit que le nouveau ministre qui aura sous sa juridiction les Ressources hydrauliques et les Mines aura pour fonctions principales de favoriser l'exploitation et l'utilisation des richesses naturelles du Québec au bénéfice de sa population, de surveiller l'application des lois relatives aux eaux courantes, de favoriser l'expansion de l'Hydro-Québec et de lui assurer l'exploitation de toutes forces non concédées, partout où il est économiquement possible de le faire, de contrôler l'exploitation et la transformation dans la province des richesses naturelles qui s'y trouvent, et d'obtenir des sociétés exploitant nos richesses naturelles l'emploi de main-d'oeuvre québécoise et de cadres formés dans le Québec.

M. Marler a déclaré que l'aménagement de nos ressources naturelles et leur exploitation au profit du peuple vont influencer considérablement les dispositions futures que le gouvernement pourra prendre à leur endroit.

Le leader du gouvernement a ajouté que depuis longtemps on constate dans notre province que l'on n'encourage pas suffisamment les citoyens du Québec à prendre des positions dans l'exploitation des ressources naturelles et qu'on n'utilise pas assez les talents de chez nous.

M. Marler a dit aussi que le gouvernement a le devoir d'encourager tous ceux qui veulent exploiter nos richesses naturelles tout en donnant la préférence aux gens de chez nous. Il a déclaré également que le gouvernement n'a pas inclus les terres et les forêts publiques dans ce ministère parce que la charge aurait été trop lourde pour le chef du nouveau ministère créé par cette loi.

L'HON. EDOUARD ASSELIN

Le leader de l'opposition a déclaré qu'il a tenté de trouver des raisons sérieuses pour justifier ce projet de loi et la fusion des deux ministères concernés. Il n'a rien trouvé non plus dans le discours du leader du gouvernement qui le justifierait d'approuver ce bill.

M. Asselin a fait remarquer que l'on se contente, dans un ministère des richesses naturelles, d'inclure seulement deux de nos principales richesses, les mines et les ressources hydrauliques. Le titre de la loi ne convient pas non plus et ne reflète pas l'essance de cette législation nouvelle.

A son avis, la mise en force de cette loi causera du tort à la province de Québec car ce n'est pas le temps, après les développements formidables qu'a connus la province de Québec sous l'Union nationale de procéder à une fusion de deux des ministères les plus importants de l'administration. Cette fusion, dans l'esprit du public enlèvera même de l'importance aux deux ministères réunis en un seul, les Mines et les Ressources hydrauliques.

M. Asselin a déclaré que c'est une réforme qui causera du tort à la province. On recule, dit-il, au lieu d'avancer. C'est une mesure rétrograde.

Le leader de l'opposition ne voit pas d'autre prétexte à cette loi que celui du planisme, ce planisme qui dans un cas divise deux ministères, et, dans l'autre les fusionne. C'est une tentative du gouvernement de faire mine de remplir ses promesses électorales.

L'HON. OLIER RENAUD

Le conseiller de la division d'Alma a endossé les paroles que venait de prononcer M. Edouard Asselin. Il a déclaré que le leader du gouvernement s'est contenté d'énumérer des principes qui ne sont pas contestés, notamment que c'est une loi de la plus haute importance et qu'il importe de favoriser l'engagement des gens de chez nous dans l'exploitation de nos richesses naturelles.

Voilà, dit M. Renaud, deux départements qui se développents à pas de géant et c'est le moment que l'on choisit pour les fusionner en un seul. Au lieu de centraliser, ce serait le moment pour décentraliser. Et au lieu de confier à un seul ministre les devoirs d'administrer les mines et nos ressources hydrauliques — ce qui diminue la responsabilité ministérielle — on devrait garder deux ministères distincts et éviter de créer une bureaucratie additionnelle.

La taille affinée de plusieurs pouces

MASTERVILLE, P.Q. "Je trouve que le Plan Naran est la meilleure méthode d'amaigrissement qui soit. J'en ai essayé d'autres, mais elles n'ont pas réussi. Le Plan Naran m'a aidée à perdre du poids; ma taille—où m'est difficile de maigrir—s'est affinée de plusieurs pouces. Depuis que j'ai perdu du poids, je me sens mieux que jamais." Mme Verronneau, Masterville, P.Q.

Si vous avez déjà essayé d'autres plans d'amaigrissement sans résultat, ne vous découragez pas. Inutile de vous sentir mal à votre aise toute votre vie à cause de votre embonpoint. Le Plan Naran vous permet de maigrir sans danger, tout en mangeant trois repas par jour. Essayez donc ce plan d'amaigrissement à domicile, qui permet de perdre facilement des livres de graisse disgracieuse, sans régime trop rigoureux ni exercices fatigants. Le Plan Naran est disponible chez tous les pharmaciens.

(ann.)

— IMPORTANT —
LIVRAISON — COLLECTION

Une affaire intéressante qui vous conviendra si vous avez quelques loisirs.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL
PAS DE VENTE OU DE SOLLICITATION
REVENU PEUT DEPASSER $100.00 PAR SEMAINE

Pour être éligible, il faut être honnête et avoir quelques heures de loisirs par semaine. Un capital de $950.00 suffit pour partir l'affaire.

Pour obtenir une entrevue, faire application par lettre et donner votre numéro de téléphone à :

M. Bernard,
Dépt de livraison,
4492 Ste-Catherine-Ouest.
Montréal, P.Q.

LOGEMENTS
DE LUXE, TRES MODERNES

1370 Frontenac, près église St-Sacrement, 3 pièces, 1er plancher, balcon, à l'épreuve du feu et des sons, incinérateur, contrôle de chauffage dans chaque logement, buanderie et entreposage au sous-sol, tapis mur à mur, peinture au goût du locataire, $82.00 par mois.

MU 1-3527 LA 7-3554

Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse
PURGATIVE

Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacie.

Agent général pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal.

Le député de Bourget

L'éducation: un droit avec le régime libéral

(Par Joseph Voisard)

M. Jean Meunier, député libéral de Bourget, a déclaré hier à l'Assemblée Législative, que la formation de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province "justifie à elle seule le nouveau gouvernement que la population s'est choisi en juin dernier".

Tout en voulant expliquer leur inertie devant un problème aussi important que l'enseignement, dit M. Meunier, les membres de l'opposition ont apporté devant cette Chambre des chiffres provenant de statistiques que nous n'avons pas la facilité de vérifier. Ils ont parlé de millions de dollars dépensés pour l'éducation, dit-il. Parce qu'ils ont dépensé des millions de dollars, ont-ils fait un succès de l'enseignement dans la province? interroge le député de Bourget. On peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut. Quand on cherche la vérité sur l'efficacité de notre système d'enseignement, il faut, à mon sens, procéder par comparaison.

M. Meunier déclare alors qu'à l'école qu'il dirige, il a eu l'occasion de faire des comparaisons qui font ressortir l'importance du problème de l'éducation. Dans chacune de nos classes, dit-il, on retrouve un ou deux Européens de langue française. A la lecture des notes mensuelles dans ces classes, j'ai remarqué que dans la plupart des cas, ces Européens étaient au nombre des premiers de classe. M. Meunier souligne qu'il est allé aux informations et qu'il a été déçu de constater qu'en France, on approfondit davantage l'étude des sujets et on couvre plus de matière. A l'appui de cette constatation, M. Meunier note que dans l'industrie, les Européens sont préférés aux Canadiens français, malheureusement pour nous.

Dans les pays civilisés, poursuit M. Meunier, le plus important des droits de l'homme est celui de l'éducation. Dans la province de Québec, dit-il, depuis des années, l'éducation est un privilège.

Le gouvernement actuel a compris le problème, dit M. Meunier, et il prend les moyens pour que ce droit à l'éducation soit reconnu à la population de la province de Québec. Le problème de l'enseignement, dit-il, en est un d'efficacité bien plus que de dollars. D'ailleurs, ajoute-t-il, cette remarque s'applique à tous les domaines de l'administration de l'ancien gouvernement. Ce qu nous avons obtenu, nous l'avons payé trop cher. Et l'efficacité dans le domaine de l'enseignement est le problème aux plus lourdes conséquences.

Nous sommes en retard au Québec, ajoute M. Meunier, mais j'ai confiance au dynamisme et a l'efficacité du nouveau gouvernement qui saura apporter les redressements qui s'imposent. Le député de Bourget note le manque d'orientation chez les finissants de nos écoles, l'importance de la rémunération des professeurs. Puis il termine en disant que la génération qui pousse "sera à jamais reconnaissante au gouvernement Lesage pour le beau geste qu'il pose" en faisant le point dans le domaine de l'enseignement.

Province de Québec
SERVICE GENERAL DES ACHATS
SOUMISSION No R-1

Aux entreprises du Québec, avis est donné que des soumissions cachetées, en deux exemplaires, portant la mention "SOUMISSION POUR LA FABRICATION DES PLAQUES D'AUTOMOBILES" et adressées à Monsieur Louis-H. Levasseur, Directeur Général du Service des Achats, Hôtel du Gouvernement (614 est, Grande-Allée), Québec, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le 4 avril 1961.

Les plaques devront être fabriquées dans la Province de Québec et les produits entrant dans leur fabrication devront être ouvrés dans le Québec.

On pourra se procurer les devis et formules de soumissions sur demande, en s'adressant au Contrôleur du Revenu, chambre 16, Edifice "C", Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Ministre peut exiger que l'adjudicataire fournisse avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement, allant jusqu'à 10% du prix du contrat.

La plus basse soumission, ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Louis-H. LEVASSEUR,
Directeur général.

Ce qu'a fait l'U.N. dans ce domaine

(Par Joseph Voisard)

M. Gérard Desjardins, député de Gatineau, a déclaré hier à l'Assemblée Législative, qu'il est favorable au projet de loi créant une commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province. Il s'est élevé toutefois contre les ministériels qui tentent par leurs discours de faire croire à la province que l'Union Nationale n'a rien fait dans le domaine de l'éducation.

Le député de Gatineau a parlé de la situation qui prévalait dans son comté en 1948 et qui était d'ailleurs celle aussi des autres parties de la province. Il n'y avait pas une seule école centrale dans le comté de Gatineau. On en était encore à l'école du rang, dont je ne voudrait certes pas diminuer le mérite, dit-il, mais qui n'en avait pas moins des moyens très limités. La mêfe institutrice avait jusqu'à plus de cinquante élèves dans sa classe et on devait multiplier les divisions. Les enfants quittaient l'école à 13 ou 14 ans et les parents n'avaient pas les moyens de les envoyer ailleurs poursuivre des études plus poussées.

Aujourd'hui, dit M. Desjardins, je suis heureux de dire qu'après douze années de régime de l'Union Nationale, nous avons 40 écoles centrales catholiques dans Gatineau et 16 écoles centrales protestantes. On a ouvert 370 classes nouvelles et en douze ans, on a édifié dans le comté de Gatineau de magnifiques nouvelles écoles au coût de $5,500,000.

Soulignant des institutions qui font honneur à son comté, M. Desjardins soulignait que de grands hommes sont sortis de ces institutions, notamment S. Exc. Mgr Cody, évêque de London, ancien du collège de St-Alexandre de Limbour, l'hon. Paul Martin, ancien aussi de cette institution.

M. Desjardins note que deux fils du premier ministre ont fréquenté le collège de St-Alexandre de Limbour, alors que M. Lesage était ministre à Ottawa et il ajoute que l'un d'eux décrochait le Prix du Prince de Galles au Collège de St-Alexandre en 1956. M. Desjardins souligne de plus le crédit du séminaire St-Joseph de Mont-Laurier, des écoles normales du comté, école d'arts et métiers, école technique, etc.

Le député de Gatineau termine en disant que l'on ne doit pas faire un sujet de petite politique de l'éducation, "chose noble, précieuse et sacrée".

"Ah! Les Canadiens savent voyager!"

PARIS SANS ESCALE PAR AIR CANADA

MONTRÉAL-PARIS SANS ESCALE
PAR DC-8 GÉANT À RÉACTEURS ROLLS-ROYCE

Maintenant, vous pouvez prendre place, à Montréal, dans un DC-8 géant d'AIR CANADA et quand vous toucherez de nouveau le sol, vous serez à Paris! Le charme, les splendeurs, tout le pittoresque de la Ville Lumière ne seront plus qu'à quelques heures de Montréal avec le service "jet" d'AIR CANADA, pour PARIS, SANS ESCALE! (Personnel de bord parlant français dans chaque avion.) En juin, sept services "jet" d'AIR CANADA par semaine, dont **cinq sans escale,** relieront Montréal à Paris!

AIR CANADA vous offre aussi des liaisons directes, en DC-8 à réacteurs Rolls-Royce, avec d'autres villes du continent européen, ainsi que des services combinés avec BOAC vers la Grande-Bretagne, en "jet" ou en économiques avions à hélices.

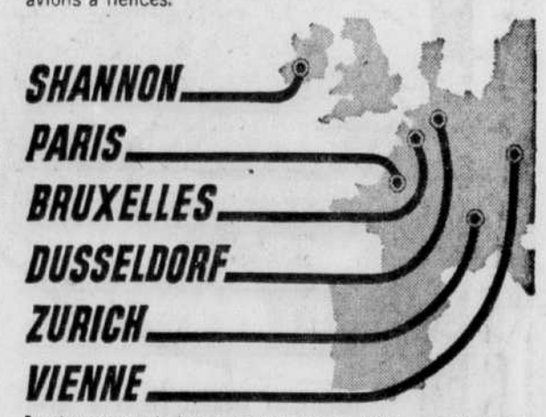

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou téléphonez à AIR CANADA:
Murray 3-3685

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

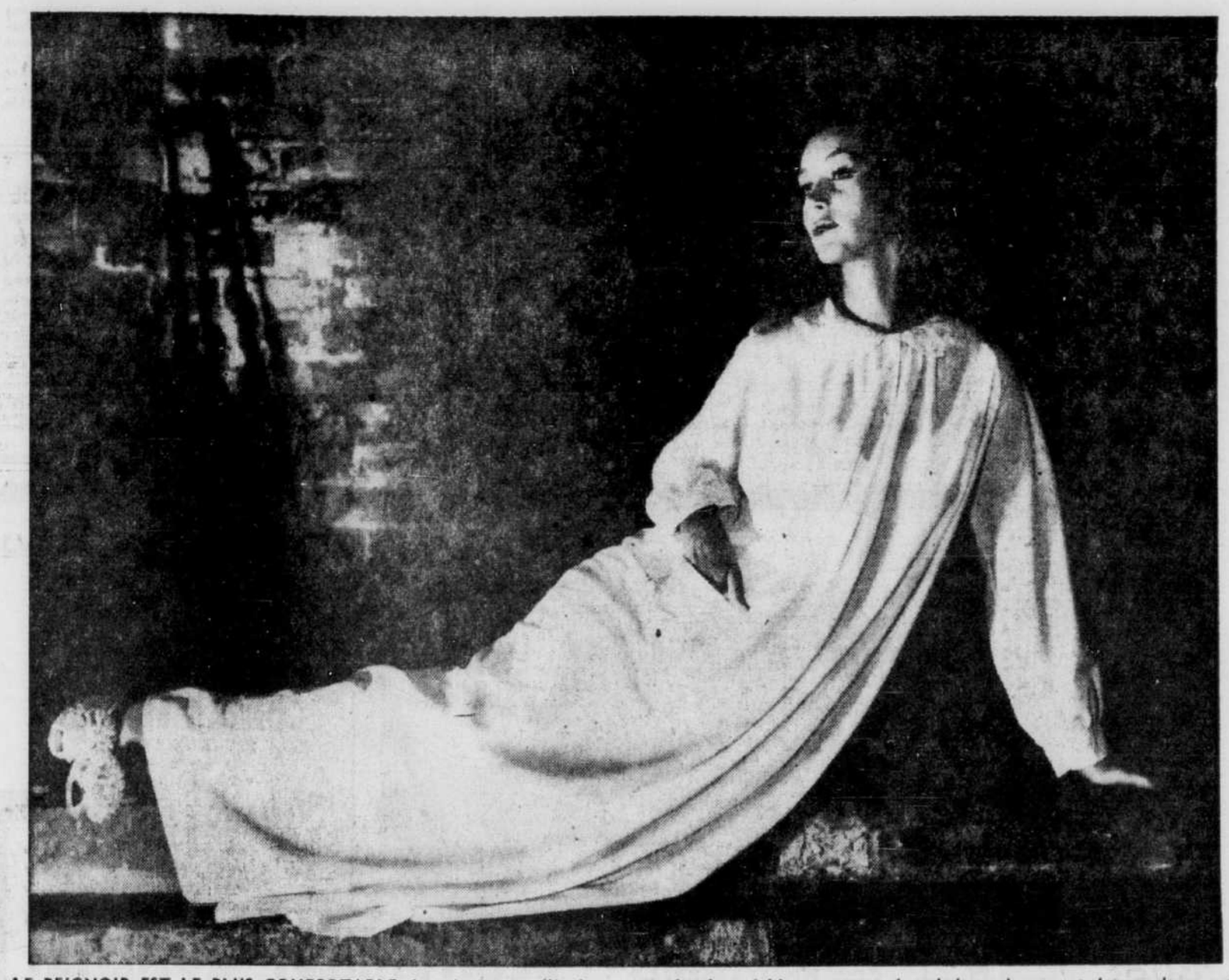

LE PEIGNOIR EST LE PLUS CONFORTABLE des vêtements d'intérieur, et un des plus féminins aussi. Celui-ci est en tricot d'arnel et nylon brossé bleu ou rose ; le col, les poignets et les poches sont ornés de dentelle d'Alençon.

Québécoise à Stowe

Une saison de ski en apprenant l'anglais

"Je suis venue ici pour faire du ski et pour apprendre l'anglais."

C'est Rita Hardy, fille de M. et Mme Edmond Hardy de l'avenue Belvédère, qui a choisi cette combinaison étrange d'activités en se rendant à Stowe, dans le Vermont, comme "ski bum".

"Je travaillais comme secrétaire depuis cinq ans," poursuit Rita, "Je faisais du ski les fins de semaines et les jours de congés depuis quatre ans. Aprs avoir passé quelques jours à Stowe l'an dernier, j'ai décidé de choisir cette occupation à "plein temps" cette année. Je voulais en même temps apprendre à parler l'anglais plus couramment."

En échange pour sa chambre, ses repas et une passe pour le monte-pentes, Rita travaille avec deux autres ski bums dans une pension pour skieurs. Elle s'occupe de l'entretien des chambres et du service de la table.

"Comme la plupart des ski bums," dit Rita, "ma journée de travail se divise en deux parties — plusieurs heures le matin et dans la soirée. Les heures de travail varient suivant le nombre des invités, mais je crois que j'ai trouvé l'endroit idéal pour faire du ski. Les propriétaires du chalet, Bob et Helene Justis nous traitent comme si nous étions de la famille. Aprs le déjeuner, nous nous reposons et causons quelques minutes avant de nous mettre à l'ouvrage. Et nous avons certains privilèges à la cuisine — ce sont là des petites choses qui font toute la différence du monde et que tous les ski bums n'ont pas."

RITA cause avec l'un des moniteurs autrichiens avant d'entreprendre la descente.

Entre les heures de travail, Rita est sur les pentes. Elle ne perd pas une minute, dit l'une de ses compagnes. Excellente skieuse, elle se plait à dévaler les pentes les plus abruptes du mont Mansfield, mais elle soutient qu'elle fait du ski "pour le plaisir seulement."

"Je rencontre Gail et Martha — les deux autres ski bums — et quelques invités pour le lunch au Refuge, sur le haut du mont Mansfield. Nous apportons du pain, du fromage, du salami et un peu de vin et nous cassons la croûte tous ensemble en discutant des pistes, des conditions de neige, et nous taquinons ceux qui sont tombés."

"Après le lunch, nous continuons à faire du ski et avant de retourner au travail, tout le groupe se réunit pour discuter de nouveau et pour chanter. Parfois, nous sommes jusqu'à vingt-cinq autour de trois ou quatre tables réunies.

"Tout compte fait, je ne regretterai pas mon séjour à Stowe cet hiver," conclut Rita. "J'adore mon travail et je dois dire que je m'amuse tout en apprenant la langue de Shakespeare."

Digestion facile

(PC) Le poisson, qui est un aliment de digestion très facile se mastique sans aucun effort. Il est donc tout à fait recommandable pour les personnes âgées.

Don d'une Indienne du Nord à Jean XXIII

Cité du Vatican (Reuter) — Une Indienne canadienne a envoyé $70 au pape Jean XXIII.

Cet argent représente une portion de la petite somme dont elle a hérité à la mort de sa soeur.

Le Vatican a révélé qu'il s'agirait de l'Indienne Natutzo, de la tribu des "Peaux de Lièvre", à Fort Good Hope, dans les Territoires du Nord-Ouest. A la mort de sa soeur, elle a hérité de plusieurs centaines de dollars.

Elle a envoyé $70 au vicaire apostolique du Mackenzie, Mgr Paul Piché, lui demandant de faire parvenir la somme au pape.

Mgr Piché a écrit qu'il était "certain que Sa Sainteté serait touchée par la générosité de cette bonne vieille chrétienne indienne qui vient d'une tribu pauvre, mais dont le coeur est un trésor de vertu et d'amour de l'Eglise et de son chef visible".

Fort Good Hope est situé dans le district de Mackenzie, à 1,000 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Une affaire d'hommes

Les femmes n'avaient pas le droit autrefois d'assister ou de participer aux jeux olympiques qui avaient lieu en Grèce, et si l'une d'entre elle était surprise à passer outre à ce règlement, elle était habituellement condamnée à mort.

L'âge de Mme Gilbridge

La politique l'emporte parfois sur la courtoisie

Par DON HANRIGHT
de la Presse Canadienne

Ottawa (PC) Il n'est pas très courtois de demander l'âge d'une dame; mais la politique l'exige parfois. Tel fut le cas lundi à Ottawa.

Mme R. G. Gilbridge, de Montréal, est sur le point de démissionner de son poste de membre à temps partiel du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion car la loi stipule qu'elle ne peut en rester membre si elle est âgée de plus de 70 ans.

La question qui s'est posée avant-hier était de savoir pourquoi le gouvernement ne l'avait pas encore remplacée au BGR, sachant qu'elle dépassait la limite d'âge imposée par le Parlement.

Le gouvernement connait-il vraiment la date de naissance des membres du BGR ? C'est ce qui a poussé un reporter à commettre une indiscrétion. Au risque en effet de passer pour peu galant, le journaliste — comme son devoir le lui dictait — a pris sur lui de communiquer avec Mme Gilbridge à Montréal. Son indiscrétion fut peine perdue car Mme Gilbridge qui est veuve et grand-mère refusa net de dévoiler son âge.

DEMISSION IMMINENTE

Le président du BGR, M. Andrew Stewart, a annoncé lundi au comité parlementaire sur la radiodiffusion la démission prochaine de Mme Gilbridge. Il a expliqué que la question de l'âge avait été soulevée au BGR il y a quelques semaines. Il fut décidé que tous les membres devaient présenter un certificat de naissance lors de la réunion qui doit avoir lieu cette semaine.

M. Stewart a souligné que c'était là une manière délicate d'essayer de découvrir l'âge de Mme Gilbridge et de l'autre membre féminin du BGR, le Dr Mabel Connell, dentiste à Prince-Albert, ville natale du premier ministre Diefenbaker.

Madame R. G. Gilbridge.

Entre-temps, M. Guy Rouleau, député libéral de Dollard, avait soulevé la question au cours d'une séance du comité de la radiodiffusion la semaine dernière. M. Stewart a décidé de s'informer plus tôt auprès de Mme Gilbridge et il a fait savoir lundi que celle-ci avait "confessé" avoir plus de 70 ans.

PERSONNE DEVOUEE

Un porte-parole du BGR a révélé que Mme Gilbridge a toujours été un membre très dévoué. Elle a assisté aux 17 reunions du BGR depuis sa nomination comme l'un des premiers membres du bureau original en novembre 1958.

A Montréal, Mme Gilbridge a avoué que cela avait été pour elle "une éducation et un privilège" d'être membre de cet organisme, et "j'ai essayé, dit-elle de faire mon possible à titre de représentante de Montréal; mais depuis je me suis rendue compte qu'il existe une limite d'âge de 70 ans, je n'ai rien d'autre à faire que de donner ma démission".

DES SPÉCIAUX ANNONCÉS
En vente jeudi, vendredi, samedi

SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS FORMAT GÉANT BREEZE

SPÉCIAL ANNONCÉ
25¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS PLUS UNE TASSE À MESURER GRATUITE FORMAT GÉANT WISK

SPÉCIAL ANNONCÉ
GRATIS (valant 59c) AVEC L'ACHAT DE 3 PAINS PRAISE
BROSSE À BEAUTÉ

SPÉCIAL ANNONCÉ
16¢ de RABAIS FORMAT FAMILIAL 8¢ de RABAIS FORMAT GÉANT 4¢ de RABAIS FORMAT RÉGULIER LUX LIQUIDE

Faites votre choix
PRIMES OU ALIMENTS
avec les TIMBRES HORIZON
GRATUITS au DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION comme suit:

1 LIVRET — CERTIFICAT DE $2.25
⅔ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50
½ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12
⅓ DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

DÉCOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR !!!
PLUS DE 600 TIMBRES GRATUITS

100 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE $10.00 ET PLUS de marchandise assortie achetée en une seule fois. Ville de Québec, Lévis, Montmagny L'offre se termine le 1er mars au DOMINION

300 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE $30.00 ET PLUS de marchandise assortie achetée en une seule fois. Ville de Québec, Lévis, Montmagny L'offre se termine le 1er mars au DOMINION

200 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE $20.00 ET PLUS de marchandise assortie achetée en une seule fois. Ville de Québec, Lévis, Montmagny L'offre se termine le 1er mars au DOMINION

400 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE $40.00 et plus de marchandise assortie achetée en une seule fois. Ville de Québec, Lévis, Montmagny L'offre se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de MELANGES A GATEAUX "Brodie" - Assortis (Chocolat, Combiné ou Blanc - Pqt 20 oz) Pqt 21 oz 39¢ Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Huile à salade "GATTUSO" 10¢ de moins Bout. 48 oz 99¢ Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Tarte aux raisins "COUNTRY GIRL" Comme à la maison tarte 8" 45¢ Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de NAVETS Sac de 5 lb Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Beurre d'arachide "RICHMELLO" ou Dominion seulement pot 16 oz 37¢ Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de PETIT BOLOGNE "HYGRADE" 24 oz Se termine le 1er mars au DOMINION

25 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de POMMES Sac de 5 lb ou plus Se termine le 1er mars au DOMINION

50 Timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de ROTI de palette Sans os - 3 lb ou plus Se termine le 1er mars au DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

VOYEZ NÔTRE ANNONCE DU JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

La grâce en herbe

Helen Lee, qui est la dessinatrice attitrée de la première petite dame des Etats-Unis, Caroline Kennedy, a révélé à la presse quelques détails de sa collection printemps-été pour les petites filles.

Mlle Lee, considère que la moitié de son travail consiste à plaire à l'enfant. L'autre moitié, naturellement, est de tenter la mère et c'est dans ce but qu'elle utilise les meilleurs tissus disponibles. Pour les robes qui devront subir plusieurs lavages, elle a choisi des tissus résistants et de longue durée. Pour les manteaux, elle favorise les fins lainages, comme par exemple un tweed irlandais tissé à la main dans un colori subtil de rose géranium.

Ce printemps, elle habille les petites filles très simplement, mais ses manteaux sont de bonne coupe. Pour l'adolescente, un manteau de tweed crème avec un empiècement fixé haut. Pour la petite soeur, un manteau bleu pervenche à jupe froncée. Les petites coifferont de jolis chapeaux bretons à pendants.

Les robes sont de styles, allant du jumper classique à la petite marinière à taille non définie. Une robe crème, sans manches, pour la grande fille, ressemble étrangement à la robe "toute simple" qui est le summum de l'élégance pour sa mère.

POUR LA PETITE FILLE ACTIVE, Helen Lee favorise les jupes les plus larges possibles, et pas de manches. La taille haute de cette robe élimine automatiquement le problème classique du bedon.

Un bébé prématuré de trois mois survit à Oshawa

Oshawa, Ont. (PC)—Après avoir vacillé entre la vie et la mort pendant 104 jours dans la pouponnière de l'hôpital général d'Oshawa, le petit Jovo Simeunovich vient d'être transporté chez ses parents.

Mais Joey, comme l'appelaient affectueusement les infirmières et les médecins, demeurera longtemps encore le symbole des progrès de la médecine moderne.

Fils de M. et de Mme Jevrem Simeunovich, Joey était prématuré de trois mois quand il vint au monde à la résidence de ses parents, le 24 octobre dernier. Il ne pesait que deux livres cinq onces.

Enveloppé dans une serviette de bain, on l'apporta à l'hôpital où il semblait peu probable qu'il pût survivre.

Au cours des trois semaines suivantes, il passa bien près de la mort à plusieurs reprises.

Son alimentation causait de graves problèmes. Il était si petit que pendant plusieurs jours on ne put l'alimenter qu'en lui injectant de petites quantités de liquide dans les tissus.

Perte de poids

Un peu plus tard on fit l'essai de la méthode dite de "gavage" qui consiste à insérer dans le nez un tube qui descend dans l'estomac. Mais on ne pouvait quand même lui donner que de très petites quantités et il perdait du poids. Il fallut lui administrer deux transfusions de sang.

Souvent il était même trop malade pour qu'on put le peser et, bien que son poids enregistré soit descendu jusqu'à une livre et 11 onces, l'infirmière Wilkins soutient qu'il a pesé moins que cela.

Ce n'est que le 21 janvier qu'on a pu lui donner un biberon ordinaire; il pesait alors cinq livres et sept onces.

L'Africaine entend choisir son époux

Yaoundé, (CCC) "L'Effort Camerounais", hebdomadaire catholique paraissant à Yaoundé, a publié le résultat d'une enquête qu'il a menée auprès des jeunes Camerounaises au sujet du mariage. Les conclusions rejoignent celles que l'on a pu dégager d'enquêtes similaires dans d'autres pays d'Afrique:

— La jeune fille n'accepte absolument plus le principe de la polygamie, inconciliable avec la dignité des femmes et l'appel de leur coeur.

— Plus nettement encore, elle rejette catégoriquement le principe du mariage-marché, non seulement parce qu'il est dépassé par l'évolution, mais parce que le système actuel est encore plus perverti que dans le passé. La jeune fille entend choisir librement.

— La jeune fille africaine prend conscience qu'au point où en est la situation actuelle et avec les responsables actuels, il n'y a pas de miracle à attendre pour l'amélioration de son sort. C'est à elle de s'organiser, de s'exprimer, d'agir.

— Elle a le bon sens d'affirmer que c'est bien à l'homme que le gouvernement revient dans le foyer; elle n'entend pas se dérober à la loi naturelle et divine. Mais elle estime que cette loi doit se réaliser dans une loi plus essentielle encore: celle du partage, du respect, de l'amour.

— Elle est choquée de l'abus que fait le monde masculin de ce besoin de don de soi si naturel à la femme.

— Elles aspirent unanimement à la fidélité dans le mariage.

— La jeune fille désire ardemment pouvoir remplir pleinement sa vocation d'épouse et de mère de famille.

"VIOLETTE", un demi-chapeau pour le printemps et l'été 1961. Une couronne de violettes plantées sur un bandeau de velours chiffon.

Poupée pour la petite-fille de K.

Londres (PA) — La petite demoiselle K. a remboursé la dette qu'elle avait contractée vis-à-vis de M. K.: elle lui a envoyé une poupée.

Le colis a été expédié par Katherine Munday, une fillette de 10 ans, à Nikita Khrouchtchev, Le Kremlin, Moscou.

A l'intérieur il y a une poupée de quelque cinq shillings — environ 80 cents — destinée aux petits-enfants de grand-papa Nikita.

Tout récemment Katherine écrivait à Khrouchtchev pour lui demander une poupée russe pour sa collection. La fin de semaine dernière elle recevait un paquet de Moscou contenant une poupée de bois.

Voici le texte de la lettre que Katherine a écrite à Khrouchtchev en lui envoyant le petit matelot de flanelle, témoignage de sa gratitude:

"Merci pour la magnifique poupée de bois. Je l'ai rangée au côté des autres et c'est celle que je préfère. Maintenant je vous envoie cette petite poupée anglaise pour une de vos petites-filles. Si elle veut m'écrire, j'aimerais bien entendre parler d'elle et je lui raconterais où j'habite et ce que je fais en classe."

Souci exagéré du vêtement à l'école

Washington (UPI) Le vice-amiral Hyman G. Rickover a suggéré que les écoliers des Etats-Unis soient forcés de porter un uniforme afin que leur esprit se concentre sur les livres plutôt que sur les vêtements.

Rickover, dont les méthodes d'éducation ont soulevé plus d'une controverse, a déclaré que les uniformes mettraient fin à ce souci exagéré du vêtement et à cette compétition qui existe entre les élèves.

Rickover a souligné que cette coutume existe déjà en Russie et dans quelques autres pays.

Moins de polio

(PC) On attribue à l'usage répandu du vaccin Salk la diminution marquée des cas de polio en Norvège — environ 50 cas, l'an dernier.

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
BENDIX
CONNOR
INGLIS
THOR, etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
LA 9-8479

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

HOLT RENFREW vous invite à consulter
Mme Sadye Bruce
de
Germaine Monteil
Mme Bruce sera à votre disposition au comptoir des cosmétiques . .
Jeudi, Vendredi et Samedi
les 23, 24 et 25 février
pour vous conseiller sur votre beauté et le soin de votre peau, pour vous montrer comment redonner la vie à votre peau après les vents violents et les rigueurs de l'hiver . . mais surtout pour vous démontrer et vous faire connaître les qualités merveilleuses de
L'émulsion de beauté 'Super-Moist'
une émulsion veloutée qui redonne à l'épiderme son humidité première, sa souplesse naturelle . . et de fait est un stimulant qui fournit l'humidité d'une façon naturelle . . merveilleuse comme base pour le make-up ou peut être employée seule. En trois formats . .
$8. $13. et $22.
Un cadeau pour vous !
Ceci est votre invitation à vous procurer, avec les compliments de Germaine Monteil, un pot de Make-up liquide Super Royal (valeur $4) dans un choix de six couleurs à la mode . . . avec chaque achat.
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
Fleurs naturelles et artificielles
135 Est, St-Joseph
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

NE PERDEZ PAS PATIENCE MESDAMES . . .
Nos travaux de rénovation vont bon train, et il sera prêt pour la présentation des nouvelles Modes Printanières !
Mannequin
4 de la Fabrique

Quelques-uns de vos marchands TRANS-KEBEC
ROGER LEMAY
EPICIER-BOUCHER LICENCIE
996, 2ième Avenue
Tél.: LA 4-2731
CONRAD MOISAN
EPICIER-BOUCHER
274 rue Beaucage
Tél.: LA 7-7787
ANATOLE PICHETTE
EPICIER-BOUCHER
275 rue Dorchester
Tél.: LA 3-0805

COMMENCEZ IMMEDIATEMENT A VOUS PROCURER UN
SET DE VAISSELLE
en porcelaine anglaise, modèle 'Pink Glo' chez votre marchand Trans-Kébec.
POUR SEULEMENT 99¢ un couvert de 6 MORCEAUX avec marché de $3.

ECONOMIES! QUALITE! SATISFACTION!
Voilà ce que vous trouverez chez votre magasin Trans-Kébec!

LONGE de PORC SANS COUENNE et surplus de gras enlevé.
—
Portion de la CÔTE de 2/3 lbs 45¢ LB
Portion du FILET 4/7 la livre 65¢
COTELETTES la livre 69¢

PICNIC Cello FUMÉ "Legrade"
Meilleure saveur du Vieux Québec.
47¢ la livre

LAIT CRINO Instant
1 lb 35¢
3 lbs 99¢

CHOP SUEY MONTREAL, 2/49¢
lard, veau ou champignon bte 15 oz
FEVES GERMEES MONTREAL bte 28 oz 2/39¢

GATEAUX BRODIE

blancs ou chocolat
bte 21 oz 37¢
Participez au concours des jumeaux BRODIE

FRUITS & LEGUMES
Pamplemousses FLORIDE NO 1 Grosseur 96 10 pr 59¢
CITRONS CALIFORNIE Grosseur 140 6 pr 25¢
PATATES DU QUEBEC 50 lbs $1.09
TOMATES MEXICAINES Cello 12 oz 2 pr 29¢

FROMAGE TRANCHE KRAFT 16 oz 59¢
TUNA FISH (Thon) CLOVER LEAF, BTE ½ LB 41¢
PATE A DENTS COLGATE GEANT 55¢
BISCUITS DAVID 3/89¢
CELLO MIX — ASS. SANDWICH — FEUILLES D'ERABLE
RIZ DAINTY BTE 1 LB 2/29¢ BTE 2 LBS 27¢
PAPIER CIRE RAP RITE PQT 100 PDS 2/51¢ PQT 200 PDS 49¢
SPRAY NET Helene Curtis Spécial $1.49

Détergent liquide 'GO'

7c DE RABAIS 12 OZ 37¢
15c DE RABAIS 24 OZ 69¢
25c DE RABAIS 32 OZ 89¢

SPÉCIAL ANNONCÉ
12¢ de RABAIS Format géant BREEZE blanc ou bleu 79¢

Gâteau des tropiques pour réchauffer le temps

Qui ne devient voyageur immobile par ces jours de frimas, rêvant incessamment d'îles aux tropiques, de plages ensoleillées, de brises tièdes et de palmiers? Il manquerait cependant quelque chose à ces voyages imaginaires s'ils n'étaient accompagnés par des mets exotiques symbolisant ces sites romantiques.

Prenez par exemple le subtile mariage des saveurs d'ananas et de noix de coco; ce rêve deviendra une réalité lorsque vous aurez préparé le gâteau renversé d'Hawaii. Le nouveau mélange pour gâteau à la noix de coco grillée (contenant réellement de la noix de coco grillée entre autre ingrédients) rehausse cette recette alors que de l'ananas écrasé pénètre savoureusement le riche et délicat gâteau. Ce gâteau sort du four déjà garni et se déguste chaud de préférence.

GATEAU RENVERSE D'HAWAII

Faire chauffer le four à 350°. Graisser généreusement et saupoudrer de farine un moule rond de 8 ou 9" x 1½". Faire fondre ¼ tasse de beurre à feu doux dans un moule carré de 8 x 8 x 2" ou 9 x 9 1¾", ou un autre moule rond de 9 x 1½". Incorporer ½ tasse de cassonade (tassée). Déposer 1 boite (13 oz.) d'ananas écrasé, bien égoutté, et ½ tasse de noix de coco râpée sur le mélange de sucre et beurre. Préparer la pâte en suivant les indications sur la boite de mélange pour gâteau à la noix de coco grillée. Verser la moitié de la pâte sur les fruits, et le reste dans l'autre moule préparé. Faire cuire le gâteau renversé environ 35 minutes ou jusqu'à ce qu'il reprenne sa forme lorsque comprimé au centre. Renverser le gâteau dès sa sortie du four sur un plat de service. Laisser le moule sur le gâteau quelques minutes afin que le sirop s'écoule. Servir chaud avec de la crème fouettée. Faire cuire l'autre moitié de la pâte comme indiqué sur la boite et glacer au goût.

L'ART dans les fleurs José
FLEURISTE
LA 3-6901 · MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa Canardière

La vie mondaine

Concert symphonique

Parmi les invités qui rehaussaient de leur présence le concert de la Symphonie de Québec donné lundi soir, sous la présidence d'honneur de l'honorable Lionel Bertrand, secrétaire de la province, on remarquait M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province, et madame Douville, M. François Weymuller, attaché culturel de la France à Ottawa, le président de l'Orchestre Symphonique, M. Pierre Côté et madame Côté, madame Jacques Beaudry la présidente du comité féminin de l'Orchestre Symphonique, madame Antoine Roy et M. Roy, M. et madame Isidore Pollack, M. et madame Louis Beaudry, M. et madame Jean Bieler, M. et madame C.-R. Fontaine, M. et madame Jean-Charles Falardeau, madame L.-J.-A. Amyot, M. et madame Henri Joly, M. et madame Samuel Bard, M. et madame Lewis Cannon.

Le monde officiel

Madame Onésime Gagnon a reçu récemment à Bois de Coulonge en l'honneur des épouses des membres du Barreau de la Province.

Naissance

Monsieur et madame Jean-René Bélanger (Marie-Thérèse Levasseur) de Notre-Dame de la Doré, ont l'honneur d'annoncer la naissance d'une fille née le dix février et baptisée le dix-neuf, sous les prénoms de Marie-Géraldine - Mauricette - Myriam. Parrain et marraine: monsieur et madame Maurice Levasseur, grands-parents. Madame Fernand Simard portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Réceptions

L'honorable Lionel Bertrand, secrétaire de la province, et M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province, recevaient lundi soir à l'issue du concert de l'Orchestre Symphonique de Québec, dont le directeur invité était M. Jacques Beaudry.

M. Jean Champoux accueillera les invités et présentera le conférencier au prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce qui aura lieu jeudi prochain. L'honorable Léon Balcer ministre des Transports au gouvernement fédéral est le conférencier invité.

Déplacements

M. et madame Maurice Rochette et M. et madame Germain Huot de notre ville ont passé la fin de semaine dernière à Montréal.

Madame Edmond Mercier de St-Jérôme, Lac St-Jean est de retour d'un séjour de trois semaines à Québec et à Contrecoeur.

Madame Alixe Carter est de retour à Calgary, Alberta après avoir passé quelques jours dans la vieille capitale.

Madame Solange Chaput-Rolland est présentement de passage à Québec et au Lac-Beauport.

Le monde féminin

Club de Curling Jacques-Cartier

Le thé hebdomadaire du Club de Curling Jacques-Cartier est servi aujourd'hui par madame Georges Trakas et madame Victor Giroux.

Mme Diefenbaker recevra la mère de l'année

Une Canadienne verra bientôt son dévouement récompensé en recevant le titre de "Mère canadienne de 1961" et en étant reçue par Mme John Diefenbaker, épouse du premier ministre du Canada.

Cet honneur est accordé pour la quatrième année consécutive à la mère canadienne qui incarne au plus haut degré l'esprit de dévouement à sa famille et à ses concitoyens.

L'an dernier, Mme H. B. DeGroot, de Régina, en Saskatchewan, avait été proclamée la mère canadienne de 1960. Elle avait été reçue par Mme Diefenbaker. Mère d'un enfant arriéré, Mme DeGroot a fondé l'école Harrow DeGroot pour enfants arriérés et contribué, de cette façon, à la réhabilitation de centaines d'enfants.

Viande de poulet cuite

Quand une recette requiert de la viande de poulet cuite, faire mijoter les poulets à frire ou à griller jusqu'à tendreté (45 à 60 min.) dans une marmite recouverte. Allouer ½ cuil. à thé de sel par livre de poulet et 1½ tasse d'eau par oiseau de 2 à 3 livres. Si désiré, on peut aussi utiliser les assaisonnements suivants: feuilles de céleri, oignon, carotte, feuilles de laurier, glutamate monosodique. Si on se sert du cuiseur à pression, suivre les directions du manufacturier et cuire à 15 lb de pression pendant 15 à 20 minutes.

VAISSELLE ET CADEAUX s'achètent chez Renaud & Cie
82 rue St-Paul — LA 5-4775
476 rue Lafontaine, Riv.-du-Loup

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

"H.R.'s Own"
A taille plus longue

Le printemps sera plus long cette année . . ainsi le présage le dernier mot en fait de costume. Le prolongement de la jaquette est marqué ici d'une ceinture de cuir . . et des deux boutons de cuir à l'horizontale. Lainage de worsted léger, *miel* ou sable. Tailles 10 à 16, $90.

Salon du Costume . . au deuxième
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

LA PHARMACIE MORENCY
1001 RUE ST-JEAN
vous invite à consulter
Mde NINA SPIRODOVITCH
esthéticienne de la maison
Dr. N. g. Payot DE PARIS
SERA A NOTRE COMPTOIR DE COSMETIQUES
les 23-24-25 février
LA PHARMACIE MORENCY
1001 RUE ST-JEAN — COIN D'AUTEUIL — TEL.: 525-5648

Shirriff a mélangé toute la saveur de la marmelade et celle de la gelée dans ces savoureuses préparations aux fruits
marma-jel

De nouveaux régals pour toute la famille . . . offre spéciale de présentation. Marma-jel de Shirriff n'est pas une marmelade, ni une gelée . . . mais elle réunit ce qu'il y a de meilleur dans les deux!

Il vous faut essayer les nouvelles Marma-jel pour découvrir toute l'exquise saveur de ces nouveaux mélanges de fruits de Shirriff.

D'abord, l'étincelante Marma-jel au pamplemousse et à l'ananas, au goût rafraîchissant de l'ananas légèrement relevé par le goût piquant de l'écorce de pamplemousse. Une merveille!

Puis, la Marma-jel à l'orange et à l'abricot, qui marie parfaitement la saveur douce de l'abricot et celle, plus amère, de l'écorce d'orange. Mmmm! . . .

Présentez ce bon à votre épicier. Essayez nos deux Marma-jel!

Les Marma-jel Shirriff sont parmi les nombreux produits de qualité SALADA-SHIRRIFF-HORSEY Ltée. T.M.

Seul le fruit frais est vraiment plus frais que Shirriff

OFFRE SPÉCIALE DE PRÉSENTATION
Découpez le long du pointillé et présentez à votre épicier

ÉPARGNEZ 8 CENTS
À L'ACHAT DES NOUVELLES MARMA-JEL SHIRRIFF
(de l'une ou l'autre saveur)
ce qu'il y a de meilleur dans la marmelade et dans la gelée
NOUVELLE pamplemousses-ananas et NOUVELLE abricots-oranges
Deux nouvelles saveurs— essayez-les toutes les deux!

AU DÉTAILLANT: Quand vous aurez accepté ce bon conformément aux conditions indiquées ci-dessus, nous vous en rembourserons la valeur nominale plus 2 cents pour frais de manipulation. À produire sur demande les factures établissant l'achat d'une quantité suffisante de marchandises pour justifier le nombre de bons à rembourser. Ceux-ci vous seront remboursés par notre représentant ou vous pouvez les envoyer par la poste à SALADA-SHIRRIFF-HORSEY Ltée, Boîte Postale 2900, Station "O", Montréal, P.Q. Sous réserve des règlements provinciaux et locaux. Nul s'il entraîne le paiement d'une taxe ou s'il est frappé d'interdiction par la loi. Cette offre expirera 30 jours après la date d'émission.

61-15

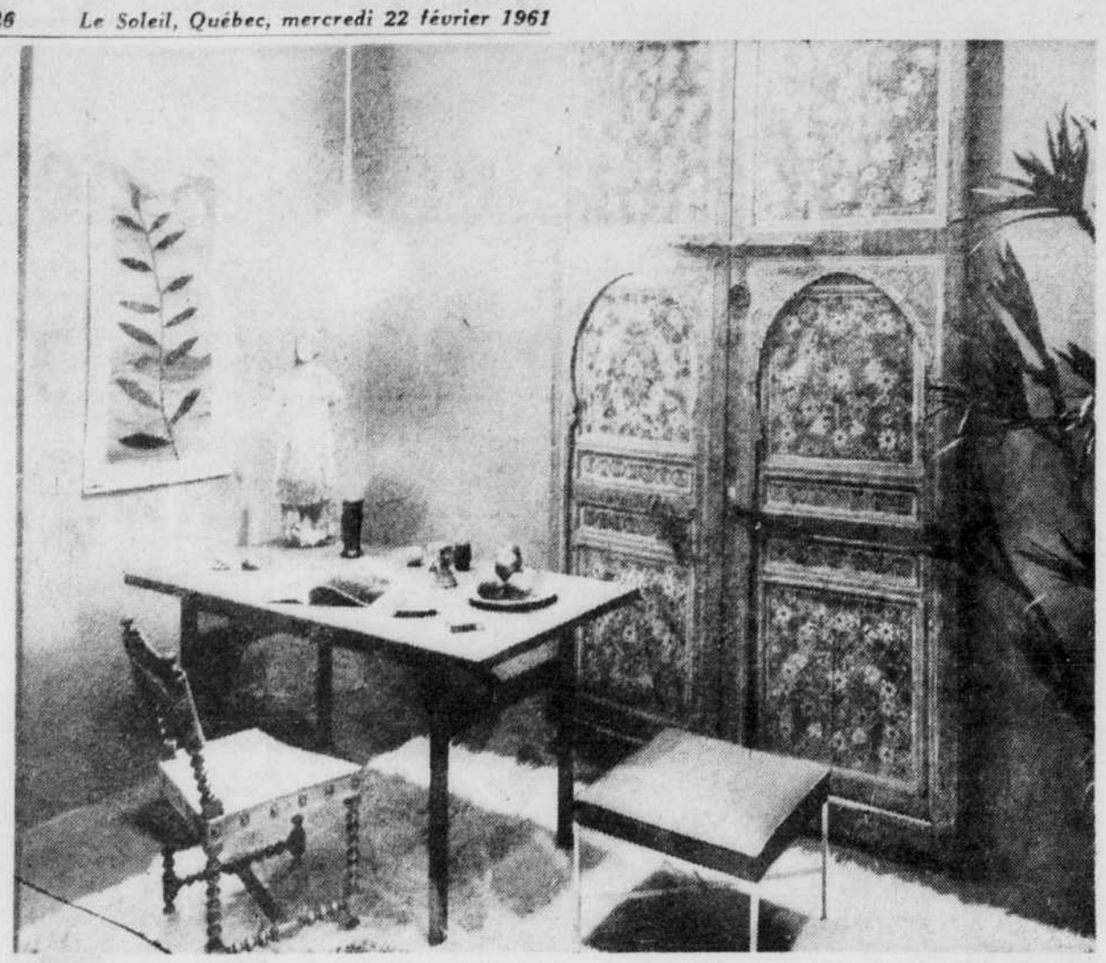

DE JEUNES ETUDIANTS en arts décoratifs à New York ont récemment démontré que l'audace fait beaucoup quand elle est appuyée par des études de base.

Ci-dessus, une porte mauresque dont le subtil dessin se prête au voisinage d'une lampe moderne, d'une chaise espagnole et d'une tapisserie tissée.

De l'audace dans la décoration

Une femme peut-elle faire la décoration de sa maison elle-même ? La réponse à cette question est facile : toute femme qui a du goût et qui a une certaine assurance peut faire ce travail elle-même.

Le professionnel ajoute une petite note nouvelle. Récemment dans un concours d'étudiants fait par l'Institut américain des décorateurs, on a présenté trois pièces décorées par des jeunes. Une des qualités visibles dans les résultats de ce concours est certainement le courage du non-conventionnel. Un des concurrents par exemple a imaginé de suspendre un tableau devant un rideau de perles. Un autre posait un tableau devant une glace ou le suspendait au moyen d'une fine broche devant une draperie de tissu.

Une autre qualité très remarquée dans cette expérience, est le mélange des objets les plus inattendus. Une porte mauresque par exemple sert de décor dans une bibliothèque et le dessin est subtilement reproduit sur une draperie.

Les couleurs sont aussi bravement employées. Cette audace évidemment provient de l'étude. N'oubliez pas cependant que les magasins de meubles ont souvent un décorateur à leur emploi qui vous donnera des conseils sans frais additionnel.

Votre Poisson favori maintenant en Paquets congelés

Les poissons High Liner sont maintenant plus pratiques que jamais. Présentés en paquets congelés, ils épargnent du temps et du travail tout en restant très économiques.

Recherchez, au comptoir de produits congelés de votre épicier, le magnifique choix de poissons High Liner. Essayez les nouveaux bâtonnets de poisson High Liner, pré-cuits et enrobés de chapelure, prêts à être réchauffés et servis. Essayez ce

RÉGAL SAVOUREUX
(prêt en quelques minutes!)

½ livre de bâtonnets de poisson High Liner
4 petits pains à "hot dog"
Du beurre mou
Sauce tartare

Faire réchauffer les bâtonnets de poisson High Liner dans la poêle selon le mode d'emploi donné sur le paquet. Couper sur le long et beurrer des pains à "hot dog" et les faire griller. Placer 2 bâtonnets dans chaque pain. Garnir de sauce tartare. Donne 4 portions.

BÂTONNETS DE POISSON

HIGHLINER

Paquet de ½ livre et "Format de famille" de 1 livre

Saveur fraîche de l'océan

Poisson de choix de l'Atlantique canadien—réputé pour son incomparable saveur et portant le cachet de l'inspection par le gouvernement fédéral.

Faites réchauffer...et servez
un chef compétent a fait pour vous tout le travail.

Saveur fraîche de l'océan garantie

RECETTES GRATUITES: *Une attrayante brochure de savoureuses recettes de poisson vous sera envoyée sur demande. Ecrivez à High Liner Sea Foods, 8400, boul. St-Laurent, Montréal.*

Toutes les crèmes pour le visage se "valent-elles" ?

Il est vrai que beaucoup de crèmes sont semblables au point de vue des résultats superficiels. Mais si vous avez besoin d'une crème pour *traitement* effectif contre les signes précoces de l'âge, tels que pattes d'oie, petites rides, ou rugosités, alors la DRY SKIN CREAM POND'S est la solution à votre problème. Cette crème réputée qui contient de l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes. L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau, imprègne rapidement la lanoline richement hydratée qui agit en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme desséché retrouve sa douceur, son velouté . . . et l'éclat de la jeunesse! Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement. En pots ou en tubes partout où l'on vend des cosmétiques.

(ann.)

Les malaises "Propres aux Femmes" soulagés dans la Plupart des Cas! (soumis à des essais)

Notez comment une remarquable Tablette peut soulager "les Bouffées de Chaleur" de la Ménopause et les Crampes Menstruelles des Jeunes Femmes et des Adolescentes.

L'idée que la plupart des femmes doivent souffrir certains maux à certaines époques—*parce qu'elles sont femmes*—est chose du passé. Des essais scientifiques ont prouvé que *la majorité* des femmes et des adolescentes, sujettes à ces maux, peuvent y remédier.

Ceci est basé sur des centaines de cas où les Tablettes Lydia E. Pinkham ont soulagé des jeunes femmes des crampes menstruelles, maux de tête et de dos . . . et où elles ont fait disparaître, chez des femmes au "retour d'âge", les bouffées de chaleur et l'irritabilité.

Les Tablettes Lydia E. Pinkham contiennent du fer et sont un fortifiant pour les femmes âgées.

Alors, pourquoi souffrir ainsi chaque mois . . . ou endurer les ennuis du "retour d'âge" . . . quant à la prochaine pharmacie vous trouverez les Tablettes Pinkham pour vous soulager?

PRÉFÉREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE? Pharmaciens l'ont aussi Composé Végétal Lydia E. Pinkham.

Hellmann's
"Supérieure en tout point"

Salade pour le lunch

1½ tasse macaronis cuits
¾ tasse céleri tranché mince
¾ tasse concombre en dés
1 c. à table persil haché
1 c. à table "pimiento" haché
1 boîte (7 oz) thon
1 c. à thé sel
Quelques grains poivre
⅓ tasse sauce à salade HELLMANN'S

CUIRE les macaronis selon les instructions sur le paquet; égoutter et refroidir. PRÉPARER les légumes et le "pimiento" haché. ÉGOUTTER et déchiqueter le thon. MÊLANGER tous les ingrédients dans un bol.

AJOUTER sel, poivre et sauce à salade HELLMANN'S; remuer. SERVIR sur de la laitue croustillante. RENDEMENT: 4 à 6 portions.

TOUTES LES MESURES SONT RASES

La publication automatique diminuerait le prix du livre

New York (UPI) Les rats de bibliothèque peuvent espérer une diminution dans le prix des bouquins dans un avenir très rapproché.

Cela, grâce à un nouveau système d'automatisation qui envahira le champ de la publication, l'un des commerces les plus anciens des Etats-Unis.

Cette nouvelle méthode, en plus de réduire sensiblement le coût de publication, augmentera l'efficacité de cette industrie remarquablement conservatrice.

S. Roskin, président de la Process Lithographers Inc., dit que sa maison peut maintenant glisser un volume encore à l'état de manuscrit dans une machine d'où il émergera, quelques secondes plus tard, entièrement relié et découpé, prêt à être lu.

Ce qui signifie que, là où il fallait autrefois de 400 à 500 personnes, la main-d'oeuvre sera réduite à 50 à 100 personnes.

Il sera donc possible désormais de publier une plus grande quantité de livres à des prix réduits. Mais on prévoit que ces nouveaux développements affecteront grandement le commerce de la publication, au pays comme à l'étranger.

Aide-maman

Une fenêtre ouverte et sans moustiquaire est une invitation irrésistible pour un petit enfant. Voyez donc à bien protéger les ouvertures chez vous. Il y a sur le marché une fenêtre protectrice en aluminium qui peut facilement s'ajuster sur les fenêtres de 25 à 39 pouces de large, et de 18 pouces de haut.

KRESGE'S

Adonnez-vous à la couture et suivez la mode

LAINE "HERITAGE" CHEZ KRESGE

Laine trois fils aux couleurs inaltérables, filé souple, renforcée de nylon. Choix incomparable de teintes.

Valeur rég de 33c

Spécial pour jeudi, vendredi et samedi

23c la balle

COATS

SIX BRINS
BOBINE DE COTON
FIL BLANC ET NOIR
600 verges de fil de coton d'excellente qualité.
Valeur rég. 69c la bobine

Spécial pour jeudi, vendredi et samedi **45c la bobine**

Belding-Corticelli

ELASTIQUE DE RAYONNE BLANCHE BELDING-CORTICELLI

¼" — 3 verges 10c
½" — 3 verges 25c
1¼" — Elastique à pyjamas la verge 25c
⅝" — 2½ verges 15c
¾" — 2 verges 25

AIGUILLES à COUDRE

Assortiment complet de grandeurs, y compris aiguilles longues et fines, aiguilles à broder et aiguilles à repriser.

10c le paquet

Livret d'aiguilles importées, 49 aiguilles assorties **10c**

PATRONS "SIMPLICITY"

Le dernier cri de la mode...

Notre assortiment de patrons Simplicity est complet et nous y ajoutons tous les mois les plus récentes créations.

35c - 45c - 50c 60c 65c

BOUTONS

Procurez du cachet à votre garde-robe printanière grâce à l'assortiment complet d'attrayants boutons chez Kresge.

Boutons de cristal et de perle pour blouses, chandails, costumes et manteaux... boutons unis et de fantaisie au choix.

Cartes à
2/15c - 15c - 25c 35c

"Trimlex"

LISIERE A COUTURE — RUBAN DE BIAIS — PAREMENT DE JUPES — RUBAN CROISE . . Toutes les couleurs sont disponibles.

15c et 25c le paquet

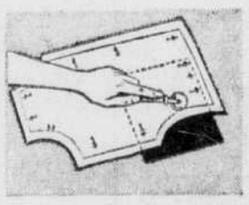

Les accessoires
DRITZ
RENDENT LA COUTURE TELLEMENT PLUS FACILE

Papier calque **49c**
Roulette à pointiller **35c**
Règle de 6" pour festons et courbes **35c**
Jeu de ceinture et boucle :
¾"—1" **35c** 1½"—2" **49c**

Examinez les nombreux autres accessoires de couture en étalage à votre MAGASIN KRESGE.

Il est facile de Coudre

La couture facilitée ! et si à la mode lorsque vous utilisez les boutons et boucles **Prims** que vous recouvrez vous-même.

Boutons plats ou de forme semi-sphérique, boucles de formes variées et nouveaux jeux de boucle et ceinture.

Cartes à
25¢ - 29¢ 39¢

Lightning
THE QUALITY SLIDE FASTENER

FERMETURES-ECLAIR

FERMETURES-ECLAIR "LIGHTNING"

Nous gardons un assortiment complet de fermeture-éclair "LIGHTNING" pour tous vos besoins de couture, qu'il s'agisse de robes, jupes, etc.

SOUS-BRAS
par
KELTON

Modèles à épingler la paire **39c**
Modèles réglables la paire **39c**
Nouveaux modèles à enfiler, la paire **$1.00**

Tous sont garantis.

CISEAUX

De marque "Richards of Sheffield", Angleterre.

Modèle "SPEEDWAY", 6½" la paire **98c**
De couleur or, 7½" la paire **$1.98**
Ciseaux en acier plaqué chrome : **25c et 49c la paire**

CISEAUX A DENTELER IMPORTES, 7" de qualité garantie. . . **1.00 la paire**

PIECES POUR REPARATION FIXEES PAR REPASSAGE

Ne nécessitent pas de couture et sont lavables. Toutes les teintes. La paire **25c**

EPINGLES DE COUTURIERE

Epingles de laiton ou d'acier. La bte **10c** et **29c**
Coussins à épingles de fantaisie **10c**
Animaux de 3", coussins à épingles, spécial **17c**

En "61", cousez pour suivre la mode et pour votre plaisir

525 St-Joseph Est – 820 St-Jean – 118 St-Vallier Ouest

Le Québec sera bientôt doté d'écoles secondaires régionales (Gérin-Lajoie)

Par HENRI DUTIL

L'Assemblée législative a voté unanimement, hier soir, en deuxième lecture, le bill 31 qui autorise le gouvernement à nommer une commission d'enquête sur tous les problèmes de l'enseignement dans la province de Québec.

Le principe du bill a été adopté après un débat qui durait depuis plusieurs heures et auquel ont participé plusieurs députés de l'opposition. Avant le vote, M. Paul Gérin-Lajoie a exercé son droit de réplique et il a annoncé la présentation prochaine de plusieurs autres projets de loi concernant des questions relatives à l'éducation.

Le ministre de la Jeunesse a promis que cette commission d'enquête ne sera pas une cause d'inaction et d'immobilisme. Puis il a fait une mise au point relative à la création d'écoles secondaires régionales. Un comité du département de l'Instruction publique étudie ce problème et son travail progresse avec célérité. Il ne sera donc pas nécessaire d'attendre le rapport de la commission d'enquête. "Je suis certain qu'au cours des prochaines semaines, a dit le ministre de la Jeunesse, nous pourrons accorder plusieurs demandes de constitution d'écoles secondaires régionales.

Parlant des lois qui seront présentées d'ici la fin de la session pour régler certains problèmes urgents, le ministre a déclaré:

"Je n'ai pas à parler spécifiquement de cette législation future, mais je peux dire que des projets sont à l'étude. En temps et lieu, la chambre en sera informée et, j'ose l'espérer, en sera réjouie.

"J'ai dit, vendredi dernier, que tout n'était pas à bâtir dans le domaine de l'enseignement. Mais si tout n'est pas à bâtir, il y a des choses à découvrir. Une Commission royale d'enquête n'est pas uniquement un moyen pour informer un gouvernement et, par lui, un Parlement. C'est également un instrument démocratique pour permettre à la population de participer à la vie démocratique en participant à l'élaboration des idées qui seront, un jour, transposées dans un projet de loi.

"Personnellement, j'attache une très grande importance à cet aspect de la question. En tant que représentants du peuple, nous devons être assez adultes pour savoir rencontrer la population face à face, admettre que les problèmes ne peuvent pas être résolus tous à la fois, mais aussi rapidement que possible, selon un plan déterminé.

"Les administrateurs publics ne doivent pas avoir peur du fait que le public s'émeuve de certains problèmes. C'est la preuve que le public y est sensible. C'est très sain au point de vue démocratique. Les administrateurs publics ont le devoir de prendre conscience des problèmes qui se posent, de contribuer à ce que le public lui-même en devienne conscient, qu'il recherche, lui aussi, une solution et qu'il partage les responsabilités des décisions à prendre et des conséquences qu'elles vont avoir."

M. Gérin-Lajoie a dit que c'est dans ce sens qu'il a demandé une mobilisation générale de toutes les énergies en faveur de l'éducation et qu'il est convaincu que la Commission royale d'enquête jouera un rôle de première importance.

Les hommages du Québec à Mgr Melançon

(Par Joseph VOISARD)

L'oeuvre de S. Exc. Mgr Georges Melançon comme évêque du diocèse de Chicoutimi depuis vingt ans a suscité un hommage unanime hier après-midi à l'Assemblée législative à l'occasion de la démission récente de ce chef religieux. De même aussi, la Chambre a formulé les voeux à l'adresse de son successeur, S. Exc. Mgr Marius Paré, qui était déjà le coadjuteur de l'évêque démissionnaire.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, a d'abord souligné le rôle de premier plan joué par S. Exc. Mgr Melançon dans le diocèse de Chicoutimi et dans la province entière. M. Talbot a ensuite souligné le grand prestige dont jouit déjà S. Exc. Mgr Paré dans le diocèse de Chicoutimi.

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a voulu associer ses hommages personnels et ceux de ses collègues du gouvernement à l'adresse de LL. EE. NN. SS. Georges Melançon et Marius Paré. Il a d'abord rappelé le travail acharné de S. Exc. Mgr Melançon pour le progrès spirituel de ses ouailles. Puis il a souhaité santé et longue vie à ce prélat méritant.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

769

Pour les prochaines journées ensoleillées de l'été, nous avons cette jolie blouse sans dos que vous porterez avec vos jupes, slacks et shorts. Elle est ornée d'une fleur que vous broderez. Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs Small (10-12), Medium (14-16), Large (18-20).

769

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

L'enquête sur l'enseignement

Commission formée de représentants de groupes protestants et catholiques

Par Henri DUTIL

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a annoncé, hier soir, que la commission royale d'enquête sur les problèmes de l'enseignement comprendra des représentants du groupe catholique et du groupe protestant, et que les problèmes des deux groupes seront étudiés.

Le ministre de la Jeunesse a fait cette déclaration au cours de l'étude en comité des différents articles du bill 31 qui permet au gouvernement de nommer une commission royale d'enquête sur tous les problèmes de l'enseignement dans la province de Québec.

M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, et le député de Bagot, M. Daniel Johnson, ont tenté d'obtenir du ministre un renseignement sur le nombre des commissaires qui seront nommés et sur leurs qualifications, mais M. Gérin-Lajoie a déclaré que le gouvernement prendra toutes les précautions nécessaires pour obtenir les services des meilleurs hommes.

M. Talbot a demandé au gouvernement de consulter le comité catholique et le comité protestant de l'Instruction publique sur les hommes à choisir pour faire cette enquête.

M. Daniel Johnson a tenté à plusieurs reprises d'amener les membres du gouvernement à donner des précisions sur les nominations à faire mais il n'a pas pu savoir quoi que ce soit, sauf que les nominations seront annoncées en temps et lieu et que le gouvernement prendra toutes les mesures pour s'assurer des services de gens dont la compétence est reconnue dans ce domaine. Ce seront par surcroit, a dit le premier ministre, des hommes en qui la province aura confiance.

Comme l'opposition continuait de poser les mêmes questions, le premier ministre a demandé de procéder plus rapidement et plus efficacement, dans l'intérêt de la population. "La session dure depuis des mois et le travail n'avance pas à cause de l'attitude de l'opposition" a ajouté M. Lesage.

La sanction royale aux récents bills du gouvernement Lesage

Le lieutenant-gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon, accordera cet après-midi, à 3 heures 15, la sanction royale aux bills du gouvernement et aux lois de nature privée adoptés par les Chambres provinciales depuis la dernière sanction le 2 février dernier. M. Jean Lesage y assistera et partira immédiatement après pour Ottawa où il participera, demain et vendredi, aux séances de la conférence fédérale-provinciale.

Daniel Johnson dixit

Les problèmes de l'éducation sont propres à tous les pays

(Par Joseph Voisard)

Le député de Bagot, M. Daniel Johnson, ancien ministre des Ressources hydrauliques, a dénoncé hier soir à l'Assemblée législative ces gens qui s'acharnent à déprécier tout ce que nous avons, au risque d'accentuer notre complexe d'infériorité. M. Johnson participait au débat sur le projet de loi créant une commission d'enquête royale sur l'enseignement. C'est en répandant ces bobards, de façon imprudente, dit-il, qu'on créera l'impression dans les autres provinces qu'au Québec, nous sommes arriérés, nous sommes la proie de l'obscurantisme.

M. Johnson a déclaré que les problèmes de l'éducation se posent à l'échelle mondiale. C'est un problème de croissance, dit-il. C'est le problème de ce flot d'enfants qui convergent chaque année, en nombre toujours plus imposant, vers les écoles. C'est le problème de l'industrialisation qui a engendré chez nous comme ailleurs le problème de l'urbanisation.

Même si nous avons des problèmes au Québec, poursuit M. Johnson, nous ne sommes pas si arriérés en regard des autres pays. Puis il cite ici la revue française "Réalités" qui décrit la situation de l'éducation en France, déplorant un déficit d'au moins 6,000 ingénieurs pour répondre aux besoins de l'heure dans le pays, notant que 50 pour cent des jeunes, au niveau primaire, quittent à la huitième année, réclamant un enseignement nouveau pour une France nouvelle ou déplorant, de façon générale, l'insuffisance du système d'enseignement français.

M. Johnson déclare aussi que chez nos riches voisins se posent des problèmes aigus dans le domaine de l'éducation. On en est au point, dit-il, dans certains Etats américains, de faire l'école par chiffres, par groupes, par suite de l'insuffisance des locaux ou du manque de professeurs. C'est à l'échelle du monde que se posent les problèmes de l'éducation.

On peut être fier de ce qu'a réalisé chez nous le Conseil de l'Instruction Publique, dit M. Johnson. On peut être fier de l'oeuvre dont l'Union Nationale a doté la province dans le domaine de l'éducation.

L'Union Nationale, ajoute M. Johnson, a respecté la priorité des besoins. Elle est allée d'abord vers l'essentiel, vers la masse. Après 40 ans de régime libéral, dit-il, la grande masse de la population n'avait même pas le minimum au niveau élémentaire. Les progrès furent tels qu'en 1958, dans l'enseignement spécialisé, par exemple, les 56 pour cent des jeunes Canadiens fréquentant les écoles techniques étaient dans des institutions de la province de Québec.

Dans le domaine secondaire, pour ne citer qu'un exemple, poursuit M. Johnson, je rappellerai le cas de ce séminaire que je connais bien, qui en 1944 ne recevait que $10,000 par année de l'administration provinciale et qui reçoit maintenant $170,000 par année pour à peu près le même nombre d'élèves.

En ce qui concerne le domaine universitaire, souligne encore le député de Bagot, c'est dans la province de Québec qu'on donne le plus de bourses, plus même que dans toutes les autres provinces ensemble.

Après avoir démontré en citant des revues qu'il y a aussi des problèmes d'enseignement en France, M. Johnson a souligné que pourtant, il n'y a pas là de comité de l'Instruction Publique, ni de conseil d'évêques, ni d'Union Nationale. On n'en peut donc blâmer les évêques . . .

Des voix du côté ministériel lancent au député de Bagot d'abandonner les mythes.

S'adressant au premier ministre, M. Johnson rétorque qu'il ferait mieux de moins s'occuper des mythes que des termites qui rongent son parti.

M. Lesage: Jamais nous n'avons eu de termites aussi puissants que les vôtres . . .

M. Johnson: Les nôtres nous ont gardés au pouvoir pendant 16 ans et vont bientôt nous y reporter . . .

Nous souhaitons, et c'est pour cela que nous voterons en faveur du bill 31, en deuxième lecture, a repris M. Johnson, que le gouvernement formera une commission en choisissant des enquêteurs qui ne voudront pas changer les bases de notre enseignement, mais seulement en assurer une meilleure coordination. Le député de Bagot recommande de ne pas choisir "des personnes trop profondément engagées dans certaines politiques".

M. Johnson dit que les commissions royales d'enquête prennent parfois des tangentes, en servant certains gouvernements, comme cela s'est produit dans le passé. On a fait admettre à la commission ce qu'on nie publiquement. Dernièrement, dit-il, l'opinion publique a été saisie d'une dérivation de la commission Massey qui est sortie du domaine qui lui était assigné pour entrer dans le champ de l'éducation, en faisant un accroc à l'autonomie des provinces.

Le comité d'enquête à l'oeuvre

Le comité chargé d'enquêter sur les problèmes de l'enseignement agricole et agronomique dans la province a déjà reçu une soixantaine de mémoires, communications ou résolutions dont il a commencé l'étude. On sait que le comité fut institué en octobre dernier par le gouvernement de la province et qu'il groupe des pédagogues et des spécialistes de belle autorité, sous la présidence du T. R. Père Louis-Marie Régis, O.P., ancien doyen de la faculté de philosophie de l'université de Montréal.

Cet organisme a tenu une quinzaine de séances plénières de délibérations et de consultations d'une journée entière dans différents centres de la province. Après avoir établi d'abord son programme de travail, le comité a recueilli, compilé et étudié une abondante documentation. Il enquête directement sur les lieux et auprès des intéressés. Tout le problème de l'enseignement agricole et agronomique retient son attention.

Le comité a de plus tenu de nombreuses séances en sous-comités. Au cours des prochains mois, il complétera son programme de visites des institutions provinciales et étrangères d'enseignement agricole.

En outre des organismes intéressés à la diffusion des sciences agricoles et agronomiques qui ont soumis des mémoires, un grand nombre d'autres viendront aussi soumettre leurs points de vues au comité. C'est notamment le cas de la Corporation des Agronomes de la province, l'Union catholique des Cultivateurs, la Coopérative fédérés de Québec, la Corporation des Instituteurs et Institutrices de la province, l'Union des cercles de Fermières, le Conseil des Salaisons du Canada, l'Institut canadien d'Education des Adultes, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, les Clubs 4-H, les services du ministère de l'Agriculture de Québec et d'autres.

Selon l'hon. Gérin-Lajoie

Deux mémoires "enterrés" par l'hon. M. Duplessis

Par HENRI DUTIL

Dans une conférence de presse, après la séance de l'Assemblée législative, hier après-midi, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a révélé que deux mémoires, le premier préparé par le ministre de la Jeunesse et du Bien Etre social du temps, M. Paul Sauvé, et l'autre par le département de l'Instruction publique, pour être tous deux présentés à la commission Tremblay, n'ont pas été déposés devant la commission par ordre de M. Maurice Duplessis, alors premier ministre de la province.

M. Gérin-Lajoie répondait au chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, qui avait déclaré, lorsque le ministre a relaté ces faits durant son discours sur l'éducation, la semaine dernière, que M. Gérin-Lajoie n'en savait rien, "puisqu'il n'était pas là".

M. Gérin-Lajoie a déclaré hier que, selon les faits relatés maintenant par le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, le mémoire préparé par M. Sauvé a été détruit et que l'autre a été placé dans une caisse scellée avec défense de l'ouvrir sans la permission du surintendant ou de M. Roland Vinette.

Le mémoire du surintendant de l'Instruction publique avait été préparé à l'automne de 1953 et durant l'hiver de 1954, à la demande du président de la Commission, le juge Thomas Tremblay. Ce mémoire, une fois prêt, fut soumis au premier ministre Duplessis qui ordonna qu'il ne soit pas remis à la Commission ni d'aucune façon publié ou distribué. Les 100 copies furent placées dans une boîte qui fut scellée et M. Gérin-Lajoie l'a montrée aux journalistes hier soir, à la fin de sa conférence de presse.

F. Hanley: l'U.N. se doit de parler de M. Barrette

Par Joseph Voisard

Le député de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, a reproché, hier, aux députés de l'Union nationale de n'avoir pas trouvé moyen de mentionner le nom de M. Antonio Barrette en énumérant les réalisations de l'ancien gouvernement en matière d'éducation.

M. Hanley parlait au cours du débat sur le projet de loi créant une commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province. Pourtant, dit M. Hanley, l'ancien chef de l'Union nationale a tant fait pour l'éducation, au cours de la dernière session, alors qu'il était chef du gouvernement.

M. Hanley s'est prononcé en faveur du projet dans lequel il voit "une excellente mesure". Le député de Montréal-Ste-Anne s'est dit heureux que la démonstration des étudiants de Loyola, vendredi dernier, ait été bien conduite et n'ait provoqué aucun incident désagréable.

Poursuivant son discours, M. Hanley se demande comment on a pu dépenser des millions et des millions de dollars en ces dernières années sans améliorer le pourcentage des inscriptions d'étudiants dans les institutions. M. Hanley se dit renversé de la situation qui prévaut à cet égard et que le ministre de la Jeunesse a décrite en présentant son projet de loi la semaine dernière.

Le député de Montréal-Ste-Anne croit qu'on encouragerait les jeunes à poursuivre davantage leurs études en améliorant les programmes sportifs dans les institutions. Puis il a déclaré que dans dix ans, il n'y aura plus de place au Canada pour la main-d'oeuvre non compétente.

M. Hanley a déclaré que le projet de loi actuellement à l'étude aurait dû être présenté il y a vingt ans aux Chambres. Si on l'avait fait alors, dit-il, cinquante pour cent de la jeunesse se rendrait aujourd'hui au niveau de la septième année.

ÉVITEZ LA GRIPPE!

en prenant les précautions nécessaires. N'abusez ni du travail ni du jeu, dormez beaucoup, mangez modérément et fortifiez votre organisme en prenant un bon tonique.

SIROP FELLOWS

(NOUVELLE FORMULE RENFORCIE ET CLAIRE)

est reconnu, depuis 50 ans, comme le tonique stimulant idéal contenant les minéraux essentiels et autres éléments mélangés de façon à être facilement assimilables aussi bien par les enfants que par les adultes. Facile à prendre, efficace et d'action prompte.

"Après que j'eus attrapé une indigestion et qu'il m'eut laissé une addition de $45.00 de repas, il m'a annoncé qu'il avait donné sa commande à notre concurrent."

"Du poisson sans citron? Quel dommage!"

Le citron frais Sunkist . . . quel assaisonnement pour relever la saveur d'une truite dodue, de la sole importée ou du riche saumon frais! Votre plat de poisson sans le piquant du citron frais? Inconcevable, n'est-ce-pas?

Exigez

Sunkist

frais de l'arbre de Californie et de l'Arizona

Marque déposée

ÉCONOMISEZ SUR CES SPÉCIAUX POUR ENFANTS

UNITED MAGASINS

CHEMISES DE TOILETTE

1.59

Cotonnade "Sanforized" mercerisée et de bonne qualité. Chemises blanches avec poignets français et boutons de manchette. Avec boucle papillon. Grandeurs 4-6x.

CHEMISES-T POUR GARÇONS

1.00

Beau tricot de coton peigné et souple. Col ouvert à l'avant, manches courtes. Beige, bleu, gris et or. Grandeurs 2, 4 et 6 ans.

1.98

PANTALONS "PUDDLE"

Jambières genre boxeur en tissu imperméable résistant à toutes les intempéries. Courroie élasticisée aux pieds. Variété de plaids. Grandeurs 2-7 ans.

1.59

JODPHURS EN VELOURS

Côtelé de coton résistant. Glissière aux jambes, courroies à l'épaule. Rouge, or, brun, loden. Grandeurs 1-3.

ENSEMBLES

Pour ENFANTS

Ensemble 3 articles pour garçonnets et fillettes. Cotonnade infroissable "lavez et portez". Grandeurs, moyennes, grandes, très grandes. Culottes caoutchoutées.

2.98

Cotonnade à bas prix - Deux modèles

1.98

Jupes très amples, manches courtes bouffantes et col Peter Pan. Plaids multicolores en bleu, rose, vert, apricot. Cotonnade lavable. Grandeurs 2-3x.

ENSEMBLES 3 ARTICLES

POUR ENFANTS

5.95

Jolis ensembles 3 articles que les garçonnets et fillettes porteront avec fierté ce printemps. Profitez du bas prix de vente actuel. L'ensemble comprend: manteau, jambières à glissière et bonnet au casquette. Tissu moucheté de qualité "Arnel" dans les tons de rose, menthe, bleu. Tailles moyennes, grandes et très grandes.

Ensemble en cordé Bedford

2 articles

2.98

Solide cordé de coton. Pantalon genre boxeur ayant braguette à glissière et taille élasticisée. Chemise-T à rayures jacquard, manches courtes, col ouvert à l'avant. Grandeurs 2, 3 et 4 ans dans les tons or, antilope, vert.

REPUTE POUR MEILLEURES VALEURS

UNITED

QUEBEC :

240 Est rue ST-JOSEPH - 763 Est rue ST-JOSEPH

2446 Boul. SIR WILFRID LAURIER CENTRE D'ACHATS Ste-FOY 4310 1ère AVENUE, CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG

JONQUIERE - CHICOUTIMI - RIMOUSKI

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous : Alalante Beauport, Camp-Valcartier, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, L'Ane.-Lorette Les Saules, Lévis Loretteville N.-D des Laurentides, Orsainville, Québec Québec-Ouest, St-David, St-Emile Ste-Foy St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville Montmorency

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.80 par année.

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean : 5c la copie ou $15.00 par année.

Sept-Iles, 50 par semaine sans égard au nombre de jour de publication ou $25.00 par année.

Dans les autres centres on la distribution se fait par porteurs : 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois $3.00; 1 mois, $1.25. Ailleurs au Canada 1 an, $12.00; 6 mois $6.50; 3 mois $4.00 ; et 1 mois, $1.50

Etats-Unis et pays faisant partie de l'Union postale: 1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois $4.50; 1 mois, $1.75.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée

ANNONCES CLASSEES
Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coûts minimum	.30 $1.00
3 ins. consécutives. Escompte de 12%	
6 ins. consécutives. Escompte de 20%	
24 ins. consécutives. Escompte de 20%+15%	
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Annonces de l'extérieur	
Strictement payables d'avance. Pour casé, frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès	$2.00
Services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.03
Avis dans carnet mondain	$2.00
Remerciements pour faveur obtenus: même tarif que les annoncées classées, minimum	$1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 5 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

VOUS CHERCHEZ de l'emploi ? Ecrivez-nous. Nous offrons de vous établir commerce à votre propre compte. Soyez représentant de notre compagnie dans votre localité ; bénéficiez d'une commission de 45 pour cent. Vos revenus pourront atteindre de $50 à $85 par semaine. Nous vendons cosmétiques, culinaires, remèdes de famille, thé, café. Période d'essai : 30 jours sans risque. Jito. Dépt. D, 5130 St-Hubert, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

DU ST-BERNARD au Pompon Français. Léon Sanfaçon, Lac Beauport. VI 9-3121.

SERINS — CHIENS

NOURRITURE Justrite, remèdes Pulvex. Demandez notre catalogue d'animaux favoris. La Maison Langevin, 281 Couronne. — LA 3-0619.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2 PIECES, cuisinette, boudoir, meublées, chauffées, entrée seule, libre 1er mai, $65.00. LA 7-1162 ou LA 7-5974.

ST-RODRIGUE, 2 pièces, meublées, chambre bain, cuisine, piscine, autobus. — MA 3-7212.

2 PIECES, salle de bain, chauffées libre 1er mars, Royal Trust LA 2-4031. Soir LA 3-4556.

2 PIECES, salle bain, refait à neuf, très propre. MU 1-1536.

ST-SACREMENT, Flat meublé, poêle 220, frigidaire, etc. 1 Emile Côté, Appt 1.

DEMOISELLE désirerait partager 4 pièces avec personne honnête. LA 3-3293 - MU 3-8732.

BACHELOR meublé à louer. 830 Fraser. Appt 2. MU 3-9555.

23 DES REMPARTS, rez-de-chaussée 3 pièces meublées pour 1 ou 2 personnes, $70. LA 2-4055, le soir LA 9-5246.

230 AVE DE BERNIERES, chambre, permis cuisine. Tél.: La 3-4639.

3 PIECES, chambre bain, meublées, 2 personnes, sobres, honnêtes, 307 Du Pont, appt 2. — LA 4-7453.

CUISINETTE, boudoir meublé, eau chaude année. S'adr.: soir 785 St-Patrick.

ST-PASCAL, 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, adultes seulement. MO 1-2101.

ST-ALBERT, 213, Des Lilas Est, sous-sol, 2 appartements meublés, très moderne, entrée seule. MA 3-2812.

2 PIECES chauffées, 220, entrée seule, libre. LA 4-7998.

ST-PASCAL, Flat neuf, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, frigidaire. — MO 3-0226.

2 PIECES, meublées, réfrigérateur, couple tranquille. 1049 St-Michel. 524-0050.

2 PIECES, meublées avec télévision. — Tél.: 523-0421.

RUE ST-JOSEPH, 1 ou 2 pièces, meublées, réfrigérateur, bain privé, poêle électrique. LA 5-9426, soir LA 3-5239.

CANARDIERE près hôpital l'Enfant-Jésus, 4 pièces chauffées, éclairées, plus chambre bain, meublées, poêle, frigidaire, balcon, entrée seule, libre. — 822-4831.

2 APPTS chauffés, éclairés, parking gratuit. 1560 Chemin Ste-Foy. MU 1-5898.

2 GRANDES PIECES, plus chambre bain meublées au complet, maison neuve, autobus. MA 3-0459. 288 des Frênes Ouest.

MAI, bachelor moderne, meuble, entrée seule, cuisine, boudoir, bain. MU 1-2293.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

2 HOMMES d'affaires célibataires désirent appartement 3 pièces meuble, Sillery ou Ste-Foy. LA 2-3994.

13 ARGENT A PRETER

MU 1-2802
UN APPEL SUFFIT

POUR emprunter en 1ère et 2e hypothèques, $1,600 à $13,000. Service rapide et discret. Aucun dépôt. Inf.: S.I.F. 1535 rue Garnier, Québec.

TERME 5 A 20 ANS

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

ARGENT sur HYPOTHEQUES

PREMIERE et deuxième hypothèques, intérêt à partir de 7%. Remboursement à longs termes. Villes et campagnes. La Société d'Aide Financière du Québec, 265 St-Joseph Est, Québec. — Tél.: LA 2-6464.

PRETS PERSONNELS

PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

PRETS
2ième hypothèque
Taux à partir 6%
POUR 5 A 7 ANS
Service rapide
Québec et banlieue seulement.
J.-E. LAMOTHE
VI 2-3615

13 ARGENT A PRETER

PRETS 1ère et 2e hypothèques, résidentielles ou commerciales. Québec. Taux à partir de 4%. Le Crédit Hypothécaire Inc., Bailliargeon & Carrier, notaires, 38 Desjardins, Québec. Tél.: LA 5-4637. Demandez André Lepage.

1ère et 2ème HYPOTHEQUES Québec, banlieue seulement. Samson, Samson, Gascon & Mercier, notaires. 970 avenue Cartier.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600 et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. Service Finance Corp. 466 la Couronne. Tél.: LA 3-8109 — LA 3-9829.

$1,600 — $75,000 DANS province. Prêt Hypothécaire Laurentien. LA 9-8234. Soir LA 9-1813.

SI VOUS DESIREZ une amélioration à votre propriété, nous vous prêtons l'argent nécessaire pour une période de 3 ans. Aucune hypothèque ne sera enregistrée sur votre propriété. Vous commencez à payer seulement au mois de juin. Service à domicile. Prompt, confidentiel. Demandez Gérard Bédard. — MU 3-9138.

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée, 466 de la Couronne, jour: LA 2-3968, — soir : OL 3-7908.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, taux 7% Québec et banlieue. J.-E. Lamothe. — VI 2-3615.

STANDARD FINANCE Corp. LA 2-4069, 895 d'Aiguillon (coin d'Abraham), 1ère et 2e hypothèques, service rapide.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, ville et campagne, taux à partir 7%, service rapide. Lucien Simard Enr., 466 de la Couronne, chambre 103. LA 2-1526.

ARGENT A PRETER sur tout genre de propriété. LA 5-6823 — OL 3-3359.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, taux 7%, Québec et banlieue. J.-E. Lamothe. — VI 2-3615.

2e HYPOTHEQUE

J'AI $35,000 à $40,000 par mois à prêter en 2e hypothèque dans Québec et la banlieue à un des plus bas taux d'intérêt à Québec, jusqu'à 10 ans pour rembourser. Service rapide. MA 3-0508.

PROPRIETAIRES

VOUS AVEZ besoin d'argent? Appelez A. Lacroix, 285 St-Joseph Est, profitez des meilleurs taux et conditions. Consultations gratuites. Le jour LA 2-6591. Le soir LA 9-1528.

PRETS HYPOTHECAIRES

Pour l'amélioration de votre maison et besoins personnels.

Jusqu'à $10,000.00 — District de Québec et rayon de 50 milles —

Taux raisonnables

COMMUNITY FINANCE Corp.
466 DE LA COURONNE
Geo.-A. Leclerc — LAfontaine 9-4571

24 BONNES DEMANDEES

BONNE DEMANDEE, gros lavage en dehors, chambre seule, bon salaire. — LA 7-6807, 1041 Marguerite Bourgeois.

SERVANTE pour ouvrage général, bon salaire. S'adr.: Mme Fortin, 330 rue du Pont.

POUR OUVRAGE général dans maison moderne, 8 pièces avec tous les accessoires automatiques, 3 enfants, 2 à l'école. Femme de ménage une fois la semaine, très bon salaire, chambre seule, références, MU 3-9516 — 1405 des Gouverneurs.

BONNE demandée, bon salaire, pas cuisine, 80 rue St-Louis. LA 2-3239.

POUR ouvrage général, maison, chambre, chambre bain privées. LA 3-3378 — MU 3-9862.

PERSONNE fiable, âgée 30 ans ou plus, pour garder maison, salaire raisonnable, logée, nourrie. 529-5072.

SERIEUSE, 20 ans plus, aimant enfants (3), bonnes références. LA 7-9500.

BON SALAIRE, fille sérieuse 3 adultes, chambre seule, radio, télévision. S'adresser après 6 heures p. m. 758 St-Cyrille-Ouest. Jour : LA 5-4915.

BONNE demandée, petite famille. Bon chez soi. Bon salaire. OL 3-5415.

OUVRAGE général. Bon chez soi, — 525-9331. Après 8 hrs 627-9227.

BONNE sérieuse et travailleuse, sachant faire cuisine, pour ouvrage général dans maison privée. LA 4-3715.

JEUNE FILLE sérieuse avec expérience, pour ouvrage à l'année, dans maison privée, 4 enfants, laveuse de vaisselle, chambre seule. MA 3-1681.

24a BICYCLE

BICYCLES neufs, réparation, accessoires. Paul Turcotte, 210, 13e Rue. La 4-2680.

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE $4.00 Vente brûleurs Victor, Kemac, Breeze, Boston Fournaises, Farent, 198, 3e avenue. LA 4-4990.

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. — TEL.: LA 3-6821. Huile pour brûleur.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH Est, Grand bureau à louer, St-Cyr & Frère, 754 est St-Joseph. LA 2-1233.

126, rue St-Pierre, Québec. Rez-de-chaussée pour bureaux ou salle d'exposition, environ 1,500 pi. ca. et 3e étage, environ 2,000 p. c. Loyer à bon prix. Adressez-vous à Mme Laroche, 122 rue St-Pierre, Québec ou téléphonez à Montréal, VI 4-0192, M. April à nos frais.

COIN ST-JOSEPH, St-Dominique. Bureau, salle d'échantillon, chauffé. — LA 2-2962.

CENTRE D'ACHATS Canardière. — 3000 pieds, bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur, L. Cassulo, 1026 St-Jean.

748 RUE ST-JEAN, chauffés, 200 à 600 pieds. LA 3-5427.

EDIFICE Marché St-Roch — Bureau à louer, propre, spacieux, bien éclairé. Prix convenable. LA 3-2304.

BUREAU chauffé, éclairé, $40.00. Edifice Blondeau, 502, 1ère Ave. LA 9-4908.

RUE ST-JEAN, bureau, conviendrait pour ajusteur ou location. LA 2-0117.

1er ETAGE, chauffé, bureau, logement, 4 pièces, 165 St-Jean. LA 7-1059.

2 BUREAUX à louer, édifice neuf, 865, St-Jean. LA 4-0918.

EDIFICE GUILLEMETTE

466 DE LA COURONNE, près Blvd Charest, bureaux modernes, ascenseurs automatiques, ascenseurs passagers et "freight". Divisions au choix du locataire. S'adresser Georges Wagner, Suite 214. Jour LA 3-8109. Soir MU 3-4026

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. LA 3-6945.

QUARTIER latin, excellente nourriture, $23.00 semaine. Ecrire Dépt 204 Le Soleil.

LEVIS, bonne pension, pour homme, prix raisonnable. TE 7-1000.

ST-PASCAL, chambre et pension, conviendrait pour monsieur. MO 3-7098.

ST-PASCAL, centre, chambre et pension, monsieur de préférence. MO 1-2771.

CHAMBRE et pension, dans maison privée, $18.00 par semaine. 523-3140.

40 CHAMBRES A LOUER

2 BELLES grandes chambres, balcon, bien meublées, 2 personnes. LA 3-9901.

AVENUE MURRAY, $6.50 par semaine, tranquille, près autobus. LA 7-4137 — LA 7-4487.

CHAMBRE avec cuisinette, double, simple, eau chaude année. 24 Couillard.

GRANDE chambre avec eau chaude. Tél.: 523-7187.

GRANDES chambres, avec poêle 220, entrée privée. 58 rue St-Louis, pas téléphone.

CHAMBRE neuve, téléphone, lavabo, entrée privée, stationnement, homme seulement. — 681-2960.

RUE ST-JEAN, grande chambre avec lavabo dans la chambre. LA 3-0117.

314 MAISONNEUVE, chambre cuisinette, poêle, frigidaire, téléphone, entrée indépendante. LA 4-5088.

DEMOISELLES, dames, boudoir, téléphone, frigidaire, avantageux. 816 St-Patrice. LA 3-2290 soir.

HAUTE-VILLE, pour monsieur bon chez-soi. Tél.: LA 7-9584.

CHAUFFEE eau chaude année, monsieur. 28 Crémazie Ouest. 523-4930.

CHAMBRE à louer pour monsieur. Tél.: 663-0341.

40 CHAMBRES A LOUER

COMMENCEMENT Sillery, boudoir, ou grande chambre meublé, avec toilette, couple ou filles. MU 3-7405.

CALIXA LAVALLEE, étudiant ou personne avec situation, chambre meublée. 681-3340.

343 MAUFILS. Tél. : MO 1-1891.

ST-ROCH— Chambre meublée, pour personne honnête. 559 L'Eglise.

GRANDES CHAMBREs avec poêle 220, entrée privée. 58 rue St-Louis.

PRES Boul. l'Entente, chambre avec chambre bain, entrée privée, 1er plancher, fenêtre sur rue. MU 3-0466.

BELLE chambre ensoleillée à louer, pour monsieur. 395 Dorchester.

PRES CHATEAU, Fiat meublé, eau chaude année. Permis cuisine. LA 2-0236.

ST-ALBERT, Chambre près 1ère Avenue et Centre d'Achat. MA 3-0113.

BELLE grande chambre avec lavabo. S'adr.: 278 Dorchester. LA 5-9485.

PRES hôpital St-Sacrement, pension si désiré, monsieur préférence. LA 7-5064.

2 APPTS meublés, chauffés, éclairés, tranquille. Calixa-Lavallée, MU 3-6863.

MAGNIFIQUE chambre propre et tranquille. Calixa-Lavallée, MU 3-6863.

FLAT et chambre à louer, meublés, chauffés, entrée seule, près centre industriel. LA 7-9713.

AVE CARTIER, grande chambre, lits jumeaux, très propre. Tél.: LA 2-4583.

POUR une ou deux personnes, lavabo. Après 6 hres, 6½ Christie.

GRANDE chambre moderne, chauffée, monsieur distingué. S'adresser LA 3-2050.

GRANDE chambre en avant, 1er plancher, personne âgée couple nourriture soignée. LA 5-8906.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 Marie-Incarnation. — Tél.: LA 7-7490.

BOIS, charbon, camionnage général. S'adresser L. Verreault, 523 Napoléon — LA 5-6231.

45 CHEVAUX, VOITURES

AUBAINE
5 CHEVAUX TROTTEURS

EQUIPEMENT au complet, ainsi que écurie. Alph. Blondeau. Tél.: LA 9-4908. Soir: MA 3-1747.

48 CLAVIGRAPHES

LES Agences Legare Enr., 346A Bergemont, LA 4-8694. Clavigraphe, ameublement et accessoires pour bureau, école, restaurant. Fabrication bois et acier. Téléphonez pour informations.

MACHINES neuves à additionner, $39.95, à écrire $69.50 coffre-fort $99.50, secrétaire 50 x 30, $79.50. Aussi usagé. Universal Business Machine, 295 Du Pont. LA 9-7963.

CLEMENT & CLEMENT inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est. Téléphone: LA 5-4823, $6.00 par mois, $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester. LA 5-5158.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal Underwood, 530 Côte d'Abraham — Tél.: 522-1939. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

53 COMMERCE A LOUER

CHARNY, Garage à louer avec outillage, peinture, mécanique. TEL.: TE 2-2867.

SALON DE COIFFURE

A LOUER, Voisin de la gare d'autobus, libre 1er mai. Etat neuf, très achalandé. Tél. : LA 2-2587. Soir LA 7-7843.

54 COMMERCE A VENDRE

COMMERCE de meubles, St-Roch, $4,500.00. S'adresser 240 la Couronne.

SALON coiffure à vendre, Carré Jacques-Cartier, gros chiffre d'affaires avec clientèle établie. Aubaine, cause départ. Appelez Jerry St-Arnault. — MU 3-0911.

KIOSQUE à crème glacée molle, très propre, bien situé, sacrifier $800.00. — OL 3-7886.

COTE SUD, hôtel bar, grill, petite mine d'or, échangerait. LA 7-8634.

EPICERIES licenciées, tavernes, boucherie, maisons de chambres, motels, etc. LA 7-1732.

ST-SAUVEUR. Maison de chambres, 12 appts meublés, $3,000. Roger 524-2542

STADACONA. Fond commerce d'épicerie moderne, bon chiffre d'affaires. Bouchard. LA 9-2375.

GARAGE et maison privée, bien établi, grosse clientèle. S'adr. Paul Roy, La-Durantaye, Co. Bellechasse.

JACQUES-CARTIER. Restaurant comptoir-lunch moderne, prix d'aubaine. Boileau. LA 9-2575.

BOULANGERIE, spécialisée, revenu net, $12,000. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

TAVERNE, rue de la Couronne. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

EPICERIE licenciée, bon poste, faut vendre, petit comptant. LA 2-1527.

RESTAURANT licencié, poste idéal, affaires prospères. LA 2-1526.

ST-MALO, bâtisse garage, réparation, outillage, machinerie, avec logement 4 pièces, chauffées huile. Acompte $8,000. LA 9-1711.

ST-FRANÇOIS d'Assise, salon coiffure moderne, $1,800. Bouchard. LA 9-2375.

MANUFACTURE pantalons, en opération, 100 milles Montréal. Bonne condition. Cause maladie. Ecrire Dépt 503 Le Soleil.

COMMERCE tabagie, revenu $700 à $900 net par mois. Acompte $8,500. — MA 3-9182.

NEUVILLE, restaurant 12 tables, ameublement complet avec logement 8 pièces, terrain. Acompte $5,000. Lamothe. VI 2-3615.

ST-SAUVEUR — Restaurant 8 tables, ameublement moderne. Aubaine pour prompt acheteur. Comptant $700.00, balance facile et sans intérêt. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

BOULEVARD TALBOT, restaurant comptoir-lunch. Acompte $2,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

CO. BELLECHASSE, épicerie, maison 11 pièces, libre immédiatement. Acompte $3,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

RESTAURANT LICENCIE
BIERE ET VIN

100 PLACES, air conditionné, direct propriétaire, prix de l'équipement. S'adresser 470, 8e Rue, entre midi - 6 heures. LA 3-8660.

PHARMACIE A VENDRE

APPELER le soir à MU 1-1124.

55 COMMERCE DEMANDE

AVONS clients très sérieux qui désirent commerce ou agences dans Québec. Paierais comptant. Appeler J.-H. Paquet, jour, LA 9-3311. Soir, LA 3-5034.

COMMERCES demandés, avons acheteurs. L. Hunt, 794 St-Jean. LA 9-5582 - LA 7-2091.

61 DEMENAGEMENT

DEMENAGEMENT local, longue distance. Québec Moving & Warehousing. Tél.: LA 9-2155.

63 DIVERS A LOUER

MACHINE à coudre Singer à louer $1.50 par semaine. 324 St-Joseph Est. Tél. : LA 2-8129.

ROBES mariées, soirées, crinoline, bouquets, trousseau baptême. 123 Crémazie. LA 5-6434.

SALON Camillia Nadeau, robes mariées, crinolines, diadèmes. 820 Cartier. — LA 3-7492.

ATTENTION A LOUER, clavigraphe $5.00 mois. Additionneuse $7.00 mois. OL 3-1694.

LEA NADEAU Enr. Robes de mariées, soirées, demoiselles d'honneur, crinoline, capes fourrures, louer ou vendre. 2017, 1ère Avenue. LA 4-3724.

64 DIVERS A VENDRE

MACHINES d'amusement; vendeuses automatiques; location phonographe soirée, disques neufs, usagés. Lemieux Amusements. 634 St-Vallier Ouest.

64 DIVERS A VENDRE

VICTOR DRAPEAU Enr. Vendons, achetons, échangeons, meubles, etc. — LA 3-7991.

A SACRIFIER, machine à coudre automatique, 1960, neuve. OL 3-7977.

MACHINE à coudre avec meuble arborite, à sacrifier. LA 7-6569.

MACHINES NEUVES à additionner, $79.95, à écrire $69.50, coffre-fort, $99.50, secrétaire 50 x 30, $79.50, aussi usagé. Universal Business Machines, 295 Du Pont. — LA 9-7963.

TELEVISION — Différentes grandeurs, toutes marques modèles, vendues avec garantie. LA 9-3522.

LECTURE populaire, sérieuse, romans, etc., vendre, échanger, bas prix. — LA 5-6402.

AMEUBLEMENT complet de magasin de lingerie pour dames. LA 4-4692, local 20, ou soir MU 3-7927.

NOUS achetons, vendons, livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques, vieilles armes à feu. M. Gilbert, 1096 St-Vallier Est. Tél. : 522-0047.

BAIN, toilette, lavabo, neuf et usagé, 1115 St-Vallier Est. LA 4-3382.

OCCASION exceptionnelle, se procurer balayeuses, polisseuses et machines à coudre. Prix très bas. Une dame sera à votre service. Ecrire dépt 422 Le Soleil.

PUPITRES, chaises roulantes, lit d'hôpital. Demers, 240 la Couronne. 522-2685.

ACHETER au prix d'entrepôt c'est payer meilleur marché pour des meubles neufs ou usagés. Croteau Ltée, 154 du Roi. LA 5-9426.

ORGANETTE, riche set de chambre, lits jumeaux, set dinette fer forgé, etc. — 653-5561.

BUREAU d'exécutif avec annexe, classeurs, fauteuil, tiroir avec coffre-fort, provenant de la liquidation de La Belle Furniture, état neuf, à sacrifier. — LA 3-3760.

SETS chambre, salon, cuisine, laveuses, poêles, pick-up, meubles, etc. Drapeau Enr. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

HOBBY devenant de plus en plus populaire. — Les Avions Miniatures, — Choix complet dans les avions, moteurs, accessoires, etc. Catalogue sur demande. — 0.35 S.S.C., 1315 Maxfield, Québec 6.

COSTUME 8 ans, exclusivité. LA 2-2365, avant 3 hres, sinon après 6 hres.

FIANCEES, R. S. V. p., machine à coudre, batterie cuisine, set vaisselle. Coutellerie $10.00. MA 3-0462.

ROBE mariée 16 ans, 547 Mazenod, 2e, après 5 hres.

REFRIGERATEURS de toutes marques et grandeurs, vendus avec garantie. — LA 3-3760.

LESSIVEUSES reconditionnées à neuf, de toutes marques avec garantie — LA 3-3760.

POELE à bois ou huile, comme neuf, à sacrifier. — LA 2-6898.

TELEVISIONS 17" et 21", très propres, condition facile. LA 3-3760.

REFRIGERATEUR Astral, lessiveuse monitor, set salle à diner, bargain. — LA 3-3760.

AUBAINE, poêle électrique 220, petit frigidaire, lessiveuse automatique. TEL.: LA 7-6082.

ACHETONS, vendons, échangeons, Marceau Meubles Usagés, 432 Mgr Gauvreau. LA 3-5629.

TRES belle robe mariée, avec crinoline, diadème longue, blanche, 12 ans. — OL 3-0113.

SET SALLE A DINER, 9 morceaux, $50. Tél.: LA 4-7682.

DAVENPORT, lit simple noyer, 36 pouces, matelas, sommier. LA 7-7256.

FRIGIDAIRE LEONARD, 8 pieds, toute offre raisonnable acceptée. LA 7-9213.

ROBE FILLE d'honneur ou bal 12 ans, lilas. MO 1-4245.

POELE Norge à vendre. Soir, 6 et 8 p.m.: LA 7-4473.

BUREAU de monsieur, de qualité, plate et miroir, $100. — OL 3-3176.

TAPIS, set chambre, mobilier, salon et cuisine, prix d'aubaine, OL 3-5660.

MENAGE à vendre, très propre, cause départ. 15 Buade. 523-1862.

$45.00, MACHINE à coudre, électrique, neuve, garantie 25 ans. Singer électrique usagée, $20.00. LA 4-3825.

MANTEAU fourrure, seal brun et rat musqué drab. LA 2-0472.

EQUIPEMENT et bâtons golf "Lady Campbell" custom built. 683-3534.

POELE électrique, laveuse, sécheuse automatique, set de salon à vendre, cause départ. 390, 1ère Rue.

LISEZ ceci, nous achetons, vendons des sets de poids et haltères neufs et usagés. Gymnase olympique, 695 St-Vallier Est. Tél.: le soir LA 3-0712 ou MO 3-0548

EQUIPEMENT de boucherie usagé Hobart. Balances calculatrices, hacheviande, scies à viande, tranchoirs, Steakmaster, délicatisseurs. Prix raisonnables, conditions faciles. Victor Butchers' Supply Inc., 775, Côte d'Abraham, Québec.

MOULIN ELECTRIQUE, radio combiné, 2 paeux carriole, poêle électrique, double, etc. LA 7-2404.

SOFA lit, chaises, bleu charcoal, 14½ verges tapis viscose, 27 pcs large, bleu turquoise. MU 1-1731.

POELE combiné huile et électrique, système à l'huile, drum, cruche, waterfront, $75.00. Tél. : LA 7-5298.

MACHINE à coudre automatique. Etat neuf. S'adresser LA 7-0904.

3 FAUTEUILS salon, 3 tables de bout, lit simple avec matelas. Bonne condition. LA 4-6428.

MANTEAU printemps dame 14, costume brun tweed 12, tapis passage, neuf, 11 verges, divan-lit, sommier, matelas, bureau $38, etc. TEL.: 683-0113.

POELE électrique 110, avec fourneau, divan-lit, parfaite condition, prix ridicule, 510, Belleau, 3ème. LA 3-3600.

TAPIS, set chambre, set cuisine, set salon. Après 6 P.M. — OL 3-7945.

ROBE de mariée à vendre. — S'adr.: MU 3-0424.

LAVEUSE Beatty, très bon état fournaise à l'huile, carburateur. LA 9-3522.

MIROIRS à vendre, prix du manufacturier, 30 x 60, $15.00. 28 x 48, $7.00. S'adr.: MA 3-0924.

WOOFER trompette cross-over à échanger pour convoiciale, valeur $145. — MO 3-9727.

POELE 220 volts, 30" Gurney, tout automatique comme neuf. Appelez après 5 heures. LA 3-2046.

POELE à vendre avec brûleur, parfaite condition, $50.00. Tél.: 683-0133.

TELEVISION General Electric portative sur garantie. TR 2-2388, après 8 hres.

PLUSIEURS robes mariées, soirées, $10, $15, couronnes gratis, crinoline. — LA 5-6434.

NEUFS manteau mouton Perse, rat musqué, $125, chat rasé, $220. LA 5-6434.

DU NOUVEAU à Québec. Service de réparation, machine à coudre à domicile, estimé gratuit. Centre Couture Montcalm. 1758 Canardière. 683-0134.

25 SECHOIRS de salon coiffure usagés, bonne condition, $40 à $90. S'adr.: Lemieux Beauty Products Ltd. 525 de l'Eglise. 525-7197.

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue St-Paul. Tél.: LA 9-1741.

AUBAINE

1 CAISSE enregistreuse de marque National, 1 coffre-fort, de marque Monarch, 1 TV — F.M. Aligment Signal Generator, de marque Hickok, No 610.A, 1 Press Drill Atlas, 1 meule électrique sur roulement à billes, 1 compresseur à air, 1 Time recorder, de marque Cincinnati, un lot de door Chimes — Haut-parleurs, Milliampere Metro — Transformateurs, condensateurs, etc. — Le tout sera vendu à très bas prix. Information LA 2-1735 ou s'adresser à 212, 9e Rue, Québec.

67 ENTREPOTS A LOUER

CENTRE commercial 216, 3ème Avenue. 3 étages, 25 x 45. LA 2-3445.

ST-MALO, entrepôt 25 x 45, facile d'accès à l'année. Tél.: LA 7-2524.

PRINCE-EDOUARD, coin Daulac, 25 x 45. Langevin, 281 Couronne. LA 3-0619.

ENTREPOT avec bureau, haute-ville, monte-charge, facilité stationnement. — LA 7-4190.

68 ENTREPOTS A VENDRE

ENTREPOT, aussi grands terrains. Centre industriel St-Malo. Tél.: LA 7-1732.

NOUVEAUX MARIES ?

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS SEULEMENT AU

Foyer des Laveuses & Meubles Enr.

239 ST-VALLIER OUEST (Face Sylvio Marceau)
TERMES FACILES SI DESIRE
Pour appointement LA 3-4638 — LA 2-6651

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS — 1070 Saint-Jean. Jour, soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français, sténographie, dactylo, comptabilité. — Tél.: LA 2-7490.

BART SCHOOL, cours jour, soir, spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français — Tél. : LA 2-5889 — LA 2-6160 — OL 3-1853. 751 Côte d'Abraham.

PROFESSEUR demande, classe pour d'ici la fin d'année dans banlieue de Québec. LA 9-3160.

L'ORIENTATION professionnelle en construction. Les cours de techniciens, hommes d'instrument, et estimateurs. Durée trois mois. Un bureau de placement. Ces trois services de Poly-Construction à votre disposition. 41 Blvd des Alliés. LA 4-4561.

HOMMES DEMANDES

PENSEZ à votre avenir, apprenez à bon marché métier soudeurs, haute précision, mécanique, automobile, moteur Diesel. Demandez prospectus. Ecole Métiers Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.

INSTITUT DENYS

JOUR - SOIR, par correspondance. Cours 6e à 12e année commerciale et scientifique, cours d'été. Examen du Département de l'Instruction publique. Conversation anglaise. Comptabilité supérieure, sténo-dactylo. Préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 728 St-Jean, Québec. LA 9-3751, MU 1-2808.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

POUR votre propre commerce, conseillère, gérante. Doraldina Cosmetics. Mme Gingras. 820 des Jésuites, Québec. — MU 3-8667.

VENDRE ligne de bas au complet pour hommes, femmes et enfants. Aucune expérience nécessaire, temps partiel, pouvez faire revenu intéressant. Ecrire Case Postale 174, Sherbrooke.

MESDAMES, avez-vous du temps libre? Les Cosmétiques Avon offrent opportunité aux dames ambitieuses désirant gagner un revenu pour leur famille. Nous vous aidons à réussir. Informez-vous aujourd'hui. LA 3-7706.

$23 SEMAINE, porter jolies robes vous seront données comme boni. S'agit montrer vêtements North American Fashion Frocks, amies. Nul besoin sollicitation, capital, expérience. — North American Fashion Frocks, Ltd., 3425 Boulevard Industriel. — Dépt G-3892 Montréal, 39.

SOLLICITEUSES

SOLLICITEUSES au téléphone demandées pour compagnie de vente à domicile. Doit avoir expérience de prendre des appointements. Temps plein seulement. Faire application pour plus de détails en appelant 529-4174 — 10 hres a.m. à midi et 2 hres p.m. à 5 hres p.m.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

FILLE demande emploi le soir à la maison, dactylographe ou autre, excepté cosmétiques). Tél.: LA 3-4507.

DEMANDE travail domicile, pour dactylo, comptabilité, après 6 hrs. 681-4853.

JEUNE FILLE bilingue, demande ouvrage de téléphoniste, ou caissière. TEL.: LA 9-3875.

APPRENTIE coiffeuse, ambitieuse et dévouée, expérience 3 mois. LA 9-7895.

COUTURIERE spécialisée haute-couture, prendrais ouvrage à la maison. LA 4-8544. Mlle Beauchesne.

77 FILLES DEMANDEES

STENO-DACTYLO bilingue, avec expérience. Très bon salaire semaine 5 jours. S'adr : en personne 2020 Mgr Gauthier, Giffard.

STENO-DACTYLO, bilingue, expérience, très bonne position, bureau d'avocat. — 524-5226.

COMMIS de bureau dans un magasin, sténo, dactylo, expérience, bon salaire. S'adr.: 59 St-Joseph-Est.

FILLE de chambre demandée, bon salaire. S'adr.: 1194 St-Vallier Est.

JEUNE FILLE demandée pour comptoir-lunch, propre et honnête avec de bonne référence. S'adresser à 19 rue Couillard.

CAISSIERE pour le soir avec expérience et références. S'adr.; en personne, 465 de la Couronne.

84 GARÇONS DEMANDES

COMMISSIONNAIRE demandé. S'adresser 795 St-Olivier.

88 HOMME DEM

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX

Albert BARRE AUTOS et Camions

Le centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

AUTOMOBILE toutes marques, termes, échange pièces neuves usagées. Peinture débossage. Simard Auto 606 Dorchester LA 4-4091

MONARCH 57, peinture neuve, automatique, power-steering, particulier. Tél.: LA 3-9450.

ROULOTTE 35 pieds, bonne condition, toute meublée, $2,300. 456 Mgr Gauvreau.

BUICK 1952, très bon ordre. MA 3-2161.

DODGE sedan 1951, garanti sans rouille, mécanique parfaite condition, très propre. 41 Capricieuse.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND Enrg. Parties d'automobiles, neuves, usagées, vitre. 661, 1ère Avenue. Tél.: LA 4-2926.

MAURICE POIRIER Pièces neuves, usagées. 589, 1ère Avenue. LA 2-4463.

PIECES D'AUTOS

NEUVES et usagées. King Auto Parts, 237, 3e Rue. LA 3-1557.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS tout argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé Auto Enrg. 25, 1e Avenue.

ACHETONS au plus haut prix autos 1950 à 1960. Echangeons, vendons, 210 rue Du Pont.

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant. Hudon Auto, 711 rue Dorchester. Tél.: LA 5-4769.

SIMCA 59, équipé complet, très bonne condition mécanique, bon millage. Pontiac 53, automatique, radio, bonne condition mécanique, aucun comptant requis et finance si désirée pour ces chars. Possède maintenant voiture neuve fournie par compagnie. LA 3-5736.

OLDSMOBILE 54, parfait ordre, du propriétaire. LA 4-9232.

CHEVROLET 1955, très propre, 2 portes. Prix d'aubaine. S'adresser. MO 1-2944.

PLYMOUTH 1954, hy-drive, modèle Savoy, moteur neuf. Conditions parfaites. Cause départ. 524-1777.

STATION-WAGON Pontiac 1960, 4 portes, automatique, tout équipé. 12,000 milles, $2,500, comptant $1000. 92 du Coteau Ste-Foy. OL 3-1442.

D'UN PARTICULIER Chevrolet 1954, Bel-Air, hard-top, état neuf. MA 3-1022.

PONTIAC 1956, coach, en très bon ordre, $250, comptant, balance $28.00 par mois. Tel.: LA 7-0638.

STE-FOY, 2 chars neufs, acompte discutable. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

STUDEBAKER Champion 1955, sedan, très propre, mécanique parfaite, bons pneus, $550. 884, 26e Rue, LA 3-0272.

POUR règlement de succession, Meteor 1960, Montcalm, 8,000 milles, payer $4,800, sacrifier $3,500. Garantie écrite, mode paiement, comptant seulement. — MU 3-3565.

BUICK "Spécial", 4 portes, 1958, millage 27,000 milles. Tél.: LA 7-6436.

METEOR sedan 1950. Chevrolet coupe 1952, très propre. Aubaine. MU 1-5387.

DODGE V-8 sedan Pioner 1960, termes, échange. 681-5387.

AUCUN comptant pour automobile, si très bon emploi. Racine. LA 9-4394.

1954 PONTIAC $275. Tiermes, échange, 1050 Blvd Capucins coin Canardière.

3 CHEVROLET 1951, $250 chacun. 1050 Blvd Capucins coin Canardière.

STATION-WAGON, 4 portes V-8, transmission automatique, Plymouth 1957, bas millage, termes, échange. 1050 Blvd Capucins coin Canardière. LA 9-4394.

METEOR 59, 6 cylindres, pneus blancs, transmission ordinaire, comme neuf, vrai millage 21,000. $1750. MA 3-1114 — LA 3-0921.

BUICK 57 très propre ou échangerais pour terrain. LA 4-8963.

AUSTIN Healy Sprite (sport car) 1959, très propre, $1,100, blanc. MA 3-1114 — LA 3-8921.

(Suite de la page 28)

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

ST-CYRILLE OUEST. Sous-sol, 4 pièces, chauffé. LA 7-8792.

685 BELVEDERE, 5 pièces, 3e étage, chauffées, eau chaude, $80.00. 710 Belvédère, Appt 6, 5 chambres, $80. Information. LA 2-6593.

RUE Chouinard, 3 pièces chauffées, plus salle de bain, modernes, service de laveuse et sécheuse, incinérateur et conciergerie, libres 31 mars et 1er mai. LA 2-3968 et soir: LA 9-7212.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

855 D'ABRAHAM, 3-4 pièces, chauffées, eau chaude année. LA 5-5427.

SUTHERLAND, Deux logements 1 de 5 pièces chauffées, et un autre 3 pièces. H.-P. Cimon, 895 Place D'Aiguillon. — LA 5-8169.

AVE TURNBULL, 2 et 3 pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude, incinérateur, laveuse automatique, poêle, réfrigérateur, concierge, mai, $60.00. Bureau: 525-0776. Résidence: 522-8569

3 PIECES, meublées, libres 1er plancher, $40.00. Tél.: LA 2-4803.

COIN DELIGNY-RICHELIEU, 4 pièces plus chambre bain, pas chauffées, 2e étage, nouveaux mariés. LA 7-6820.

LOGEMENT 2 pièces, chauffées, haute-ville, libre. LA 4-1848.

ST-AUGUSTIN. Sept pièces, 220, pas chauffés. LA 2-3537, soir 6-8.

QUARTIER ST-ROCH

630 ST-FRANCOIS EST, 5 pièces, plus bain, chauffées, $75.00. Pour visiter, s'adresser 775 St-Joseph Est.

QUARTIER ST-SAUVEUR

3 APPTS, propre, libre, 1er mars. $18 Christophe-Colomb Ouest.

4 PIECES plus chambre bain, chauffées, éclairées, 190 Ave Parent. Entre 6 et 9 p.m.

2 LOGEMENTS, 4 appts, modernes, chauffés, chambre bain. MU 3-4394.

3 PIECES, pas chauffées, $30 mois. Tél.: LA 5-3975. Service de nettoyage Albert Morin.

ST-MALO, 2 et 3 pièces, chambre bain, balcon, adulte. OL 3-1432.

7 ST-FRANÇOIS-Ouest, 3 pièces, pas chauffées, $39.00. Tél.: LA 4-5225.

20 ST-JOSEPH Ouest, 4 pièces, chambre bain, chauffées, $69.00 — LA 4-3225.

3 APPTS, chambre bain, chauffés. — S'adresser 458 Kirouac. MU 3-0393.

SILLERY

SILLERY, 4 pièces chauffées, $70.00 et $72.00 par mois. LA 7-1395. Appeler entre 6-8 hres.

SILLERY, beau logement chauffé 5 pièces plus chambre bain, 1er, garage si désiré. 681-3953.

1296 MAXFIELD, 5 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, $70. LA 7-3108.

3½ PIECES, chauffé, eau chaude, poêle, frigidaire fournis, $65.00 par mois. 1300 Maxfield. 683-8851.

1295 MAXFIELD, no 4, $80, chauffé, 5 apts, eau chaude fournie, libre. — LA 7-4206.

FACE église St-Charles Garnier, 4 pièces, chauffées, chambre bain. LA 7-1362.

SILLERY, Ultra-moderne, 3-4½ pièces, bain, chauffées, $70-$95. Garage disponible. LA 4-7022 — Soir LA 7-9387.

1er PLANCHER, 5 pièces, chauffées, eau chaude, balcon, occupation immédiate. MU 3-4203. Appt 2, 1700 St-Michel.

STE-FOY

PLACE PHILIPPE, 5 pièces, chauffé, neuf, 220, 1er avril. LA 2-7972.

PLACE Belœil, magnifique logement 5½ pièces, tapis dans salon, dinette et passage. Occupation immédiate. MU 3-7632.

CHEMIN ST-LOUIS, 4 pièces, chauffées, eau chaude, $70. OL 3-3519. - MU 1-3806.

STE-FOY, 4 pièces, plus chambre de bain, moderne, chauffé, thermostat. S'adresser 233 Rte de l'Eglise.

3½ PIECES, $67, 4½ pièces, $77, chauffées, eau chaude incluse, service de concierge, incinérateur, buanderie, toutes taxes payées. Repeint au goût du locataire. L.-H. Laplante, 100 St-Jean-Bosco. LA 7-7668.

ST-THOMAS D'AQUIN, 4 pièces, chauffé, modernes. LA 7-2012.

STE-FOY, 4 et 5 pièces plus bain, chauffage central. LA 7-5300.

LOGEMENT, 5 pièces, chauffé, moderne. MU 3-9889.

APPARTEMENTS Longchamp, face Cité Universitaire, logements neufs modernes de 2-3-4 et 5 pièces, thermostat individuel, poêles et réfrigérateurs, incinérateur, lessiveuses et sécheuses automatiques au sous-sol, stationnement, service de concierge. Téléphone: 683-8461.

6 PIECES, très moderne, plus chambre bain, chauffées. Tél.: OL 3-1805.

ST-THOMAS D'AQUIN, 3 grandes pièces, moderne, $70.00, stationnement. Tél.: 683-8461.

50 MYRAND-NORD, deux 5 pièces, bain, chauffées, $91 et $85, 1er mars. Tél.: MU 1-4856.

3 PIECES modernes, chambre de bain, entrée seule. TEL.: OL 3-1042.

95 MYRAND-NORD, 5 pièces, 2ème étage. MU 3-7722.

BANLIEUE

MAGNIFIQUE plain-pied 6 pièces, chauffé, électricité fournie, grand hall, vue sur le fleuve, immense galerie, fenêtres panoramiques, foyer, laveuse vaisselle, situé Cap Rouge $140.00 par mois. TEL.: lundi, mardi, mercredi: OL 3-3109 le soir

VILLENEUVE, près église, 4 pièces, bain, chaud, 2e. LA 2-6818, MO 1-1248.

BEAUPORT logement chauffé, 4 grandes pièces, chambre bain $60. S'adres. 36 Seigneuriale, Beauport.

ANGE GARDIEN, 7 et 5 appts, chauffés. Tél.: MO 3-7578.

ST-PIERRE, I.O., 6 pièces chauffées, eau chaude, moderne, mai. 828-2104.

CHARLESBOURG, Fini moderne, 5 pièces, plus chambre bain. Situé arrêt de l'autobus, deux minutes de l'église. Prêt, premier mars. — 623-1451.

COURVILLE, logement 4 pièces. — MO 3-9310.

NOTRE-DAME des Laurentides, 4 appartements, chambre bain, eau chaude, 220. VI 3-3123 après 6 hrs.

CHARLESBOURG, 5 appartements plus chambre bain, 220, chauffé, fini moderne, 2e étage, $72.00. Tél.: MA 3-1883.

4 PIECES, chambre bain, 770 Ave Royale, Beauport. Royal Trust, LA 2-4031 soir LA 3-4556.

107 LOGEMENTS A LOUER

BANLIEUE

CAP-ROUGE, 6 pièces, Tél.: OL 3-1638.

LOGEMENT NEUF, 7 grandes pièces, chambre bain et cave, jardin et terrain, chauffage central, l'huile, sur ligne d'autobus, Boul. Hamel et Petite-Rivière, 10 minutes de ville. — Tél.: 527-7627.

ANCIENNE-LORETTE, 5 pièces, chambre, 220, $56.50. TR 2-7936, 4 pièces, bain, 220, $39.00. TR 2-7587.

BLVD des Chutes, 6 pièces chauffées et salle de bain, bien situées et modernes, libre 1er mai. LA 2-3968, soir LA 9-7212.

RIVE SUD

ST-ROMUALD 3 et 4 ou 5 pièces, chauffés ou non. Super Marché Olivier. Tél.: 839-0408.

3 PIECES bien éclairées, près du chantier, téléphone et visite le soir seulement. TE 7-1021.

LEVIS, 3 pièces, 2e étage, chambre bain, près église. TE 7-4666.

108 LOGEMENTS DEMANDES

4 APPTS, bain, 2 personnes, pas chauffé, avril, mai. LA 4-7245.

ON DEMANDE pour le premier de mai, un logement de six pièces, de préférences dans le quartier Limoilou. LA 2-6591, jour.

5 PIECES ou plus chauffées, quartier Montcalm, préference. MU 3-7461.

6 PIECES, demande, 1er étage, quartier Montcalm, adultes. LA 5-7742.

4 à 5 APPTS, non chauffé, chambre de bain. LA 4-2072.

110 MACHINERIE A VENDRE

CAMION 10 tonnes avec charrue, winch, 3 différentiels, Grader parfaite condition, Bulls D6, D4, D8, John Deere 440 avec Backo Pelle mécanique Dominion, Compresseur 125 p.c. - 250. Machine souder 400 ampères, Plan d'asphalte, 10 scrapers Caterpillar, plan gravier complet. 790 Dorchester Nord, Québec, P.Q. LA 4-1691.

MOTEUR 75 forces, électrique, 550 watts, Château-Richer. Tél.: 31.

PONEY PLANEUR, mortoiseur, shaper, scie à ruban, scie à refendre, convoyeur, sableuse, ponie, shaft, courroies etc., à vendre ou échanger pour de la petite machinerie. S'adresser à Aurele Pelletier, St-Antonin, Cté Rivière-du-Loup.

GENERATEUR
110 VOLTS A.C.

MOYEN PLAN 3,000 watts, 110 volts A.C. complet assemblé, cadran, moteur, dinamo, contrôle, tout dans un frame fermé, compact (Onam). Deschêne Electrique Enr., 411 Taschereau.

SOUFFLEURS SICARD

PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâlo) D-7-8; Payloaders, floats, camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.

112 MAGASIN A LOUER

ST-MALO, rue St-Vallier, magasin, 25 x 30, chauffé. Inf.: LA 7-2824.

165 ST-VALLIER Ouest, magasin moderne, chauffé, centre affaires. — LA 2-4609 — LA 7-1969.

MAGASIN à louer, édifice neuf, 33 x 40 855 St-Jean. LA 4-0918.

114 MAGASIN DEMANDE

MAGASINS DEMANDES

Nous recherchons plusieurs magasins dans les quartiers de la classe ouvrière. Superficie de 800 pieds carrés et plus. Ville de Québec ou villes avoisinantes. Ecrire au Dept 148, Le Soleil ou téléphoner à: TE 5-9368.

118 MAISON à louer ou à vendre

CHARLESBOURG, St-Jérôme, luxueux bungalow brique américaine, 6 pièces, garage, grand terrain sur 3 rues, $150. Direct propriétaire, départ — 525-9426 — 623-4106.

120 MAISON A LOUER

STE-FOY, meublé, chauffé, 5 pièces. — OL 3-1744.

MAISON seule à louer Ste-Foy. — MO 1-3812.

STE-FOY — Maison 6 pièces, garage, grand terrain, $125 mois. OL 3-7279.

PARC NEILSON, Ste-Foy, maison moderne, 3 chambres coucher. Reprise de bail, jusque mai 1962. Prix modéré. — OL 3-5539.

STE-FOY, Maison 5 pièces, $80 mois, mars ou mai. LA 4-7679.

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

GRANDES MAISONS, Québec, municipalités environnantes pour genres cliniques, convalescents. LA 7-1732.

CHOIX maisons seules, plain-pied, 2 logements, St-Sacrement, Sillery, St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy. LA 7-1732.

3 LOGEMENTS, 5 pièces, non chauffé vendre ou échanger pour plus grande propriété. Quebec Land & Realty Company. M. Auger 529-8456. Soir: 663-7663.

QUARTIER CHAMPLAIN

STE-ANGELE. Maison seule 7 pièces, $13,000. Appelez Jerry St-Arnault. — MU 3-0911.

RUE ST-LOUIS, maison 17 chambres, termes faciles. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

STE-URSULE, 3 logements, garage. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

DAUPHINE, 4 logements, revenu $3,600. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

QUARTIER LIMOILOU

DES FRENES, maison 2 logements, 5 pièces, très propre brique et pierre. — LA 4-4517.

ST-PIE X, plain-pied neuf, 7 pièces, sous-sol, revenu $120, près école, église, garage. S'adresser LA 4-2064.

MAISON 2 étages, 8 pièces, tapis, soubassement fini. LA 7-1732.

ST-PIE X. Maison à vendre. Détail Tél.: LA 3-7921 soir.

MAISON 2 logis, 5-6 pièces, chauffé. MO 3-7026 — 2405 Champfleury.

RUE VITRE, 6 pièces, libre, à vendre ou échanger. LA 5-7812.

28ième RUE, 5 logements chauffés, garage, acompte $6,000. Bouchard. — LA 9-2575.

21ème AVENUE, 2 logements, 6-4 pièces, moderne, Bolleau. LA 9-2575.

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER LIMOILOU

ST-ALBERT, 6-4 pièces, plus salle jeux. Direct propriétaire, 3234 Dumas Ouest. MA 3-7367.

19ième RUE. Luxueux cottage 6 pièces, salle jeux, garage. LA 9-2575.

RUE PAPINEAU, 4 logements, garage, prix $7,300. Wilfrid Roger. LA 4-2542.

RUE PIERRE-BOUCHER, 3 logements, 6-3 pièces. Roger, LA 4-2542.

RUE Honoré, 4 logements, 5-4 pièces, chauffé. Roger, LA 4-2542.

SAPINIERE Est, 3 logements chauffés, modernes, acompte $6,000.00. Bouchard, LA 9-2575.

DES FRENES Ouest, Bungalow ultra-moderne 6 pièces, LA 9-2575.

DES SAULES Est. Cottage moderne 8 pièces, $15,000.00. Bolleau, LA 9-2575.

RUE Pascal, 2 logements, 6-4 pièces, chauffé. Roger, LA 4-2542.

AUBAINE Acompte $4,000, St-Paul Apôtre, 3 logements, brique américaine. — LA 3-3174.

ST-PAUL APOTRE. Jolie propriété 6 pièces, garage, bocage. LA 9-8121. Voiselle. LA 7-0802.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 1½ étage, 5 pièces, $14,000. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

ST-PASCAL, 8 pièces, chauffées huile, bardeau amiante, tapis mur à mur, cour clôturée. $14,800. LA 9-1711.

ST-PAUL APOTRE, 7-4-4 pièces, chauffées huile, brique, plâtre, acompte $8,000. LA 9-1711. Immeubles Montcalm.

SI VOUS CHERCHEZ à acheter ou vendre une propriété ou un commerce, confiez-vous à une maison reconnue. — Emond & Duchesneau Enr. LA 5-8336.

8 LOGEMENTS, sept 3 pièces, un 7 — grande maison, garage, salle jeu, pas chauffé. Cause départ, revenu annuel $5,000. LA 3-7460.

N'HESITEZ pas, visitez 3 logements, 6-7, 2e Avenue. Acompte raisonnable. Yves Gagnon, LA 3-9968.

ST-ALBERT, Rue du Collisée, 6 grandes pièces, brique, pierre, garage, livraison immédiate. Prix $17,500. Acompte $3,000. Bruneau. MA 3-9182.

ST-PASCAL, 4 logements, meublés à neuf. Revenu $3,000.00. Cause maladie. Acompte $6,000.00. J.-E. Lamothe. — VI 2-3615.

ST-PASCAL, 2 logements, 5 pièces, chauffage huile, brique. Acompte $5,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

QUARTIER MONTCALM

AVE BROWN, maison 3 logements, 1-8 pièces, 2-9 pièces. Termes faciles. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031 Soir LA 2-8635.

AVE Murray, maison 9 pièces, salle de jeu, buanderie, garage. Appeler M. Davis OL 3-3733.

ST-SACREMENT. Propriété, 3 logements chauffés, moderne, acompte $6,000. — LA 9-2575.

BLVD ST-CYRILLE, près Turnbull. Maison 6 chambres coucher, $19,000. — OL 3-5733.

VERITABLE aubaine, $22,000, 3 logements, 8 appts, grand terrain. LA 3-3174.

BOUGAINVILLE, 2 logements, 7 pièces, salle jeu. Genest. LA 2-1533 - LA 4-9459.

ST-CYRILLE Est, 1-10 pièces et 2-5 pièces au 2ième étage. Genest. LA 2-1533, LA 4-9459.

NOTRE-DAME DU CHEMIN. Propriété 3 logements 1-8, 2-9 pièces, garage, bien située. LA 7-9357.

ST-SACREMENT. Très bonne construction, 5 chambres à coucher, dont 4 avec lavabo et une salle de bain adjacente. Acompte $7,000. Termes faciles. Québec Land & Realty Company. — 529-8456. M. Auger, soir: 663-7663.

AVE DES ERABLES

COIN St-Cyrille. Superbe résidence privée de onze pièces, chambres de bain, salle de jeux, garage, etc. Endroit très central. Libre immédiatement. — Tél.: MU 3-3804.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

ST-OLIVIER, 3 logements, 5 pièces, acompte $5,000. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

ST-COEUR de Marie, 16 chambres meublées, brique, chauffage huile, 3 bains, fenêtres aluminium. Revenu $4,992.00. Acompte $12,500.00. LA 9-1711. LA 9-7839.

SI VOUS cherchez à acheter ou vendre une propriété ou un commerce, confiez vous à une maison reconnue. Emond & Duchesneau, LA 5-8336.

PRES rue St-Jean, propriété en bon état à vendre à prix d'aubaine. LA 4-3333.

QUARTIER ST-ROCH

DE LA REINE, maison 2 logements 7 et 3 pièces, en brique. LA 4-4517.

PLUSIEURS propriétés seules, à revenus ou commerce, direct propriétaire, cause départ, accepterait échange. 154 du Roi. LA 5-9426.

MONSEIGNEUR GAUTHIER, 9 et 3 x 5 pièces, un magasin. Revenu $3,636 annuel. Acompte $5,000. LA 9-1711.

QUARTIER ST-SAUVEUR

SACRE-COEUR, 2 logements, chauffés 6 pièces, garage. LA 7-1732.

RUE BEAUHARNOIS, 2 logements, 4 pièces, grand terrain, Roger. LA 4-2542.

SUCCESSION. Acompte $4,000. 4 logements, aubaine, $13,000, grand terrain. LA 3-3174.

NOTRE-DAME de Pitié, construction 4 ans, 3 logements, brique, toiture bassin, planchers dur. LA 9-1711.

SI VOUS cherchez à acheter ou vendre une propriété ou un commerce, confiez vous à une maison reconnue, Emond & Duchesneau, Enr. LA 5-8336.

SILLERY

SEMI-DETACHE, 2 logements chauffés, zone commerciale, prix $14,000. Tel. LA 7-1732.

AVE HOSPITALIERES. Maison 2 étages plus salle jeux. Aubaine. MU 3-7879.

SILLERY Garden, plain-pied 6 pièces, au prix coûtant. Tél.: MU 3-7879.

AVE DES PINS, 8 pièces, salle jeu, garage, grand terrain. Appelez Jerry St-Arnault. MU 3-0911.

7 PIECES, grand terrain, près école, départ, prix raisonnable. MU 1-3174.

BLVD LAURIER, maison 9 chambres, plus garage. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

BOURBONNIERE $16,000. Cottage 6 pièces, plâtre, brique américaine, garage. LA 3-6710.

WILLIAM — Acompte $6,000. Cottage 8 pièces, plâtre brique, garage. LA 3-6710.

Ave DUBUISSON, maison seule, 8 pièces, garage. MU 3-7879.

SILLERY, Parc Falaise, Eugène Chalifour Construction. 2485 Chemin St-Louis. LA 7-1627.

PRESTON, Cottage moderne, 8 pièces, salle jeux, foyer naturel. LA 9-2575.

CHEMIN GOMIN. Plain-pied 7 pièces, salle de jeu. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

ST-CYRILLE. Plain-pied 7 pièces. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

DE LUXEMBOURG, 6 chambres à coucher, grand sous-sol fini, cuisine moderne. $30,000.00. Quebec Land & Realty Company. M. Prévost 529-8456. Soir 524-7254 (Listing CO-OP).

SILLERY, Bungalow 7 pièces, style colonial, garage, bien situé. Aubaine, — LA 7-9357.

STE-FOY

ST-THOMAS D'AQUIN, 3 logements, 7-4 pièces, moderne, salle jeux. Acompte $10,000.00. Carette & Chevrier. LA 3-6770.

STE-FOY. Joli maison, genre bungalow, 5 et 6 pièces, occupation immédiate, vue sur le fleuve, matériaux de première qualité brique américaine. Prix à partir de $12,500. Acompte $300 et plus. Balance payable comme loyer. OL 3-7279.

SEPT PIECES neuf, terrain boisé, léger acompte, balance loyer. P.-A. Savard. OL 3-1383.

PAROISSE Ste-Geneviève, coin rues, split-level, endroit pour médecin. — LA 7-1732.

DEVELOPPEMENT J.-A. Verret, Boul. Henri IV, Ste-Foy. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher, prête immédiatement. Aussi autres modèles construction première qualité. Comptant très bas. Visible de 8 à 4 heures 30 p.m. du lundi au vendredi. Samedi et dimanche 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. Tél.: jour OL 3-7925. Soir LA 7-1160.

RUE COURCHESNE, split-level, 7 pièces, foyer, garage, sous-sol fini. Georges Paquet, LA 4-4517.

RUE ROUVILLE entrée Chemin St-Louis. Maison 6½ pièces, terrain tourbé, $15,900. Dépôt à partir de $1950. Visites 7 h. à 10 h. p.m. Jour: LA 7-3591. W. Légaré Inc., Ent. Généraux.

PARC DE LA COLLINE — 3183 Chemin Ste-Foy. Maisons 6 et 6½ pièces. Prix variant entre $12,800 et $14,300. Comptant à partir de $500.00. Livraison immédiate ou pour le printemps. Visites: 10 h. a.m. à 6 p.m. Soir sur appointement. OL 3-2183 et LA 7-3591. Wilfrid Légaré.

A VENDRE

Une propriété, genre bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Système de chauffage air chaud à l'huile.
39 Blvd Honoré Mercier, Loretteville.
Prix de vente: $9,950.00
Pour renseignements, s'adresser à Société Centrale d'Hypothèques & Logement.
925 Chemin St-Louis, Québec. Tél.: 681-4194

121 MAISONS A VENDRE

STE-FOY

OU ECHANGER 9 pièces, 3 salles bain, terrain fini, OL 3-7461.

RUE CHAMBLY, entre Rouville et Dolan. Maison 6 pièces, corport, pierre et plâtre, thermopane. Maison 6½ pièces, garage, pierre et plâtre. Thermopane. Près école St-Louis de France. — Dufresne & Légaré. LA 7-3591.

DE LONGPRE. Luxueux bungalow 6 pièces, 2 salles de bain, car port. — Georges Paquet, LA 4-4517.

PARC NEILSON, 6 pièces, plain-pied, soubassement fini, $14,200. LA 7-1732.

MAISONS 4 logements. Revenus $4,320. Tél.: OL 3-1057, Pageau.

STE-FOY. Plain-pied 6 pièces, bain, chauffage. Acompte $6,000. Cause décès. Belanger, 479 Couronne. LA 3-8352.

CENTRE d'Achats, faut voir, 260 La Loire, aubaine, $14,500. LA 7-8634.

JEAN DEQUEN. Plain-pied 7 pièces, salle jeu, 3 chambres bain. Appelez Jerry St-Arnault. MU 3-0911.

DES SORBIERS — Bungalow 5½ pièces. Prix raisonnable. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 2-8635.

AVE DES SEIGNEURS — Split level, 6 pièces, plus salle jeux et garage. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

EDMOND GAGNON — Bungalow 6 pièces plus carport. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

RUE STANLEY — Bungalow 7 pièces. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. — LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

DE LA COLLINE — Plain-pied, 6 pièces, chauffage eau chaude. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 2-8635.

RUE LAVALLEE — Plain-pied, 6 pièces, $700.00 comptant, balance termes faciles. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. — LA 2-4031. Soir LA 2-8635.

AVE CRAIGG — Plain-pied, 6 pièces plus carport, termes faciles. Appeler M. Gourdeau, Royal Trust. LA 2-4031. — Soir LA 2-8635.

Ave LAROCHELLE, split-level, 7 grandes pièces, grand terrain. Appeler Jerry St-Arnault. MU 3-0911.

PRES Cité Universitaire, acompte $2,500 6 pièces, garage, $13,500. LA 3-6770.

MASKINONGE. Bungalow moderne, 5 pièces, chauffé, acompte $500. Bolleau, LA 9-2575.

MYRAND SUD. Bungalow 11 pièces, sous-sol, loue, Bouchard, LA 9-2575.

MGR GRANDIN. Propriété 6 logements, style scandinave, Turmel, LA 9-2575. -COOP-

MONTARVILLE. Luxueux bungalow 7 pièces, foyer, carport. Bouchard, LA 9-2575. -COOP-

MAISON située 3605 Chemin St-Louis, terrain 120 pieds sur Chemin St-Louis, par 185 de profondeur côté du fleuve. Inf. LA 3-6598, jour 9 à 5 hrs.

7 PIECES, foyer, grand terrain $3,500, comptant. Direct propriétaire. OL 3-5860.

PAROISSE ST-LOUIS de France ou Ste-Geneviève, trois, 4 chambres à coucher. Occupation immédiate ou sur demande. $12,000 à $15,100. 1er paiement 1er mai 1961 seulement. Terrains de choix, bas comptant. OL 3-7251. Clairma Construction Inc.

MOREAU NORD, près école et Université, 8 pièces, grand terrain, panorama, aubaine $14,500. — OL 3-1023.

PRES école, centre d'achat, superbe bungalow 6 pièces, garage, foyer, conditions faciles. Yves Gagnon, LA 3-9968.

$500.00 COMPTANT, 6 pièces, rue de la Chesnaie, Ste-Foy. Québec Land & Realty Company. M. Auger, 529-8456. Soir: 663-7663.

STE-FOY. Maison neuve, 6 pièces. Acompte $1,200, brique, pierre. Bruneau. MA 3-9182.

BANLIEUE

LOCATAIRES, 6 bungalows, conditions faciles. Tél.: MO 1-6806. Visible sur appointements.

OCCASION, $6,000.00, près église Loretteville, 2 logements 4 pièces. LA 3-6770.

ST-RODRIGUE. Maison neuve, prêt 6%, aucune offre refusée. MA 3-1931.

ST-NICOLAS. Luxueuse propriété 8 pièces, foyer naturel, garage. LA 9-2575.

N.-D. LAURENTIDES. Bungalow, 5 pièces, chauffé. $8,000.00. Bouchard, — LA 9-2575.

CANARDIERE. 3 logements 7-6 pièces, acompte $8,000. Bolleau, LA 9-2575.

ST-JEROME. Luxueux bungalow 7 pièces, acompte $2,000. Bolleau. LA 9-2575.

CHARLESBOURG. Chic plain-pied, 5 pièces, foyer naturel. LA 9-2575.

ANCIENNE-LORETTE. Bungalow moderne, 5 pièces, garage, acompte $1,500. LA 9-2575.

BEAUPORT, 6 logements, 4 pièces, bain. Bon revenu. Roger, LA 4-2542.

ST-RODRIGUE. Cottage 6 pièces, chauffé, garage, $6,000.00. Bolleau. LA 9-2575.

STE-MONIQUE. $7,500. Acompte $2,000. 6 pièces, chauffé huile, garage. — LA 3-3174.

CONSTRUISEZ à votre goût, léger comptant, société centrale, grand terrain. 5-6-7 pièces. OL 3-5860.

LORETTEVILLE. Propriété 2 ans, 5 pièces, terrain 6,500 p.c. gazonné. LA 7-0802. Voiselle.

GIFFARD, 2 logements, 5 pièces, salle jeu. Genest. LA 2-1533 — LA 4-9459.

BLVD BOURASSA, 8 pièces, 2 salles de bain, règlement succession. Genest. — LA 2-1533 — LA 4-9459.

GIFFARD, 2 logements, 5 et 4 pièces, chauffés, neufs, brique, $15,000. Comptant $5,000. MO 1-2072.

SI VOUS CHERCHEZ à acheter ou vendre une propriété ou un commerce, Confiez-vous à une maison reconnue, Emond & Duchesneau Enr. LA 5-8336.

CHARLESBOURG Ouest, 6 pièces, prix $12,500. Acompte $700.00. Livraison immédiate. Bruneau. MA 3-9182.

BANLIEUE. Propriété 5 pièces, Acompte $200.00. Site merveilleux, droit à la risistourne, mensualités $75.00 comprenant capital, intérêt, taxes, chauffage, assurance. TR 2-2626.

CHAMPIGNY, neuve 5 et 6 pièces, brique, pierre. Acompte $835.00, balance $68.00 par mois, capital, int. chauffage, taxes inclus. Livraison à partir de juin. MA 3-9182.

ST-GERARD, 6 pièces, terrain 56 x 140. Acompte $700.00. Bal. $40.00 mois. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

CHARLESBOURG-OUEST — 6 pièces, chauffage eau chaude, près école. Acompte $1,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

STE-CATHERINE, Co. Portneuf, 2 logements et 1 poste commerce, considérerait échange. J.-E. Lamothe, VI 2-3615.

CHARLESBOURG, 2 logements, 1-7 et 1-4 pièces, chauffage huile, près église, école. Acompte $3,000. J.-E. Lamothe. — 842-3615.

STE-MONIQUE, 3 logements, 1-10, 1-4 et 1-5 pièces, extérieur fini pierre. Aubaine, près église, école. Comptant $3,000. J.-E. Lamothe. 842-3615.

ANCIENNE-LORETTE, 5 pièces, façade pierre, terrain 75 x 100, coin rues, maison neuve. Acompte $1,000. Prix $8,500. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

STE-MONIQUE Les Saules, 8 pièces, chauffage huile. Acompte $2,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

ORSAINVILLE, 5 pièces, chauffage huile, fini pierre champe, maison neuve. Acompte $1000. J.-E. Lamothe, VI 2-3615.

QUEBEC-OUEST, 4 logements, brique, chauffage eau chaude. Acompte $5,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

STE-THERESE LAVAL, près église, école, 2 logements, 4 pièces. Acompte $1500. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, 8 pièces, chauffage huile, terrain 75 x 200, près Blvd Talbot. Acompte $3,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

LORETTEVILLE, 5 pièces, chauffage eau chaude. Maison neuve, près école. — Acompte $1500. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

ST-GREGOIRE, 3 logements, 2-4, 1-8 pièces, magasin 76 x 50, conviendrait pour magasin meubles. Acompte $10,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

LORETTEVILLE, 7 pièces, chauffage huile, près hôpital. Acompte $1,000. J.-E. Lamothe. VI 2-3615.

CHARLESBOURG, paroisse St-Jérôme, 60 à 67e Est, plain-pied $600 comptant ristourne, remboursement $55 mois, capital, intérêt. MA 3-9292.

MAISON NEUVE
COMPTANT $180.00

TERRAIN et maison 5 pièces, brique américaine et pierre, mensualités $88.50 les premières 5 années et $67.50 les suivantes. Rien de plus. Capital, intérêt et taxes compris. Situé 1 mille des limites de Québec. MA 3-0294 — MO 1-4115.

122 MAISON DEMANDEE

VENDONS, échangeons, propriétés, commerces. Wilfrid Roger, 197, 4e Rue. — LA 4-2542.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maison seule ou revenu, aussi commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe, VI 2-3615.

PROPRIETES revenus demandées, avons acheteurs sérieux. Hunt, 794 St-Jean. LA 9-5582.

122 MAISON DEMANDEE

ACHETEUR d'une maison, payable comme loyer. Tél.: LA 3-8179.

DISPOSERAIT de $8,000 à $12,

NOUVELLES DE PROVINCE

Thetford-Mines (DNC) — 81 employés de la mine National Asbestos Ltee ont été mis à pied pour une durée d'un mois, lundi dernier. Un excédent de production a contraint la compagnie à prendre cette décision. 14 mineurs ont été également licenciés, lundi, à la mine Normandie, de l'Asbestos Corporation Ltd.

Thetford-Mines (DNC) — Un mouvement se dessine à Thetford en faveur du projet de construction d'un arena. Cette question sera discutée mardi prochain lors d'une assemblée publique.

Chicoutimi — La Commission des écoles de Chicoutimi a décidé d'acheter un terrain du Séminaire, au coût de $55,000, pour y construire une école secondaire pour jeunes filles.

Chicoutimi — La Cité de Chicoutimi étudiera la possibilité d'acheter le Colisée. M. John Murdock a fait une proposition en ce sens au maire Rosaire Gauthier, lors d'une rencontre à Québec.

Chandler (DNC) — Mme Antonin Jalbert, résidant à Pelegrin, a donné naissance à des triplets (des filles) à l'hôpital de Chandler, hier après-midi.

Thetford-Mines (DNC) — Un mouvement se dessine à Thetford en faveur de la construction d'un hospice pour les vieillards.

La Malbaie (DNC) — La construction du nouvel hôtel de ville débutera le mois prochain. Le Conseil municipal a approuvé les plans et devis.

St-Georges, Beauce (DNC) Dans le budget municipal, l'actif immobilité s'élève à $1,051,541.92, comparativement à $644,000 en 1959 et à $295,000 en 1958. Cette importante augmentation est due à la municipalisation de l'aqueduc et à la construction de la nouvelle conduite d'amenée entre St-Benoit et St-Georges.

Rimouski. — Le conseil municipal se propose de mettre à la charge de la ville le coût de la construction des trottoirs.

Rivière-du-Loup, (DNC) **Le conseil municipal s'élève contre les demandes de ses policiers et pompiers, qui négocient actuellement une nouvelle convention collective de travail.**

Gaspé, (DNC) La ville de Gaspé recevait récemment les délégués d'une quinzaine de groupements divers de la Gaspésie. Il en est sorti la formation d'une "Fédération Economique de la Gaspésie." Un mémoire sera présenté au gouvernement provincial.

Chandler, (DNC) Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier dans le cas de Mme Edouard Bujold, de Petite-Rivière-Ouest, décédée lundi des suites d'un accident de la route.

Chicoutimi. — La décision du Comité catholique de l'Instruction publique d'établir, à Chicoutimi, la future école normale pour garçons du Saguenay - Lac St-Jean ne peut être revisée ni modifiée. En conséquence, ledit Comité maintient sa décision antérieure.

Jonquière. — Un déficit de $500,000 est prévu dans le budget municipal de 1961. En conséquence, le conseil municipal de Jonquière cherchera de nouvelles sources de revenus et, parallèlement, tentera de réduire les dépenses.

Roberval. — Depuis hier, l'aqueduc municipal de Roberval puise dans les eaux du lac St-Jean. Cette mesure d'urgence a été prise par suite du gel des affluents de la rivière Ouellet.

M. Asselin dit n'avoir aucun intérêt dans l'Hydro-Québec

"Je n'ai jamais proposé, ni déclaré avoir proposé au Conseil législatif un projet de loi concernant l'hydro-Québec en qualité d'administrateur de cette société (ni, incidemment d'aucune société, quelle qu'elle soit). En fait, je n'ai jamais été administrateur de l'Hydro-Québec et je n'ai jamais eu, ni de près ni de loin, aucun intérêt dans l'administration de cette commission".

C'est ce que déclare M. Edouard Asselin en marge d'une nouvelle relative à l'enquête qui se poursuit à Montréal concernant l'administration de l'Union nationale.

La nouvelle, provenant de la Presse Canadienne et reproduite dans notre dernière édition du 8 février, disait: "M. Asselin a précisé que c'est en qualité d'administrateur de la société qu'il avait proposé l'adoption du bill et qu'il avait participé au débat. Il était alors le chef de la droite au Conseil législatif".

"C'est en ma qualité de leader ministériel au Conseil législatif, et en nulle autre qualité, affirme M. Asselin, que j'ai proposé l'adoption d'un bill ministériel modifiant la loi qui régit l'Hydro-Québec".

"En outre, continue M. Asselin, je n'ai pas déclaré l'avoir fait à la requête de M. Duplessis. Ce que j'ai déclaré et ce qui est vrai, c'est que j'en ai proposé la deuxième et la troisième lecture dans l'exercice de mes fonctions, parce que j'ai considéré que c'était là, comme dans le cas des 67 autres bills ministériels adoptés à cette session, l'un des devoirs de ma charge".

La nouvelle de la Presse Canadienne disait que M. Asselin avait déclaré devant la commission d'enquête "qu'il avait soumis en 1957, à la requête de feu le premier ministre Maurice Duplessis, un projet d'amendement à la charte de l'Hydro-Québec".

Enfin, M. Asselin certifie que les $3,000 mentionnés dans la nouvelle publiée le 8 février étaient des honoraires que Trans-Canada Pipelines lui avait versés "pour avoir agi comme son conseiller juridique dans la province de Québec".

La dépêche de la Presse Canadienne rapportait à ce sujet: "M. Asselin a déclaré qu'il avait reçu la somme annuelle de $3,000 de la part de Trans-Canada Pipelines pour avoir agi comme leur représentant à Québec, de février 1954 à décembre 1957".

M. Asselin insiste sur la différence qu'il y a entre un conseiller juridique et un représentant de compagnie. "On admettra, dit-il, que ce n'est pas du tout la même chose, qu'il s'agit de services bien différents de ceux que la nouvelle laisse entendre".

M. Asselin ajoute que "la dépêche contient quelques autres inexactitudes, mais il serait trop long de les relever toutes, et les rectifications que je viens de faire suffiront, je l'espère, à rétablir les faits essentiels".

La Banque du Canada émet 32 billets non conformes

Montréal (PC) — La Banque du Canada a émis par inadvertance 32 billets de $5 qui comportent des fautes d'impression.

On a révélé hier que les signatures du gouverneur de la Banque, M. J.-E. Coyne et du gouverneur-adjoint, M. J.-R. Beattie, étaient à l'envers au haut du billet.

Ces billets ont été mis en circulation au mois de mai dernier, à Montréal.

Plusieurs ont été tranquillement repris par des numismates montréalais qui les ont vendus pour des sommes inconnues.

Un de ces agents a dit que les billets pouvaient valoir "de $15 à des centaines de dollars".

A Ottawa, un porte-parole de la Banque a confirmé la rumeur. Il a précisé que les erreurs que comportait la feuille de 32 billets avaient échappé à l'oeil habituellement vigilant des nombreux vérificateurs. Les numéros de série commencent par PC 978.

C'est une jeune fille qui s'amuse à collectionner les cents et les dollars rares qui a porté l'erreur à l'attention du public.

Cathy Annett, âgée de 14 ans, a promis à ses parents qu'elle leur achèterait une voiture si elle obtenait un bon prix pour le billet.

LES NOUVEAUX MÉLANGES À GÂTEAUX TWINKLE À HUMIDITÉ CONSTANTE VOUS PERMETTENT DE GRANDS GÂTEAUX À ÉTAGES, À UN PRIX PLUS BAS

Toujours légers et tendres, ils restent longtemps frais après la cuisson et vous offrent le choix de: chocolat, blanc, or, cerises et amandes, pommes épicées.

*Un produit éprouvé par les meuniers les plus réputés du Canada

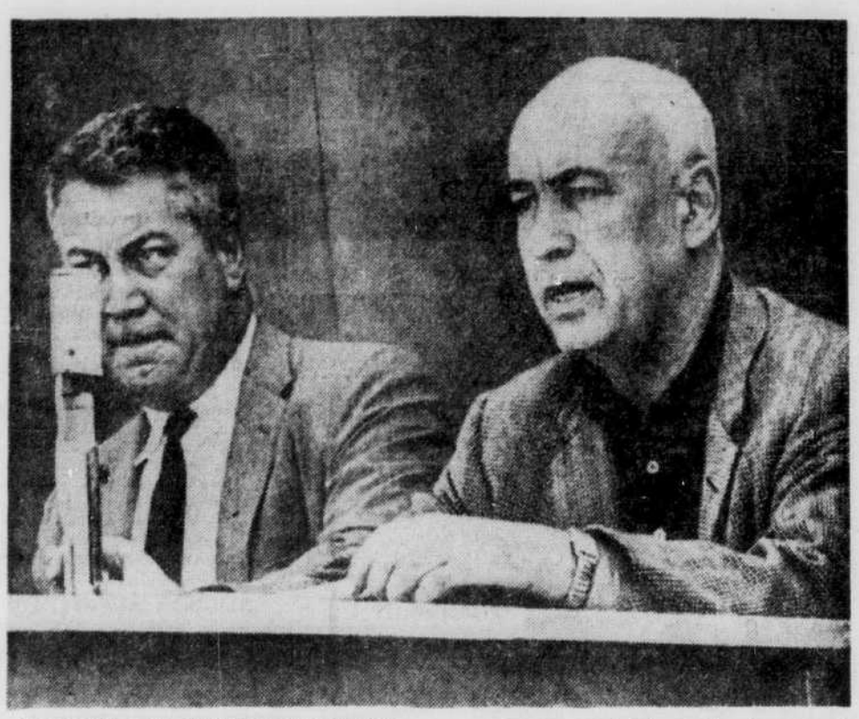

LE DIRECTEUR DU PROJET "MERCURY", Robert Gilruth (à droite), dans une conférence de presse tenue à Cap Canaveral, a fait part du choix de trois astronautes pour l'étape finale de l'entraînement précédant le lancement d'une fusée ayant à son bord des êtres humains, dans un avenir rapproché. Walter C. Williams, en charge des opérations du même projet, écoute les déclarations de son chef. (Téléphoto PA)

Quatre Hongrois condamnés à Montréal pour attaque contre des Israélites

Montréal (PC) Quatre immigrants hongrois ont été trouvés coupables hier d'avoir assailli un groupe de Juifs alors qu'ils quittaient un café de la rue Stanley le 9 octobre dernier.

Des témoins ont affirmé que les quatre Hongrois avaient attaqué le groupe en criant :

"Hitler est revenu, mort aux Juifs."

Le juge Roland Paquette a ordonné à chacun de déposer la somme de $250 en garantie de leur bonne conduite pendant les six prochains mois. Ils ont aussi dû acquitter les frais de cour.

"Je suis indulgent pour vous parce que c'est la première fois que vous avez des démêlés avec la justice, a précisé le juge Paquette.

"Je tiens aussi compte du fait que vous n'êtes pas au pays depuis très longtemps. Cependant, soyez plus sages à l'avenir. Vous êtes dans un pays libre, mais cela ne vous donne pas le droit d'assaillir les gens au beau milieu de la rue."

Les quatre inculpés sont Pal Toth, 37 ans, Bela Banya, 32 ans, Rudolf Pavelka, 29 ans et Leslie David, 22 ans.

Un peu avant, un autre homme Jimmy Goazol, 24 ans, avait été acquitté faute de preuve alors qu'un sixième individu, Geza Kapocs, 27 ans, n'a pas comparu devant le tribunal auquel on a révélé qu'il avait quitté le pays. Son cautionnement de $50 a donc été confisqué.

Le temps dira si la politique sur le chômage est...

(Suite de la première page)

changement chez les travailleurs canadiens.

COMPARAISON

Il a pris grand soin de comparer tous les détails des programmes américain et canadien, "parce qu'il y a encore des gens ici qui trouvent que tout ce qui vient de Washington est supérieur à tout ce que nous pouvons faire au Canada".

"Je pense que nous pouvons nous dire sur un pied d'égalité avec n'importe quel autre pays", a-t-il affirmé.

Il a demandé au patronat et aux ouvriers de mettre de côté leurs doléances respectives et de se pencher sur les problèmes que posent l'augmentation de la productivité, les changements techniques, les salaires et les prix. Dans ce domaine, le gouvernement n'a pas l'intention de forcer les gens ni de les obliger à quoi que ce soit, a-t-il précisé.

Il a souligné ensuite qu'il était de l'intérêt de la population toute entière que l'industrie canadienne puisse faire face à la concurrence étrangère, tant sur le marché national que sur les marchés mondiaux, où les autres pays absorbent une très large portion de la demande dans le domaine des produits manufacturés.

COMMISSION ET COMITES

Il a ajouté qu'il était aussi de l'intérêt du public que la classe ouvrière et le patronat travaillent de concert afin que l'élément humain ne soit pas mis de côté avec l'avènement d'améliorations technologiques destinées à accroître la productivité tout en maintenant les prix au niveau le plus bas possible.

M. Sarr a dit qu'il conviendrait d'accroître les pouvoirs des comités ouvriers et des associations patronales, leur accordant plus d'autorité et l'appui complet des deux groupes.

De son côté, le gouvernement, dans toutes les sphères tombant sous la juridiction fédérale, assumerait toutes les responsabilités qui lui incombent, suggérant la ligne de conduite à suivre et proposant des mesures susceptibles de mobiliser tous les secteurs de la nation, a-t-il affirmé.

Le chômage, c'est l'affaire de tout le monde, du gouvernement, du patronat, des syndicats tout autant que de chaque citoyen a-t-il affirmé en terminant.

Pression des E.-U. auprès de Bruxelles

(Suite de la première page)

contrebande sur le territoire soudanais, vers le régime d'Antoine Gizenga dans le nord-est du Congo. Les Soudanais auraient répondu qu'ils n'ont pas besoin d'hélicoptères.

ACCUSATION DE NASSER

Le Soudan a interdit les envois d'armes à travers son territoire vers le régime de Stanleyville et a refusé de permettre aux avions qui se dirigent vers Stanleyville de faire l'escale nécessaire pour le plein d'essence à Khartoum.

Dans un discours prononcé à Damas, hier, le président Nasser, de la République Arabe Unie, a déclaré que son gouvernement continuera d'aider les rebelles de Gizenga "jusqu'à ce qu'ils gagnent leur liberté." Nasser a accusé les Nations unies d'avoir "laissé les agents impérialistes liquider les éléments nationalistes" au Congo.

Hammarskjold a demandé aux pays membres de renforcer l'armée d'urgence des Nations unies au Congo et de respecter la résolution adoptée hier par le Conseil de sécurité autorisant l'usage de la force — en dernier ressort — pour empêcher la guerre civile au Congo.

"Délai raisonnable" demandé

(Suite de la première page)

M. Georges Lapalme, assumera les fonctions du chef du gouvernement pendant la durée de la conférence fiscale.

M. Lesage a souligné hier soir, avant l'ajournement, qu'après l'audition des organismes qui voudront se présenter devant le comité des bills publics, la Chambre poursuivra, dans la journée ou la soirée de jeudi, l'étude en troisième lecture du bill instituant la commission royale d'enquête sur l'enseignement.

La Chambre terminera ensuite l'étude du bill 12: "loi pour favoriser la lutte contre l'alcoolisme". Elle se concentrera après sur la loi créant un ministère des Affaires culturelles.

Mardi procnain, alors que le premier ministre sera revenu de la conférence fiscale à Ottawa, la Chambre s'attaquera à l'étude du projet de loi créant un ministère des Affaires fédérales-provinciales.

"Délai...

(Suite de la première page)

croire que des organismes n'aient pas encore eu le temps d'approfondir le bill. Si le premier ministre dit que le comité prendra en considération les demandes de délais, ajoute M. Talbot, "je n'ai pas d'objections".

Le premier ministre a insisté sur le fait que des organismes sont prêts à faire leurs représentations; "il est normal que le comité les entende", dit-il.

Le télégramme dont M. Talbot a donné lecture à la Chambre disait que les ligues du Sacré-Coeur représentent quinze groupements totalisant plus d'un million de membres. Le message soulignait que tous ces organismes sont unanimes à dire qu'il est impossible de faire une étude suffisante du bill 34 dans les délais prévus.

"Prêts à participer au prochain lancement"...

(Suite de la page 13)

un projet qui conviendrait à la faculté de Génie forestier de Laval. M. Arseneault a profité d'une réunion du Fonds de recherches forestières de l'Université hier pour discuter plus particulièrement de la cession d'un territoire boisé situé le long de la rivière Montmorency. Finalement, grâce à la coopération de l'Anglo-Canadian Pulp, il devrait être capable d'en annoncer la cession officielle dans quelques semaines. Il présentera un arrêté-en-conseil à ce propos lors de l'une des premières séances du cabinet des ministres qui, à son avis, devrait accepter de parapher la décision sans hésiter.

MGR PARENT

Pourtant aussi la parole à cette cérémonie d'inauguration du centre de calcul, un don de l'industrie forestière canadienne à l'Université, le vice-recteur, Mgr Alphonse-Marie Parent a déclaré que ce geste ne saurait être trop loué. Il a ajouté que l'enseignement universitaire doit être constamment appuyé et renové par la recherche et ce fait est surtout vrai dans le domaine forestier.

LA MACHINE

Selon le Dr André Lafond, directeur des recherches, cette calculatrice électronique est particulièrement bien adaptée aux calculs du génie forestier, du génie en général et aux travauxq de recherches comme ceux qui poursuit le Fonds de recherches forestieres de Laval.

La calculatrice fait 10,000 opérations binaires à la minute, et récemment, nous confie le Dr Lafond, on a pu faire une série de calculs en 15 heures qui, normalement auraient nécessité plus de 4,000 heures de travail, autrement dit on a exécuté en moins de deux jours des calculs qui eussent demandé 18 mois à un homme. Donc, formidable économie de temps et une efficacité qui dépasse l'imagination. Pour les inventaires forestiers qui supposent la manipulation de très nombreuses données, on peut faire en moins d'une heure des calculs qui prendraient plusieurs jours.

La faculté se propose de préparer les programmes spéciaux requis pou les tavaux forestiers; d'initier les étudiants avancés à ces nouvelles techniques qui vont révolutionner certains aspects des sciences forestières.

Et tout cela n'aura rien coûté à l'Université. D'ailleurs ce n'est pas le premier don d'importance que le Fonds de Recherches apporte à Laval; le secrétaire le Dr G. Maheux nous dit que l'équipement fourni au Génie forestier représente, en 3 ou 4 ans, quelque $130.000 entièrement souscrits par des compagnies et quelques individus.

M. Fleming répond à M. Pearson...

(Suite de la première page)

sur les décisions de la Banque du Canada, que le parlement l'avait voulu ainsi et que seule une loi pouvait changer la situation. Il a aussi repris les critiques du chef libéral au sujet du convertissement des obligations, de l'émission des billets et du fonds de l'assurance-chômage.

Après avoir reproché aux libéraux d'avoir évité un débat sur le chômage, il a déclaré qu'il ne fallait pas accorder à la politique monétaire plus d'importance qu'elle n'avait, c'est-à-dire qu'elle ne peut être la cause de tout le malaise économique actuel, comme elle ne peut à elle seule faire disparaître cette situation. Le ministre a cité une déclaration de M. James Muir où il est dit que la politique monétaire pouvait surtout quelque chose dans le cas d'une inflation.

"Le gouvernement actuel a conscience d'assumer toutes ses responsabilités, mais il ne peut s'arroger celles qui ne lui appartiennent pas", a dit M. Fleming. Le parlement a des pouvoirs supérieurs et c'est lui qui a voulu que la Banque du Canada ait des pouvoirs particuliers en politique monétaire. "Quand nous regardons où se trouvent tous les pouvoirs en matière d'émission de billets de banque, nous trouvons que le gouvernement n'a rien à dire".

La Banque du Canada a par sa charte des pouvoirs exclusifs: et un de ces pouvoirs concerne l'émission des billets.

"La Banque agit comme l'agent financier du gouvernement. Le gouvernement est responsable de la gestion de la dette publique, mais il a le droit de demander l'assistance de la Banque. La Banque a reçu le droit exclusif de fixer ce qu'on appelle le taux de réescompte. Ce taux est celui qui s'impose comme minimum pour les avances ou les prêts de la Banque. Cette disposition est fondamentale dans la question de la responsabilité".

Et le ministre ajoute: "Parce que le gouvernement n'a pas le pouvoir de diriger la Banque du Canada sur ce qu'elle doit faire dans ces champs d'activité monétaire, ou ce qu'elle ne doit pas faire, il n'est pas juste de le tenir responsable".

Abordant les contradictions dénoncées par M. Pearson entre le gouverneur de la Banque du Canada, M. J.E. Coyne, et le ministre des Finances, ce dernier reconnaît au premier le droit d'exprimer son opinion, comme tout homme citoyen d'un pays libre. Cependant, M. Fleming fait remarquer que toutes les fois que M. Coyne s'est prononcé en matière de politique monétaire c'était en tant que citoyen et non pas en tant que gouverneur de la Banque du Canada.

M. Pearson a déclaré lundi que la Banque du Canada était soumise au gouvernement de diverses façons, entre autres choses qu'elle devait faire accepter son budget par ce dernier. Le ministre répond à cela: "Contrairement à ce qu'a dit le leader de l'opposition, la Banque n'a jamais soumis son budget au gouvernement ou au ministre des Finances. Elle ne le fait jamais".

Cependant, le ministre a admis que le gouvernement détenait un certain contrôle sur la Banque du Canada comme organisme exécutif responsable auprès du parlement. En effet, le gouvernement est composé de députés appartenant au parti majoritaire au parlement; ainsi si le gouvernement voulait un changement dans la politique de la Banque du Canada il pourrait introduire un amendement à la loi de la Banque au parlement. "Mais ceci confirme que seul le parlement a autorité sur cet organisme. Le gouvernement nomme le gouverneur, mais il n'a pas le pouvoir de le renvoyer. Encore ici, seul le parlement a ce pouvoir".

Le ministre des Finances a affirmé qu'en aucun temps la Banque du Canada et le gouvernement n'avaient divergé d'opinion en matière de politique monétaire.

Une autre critique de M. Pearson a amené M. Fleming à dire que le taux d'intérêt n'était pas fixé par le gouvernement canadien. I chef libéral a accusé le gouvernement d'avoir causé la hausse du taux d'intérêt par le convertissement des Obligations de la Victoire. Le ministre a montré que le taux d'intérêt était le résultat d'un marché global du capital, marché régi par les lois de l'offre et de la demande. Mille facteurs influencent le taux d'intérêt et il est assez simple de dire que le gouvernement canadien a une action directe sur les taux d'intérêt du marché newyorkais des obligations.

D'ailleurs, au sujet du convertissement des Obligations de la Victoire, le ministre a exprimé l'avis que cette opération financière a été non seulement profitable à l'Etat, mais aussi à la stabilité des marchés des obligations. Les faiblesses de ces marchés par la suite ne sont dues qu'à une situation américaine indépendante de toute action du gouvernement. "Songeons que ceux qui ont converti leurs bons non seulement bénéficiaient d'un intérêt plus élevé, mais aussi obtenaient de plus grandes facilités pour négocier ces valeurs".

C'est un non-sens de prétendre que les Canadiens ont perdu des millions de dollars dans cette opération, a ajouté le ministre. Il était devenu nécessaire que le gouvernement allonge ses prêts.

Enfin, au sujet des placements du fonds de l'assurance-chômage, M. Fleming trouve très facile pour l'opposition de critiquer présentement une action prise il y a deux ans, alors qu'on ne pouvait prévoir ce qu'il adviendrait dans l'emploi. A cette époque, le fonds changea ses valeurs de moyen terme pour des obligations du gouvernement à long terme. A cette fin, il a offert ses bons du Trésor à la valeur "au pair". Cette opération aurait été fructueuse si le fonds ne devait pas vendre actuellement ses obligations afin de verser les nombreuses prestations nécessaires. Car, il a fait un certain sacrifice de ses premières valeurs pour pouvoir retirer plus en longue période. Mais, les circonstances ont voulu que le chômage augmente énormément. Ainsi, ce qui devait être un bon placement s'est révélé une perte pour ceux qui contribuent au fonds, soit les patrons, les ouvriers et le gouvernement.

98 rebelles algériens tués hier

Alger (UPI) Des troupes françaises, appuyées par des chasseurs, ont tué 98 rebelles algériens hier dans le plus rude combat signalé depuis des mois, annonce aujourd'hui l'Armée française. Quarante-deux autres Algériens ont été capturés au sud de Djebel Amour sur la frontière du Maroc. On a pris aux rebelles de vastes quantités d'armes et de munitions. Selon un porte-parole français. Ces soldats du Front de libération nationale (FLN) ont été interceptés et cernés au moment où ils tentaient de passer du Maroc en Algérie. Les rebelles ont été anéantis dans cette bataille diurne, a ajouté le porte-parole. Huit soldats français auraient été tués et 15 autres blessés, d'après certains rapports.

D'autre part, selon un rapport de l'Armée française, des soldats français auraient tué 14 rebelles algériens et en auraient blessé cinq autres lors d'un assaut des insurgés contre des postes français sur la frontière de l'Algérie et de la Tunisie. C'était, d'après les rapports, une tentative des rebelles de passer de la Tunisie en Algérie. Un seul rebelle a pu s'échapper.

La Crane dit...

(Suite de la première page)

un mois encore qu'on connaîtra la décision finale des directeurs à ce sujet.

La compagnie Crane Steelware a dû aménager des bureaux temporaires dans un immeuble du voisinage. Bien que les bureaux des usines aient été protégés les risques étaient trop grands pour que l'on continue à les occuper. De fait les murs des vastes bâtiments restent dangereux à la suite du désastre.

Depuis quelques jours les employés s'occupent au déblaiement des planchers et ils empilent tout le matériel en tenant compte de l'état dans lequel il a été laissé par les flammes. Ce travail durera encore au moins trois semaines. Au lendemain de l'incendie, on le sait, les officiers de la compagnie réunis à Québec ont déclaré que les pertes étaient de l'ordre de $2,500,000 à $3,000,000.

Le comité des bills privés n'est pas un tribunal

(Suite de la page 13)

bill afin de pouvoir obtenir la remise des droits payés, ce que fit immédiatement le procureur de Mme Poliquin.

(Par Joseph Voisard)

Le premier ministre de la province a déclaré aujourd'hui au comité des bills privés que ce n'est d'aucune façon le rôle des législateurs de remplacer les tribunaux. Le comité étudiait à ce moment une requête qui visait à faire valider les titres de deux Québécois à une propriété acquise à Ste-Foy des Pères Blancs d'Afrique.

Les vices des titres, a expliqué le procureur, remontent aussi loin qu'à 1881. Les requérants représentaient en outre qu'il s'agissait en somme de confirmer un jugement de la Cour Supérieure en date du 1er juin 1954, établissant les droits absolus des Pères Blancs sur les lots qu'ils vendirent le 11 juin 1959. Des doutes surgirent toutefois quant à la possibilité de requérants éventuels.

Vous nous demandez de déposséder des requérants inconnus de droits civils éventuels, dit le premier ministre. C'est un principe que je ne puis admettre. Je vous suggère de retirer votre bill et les frais vous seront remboursés.

Situation alarmante au port de Québec

(Suite de la page 13)

que l'envergure des réparations envisagées cette saison à cet endroit entraînerait des déboursés importants.

De son côté, M. Roger Paquin, agent de Québec Terminals, affréteurs des cargos de la Lauritzen, pendant l'hiver, a avoué que l'accident survenu à l'intérieur et à l'extérieur du seul hangar dont il puisse se servir jusqu'à ce jour pour l'entreposage de ses marchandises, le met dans une situation difficile.

"En attendant une décision du port de Québec, précise-t-il, je ne peux accepter de cargaison, parce que je ne sais tout simplement pas où la placer. Or, le "Thora Dan" est attendu à Québec le 2 mars et le "Frida Dan", cinq jours plus tard, ce qui signifie que deux de mes navires se trouveront en même temps dans le port et je ne sais pas encore où ils iront".

M. Paquin a fait remarquer que la plupart des cinq ou six hangars disponibles, sont remplis de marchandises entreposées pour l'hiver par différentes compagnies de la ville et de l'extérieur.

Il reste l'Anse-au-Foulon, dont la moitié est remplie de papier et marchandises diverses et l'autre moitié, réservée à la Canada Steamship qui attend l'"Eskimo" en fin de semaine.

Messes durant le Carême

Afin de permettre aux fidèles d'assister à la messe au cours du carême, près d'une quarantaine de messes seront dites simultanément, durant l'après-midi et la soirée, chaque jour de la semaine, dans les différentes églises paroissiales de notre ville.

Voici les heures et les endroits où des messes seront célébrées tous les jeudis du carême :

11.10 a.m. et 12.40 p.m.: St-Roch.

Midi : Notre-Dame des Victoires.

4.15 p.m.: Ste-Claire d'Assise.

4.30 p.m.: St-Pie X.

5.00 p.m.: St-Dominique.

5.15 p.m.: Basilique de Québec, Notre-Dame du Chemin, Notre-Dame de Jacques-Cartier, Notre-Dame de la Paix, St-Albert-le-Grand, St-Coeur de Marie, St-Jean-Baptiste, Saints-Martyrs Canadiens, St-Joseph, St-Vincent de Paul, Notre-Dame de Grâce et Ste-Claire d'Assise.

5.30 p.m.: Limoilou, St-Esprit, St-Fidèle, St-François d'Assise, St-Pascal, St-Malo, St-Patrice, St-Roch, St-Paul Apôtre, St-Sauveur, St-Sacrement et St-Thomas d'Aquin.

5.40 p.m.: Notre-Dame de la Pitié.

9.15 p.m.: St-Thomas d'Aquin.

9.30 p.m.: St-Jean-Baptiste, St-Pascal, St-Pie X, St-Sauveur, Stadacona, Sacré-Coeur de Jésus et St-Sacrement.

Assassinat...

(Suite de la première page)

commandant irlandais des forces des Nations-Unies au Congo, a annulé ses projets de se rendre en avion à Stanleyville pour conférer avec le général Victor Lundula. Il a déjà rencontré le général Joseph Mobutu à Gemena, dans la province de l'Equateur, et il s'est entretenu avec lui pendant 90 minutes sur la possibilité d'établir une zone tampon entre les forces rivales de Mobutu et de Lundula. Il avait l'intention de s'entretenir de la même façon avec Lundula. Il est retourné à Léopoldville afin d'étudier les implications militaires de la dernière résolution du Conseil de sécurité autorisant l'usage de la force si nécessaire pour écarter la guerre civile au Congo.

Appel de M. A. Goldberg aux techniciens de vol

Washington (PA) Le président des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, a institué une commission formée de trois membres chargés d'étudier la dispute qui a provoqué la grève des techniciens de vol contre plusieurs compagnies aériennes des Etats-Unis.

Le secrétaire au Travail, M. Arthur Goldberg, après un long entretien avec M. Kennedy, a par ailleurs lancé un appel aux techniciens de vol leur enjoignant de regagner leurs postes sans délai.

Cette grève a force trois des quatre plus grandes compagnies aériennes, American, Eastern et Trans World Airlines, à cesser complètement toute leur activité.

Environ 84,000 employés des lignes aériennes paralysées sont mis à pied pour une période indéfinie et l'on estime que 250,000 personnes sont actuellement touchées par cet arrêt de travail.

Les sociétés Air-Canada et Canadian Pacific Airlines ont été débordées par les réservations de centaines d'hommes d'affaires américains voyageant entre Chicago et New York via Toronto. Un grand nombre d'Américains prennent aussi des avions canadiens pour se rendre au Mexique ou en Europe.

Comment contracter les hémorroïdes enflées et douloureuses

et soulager la démangeaison et la douleur sans onguent, canule ou suppositoire

Voici un moyen agréable, propre et facile de contracter ou réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses sans subir l'inconvénient d'onguent, canule ou suppositoire.

Le secret consiste à prendre un petit comprimé Hem-Roid avec de l'eau deux ou trois fois par jour. Grâce à son action INTERNE efficace, ce remède bénin mais à action médicinale modérément persistante soulage la constipation, aide à ramollir et à faire éliminer sans effort les déchets intestinaux durcis, atténue la démangeaison et la douleur et contribue à réduire les hémorroïdes afin de hâter leur guérison. Hem-Roid est d'emploi si facile, agréable et satisfaisant en procurant des résultats immédiats que des centaines de personnes nous ont exprimé par écrit leurs remerciements pour leur avoir facilité l'utilisation de ce médicament si agréable.

Pourquoi souffrir inutilement quand Hem-Roid vous offre tant? Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et constatez par vous-même son usage agréable, propre et facile, son effet plaisant et efficace et le confort nouveau qui vous attend. Il ne vous coûtera que quelques sous par jour si vous en êtes satisfait, sinon il ne vous coûtera RIEN car votre argent vous sera volontiers remboursé si vous n'êtes pas 100% satisfait. Demandez dans n'importe quelle pharmacie le Traitement interne pour hémorroïdes Hem-Roid. (Ann.)

Veuillez
PRENDRE NOTE
que jeudi le
23 février 1961
les bureaux de
J.A. GOSSELIN LTEE
seront fermés jusqu'à
1 hre p.m. à l'occasion des funérailles
de

M. J.-ALBERT GOSSELIN

président fondateur

ARTHUR THIVIERGE

EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél.: 2-3804

Jus tomates, 20 oz, 8 pr	.99	Cretons français, lb	.55
Blé d'Inde doré, 20 oz, 8 pr	.99	Saucisse fraiche, 3 lbs	1.00
Carottes, Bettes, 20 oz, 8 pr	.99		
Tomates, bte 28 oz, 5 pr	.99	Lièvres, le couple	1.19
Pêches, Ananas, 20 oz, 4 pr	.99	Lard haché, 2 lbs	.95
Poires, bte 20 oz, 5 pr	.99	Haut patte de lard, lb	.29
Gelée ass., 12 paq. pr	.99	Lard frais pour rôtir, ép., lb	.45
Beurre pistache, 16 oz, 3 pr	.99	Veau, épaule désossée, lb	.57
Corn flakes K., 16 oz, 3 pr	.99	Veau, fesse désossée, lb	.79
Mélange gâteau famille, 4 p	.99	Rognons de lard, 2 lbs	.75

SPECIAL SPECIAL
SHORTENING
SNOW FLAKE
Chaud. 2½ lbs ... **,79**
UN PRODUIT CANADA PACKERS

BISCUITS DION

Biscuits Laveuse, 2 lbs	.49
Biscuits thé, bte 4 lbs	.94
Biscuits sandwich, 2 lbs	.59
Biscuits chocolat, 2 lbs	.59
Biscuits ass., bte 3 lbs	.89
Biscuits ass., bte 9/10 lbs	2.75
Bisc. Laveuse, cse 18 lbs, lb	.20

Nescafé Inst., 8 oz	1.05	Oeufs 'A' gros, douz.	.53
Thé noir O.P., bte 100 sacs	.69	Boeuf haché, 3 lbs	1.00
Mélasse Fancy, 40 oz, 2 pr	.45	Boeuf haut-côte, lb	.44
Bonbons clairs, 2 lbs	.49	Steak ronde délicatisé, lb	.85
Biscuits Soda Christie, 2 lbs	.59	½ dinde 'A', 8 à 10 lbs, lb	.53
Kotex, paq. régulier, 2 pr	.85	Poulets 'A' évis., 5 à 7 lbs, lb	.53
Cire en pâte, bte 1 lb	.39	Poules 'A' évis., 4 à 5 lbs, lb	.48
Asperges coupées, 12 oz, 2 pr	.31	Jambon épaule, lb	.45
Olives farcies, 16 oz	.45	Poitrine de poulet, lb	.59
Breeze, linge vaisselle	.69	Saucisson, 4 à 8 lbs, lb	.25

DEPARTEMENT DU GROS			
Confiture fraises, 15 lbs	2.99	Oranges juteuses, 5 lbs	.49
Mélasse Extra, tin 175 oz	1.15	Pamplemousses, 10 pour	.69
Marinades sures, gal.	1.19	Pommes table, 5 lbs	.49
Catsup National, 105 oz	1.15	Pommes table, minot, 2.50 -	3.50
Jus tomates Heinz, 24/10	1.89	Carottes Neuville, 5 lbs	.33
Lait en poudre, 3	.74	Céleri Pascal, ch.	.20
Salade Dressing, gal.	2.09	Tomates, 2 lbs	.39
Harreng, Morue salée, lb	.15	Patates blc., No 1, 75 lbs	1.75
Filet morue, bte 5 lbs	1.49	Fromage, jar. 16 oz	.45
		Graisse pure, 20 lbs	3.99

Les prévisions atmosphériques

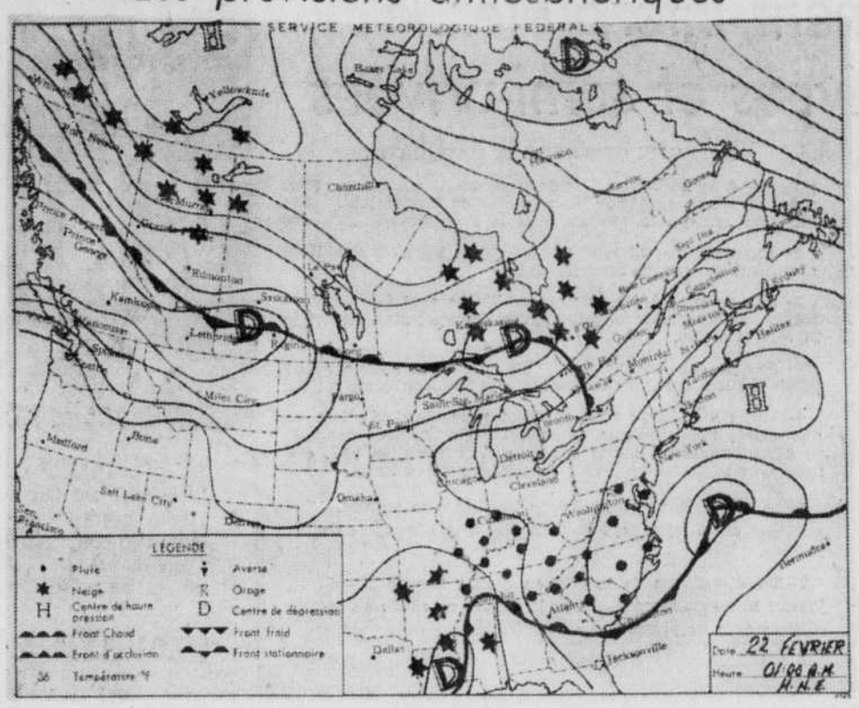

Montréal (PC) Prévisions de la Météo données à Dorval, à midi aujourd'hui:

Synopsis : la temperature va continuer à être relativement douce.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, un peu de nuages; doux; minimum la nuit prochaine et maximum demain à Montréal 30 et 45, Ottawa et Sherbrooke 25 et 40, Ste-Agathe 20 et 35.

Régions de Québec et Baie-Comeau: un peu de neige jeudi matin; doux; minimum la nuit prochaine et maximum demain à Québec 25 et 40, Rivière-du-Loup 25 et 35.

Lac St-Jean et St-Maurice: un peu de neige aujourd'hui et demain; doux, minimum la nuit prochaine et maximum demain à Chicoutimi et La Tuque 15 et 30.

Arrestation du complice Roger Barbeau

La police municipale de Québec a été informée, hier après-midi, que la Sûreté provinciale détenait à Montréal le dénommé Roger Barbeau, 24 ans, impliqué avec deux compagnons du vol à main armée de $2,500 perpétré le 28 novembre dernier à la Caisse populaire de St-Pie X, à Québec. Le chef-adjoint Aimé Guillemette a été averti par le capitaine Bisaillon que Barbeau avait été retracé en matinée dans la Métropole.

Avec deux autres jeunes hommes, qui avaient été pincés d'une façon sensationnelle dans un taxi sur le boulevard des Capucins quelques minutes après le hold-up, Barbeau aurait participé au vol. Depuis lors la police était à ses trousses et sa photo avait été publiée dans plusieurs journaux. Quelques heures après une autre publication, hier, l'inculpé tombait entre les mains de la Sûreté. Ses complices, André Baribeau et Robert Godon, ont été condamnés respectivement à 18 mois et trois ans de détention.

Roger Barbeau est aussi impliqué dans d'autres vols à Montréal. Aussitôt que la Sûreté provinciale aura établi son compte dans la Métropole, il sera ramené à Québec.

Un permis au bar de Dorval

Montréal (PC) — On a appris aujourd'hui que le gouvernement provincial a accordé un permis de vente de boissons alcooliques aux concessionnaires du bar de l'aéroport international de Montréal.

On avait construit et équipé un bar dans le nouvel édifice et, lors de l'inauguration, en décembre dernier, tout était prêt, mais le concessionnaire n'avait pas de permis. En novembre, le gouvernement provincial avait suspendu toute émission de permis, en attendant l'adoption d'une nouvelle loi sur la consommation des boissons alcooliques.

Hier, alors que le projet de loi était prêt à être présenté à l'Assemblée, l'interdiction a été levée et on a accordé le permis.

VOS DENTIERS

branlent, glissent ou tombent?

FASTEETH, une poudre améliorée qu'on saupoudre sur les dentiers supérieur et inférieur, retient les dents artificielles plus fermement en place. Les empêche de tomber, glisser ou branler. Ne laisse aucune sensation au goût visqueux, gluant ou pâteux. FASTEETH est alcaline (non acide). Ne surit pas. Combat l'odeur de dentier (haleine de dentier). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

L'abbé Henri Gilbert aux Jeudis Artistiques

M. l'abbé Henri Gilbert, expert en restauration de tableaux d'art, sera l'invité des Jeudis Artistiques et Littéraires, cette semaine, au salon de la fondatrice, Mme Adéla Boivin.

Le conférencier parlera des diverses écoles de peinture et précisera les détails de sa spécialité, l'art de la restauration ; il donnera également quelques conseils pratiques sur la manière de conserver les pièces de musée et les peintures des collections personnelles.

M. l'abbé Henri Gilbert est un artiste reconnu pour un art extrêmement rare dont il possède le secret : la restauration des tableaux antiques. Plusieurs toiles réparées par ses soins sont exposées au Musée de la Province ou en l'église de St-Colomb de Sillery, paroisse où il est vicaire depuis 14 ans. C'est en grande partie seul que l'abbé Gilbert a mis au point son procédé de rénovation, grâce à des recherches chimiques personnelles, recherches complétées par des études intenses sur ce qui se fait en histoire de l'art.

La prochaine réunion des Jeudis Artistiques et Littéraires sera sous la présidence d'honneur de Mgr René Bélanger, p.d., qui présentera l'invité ; celui-ci sera remercié par la présidente, Mme Boivin.

Menus larcins à travers la ville

Deux jeunes gens dont la police municipale avait une bonne description ont arraché une boîte téléphonique au sous-sol du cinéma Laurier, hier soir, sans doute avec l'intention de se procurer les quelques sous qu'elle renfermait. Les deux suspects ont été vus alors qu'ils se faufilaient avec l'appareil caché sous le pardessus de l'un d'eux.

Un voleur a aussi pénétré par effraction dans la station de service Charland, au 1,000 de la rue des Prairies, et il aurait raflé des outils pour une valeur de $50 environ.

Drame à St-Georges, Bce

La Sûreté provinciale a institué une enquête sur la mort d'un homme d'une quarantaine d'années qui a été trouvé asphyxié dans son automobile, mardi soir, en face du Centre récréatif de St-Georges-est. La victime a été trouvée empoisonnée par l'oxyde de carbone qui s'était accumulé dans sa voiture. Au moment de la découverte, la mort remontait à quelques heures déjà.

Dépêches de Montréal

Nouveau système

Montréal (PC) M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a annoncé hier le plan général d'un système d'enlèvement nocturne des ordures ménagères.

Il a dit que les ordures seraient ramassées entre minuit et 8 a.m., à compter d'une date qui n'a pas encore été déterminée.

M. Saulnier a précisé que l'enlèvement nocturne libérerait les rues et les ruelles, ce qui permettrait de les nettoyer plus facilement pendant le jour, qu'il améliorerait l'apparence de la métropole aux yeux des touristes et que, d'une façon générale il accroîtrait la propreté.

M. Saulnier a ajouté que les boueurs seraient avisés de faire le moins de bruit possible.

Décédé

Montréal (PC) M. Jean-Léon Pouliot, 67 ans, conseiller juridique de la Commission des Accidents du Travail du Québec, est mort à l'hôpital lundi.

M. Pouliot, qui avait été admis au Barreau en 1917, fut avocat du tribunal des pensions au ministère fédéral des Affaires des Anciens Combattants de 1942 à 1959, année de sa nomination à la Commission.

Ses funérailles auront lieu à Montréal demain. Il sera inhumé à Rivière-du-Loup.

Réélu président

Montréal (PC) M. John G. Bourne a été réélu hier soir président de la Chambre d'Immeuble de Montréal.

Les autres dirigeants pour 1961 sont :

MM. Gérald Milsom, ex-président; W. E. Williams; D. C. Creaghan, E. D. Ramsay, J. Raymond et G. F. Ryan, vice-présidents ; Paul Rolland, secrétaire honoraire et Albert Patenaude, trésorier honoraire.

Les administrateurs de l'association sont MM. H. S. Campbell, G. Ducharme, G. A. Ekers, A. Latreille, A. T. Muir, A. Pizzagalli, H. F. Senez et R. Des Trois Maisons.

Aux Etats-Unis

Sydney, Australie (UPI) Le premier ministre de l'Australie, Robert G. Menzies, a quitté hier son pays pour s'envoler vers les Etats-Unis où il rencontrera le président Kennedy, avant de se rendre à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres.

M. E. Othot

M. Elzéar Othot, époux de dame Sarasine Fournier, est décédé hier à l'âge de 83 ans et 11 mois. Il était domicilié au 717, Ste-Claire, à Québec. Ancien capitaine de marine de Rimouski, il avait été sergent de la police municipale de Québec durant de longues années.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère : M. Albert Othot, de Québec; ses beaux-frères: MM. Pierre Fournier, de Québec, Alfred Tremblay, de Rimouski, François Fournier, de Québec et J.-B. Fournier, de Schreiber, Ont.; ses belles-soeurs: Mmes Pierre Fournier, de Québec, J.-B. Fournier, de Schreiber, Ont., et Arthur Côté, de Rimouski, plusieurs neveux et nièces et plusieurs petits-neveux et petites-nièces.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église St-Jean-Baptiste, de Québec et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. E. Pouliot

M. Edmond Pouliot, époux de feu dame Léda Lessard, est décédé hier midi à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 83 ans et 5 mois. Il demeurait à 5, Côte St-Grégoire à Ville Montmorency. M. Pouliot fut le premier secrétaire de la municipalité et de la Commission scolaire de St-Grégoire. Il devait demeurer secrétaire de ce dernier organisme pendant 52 ans, ce qui lui valut la décoration de l'Ordre du Mérite scolaire. Il fut également gérant de la Banque Canadienne Nationale de Ville Montmorency pendant 32 ans.

Il laisse dans le deuil ses fils: le Dr Paul-E. Pouliot, de Québec, le R.P. Gaston Pouliot, p.b., missionnaire en Afrique, MM. Jean-Louis Pouliot, ing. p., de St-Laurent I.O., Luc Pouliot, p.a., de Québec, et Jacques Pouliot, comptable licencié, de St-Laurent I.O.; ses filles: Mlle Yolande Pouliot, de Ville Montmorency, et Mme Simon Asselin (Colette) de Québec; son gendre, M. Simon Asselin; ses belles-filles: Mmes Paul-E. Pouliot (Madeleine Lavoie), Jean-Louis Pouliot (Lucile Gratton), Luc Pouliot (Suzanne Bernier), Jacques Pouliot (Denise Lambert); sa soeur: Mme Joseph Charest, de Québec; son beau-frère: M. Adélard Tessard, de St-Joachim, cté Montmorency. Il laisse également dix-sept petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église St-Grégoire de Montmorency et l'inhumation se fera au cimetière St-Laurent, à l'Ile d'Orléans. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires F.-X. Bouchard, 4100 blvd Ste-Anne à Ville Montmorency.

M. Joseph Dion

M. Joseph Dion, journalier, époux de dame Florence Bourget, est décédé à Québec le 21 février 1961 à l'âge de 75 ans. Il demeurait au 937 rue Scott.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Monique Dion; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Fontaine, M. et Mme Paul Bourget, M. et Mme Lorenzo Gosselin, M. Jules Bourget, M. et Mme Jean-Baptiste Bourget, M. et Mme Lucien Sanschagrin, M. et Mme Marcel Métivier; sa tante: Mme Arthur Dechêne; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Blvd St-Cyrille-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 février en l'église St-Coeur-de-Marie et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mlle Llise Danis

Mlle Lise Danis, fille de feu Joseph Danis et de feu dame Rosilda Paul, demeurant à 364, 8ème Rue est décédée hier à l'âge de 74 ans.

Elle laisse dans le deuil: ses soeurs: Mmes Hector Trudeau et Lucien Riendeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière. Le service sera chanté demain en l'église du Saint-Esprit. Les restes mortels partiront dans l'après-midi pour Montréal où ils seront exposés dans les salons Eug. Desjardins Enr., 4547, rue Saint-Denis, jusqu'à vendredi, pour l'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges

Mme Vve J. Caron

Mme Vve Joseph Caron, née Alice Fréchette, est décédée à sa résidence hier à l'âge de 84 ans et 9 mois, à la suite d'une brève maladie.

Elle laisse dans le deuil son fils: M. Alfred Caron, employé civil; sa belle-fille: Mme Alfred Caron (Jeanne Falardeau); son frère, M. Henry Fréchette, de l'Alberta, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; son beau-frère, M. Joseph Bérubé; ses belles-soeurs: Mmes Sam Fréchette et Rosario Fournier et plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Roch, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 263 est, rue St-Joseph.

M. A. Boucher

M. Alfred Boucher, époux de dame Marie Racine, décédé dimanche à St-Grégoire de Montmorency, était le beau-frère de M. et Mme Philémon Grenier (Anna Racine) de Québec.

Les funérailles ont lieu ce matin à St-Grégoire de Montmorency.

Belge invité à la Chambre de Commerce

M. Armand Bastin, prospecteur commercial attaché au consulat général de la Belgique à Montréal, sera l'invité de la Chambre de Commerce de Québec, mardi, le 28 février.

M. Bastin est le fils d'un diplomate belge. Il est né à Calcutta le 12 avril, 1904. L'Université de Bruxelles lui a accordé un diplôme d'ingénieur commercial, à la fin de ses études.

L'invité de la Chambre de Commerce de Québec a passé douze ans de ses activités professionnelles dans les principaux départements de la Banque Belge pour l'Etranger, à Londres. Il a été attaché, ensuite, à l'Union chimique belge, à Bruxelles, à titre de secrétaire de l'administration des ventes et de chef du service "Planning Sales".

En 1945, M. Bastin a fait partie de la Mission économique belge, à Washington, laquelle a été transformée subséquemment en Mission belge de Coopération économique. M. Bastin y a travaillé en qualité de chargé de mission-adjoint. Il a, en outre, coopéré à des comités internationaux de répartition de matières premières.

En juin 1951, M. Bastin s'est occupé d'intérêts privés belges à New York et c'est alors qu'il fut nommé administrateur et vice-président de la Chambre de Commerce belge aux Etats-Unis.

C'est au mois de juillet 1957 qu'il fut nommé au poste qu'il occupe maintenant.

La Chambre de Commerce de Québec organise ainsi des entrevues avec des hommes d'affaires intéressés au commerce extérieur avec la Belgique.

Rhétos 1932-33

Les Rhétoriciens de la promotion 1932-33 du Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles de Mme Lucien-F. Villeneuve, jeudi matin, aux Sts-Martyrs Canadiens. Elle était la mère de leur confrère, le Dr G.-Oscar Villeneuve.

LE SECRETAIRE

DÉCÈS

BEDARD — A Orsainville, le 20 février 1961, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée dame Délia Pichette, épouse de feu Narcisse Bédard.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 390, 1ère Avenue, Orsainville, à 8 heures 50, pour l'église St-Pierre Aux-Liens, Orsainville, et de là au cimetière de Charlesbourg.

CARON — A St-Jean Port-Joli, le 19 février 1961, à l'âge de 32 ans 10 mois, est décédé Jules H. Caron, fils de feu François Caron et de Angélina Blanchet.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 30.
Départ des salons funéraires Dubé Enr., à 9 heures 20 pour l'église St-Jean Port-Joli, et de là au cimetière paroissial.

CARON — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 84 ans 9 mois, est décédée dame Alice Fréchette, épouse de feu M. Joseph Caron, demeurant au no 363 de la Reine.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, No 253 Est St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église Ste-Roch et de là au cimetière St-Charles.

CONWAY — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Marie-Anna Saillant, épouse en premières noces de feu M. Albert Conigen et en deuxièmes noces de feu M. Jean-Joseph Conway, demeurant 1335 Berthelot.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

CORRIVEAU — Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 20 février 1961, à l'âge de 85 ans 4 mois, est décédée dame Angelina Fournier, épouse de feu Monsieur Louis Corriveau.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.
Départ des salons mortuaires de la maison Marcel Rueliand, No 32 rue de la Fabrique, à 9 heures 15, pour l'église St-Thomas de Montmagny, et de là au cimetière paroissial.

CHEVRETTE — A Courville, le 20 février 1961, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Rose-Anna Clouette, épouse de Sieur Treffle Chevrette, demeurant à 32 Côte Courville.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr. No 2290, avenue Royale, à 8 heures 50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

DANIS — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Lise Danis, fille de feu Joseph Danis et de feu Rosilda Paul, demeurant à 364, 8e Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit.
Les restes mortels partiront dans l'après-midi pour Montréal où ils seront exposés dans les salons Eugène Desjardins Enr., 4547 rue St-Denis jusqu'à vendredi pour inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

DION — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Dion, journalier, époux de dame Florence Bourget, demeurant 937, rue Scott.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 46 Blvd St-Cyrille Ouest, à 10 heures, pour l'église St-Coeur de Marie, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet en automobile.

READMAN — A St-Raymond, le 21 février 1961, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Thérèse Readman, fille de feu Charles Readman et de feu dame Marie-Anne Plamondon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.
Départ des salons funéraires Raoul Alain, No 101 rue St-Joseph, à 9 heures 15, pour l'église St-Raymond, et de là au cimetière paroissial.

DUFOUR — A St-Casimir, cté Portneuf, le 18 février 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé J.-E Dufour, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, époux de dame Yvonne Nadeau.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.
Départ du salon mortuaire J.-A. Lacoursière, à 10 heures 20, pour l'église St-Casimir, et de là au cimetière paroissial.

FAUCHER — A l'Hôpital Général, le 19 février 1961, à l'âge de 95 ans et 1 mois, est décédé Mgr Adjutor Faucher, ancien curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, doyen du clergé du diocèse de Québec, fils de feu André Faucher et de feu Angèle Turgeon.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures a.m. en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.
Le corps est présentement exposé à l'Hôpital Général de Québec. La translation des restes aura lieu mercredi soir à 7 heures 30 p.m.

FRENETTE — A Beauport, le 22 février 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Arthur Frenette, époux de feu dame Albertine Chamberland, demeurant chez son beau-fils, M. Ducheseneau, 565 ave Royale.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Wilbrod Roberi, No 844 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

FILIOUX — A Québec, le 20 février 1961, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée dame Blanche Rood, épouse de M. Alfred Filioux demeurant à 391 ouest Blvd Charest.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 15 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GENEST — A Québec, le 20 février 1961, à l'âge de 73 ans 3 mois, est décédé Philibert Genest, employé civil, époux de Angelina Breton, demeurant à 338 Dolbeau.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures a.m.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

GIGUERE — A Québec, le 20 février 1961, à l'âge de 90 ans 3 mois, est décédée dame Célina Fillion, épouse de feu Alfred Giguère, demeurant à 925 Raymond Casgrain.
Les funérailles auront lieu jeudi à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 10 heures pour l'église de Neuville et de là au cimetière de la paroisse.

GOBEIL — A Sillery, le 21 février 1961, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Célia Brousseau, épouse de feu l'honorable Samuel Gobeil, ex-ministre des postes, demeurant 1700 ave Des Sources, Sillery.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 975 avenue Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Belmont. Le trajet en automobiles.

GOSSELIN — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 février 1961, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédé M. J.-Albert Gosselin, négociant en gros de "Produits Pharmaceutiques", époux de dame Marie-Louise Glasson, demeurant à 129 de la Fabrique, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enrg. No 90 de la Fabrique, à 9 heures 45 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

JULIEN — A Québec, le 22 février 1961, à l'âge de 66 ans 6 mois, est décédée dame Marie-Anna Claveau, épouse de feu Prosper Julien.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 7 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

KOENIG — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Charles-Henri Koenig, pilote à sa retraite, époux de dame Blanche Martel, demeurant 1486 Ouest St-Cyrille.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 975 ave Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Trajet en automobile.

LAPOINTE — A St-Léonard, le 20 février 1961, à l'âge de 88 ans 7 mois, est décédé M. Joseph Lapointe, époux de feu dame Vilande Hardy.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire à 9 heures 40 pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial.

MERCIER — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 20 février 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée madame Marie-Ange Fournier, épouse de Monsieur Joseph Mercier.
Les funérailles auront lieu jeudi à 11 heures.
Départ du salon mortuaire Laurent Normand, No 26 rue St-Louis, à 10 heures 45 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

MORIN — A St-Pierre de Montmagny, le 19 février 1961, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée Madame Odila Talbot, épouse de feu Monsieur Elzéar Morin.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9 heures 30 pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial.

OTHOT — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 83 ans 11 mois, est décédé le sergent Elzéar Othot, époux de Sarasine Fournier, demeurant à 715 Ste-Claire.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

PAQUET — A Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 63 ans 1 mois, est décédé Emile Paquet, époux de dame Marie-Ange Lapointe, demeurant à 285 Marie-Louise.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc. No 270 Marie de l'Incarnation à 8 heures 45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

POULIOT — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 février 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Edmond Pouliot, époux de feu dame Léda Lessard, demeurant au no 5 Côte St-Grégoire.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la Maison F.-X. Bouchard Enr., à 8 heures 50 pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière St-Laurent, Ile d'Orléans ou un libera sera chanté.

RIOUX — A Lyster, le 19 février 1961, à l'âge de 58 ans, est décédée Marie-Zélie Plourde, épouse de Jean Rioux.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire pour l'église Ste-Anastasie et de là au cimetière paroissial.

ROUSSIN — A Québec, le 20 février 1961, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Rosa Drolet, épouse de M. Arthur Roussin, demeurant à 97 avenue François 1er.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires de la Maison J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

VILLENEUVE — A l'hôpital St-Sacrement, le 19 février 1961, est décédée dame Laetitia Dorion, épouse de feu Lucien-F. Villeneuve.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 1044 avenue Murray, à 8 heures 45, pour l'église Sts-Martyrs-Canadiens, et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

REMERCIEMENTS

FALBY — Mme Alfred Falby et sa famille de Parent Co. Lavioletie, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Alfred Falby soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DUCHESNEAU — La famille Ducheseneau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Madame Joseph Ducheseneau soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

...en 7 secondes un lait frais du matin

C'est le Super Starlac de Borden. Ses minuscules bulles de lait se transforment instantanément en un excellent lait écrémé "frais du matin" qui renferme toutes les protéines, les vitamines B et le calcium du lait frais entier.

Borden...
SAVEUR HORS PAIR

M. Couturier explique comment interpréter le "supplément" de chambres privées et semi-privées

Par HENRI DUTIL

Le gouvernement du Québec a apporté hier de nouvelles précisions concernant le prix des chambres privées et semi-privées dans la mise en force du plan d'assurance-hospitalisation.

Au début de la séance, avant de passer à l'ordre du jour, le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, a donné lecture d'un arrêté ministériel en date du 21 février, comme suit :

"QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 9, paragraphe 1 des règlements de la Loi de l'assurance-hospitalisation, les frais supplémentaires approuvés pour logement en chambre semi-privée ou privée soient les suivants dans les hôpitaux publics et privés de traitement actif :

1- Les taux quotidiens du supplément approuvé pour chambre semi-privée sont les suivants :

HOPITAUX GENERAUX ET MATERNITES

Chambre à deux lits dans l'Ile de Montréal	$5.00
Chambre à trois ou quatre lits dans l'Ile de Montréal	4.00
Chambre semi-privée ailleurs dans la Province	4.00

2- Aucune pièce contenant plus de quatre lits n'est considérée autrement que comme salle publique.

3- Une chambre à trois ou quatre lits ne peut être considérée comme chambre semi-privée que si elle était ainsi tarifiée le 31 décembre 1960.

4- Aucune chambre ne peut être considérée comme semi-privée si elle a une superficie moindre de 80 pieds carrés par lit.

5- Aucun supplément n'est approuvé pour chambre privée ou semi-privée aménagée par transformation d'une salle publique ou d'une chambre, à moins que cette transformation n'ait été faite avec l'autorisation écrite du ministre de la Santé.

6- Le supplément approuvé pour location d'un appareil téléphonique est le loyer payé par l'hôpital à la compagnie de téléphone.

7- Les dispositions de l'arrêté en conseil numéro 175 du 18 janvier 1961 sont révoquées dans la mesure où elles sont inconciliables avec les présentes.

8- Les dispositions ci-dessus entrent en vigueur le premier mars 1961.

Election de R. Cantin et Alp. Gauvin

MM. Raymond Cantin, de H. Cantin Ltée, et Gaston Gauvin, de Alphonse Gauvin Inc., ont été élus respectivement président et vice-président de la section des manufacturiers de produits alimentaires de l'Association patronale du Commerce de Québec.

De plus, MM. Raymond Cantin et Gilbert Caron, celui-ci de la Cie Caron Inc., ont été délégués auprès du comité paritaire du Commerce de l'alimentation en gros de la région de Québec; M. Cantin sera aussi délégué auprès du conseil d'administration de l'A.P.C.

Ces nominations ont eu lieu récemment lors de la première réunion de l'année de la section.

Les dépenses d'auto des ingénieurs

Les ingénieurs de la cité ont demandé au conseil de leur accorder l'augmentation de $100 à l'allocation pour dépenses d'autos, augmentation qui a été donnée à certaines classes d'employés.

L'étude de la requête a été reporter à plus tard.

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR GARCONS

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

VENTE de COMPLETS à 3 pantalons

C'est une valeur extraordinaire !.. que l'on ne rencontre pas tous les jours ! PAQUET est fier de pouvoir offrir ces superbes complets en worsted finement quadrillé de coupe et de confection impeccable. Veston à simple croisure avec trois boutons. Choix de couleurs les plus en vogue : Gris, bleu, vert ou brun. Tailles : 24 à 34. Soyez assurés que 3 pantalons triplent la durée de votre complet. Rég. 29.50

COMPLETS À 3 PANTALONS

Paquet, confections pour garçons — Rez-de-chaussée

20.95

Moyennant un léger acompte nous garderons votre complet, jusqu'à livraison sur demande.

VENTE à 1.-2.-3.-4.-5.

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

A NOTRE RAYON D'USTENSILES DE CUISINE AU SOUS-SOL

1 - CHAUDIERE à eau en nylon de qualité durable. Couleurs assorties. — Valeur régulière 1.19 ..... 1.

2 - PANIER A PAPIER en métal de forme carrée. Couleurs assorties. — Valeur régulière 1.29 ..... 1.

3 - SUPPORT à journaux ou revues en métal fini doré. Une excellente valeur régulière de 1.95 1.

4 - PERCOLATEUR en aluminium pressé de belle qualité. Contenance 3 tasses.— Valeur régulière 1.50 ..... 1.

5 - PANIER A LAVAGE en nylon de couleurs assorties. Un modèle rond des plus pratiques. Valeur régulière 1.50 ..... 1.

6 - RAMASSE-MIETTES en métal fini chromé avec brosse vraiment pratique. Valeur régulière 1.50 .... 1.

7 - RETAILLES de caoutchouc mousse dans un sac en polythène. Valeur régulière .79 ..... 2 POUR ..... 1.

8 - THEIERE en pierre d'une capacité de 6 tasses. Couleur brune avec motif décoratif. Valeur régulière 1.39 ..... 1.

9 - PLANCHE A PAIN avec couteau d'excellente qualité. Bois poli avec dessin décoratif. Valeur régulière 2.98 les deux pour ..... 2.

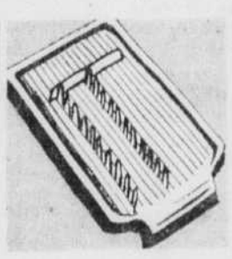

10 - CABARET pour égoutter la vaisselle, en plastique de couleurs variées. Valeur régulière 2.98 ..... 2.

11 - POELE A FRIRE en fonte de belle qualité. Diamètre 8 pouces. Reg. 2.98 ..... 2. Diamètre 10½ pouces, régulier 3.98 ..... 3.

12 - SCEAU A GLACE au riche fini aluminium martelé. Une belle valeur régulière de 2.50 ... 2.

13 - CASSEROLE en aluminium pressé de très belle qualité. Capacité 2 pintes. Valeur régulière 2.95 ..... 2.

14 - BOUILLOIRE en aluminium pressé d'une capacité de 3 pintes et de format pratique. Valeur régulière 2.79 ..... 2.

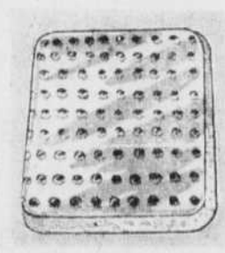

15 — CAOUTCHOUC MOUSSE de dimensions 14" x 14" convenant pour la réalisation de confortables coussins. Valeur régulière 2.96 ..... 2.

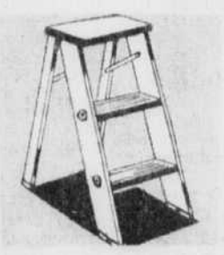

16 - ESCABEAU en bois fini naturel d'une hauteur de 27 pouces. Valeur régulière 3.79 .. 3.

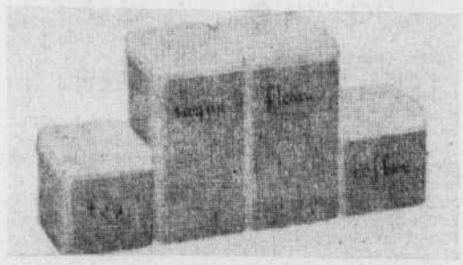

17 - SERIE DE 4 BOITES EN METAL émaillé de couleur: jaune, turquoise, blanc et rouge. Convenant pour le sucre, le thé, le café, la farine. Valeur régulière 4.95 ..... 3.

18 - POUBELLE d'intérieur en métal émaillé jaune, turquoise ou blanc. Valeur régulière de 4.95 ..... 3.

19 - HACHE-LEGUMES en métal d'excellente fabrication avec 3 disques différents. Valeur régulière 4.98 ..... 4.

20 - PLANCHE A DEPECER en érable de belle qualité et avec mécanisme chromé efficace. Valeur régulière 5.98 (épaisseur 1¼") .. 4.

21 - BATTEUR D'OEUFS sur billes en acier inoxydable avec manche en plastique de couleurs assorties. Valeur régulière 5.98 ..... 4.

22 - ENSEMBLE de ramasse-poussière et balais de bonne qualité. Métal émaillé de couleurs variées. Valeur régulière 4.98 ..... 4.

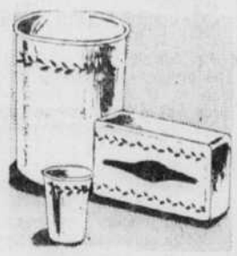

23 - ENSEMBLE pour chambre de bain comprenant : panier à papier, boîte à Kleenex et verre à eau. Métal émaillé et motif décoratif. Reg. 5.98 ..... 4.

24- PANIER A PAPIER de grand format en métal émaillé de couleurs assorties. Valeur régulière 4.98 ..... 4.

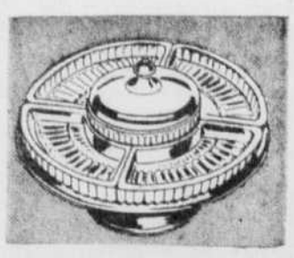

25 - PLAT "Lazy Suzan" à hors-d'oeuvre en aluminium combiné de verre. Valeur régulière de 11.95 Une vente à moitié prix ! ..... 5.

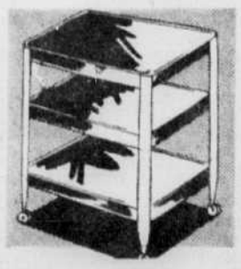

26 - TABLE A DESSERVIR en métal émaillé blanc. Modèle à 3 tablettes sur roues. Valeur régulière 6.95 ..... 5.

COMMANDEZ PAR NUMEROS
COMMANDEZ PAR LA POSTE
ET PAR TELEPHONE
529-4501
(s.v.p. allouez un délai de 4 jours pour la livraison)

Assistez à notre Revue de Modes Printanières au Capitol, mardi, mercredi et jeudi les 28 février, 1er et 2 mars. Pour plus amples détails voyez notre annonce en page théâtrale de ce journal.

Populaires Gaine et Brassière par "Best Form"

Jolie gaine avec panneaux de satin brodés et croisés à l'avant pour aplanir le ventre tout en vous donnant plus d'aisance dans les mouvements. Dos en satin élastique avec fermoir-éclair sur le côté et 4 jarretelles. Longueur moyenne. Tailles : petite, moyenne, grande et extra-grande. Cette délicate gaine est conçue pour vous donner une meilleure apparence tout en vous assurant le confort désiré. 2.98

Aussi : brassière courte en satin brodé avec supports pour le buste et pointe élastique à l'avant. Dos fini hélenca fermé par deux rangées d'agraffes. Bretelles ajustables. Mêmes motifs que la gaine, ils font un très joli ensemble.
Gr. A— Tailles : 30, 32, 34, 36. 1.29
Gr. B— Tailles : 32, 34, 36, 38.
Vous pouvez les acheter séparément ou l'ensemble 4.27

Paquet, bar du corset — Rez-de-chaussée
Commandez par la poste et par téléphone 529-4501.

PRIX SENSATIONNELS SUR MACHINES A COUDRE "WHITE"

Nous sommes fiers d'offrir à nos fidèles clients l'avantage de se procurer à si bon compte nos réputées machines à coudre WHITE avec têtes modèles '61. Vous obtenez une garantie de 20 ans sur le mécanisme. Les meubles seulement ont été en montre, soit dans nos vitrines ou dans le magasin. N'hésitez pas, vous obtenez toujours la double-garantie PAQUET et WHITE !

2 WHITE console. Rég. 139.95 ..... 69.95
4 WHITE de luxe, modèle console en noyer. Régulier 159.95 ..... 89.95
6 WHITE zigzag de luxe, modèle console en noyer. Régulier 239.95 ..... 129.95
3 WHITE de luxe, modèle console en chêne pâle. Régulier 164.95 ..... 94.95
2 WHITE zigzag de luxe, modèle console. Régulier 264.95 ..... 174.95
4 WHITE complètement automatique, modèle console. Régulier 349.95 ..... 189.95
1 WHITE zigzag de luxe, modèle secrétaire en chêne pâle. Régulier 299.95 ..... 199.95
1 WHITE zigzag, modèle secrétaire en noyer. Régulier 289.95 ..... 194.95

Instructions et service — 10.00 COMPTANT et 10.00 PAR MOIS

Paquet, machines à coudre White — troisième étage